

ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER

**BULLETIN
DES SÉANCES**

Publication bimestrielle

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN

**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Tweemaandelijks publicatie

1963 - 2

180 F

AVIS AUX AUTEURS

L'A.R.S.O.M. publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du *Bulletin des Séances*).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants prennent place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans la « Notice de présentation des manuscrits » (voir *Bull.* 1958, 756; 1959, 340; 1960, 422 et 1961, 286), dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

BERICHT AAN DE AUTEURS

De K.A.O.W. publiceert de studies waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de *Mededelingen der Zittingen*).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der *Verhandelingen* opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de „Nota over de indiening van handschriften” (zie *Meded.* 1958, 757; 1959, 341; 1960, 423 en 1961, 287), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

Abonnement 1963 (6 num.): 840 F

80 A, rue de Livourne, BRUXELLES 5 (Belgique)

80 A, Livornostraat, BRUSSEL 5 (België)

**CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

**KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 21 janvier 1963

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. N. De Cleene, directeur pour 1963.

Sont en outre présents: MM. A. BursSENS, V. Devaux, le baron A. de Vleeschauwer, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, F. Van der Linden, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. A. Durieux, J. Ghilain, G. Malengreau, P. Orban, P. Piron, le R.P. A. Roeykens, M. J. Stengers, les RR. PP. M. Storme, G. van Bulck, M. M. Walraet, associés; M. J. Sohier, correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. P. Coppens, R. Cornet, F. Grévisse, L. Guébels, J.-P. Harroy, G. Périer, E. Van der Straeten, P. Wigny.

Décès de M. Théodore Heyse

Devant l'assemblée debout, le *Président* évoque la mémoire de notre regretté confrère, M. *Th. Heyse*, décédé à Ixelles le 10 janvier 1963.

La Classe décide de confier la rédaction de la notice nécrologique destinée à l'*Annuaire* conjointement à MM. N. Laude et A. Moeller de Laddersous.

Communication administrative

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que, par arrêté royal du 17 décembre 1962, M. R. Bouillenne a été nommé membre titulaire de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Par ailleurs, ont été nommés correspondants, par l'arrêté ministériel du 17 décembre 1962:

Zitting van 21 januari 1963

De zitting wordt geopend te 14 u 30 door de H. N. *De Cleene*, directeur voor 1963.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Burssens, V. Devaux, baron A. de Vleeschauwer, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, F. Van der Linden, E.P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de HH. A. Durieux, J. Ghilain, G. Malengreau, P. Orban, P. Piron, E.P. A. Roeykens, de H. J. Stengers, EE. PP. M. Storme, G. van Bulck, de H. M. Walraet, geassocieerden; de H. J. Sohier, correspondent, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. P. Coppens, R. Cornet, F. Grévisse, L. Guébels, J.-P. Harroy, G. Périer, E. Van der Straeten, P. Wigny.

Overlijden van de H. Th. Heyse

Voor de rechtstaande vergadering roept de *Voorzitter* de herinnering op aan onze betreurde confrater, de H. *Th. Heyse*, overleden te Elsene op 10 januari 1963.

De Klasse beslist het opstellen der necrologische nota bestemd voor het *Jaarboek* toe te vertrouwen aan de HH. *N. Laude* en *A. Moeller de Laddersous* samen.

Administratieve mededelingen

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat, bij koninklijk besluit van 17 december 1962, de H. *R. Bouillenne* tot titelvoerend lid der Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen benoemd werd.

Anderzijds werden, bij ministerieel besluit van 17 december 1962, tot correspondent benoemd:

Classe des Sciences morales et politiques:

R.P. G. Mosmans, anciennement associé;

Classe des Sciences naturelles et médicales:

M. A.-Th. Monod, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris;

Classe des Sciences techniques:

M. T.-G. Sabama, professeur à l'Université de Helsinki.

Le problème de l'information en Afrique

M. F. Van der Linden résume son étude intitulée comme ci-dessus, passant en revue le rôle des journaux européens, des publications paraissant en Afrique, des agences de Presse, du cinéma, de la télévision et soulignant l'action efficace de la radio. Ce travail sera publié dans la collection des *Mémoires in-8°* de la Classe.

L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge en 1876

Le R.P. A. Roeykens présente son étude intitulée comme ci-dessus où il replace l'initiative africaine du Roi dans son contexte de 1876 (opinion publique, situation politique, connaissances scientifiques). Il examine ensuite la manière dont la presse belge a réagi à l'annonce de l'initiative royale et au discours prononcé par LÉOPOLD II à l'ouverture de la Conférence géographique. Enfin, il étudie la mise en marche de l'œuvre internationale africaine en Belgique (voir p. 206).

Ce travail, qui sera publié dans la série historique de la collection in-8° de la Classe, et qui constitue le tome premier d'une vaste enquête, comporte les subdivisions suivantes:

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen:

E.P. G. *Mosmans*, vroeger geassocieerde;

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen:

De H. *A.-Th. Monod*, hoogleraar aan het « Muséum national d'Histoire naturelle » te Parijs;

Klasse voor Technische Wetenschappen:

De H. *T.-G. Sahama*, hoogleraar aan de Universiteit te Helsinki.

« Le problème de l'information en Afrique »

De H. *F. Van der Linden* vat zijn studie samen die bovenstaande titel draagt, en geeft een overzicht van de rol der Europese kranten, der publicaties die in Afrika verschijnen, der persagentschappen, van de cinema, van de televisie en onderlijnt de doelmatige actie van de radio.

Dit werk zal gepubliceerd worden in de *Verhandelingen reeks in-8°* der Klasse.

**« L'initiative africaine de Léopold II
et l'opinion publique belge en 1876 »**

E.P. *A. Roeykens* legt zijn studie voor die bovenstaande titel draagt en waarin hij het Afrikaans initiatief van de Vorst in het kader plaatst van 1876 (openbare opinie, politieke toestand, wetenschappelijke kennis). Hij gaat vervolgens na op welke wijze de Belgische pers gereageerd heeft op het aankondigen van het koninklijk initiatief en op de rede gehouden door LEOPOLD II bij de opening van de Aardrijkskundige Conferentie. Tenslotte bestudeert hij de aanvangsperiode van het internationaal Afrikaans werk in België (zie blz. 206).

Dit werk dat zal gepubliceerd worden in de geschiedkundige reeks der *Verhandelingen in-8°*, omvat volgende onderverdelingen:

Introduction

Chapitre premier: L'initiative africaine de LÉOPOLD II dans son contexte belge de 1876.

Chapitre II: La conférence géographique de Bruxelles et l'opinion publique belge (11 juillet - 3 octobre 1876).

Chapitre III: La mise en marche de l'œuvre internationale africaine en Belgique (3 octobre - 10 novembre 1876).

Conclusion.

**Histoire des Lettres belges
de sujet centre-africain**

M. J.-M. *Jadot* résume le travail qu'il a rédigé sur ce sujet et qui souligne que l'apport des Lettres belges à la symbiose belgo-congolaise de 1885-1960 ne saurait être méconnu, que ce bilan est positif, et qu'il peut contribuer à la promotion de l'assistance culturelle de la Belgique au Tiers-Monde (voir p. 216).

**Prix triennal de littérature africaine
(1960-1962)**

Les travaux et ouvrages suivants ont été régulièrement introduits:

BEBING, R.-J.-L.: Le commandant Charles Lemaire, pionnier-vedette de l'Etat Indépendant du Congo (1863-1926).

VERTHÉ, A. et HENRY, B.: *Geschiedenis van de Vlaams-Afrikaanse Letterkunde.*

La Classe désigne comme suit les membres du jury:

Commission française

MM. L. *Guébels*;
J.-M. *Jadot*;
F. *Van der Linden.*

Commission néerlandaise

MM. A. *Burssens*;
N. *De Cleene*;
R.P. M. *Storme.*

« *Introduction*

» *Chapitre premier*: L'initiative africaine de LÉOPOLD II dans son contexte belge de 1876.

» *Chapitre II*: La conférence géographique de Bruxelles et l'opinion publique belge (11 juillet - 3 octobre 1876).

» *Chapitre III*: La mise en marche de l'œuvre internationale africaine en Belgique (3 octobre - 10 novembre 1876).

Conclusion. »

« **Histoire des Lettres belges
de sujet centre-africain** »

De H. J.-M. *Jadot* vat het werk samen dat hij over dit onderwerp opstelde. Er blijkt uit dat de bijdrage der Belgische letterkunde tot de Belgo-Congolese samenwerking van 1885-1960 niet kan over het hoofd gezien worden, dat deze balans positief is en de culturele bijstand van België aan het Derde-Wereldblok kan helpen bevorderen (zie blz. 216).

**Driejaarlijkse prijs voor Afrikaanse letterkunde
(1960-1962)**

Volgende studies en werken werden regelmatig ingediend:

BEBING, R.-J.-L.: Le commandant Charles Lemaire, pionnier-vedette de l'Etat Indépendant du Congo (1863-1926).

VERTHÉ, A. et HENRY, B.: Geschiedenis van de Vlaams-Afrikaanse Letterkunde.

De Klasse wijst als volgt de leden der jury aan:

Nederlandstalige Commissie

De HH. *A. Bursens*;
N. De Cleene;
E.P. M. Storme.

Franstalige Commissie

De HH. *L. Guébels*;
J.-M. Jadot;
F. Van der Linden.

Chaque Commission élira en son sein son président-rapporteur. Elles se réuniront séparément le 18 mars et le 22 avril 1963 à 13 h 30, au Palais des Académies.

Le 20 mai 1963, à 13 h 30, se tiendra une réunion plénière des deux Commissions pour proposer le ou les lauréats et élaborer le rapport en vue de la proclamation des résultats lors de la séance du 15 juillet 1963.

Le choix du jury ne se limitant pas aux travaux présentés, les membres précités sont invités à faire connaître au secrétariat les titres des autres œuvres, parues pendant les années 1960 à 1962, qu'ils désirent pouvoir examiner.

Fonds national de la Recherche scientifique. Subventions pour l'année académique 1963-1964

A la demande du Secrétaire général du F.N.R.S., le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que les demandes de subventions pour l'année académique 1963-1964 doivent parvenir au secrétariat du F.N.R.S. avant le 1^{er} mars 1963.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, élisent M. J. Ghilain en qualité de membre titulaire, en remplacement de S.E. Mgr J. Cuvelier, décédé.

Ils décident en outre le passage, dans la catégorie « Associés », de M. J. Sobier, correspondant, qui a transféré sa résidence en Belgique.

La séance est levée à 15 h 20.

Elke Commissie zal in haar schoot haar Voorzitter-verslaggever verkiezen. Zij zullen afzonderlijk vergaderen op 18 maart en 22 april 1963 te 13 u 30 in het Paleis der Academiën.

Op 20 mei 1963, te 13 u 30, zal een voltallige zitting der twee Commissies gehouden worden om de laureaat of laureaten voor te stellen en het verslag op te stellen ten einde de uitslagen bekend te maken tijdens de zitting van 15 juli 1963.

Daar de keuze van de jury niet beperkt is tot de voorgestelde werken, worden voornoemde leden uitgenodigd aan de Secretarie de titels te doen kennen der andere werken, gepubliceerd in de loop der jaren 1960 tot 1962, die zij wensen te onderzoeken.

Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek. Toelagen voor het academisch jaar 1963-1964

Op aanvraag van de Secretaris-generaal van het N.F.W.O., deelt de *Vaste Secretaris* de Klasse mede dat de toelage-aanvragen voor het academisch jaar 1963-1964 op de Secretarie van het N.F.W.O. moeten toekomen vóór 1 maart 1963.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, verkiezen de *H. J. Ghilain* tot titelvoerend lid, in vervanging van wijlen Z.E. Mgr *J. Cuvelier*.

Zij besluiten daarenboven het overgaan naar de reeks « Geassocieerden » van de *H. J. Sobier*, correspondent, die zijn verblijfplaats naar België overbracht.

De zitting wordt gesloten te 16 u 20.

**A. Roeykens (R.P.). — Présentation d'un travail,
intitulé: « L'initiative africaine de Léopold II et l'opi-
nion publique belge ».**

Tome I

(11 juillet - 12 novembre 1876)

Le titre l'indique: le sujet se rattache à la fois à l'histoire de l'Afrique et à celle de la Belgique. Il convient d'illustrer en quelques mots ce double aspect.

Et d'abord l'étude de la naissance de l'œuvre africaine de LÉOPOLD II se rattache à l'histoire de l'Afrique.

À bon droit, notre honoré confrère, M. J. STENGERS, président de notre Commission d'Histoire, a souligné à différentes reprises ⁽¹⁾ que dorénavant les études historiques concernant l'Afrique, si elles veulent se mettre au diapason du temps, devront se concentrer sur l'histoire des pays africains, de l'Afrique elle-même et de ses populations. L'histoire des activités européennes, déployées sur le sol africain ou relatives à l'Afrique, ne peut plus absorber l'histoire du continent noir; elle doit simplement y être intégrée. Elle n'en constitue en effet qu'un élément, qu'un aspect temporaire et partiel.

Nous sommes pleinement d'accord avec lui ⁽²⁾ aussi pour dire que si l'historiographie belge du Congo a déjà heureusement dépassé l'ère « apologétique », où le premier souci des publicistes était d'exalter l'œuvre coloniale et ses agents, et si des historiens belges cherchent actuellement à savoir comment les

⁽¹⁾ STENGERS, J.: La II^e conférence d'Histoire et d'Archéologie africaine (Londres, juillet 1857) (in: *Bulletin de l'Académie royale des Sciences coloniales*, 1957, nouvelle série, t. III, p. 1075); *Idem*, Etudes historiques (in: *Livre Blanc. Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale*, t. I, Bruxelles, 1962, p. 119-121).

⁽²⁾ ROEYKENS, A.: LEOPOLD II, Kongo en België (in: *Band, Tijdschrift voor Vlaams Kultureellevén*, 1958, t. XVII, p. 351; *Idem*, Léopold II et la colonisation (in: *Livre Blanc. Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale*, t. I, p. 116-117).

choses se sont passées au Congo ou concernant le Congo à l'époque du Roi-Souverain de l'Etat Indépendant ou sous la souveraineté de la Belgique, il leur reste encore à entrer hardiment dans le courant contemporain de l'historiographie africaine et à écrire l'histoire du Congo en tant que pays africain et en se plaçant au point de vue africain.

Lorsqu'un jour un historien congolais, belge ou étranger écrira cette histoire, il ne la fera pas débiter par l'initiative prise en 1876 par LÉOPOLD II ni par les exploits des grands explorateurs du Congo comme DIAZ, LIVINGSTONE, CAMERON, STANLEY. Ces découvertes y auront leur place, bien sûr, et l'action personnelle de LÉOPOLD II y occupera une place capitale pour la simple raison que le groupement de la plupart des populations du bassin du Congo en une entité politique, la configuration géographique de l'Etat actuel du Congo et, enfin, l'entrée de ce Congo dans la grande famille des nations, constituent son œuvre personnelle. C'est lui qui a voulu créer le « Congo » et qui l'a fait. C'est lui qui a présidé à la fondation et à la formation de cet Etat, qui lui a donné son unité, qui a posé les premiers jalons de son organisation, qui a établi les fondements de son évolution. Le Congo a vécu vingt-cinq ans sous la souveraineté absolue et la direction personnelle de LÉOPOLD II avant de devenir une colonie belge.

C'est un fait historique. L'historien impartial ne pourra pas suivre l'exemple peu courageux de beaucoup d'hommes politiques belges qui, le jour où la Belgique transmit intégralement entre les mains des Congolais le patrimoine africain qu'elle avait hérité en 1908 du Roi-Souverain de l'Etat Indépendant du Congo, ne prononcèrent même pas le nom de celui à qui le Congo actuel doit, en fin de compte, ce qu'il est. L'historien congolais devra un jour « intégrer » l'action de LÉOPOLD II dans l'histoire du Congo. Il devra, de ce fait, se mettre à étudier la personnalité du Roi et le rôle que celui-ci a rempli par rapport à l'Afrique, dans le cadre de l'histoire mondiale de son époque comme dans celui de l'histoire de la Belgique. Cet historien devra recourir aux sources et aux travaux scientifiques consacrés à LÉOPOLD II en tant que fondateur de l'Etat Indépendant du Congo.

Nous avons toujours regardé comme une tâche qui engage la conscience nationale des historiens belges vis-à-vis du Fondateur du Congo comme vis-à-vis des historiens et du peuple congolais, de rechercher et de publier les sources historiques relatives à l'œuvre africaine de LÉOPOLD II et de produire des travaux historiques qui s'imposent par leur probité et leur qualité scientifiques. Nous y avons apporté notre concours. Ayant commencé nos travaux en historien amateur et autodidacte — et nos premiers ouvrages ne s'en ressentent que trop —, nous avons voulu retourner sur les bancs de l'Université en vue de parfaire notre technique dans la science historique, avant de continuer nos publications sur l'histoire de l'œuvre congolaise de LÉOPOLD II. C'est aussi pour le même motif que nous avons préféré nous servir dans nos travaux non de notre langue maternelle, mais d'une langue qui nous est commune avec les Congolais.

La publication des sources et celle de travaux scientifiques relatifs à l'histoire de l'œuvre africaine du Roi est une double entreprise d'une nécessité scientifique indéniable et urgente. Certains ont voulu faire de LÉOPOLD II un surhomme, créer une légende autour de sa personne; ils ont voulu voiler les ombres qui planent sur son œuvre en Afrique. Ils ont ainsi faussé la réalité historique. Leurs vues doivent être corrigées et complétées. D'autres ont accablé de critiques la personnalité du Fondateur du Congo et son œuvre africaine. Beaucoup n'ont voulu voir que les ombres, les déficiences, les erreurs. Certains les ont grossies, généralisées et grossièrement exploitées à des fins intéressées. Il serait inexact de prétendre que tous les auteurs qui ont critiqué l'œuvre africaine de LÉOPOLD II ont été inspirés par des mobiles inavouables, intéressés, méchants et systématiquement hostiles, ou que tous se sont abaissés à produire des publications ignominieuses. Cependant, jusqu'en ces derniers temps, ceux qui ont critiqué l'œuvre congolaise du Roi ont profité généralement de la présomption d'impartialité et d'objectivité auprès du grand public et même dans les milieux scientifiques. L'impression produite par leurs critiques perdure. Dans le climat anticolonialiste de la jeune Afrique libérée de ses anciens dominateurs étrangers, les futurs historiens congolais sont exposés à la tentation de s'en laisser influencer. Les

vues que ces auteurs partiaux ont données de la personnalité et de l'œuvre de LÉOPOLD II sont souvent trop passionnées pour être vraies et objectives. Ces publicistes ont faussé à leur tour la réalité historique. La probité scientifique commande de redresser leurs erreurs.

Ainsi, c'est à l'historien consciencieux de reprendre l'examen critique des faits, des desseins et des actes du Roi, en un mot, de sa politique congolaise. Ce travail doit se faire à l'aide des documents authentiques et avec le souci de ne négliger aucun facteur, aucune facette de la personnalité et de l'œuvre de LÉOPOLD II. Il doit se pratiquer en toute liberté d'esprit, être dégagé de tout parti pris national ou idéologique, être mené dans le respect absolu de la vérité.

Nous présentons aujourd'hui un travail qui a été élaboré dans cet esprit et à cette fin. Il tend à faire connaître le climat psychologique belge dans lequel l'initiative africaine du Roi a vu le jour. Il expose comment les Belges de 1876 ont réagi à ce geste de leur Roi et comment celui-ci a agi en vue de faire accepter son entreprise par ses compatriotes. Nous avons voulu réaliser un travail qui aidera, espérons-le, les futurs historiens congolais à mieux comprendre la personnalité du Fondateur de leur Etat et le contexte belge de son initiative.

* * *

En second lieu, l'étude des débuts de l'œuvre africaine de LÉOPOLD II se rattache à l'histoire de la Belgique. Elle illustre un moment capital de cette histoire: celui où nos compatriotes ont été amenés par leur Roi à s'intéresser en masse au sort des populations africaines, à s'engager dans une voie nouvelle qui, dans l'esprit de celui qui les entraîna à sa suite, devait faire d'eux « un peuple impérial, capable d'en dominer et d'en éclairer d'autres ». Cette étude s'intègre dans le chapitre d'histoire nationale qui traite du rayonnement international de notre petit pays industriel et prospère; elle a sa place aussi dans le chapitre qui expose le rôle rempli par nos monarques en vue de consolider et de développer la prospérité de la Belgique dans tous les domaines: social, économique, moral, culturel, intellectuel, artistique; enfin, elle regarde le chapitre qui retrace

l'évolution de la mentalité belge aussi bien quant aux relations sociales des citoyens à l'intérieur du pays que par rapport aux devoirs d'un peuple comblé vis-à-vis de la communauté humaine mondiale moins favorisée.

Cette étude de l'opinion publique belge face à l'initiative africaine de LÉOPOLD II constitue donc en premier lieu un chapitre de l'histoire de la Belgique plutôt que de l'histoire de l'Afrique. Ce n'est pas parce que la Belgique n'a plus de lien de souveraineté avec le Congo ou qu'elle n'a plus de domaine outre-mer qu'elle doit dorénavant se désintéresser de l'époque de son histoire où son rayonnement international a pris un essor prodigieux grâce à une initiative royale.

L'étude de la réaction initiale belge à l'entreprise africaine de LÉOPOLD II ne fait pas seulement revivre la mentalité d'une époque révolue, elle la fait apprécier et elle inspire à tout esprit bien fait de sages réflexions. Nous nous abstenons toutefois de toute considération moralisante. Notre but est de rendre aussi fidèlement que possible les témoignages de l'esprit dans lequel les Belges de 1876 ont accueilli le geste de leur Souverain qui n'entendait « que bien servir la Belgique » en l'invitant à se joindre à lui pour ouvrir l'Afrique à la civilisation et aux relations avec le monde civilisé, comme il le déclarait solennellement dans son discours d'ouverture à la Conférence géographique.

Nous ne cherchons pas à tracer une auréole de gloire autour de la figure de LÉOPOLD II. Notre unique souci est de nous rendre compte comment le Roi s'y est pris pour lancer les Belges de son époque dans un mouvement qui les portait en dehors de leur horizon restreint et de leurs frontières, et auquel rien ne les avait psychologiquement préparés. Nous tâchons de rendre ses idées, de saisir sa tactique, d'établir ses interventions, de constater les résultats qu'il obtint.

Ainsi, nous revivons, de notre histoire nationale, une époque chronologiquement déjà lointaine, mais psychologiquement encore toujours actuelle. Nous y voyons s'affronter les idéologies ou plutôt les protagonistes radicaux et extrémistes de ces idéologies. Nous constatons les mesquineries du sectarisme de droite et de gauche, nous diagnostiquons le « cancer du libéral

et du clérical » que LÉOPOLD II voulut extirper et qui jusque là et jusqu'à présent a gâté et gaspille encore tant de forces vives de la Nation. Nous assistons au jeu, ou plutôt au petit spectacle et au calcul tactique de la politique des partis, qui font flèche de tout bois et s'emparent même des choses les plus utiles à la prospérité du pays uniquement pour consolider leurs positions ou pour combattre à mort leurs adversaires. Nous assistons au tapage des journalistes qui se chamaillent, qui parviennent si difficilement à se comprendre mutuellement et à faire œuvre constructive dans un sens national. Au milieu de ces polémiques journalistiques se dégagent la sagesse de quelques esprits plus éclairés de même que la position de LÉOPOLD II face aux divergences idéologiques des Belges.

Il nous fut possible de pénétrer davantage la position des catholiques et celle du Roi en face de ces derniers. Ce n'est pas l'effet d'une préférence ou d'un parti pris, mais uniquement la conséquence de l'état de notre documentation. Nous sommes bien mieux renseignés sur l'activité des hommes de droite et sur les rapports du Roi avec les autorités ecclésiastiques que sur l'activité des hommes de gauche et sur les relations du Roi avec eux; nous ne possédons pas d'informations relatives aux rapports du Roi avec les chefs des Loges belges.

Les plus hauts dignitaires des Loges belges et les plus combattifs adversaires de l'Eglise catholique en Belgique ont été invités par le Roi à participer à la Conférence géographique de septembre 1876. C'est un fait. Ils n'y ont pas assisté en leur qualité de franc-maçon. Toutefois, de ce fait même, croyons-nous, les Loges belges ont été, dès le début, fort intéressées à l'initiative africaine du Roi. Il nous est impossible d'établir dans quelle mesure elles s'en sont occupées. Pour bien faire, il faudrait pouvoir disposer des témoignages historiques qui permettraient de préciser scientifiquement l'orientation idéologique des différentes Loges belges de l'époque, leur organisation et le rôle qu'elles ont joué dans la vie politique nationale ainsi que leur influence sur la presse de gauche. Il faudrait pouvoir distinguer entre la position officielle des Loges et l'action individuelle de leurs membres. Les journalistes et publicistes catho-

liques de l'époque parlent beaucoup du rôle des Loges et ils attribuent à l'influence de celles-ci la direction idéologique des journaux de gauche.

Ils en apportent peu de preuves et, d'autre part, nous n'en possédons que peu de témoignages directs. Aussi, pensons-nous, ces publicistes ont grandement exagéré le rôle des Loges maçonniques belges. Toutefois, notre documentation ne permet pas de préciser ce rôle dans l'accueil qui fut fait à l'initiative africaine de LÉOPOLD II. On connaît le secret qui entoure la vie et l'action des Loges. On connaît également l'orientation fortement anticatholique de l'idéologie maçonnique de l'époque en Belgique. Nous connaissons différents membres des Loges belges de 1876. Ceux-ci affichaient parfois, dans leurs écrits publics, leur qualité de maçon; ils défendaient naturellement une position conforme à leurs conceptions personnelles de l'idéologie maçonnique de leur époque. Il doit y avoir eu parmi eux des extravagants, des exaltés, des extrémistes batailleurs comme dans le camp des catholiques, surtout ultramontains. Il y avait certainement aussi parmi les maçons belges de l'époque des hommes pondérés, pacifiques, tolérants et compréhensifs qui s'offusquaient des côtés déficients de l'attitude des catholiques, du cléricisme et de l'intolérance de ceux-ci plutôt que de la religion en général et du Christianisme en particulier. Mais nous ignorons la position officielle des Loges belges à l'égard de l'œuvre africaine du Roi en 1876. Peut-être qu'avec le temps, cette lacune involontaire de notre travail pourra-t-elle être comblée par un historien mieux informé que nous.

Les publicistes de droite ont prétendu en outre que l'influence des Loges dans l'entourage immédiat du Roi et du Président de l'Association Internationale Africaine a été déterminante, ou du moins que LÉOPOLD II s'est montré plus soucieux de ménager les exigences des francs-maçons que de satisfaire celles des catholiques. Il n'en fut rien, quant au fond des choses. Le Roi a dû, certes, tenir compte des exigences de sa position de souverain constitutionnel d'un pays idéologiquement divisé. Comme roi catholique, il s'est appliqué avec un soin particulier à rassurer les Belges non catholiques au sujet de la stricte neutralité dans l'exercice de ses fonctions royales. Personnellement, LÉOPOLD II

condamnait toute intolérance de quelque côté qu'elle vînt. Il a suivi dans son entreprise africaine une politique religieuse diamétralement opposée aux prétentions sectaires des ultras de gauche ou de droite. Il s'est laissé guider par son sens aiguisé d'homme d'Etat soucieux de faire tout converger vers la réalisation de ses desseins et assez habile pour savoir prendre, au besoin, les ménagements que les circonstances commandaient. L'exposé de son attitude face aux intransigeances des extrémistes de gauche et de droite au cours des premiers mois de son entreprise africaine en témoigne. Et c'est ainsi que notre travail illustre un des aspects les plus délicats de notre vie nationale.

LÉOPOLD II a lancé son initiative africaine à une époque où en Belgique se firent jour les revendications sociales de la classe ouvrière et où le mouvement socialiste reprit son action qui devait aboutir dix ans plus tard aux grèves émeutières du Borinage et à la constitution du parti socialiste belge. A l'époque également, Paul JANSON et quelques autres personnalités déclenchèrent un mouvement démocratique assez entreprenant dans le camp libéral. La réaction de ces milieux socialistes et démocratiques est typique. Ils ne s'opposèrent pas en principe à l'intérêt qu'on manifestait pour le sort malheureux des populations africaines, mais ils protestèrent contre l'indifférence qu'on affichait à l'égard du sort, à leurs yeux, bien plus misérable de la classe ouvrière belge. Ils en appelèrent au Roi pour convoquer une conférence qui se donnerait pour tâche d'examiner les moyens de libérer la classe des travailleurs de l'oppression et de l'exploitation éhontées des patrons capitalistes bourgeois. Il est, en effet, bien triste de constater que les bourgeois belges se montrèrent enthousiastes pour aller abolir en Afrique les horreurs de la traite et de l'esclavage, tandis que les représentants de ces mêmes bourgeois aux Chambres refusaient obstinément de s'apitoyer sur les horreurs aussi inhumaines dont étaient victimes des enfants de sept et de huit ans, des jeunes filles et des femmes dans les mines et les usines de Belgique. Ainsi, l'étude de l'accueil réservé par l'opinion publique belge à l'initiative africaine de LÉOPOLD II s'intègre aussi, à certains égards, dans l'étude de l'évolution sociale en Belgique. C'est

pourquoi nous nous sommes appliqué à enregistrer les réactions des milieux dits alors « internationalistes » et démocratiques.

* * *

Donnons, pour terminer, une idée générale de notre ouvrage.

On ne peut étudier un sujet déterminé de l'histoire contemporaine sans attacher une grande importance à l'opinion publique et à la presse qui en est l'expression ou la formatrice. Au lieu de nous contenter de quelques coups de sonde, nous avons préféré limiter chronologiquement notre champ d'investigation et l'étendre au dépouillement systématique aussi vaste que possible de la presse belge de cette époque. Cette période s'étend depuis la première annonce de la Conférence géographique de 1876 parue dans les journaux belges, c'est-à-dire du 11 juillet 1876 jusqu'au lendemain de l'institution du Comité national belge de l'Association Internationale Africaine, c'est-à-dire jusqu'au 12 novembre 1876. Le second tome de notre travail poussera cet examen jusqu'à l'arrivée de STANLEY à Bruxelles, c'est-à-dire jusqu'au 10 juin 1878.

Le premier tome de notre étude se divise en trois parties:

La première replace l'initiative africaine du Roi dans son contexte belge de 1876. Elle examine la mentalité des Belges de l'époque dans le domaine scientifique (géographie), humanitaire (abolition de la traite), commercial, colonial, missionnaire et politique. Elle donne un aperçu de la presse belge du temps et conclut que rien n'avait psychologiquement préparé les Belges à prendre la tête du mouvement scientifique et humanitaire en faveur de l'Afrique.

La seconde partie examine la manière dont la presse belge a réagi à l'annonce de l'initiative du Roi et au discours du Roi prononcé à l'ouverture de la Conférence de septembre 1876. Elle analyse les polémiques qui se sont succédé dans la presse belge autour de l'entreprise lancée par le Roi. Ces polémiques se prolongèrent durant les premières semaines qui suivirent la Conférence. Elles avaient presque toutes pour objet le caractère neutre de l'entreprise africaine. Un complet revirement eut bientôt lieu dans les positions initiales adoptées respectivement par les catholiques et les libéraux à l'égard de l'entreprise

du Roi. Cette partie du travail étudie ensuite les réactions du Roi en face de l'attitude adoptée par les Belges à l'égard de son entreprise et examine les interventions royales faites en octobre 1876 en vue d'influencer l'opinion publique en faveur de son œuvre africaine.

La troisième partie étudie la mise en marche de l'œuvre internationale africaine en Belgique. Elle suit d'abord le mouvement populaire en faveur de l'œuvre du Roi et analyse l'évolution de l'attitude de la presse belge. Elle étudie la position adoptée par le Roi face au problème posé par le concours éventuel des missionnaires catholiques à son œuvre civilisatrice. Enfin, elle expose comment le Roi a organisé le Comité national belge de l'Association Internationale Africaine; elle analyse son discours du 6 novembre et examine l'accueil que les journaux belges lui ont réservé.

21 janvier 1963.

P.S. Quelques semaines après avoir présenté notre travail à l'Académie, il nous fut donné de consulter une riche collection de publications émanant des Loges belges. Nous y avons rencontré d'intéressantes données se rapportant aux relations du Promoteur de l'œuvre africaine, avec les dirigeants de la Franc-maçonnerie belge. Il y est fait état, entre autres choses, d'un « engagement » pris par le Promoteur de l'œuvre envers les membres notoires des Loges belges dont il avait sollicité l'appui. L'objet de cet engagement était la garantie donnée quant à l'absence de toute arrière-pensée de prosélytisme religieux. Nous avons pu intégrer ces données dans notre étude au cours de la correction des épreuves. Ce n'est pourtant qu'après la constitution du Comité belge de l'Association Internationale Africaine que les Loges belges se sont plus particulièrement occupées de déterminer leur position officielle envers l'œuvre du Roi.

Ainsi, ce point fera-t-il l'objet d'une étude spéciale dans le second tome de notre travail.

7 mai 1963.

J.-M. Jadot. — L'histoire des lettres belges de sujet centre-africain

Un ami nous a reproché, avec toute la franchise qu'implique l'amitié, de n'avoir fait état, dans notre notice sur les Arts et Métiers parue dans le *Livre blanc* de l'ARSOM, d'aucune contribution des Lettres de Belgique à l'enrichissement, du point de vue culturel, des ethnies congolaises.

Nous ne croyons pas avoir mérité ce reproche.

Il s'agissait uniquement d'établir, dans ce *Livre blanc*, comme un *progress report* de l'apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale et, invité à y exposer nos accomplissements au profit des arts et métiers des natifs, nous considérions cette invitation comme faite à l'ancien président de la COPAMI, cette commission de protection des arts et métiers indigènes instituée en 1935 à l'occasion de certains autodafés d'œuvres relevant de la statuaire traditionnelle des clans, mais qui avait réclamé, dès ses débuts, le droit de s'intéresser également à l'enregistrement et à la promotion de la musique, de la danse et des arts du verbe de ses protégés.

Nous aurions cependant tort de dissimuler que nous avons bien songé à nous occuper, dans cette notice, de l'exemple donné par nos écrivains de sujet centre-africain et, particulièrement, par ceux qui avaient écrit et publié sous les yeux de leurs clercs ou typographes de couleur, à leurs futurs émules, originaires du Congo, du Rwanda et du Burundi, auxquels nous avons consacré, en 1957, un mémoire assez étendu [10]*; de l'incidence de leurs écrits sur l'évolution culturelle de la symbiose coloniale de près d'un siècle à laquelle ils furent associés; de l'encouragement donné à ces exemples et à ces incidences par l'institution, en 1922, du prix triennal de littérature coloniale dont l'attribution fut confiée, en 1928, à notre Compa-

* Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie *in fine*.

gnie, alors Institut royal colonial belge, et enfin, de l'institution au sortir de la dernière guerre mondiale d'une Commission pour le développement des relations artistiques et littéraires entre la Belgique et le Congo encore belge. Mais nous n'aurions pu traiter de tout cela, sans préjudice à une évocation satisfaisante des interventions délibérées de l'Etat indépendant léopoldien et de la Belgique métropolitaine dans le domaine des arts et métiers centre-africains, sans que notre exposé prit beaucoup plus de pages de notre ouvrage collectif qu'il ne nous était permis de lui en assigner. Aussi bien, ceux de nos « coloniaux » qui avaient écrit et publié là-bas, ne l'avaient-ils pas fait dans le dessein d'amener leurs clercs et leurs typographes à les imiter, ni dans celui d'enrichir de la substance de leurs écrits celle des traditions immémoriales des clans et de la disposer à son intégration dans un humanisme commun.

Quant au prix triennal de littérature coloniale, toutes réflexions faites, nous estimions qu'il n'y avait pas lieu d'en parler davantage, à propos d'arts et métiers, que des autres prix que notre Compagnie attribue statutairement par concours annuels, et qu'au surplus, ce prix institué à la suggestion de « coloniaux en chambre » et de leur éditeur, l'avait été par la considération qu'il convenait d'encourager la diffusion de l'idée coloniale et que la littérature que cette idée inspirait, méritait l'appui du Gouvernement. On ne se souciait donc guère, en l'instituant, de favoriser l'établissement de l'humanisme interculturel actuellement souhaité par les meilleurs écrivains de couleur de l'Afrique centrale. Aussi bien, ce prix ne pouvait-il guère atteindre à l'efficace popularité de maillot jaune d'un Prix ROSSEL ou d'un Prix des Écrivains de la Mer et de l'Outre-Mer, plus qu'aucun prix attribué par la grande dame qu'est l'Académie française ne peut atteindre à celles du GONCOURT, du RENAUDOT ou du Fémina. L'Histoire illustrée des Lettres de Belgique, publiée récemment sous la direction de Gustave CHARLIER et de Joseph HANSE, l'un et l'autre académiciens, et dont à peu près tous les collaborateurs le sont également, n'en fait aucun état et n'en cite qu'à d'autres titres que cette distinction-là, les trois lauréats qu'elle en cite [4]. Quant à la Commission pour le développement des échanges artistiques et littéraires entre la Belgique et

le Congo, nous n'aurions pu que répéter, du point de vue des échanges littéraires, ce que nous en disions du point de vue des échanges artistiques dans notre notice sur les arts et métiers.

Nous ajouterons, pour répondre dans leur entier aux reproches qui nous ont été faits, que nous étions tout disposé à admettre avec de plus sages que nous que si les relations culturelles constituent le profit le plus irréprochable des symbioses coloniales, le bilan de ces symbioses, même en ce domaine-là, comporte certaines pertes dues à certains déracinements, certains désaxements et certaines précipitations [2], et, par là même, enclin à redouter que nos jeunes écrivains et artistes africains, dans l'état de « crise infantile » [1] par où passent, sans qu'il faille leur en vouloir ni même s'en étonner, les peuples libérés des contraintes du colonisateur, ne voient dans un rappel de nos interventions d'avant leur émancipation que l'impudeur d'une entreprise de perversion. Convaincu d'autre part que partout, dans la biosphère, l'âge ingrat aboutit à un assagissement et de longtemps déjà impressionné par les vues de M. Cheick Anta DIOP [5] sur la nécessité de la mise au service de la sensibilité créatrice de beauté du Noir des systèmes de pensée, de la palette et des techniques des Européens, nous nous étions résolu à attendre des temps meilleurs pour compléter, dans la mesure utile aux chercheurs du Tiers-Monde, notre notice du *Livre blanc*.

* * *

Ces temps meilleurs, s'ils ne sont arrivés, ne peuvent plus tarder, et leur approche suffit à nous inciter à reconsidérer notre devoir d'écrivain belge de sujet africain envers nos jeunes confrères, écrivains africains de cette Afrique centrale à laquelle nous devons nos plus chères inspirations.

Ne sont-ce pas des écrivains africains de classe indiscutée qui nous appellent à collaborer avec eux ? En voici quelques textes que nous venons de découvrir dans une Anthologie africaine et malgache récemment établie par le poète américain de couleur Langston HUGHES et Christiane REYGNAULT [9].

Le premier de ces textes émane de Peter ABRAHAMS, romancier de couleur originaire de l'Afrique du Sud, mais actuellement réfugié à la Jamaïque. En voici les principales propositions:

« ... Le fait d'être noir ne suffit pas à faire pénétrer l'Afrique tribale... La peau d'un homme est à l'image du jour, claire ou sombre, et n'était rien de plus avant que des conceptions étrangères ne viennent donner à sa couleur un sens, une importance particulière... Ce qui compte pour l'Africain des Tribus c'est la nature complexe de sa position à l'intérieur de son Groupe et ses rapports avec les autres membres de ce Groupe... La Mère Afrique est trop vaste pour lui inspirer un sentiment global... L'Africain qui séjourne en Angleterre est sans doute mieux informé de ce qui se passe en Afrique que son frère qui vit dans une ville d'Afrique, tribale ou non »... [9, p. 23].

Le second de ces textes est dû au leader syndicaliste tunisien Ahmed SALAH. En voici l'essentiel :

« Sous peine de conduire à une marche à rebours, à une régression, la décolonisation ne doit pas être un processus inverse de la colonisation » [9, p. 275].

Et le Président de la République du Sénégal, le beau poète des *Ethiopiennes*, après l'avoir cité, lui donne une formulation qui en étend la portée :

« Il ne s'agit pas de détruire le fait colonial, mais de le dépasser » [9, *ib.*].

Développant ensuite ce programme politique en slogan, M. L. Sédar SENGHOR affirme la nécessité de trois inventaires préalables au dépassement envisagé, dont celui de la rencontre qu'a provoquée le fait colonial entre la civilisation traditionnelle des Africains et celle qui leur fut apportée et dont ils attendent le fruit que l'on peut attendre, « nouveau et succulent », de tous les métissages.

Il me paraît impossible de confronter ces textes d'Africains avertis sans apercevoir combien pourrait les aider, dans l'inventaire de la symbiose coloniale où leurs cultures et la nôtre se sont affrontées, l'accès de leurs chercheurs à nos souvenirs écrits de cet affrontement. De ces souvenirs, à vrai dire, d'aucuns ont fait l'objet de codifications aisées à consulter : celle de nos Lois, Décrets et Ordonnances-lois, celle de nos ordonnances d'exécution et des directives données par nos dirigeants à leurs

subordonnés; celle des suggestions émises par nos Conseils de Gouvernement, nos Comités urbains ou provinciaux et nos diverses commissions instituées dans l'intérêt matériel, moral et culturel de nos administrés. Mais il est des souvenirs de caractère privé, exempts de tout conformisme exagéré et de toute préoccupation apologétique, enregistrés en toute « gratuité », au sens qu'a ce terme chez nos philosophes de l'art, par des « enregistreurs » en ordre dispersé et libres de tout « engagement ». Et nous avons bien l'impression que nos chercheurs africains se sentiraient plus à l'aise à la lecture de ces souvenirs-là qu'à l'étude de ceux d'une Administration fière de la lourde tâche qu'elle avait assumée, mais à qui durent échapper certaines réticences et certaines impatiences de ses administrés, souvenirs qui expriment de soi, d'ailleurs, plus d'intentions abstraites que d'accomplissements *in vivo*. Nous ne saurions douter du profit que tireront ces chercheurs africains de la confrontation des souvenirs écrits de nos bons écrivains de sujet centre-africain et des chroniques claniques que leurs anciens rappellent, le soir, autour des feux, quand la Lune s'est retirée en sa néoménie, ou de celles, plus formalistes, que chantent, là où il en est, des aèdes de cour à leurs souverains et à leurs favoris. Il me paraît dès lors incontestable que notre Compagnie, en cette Classe des Sciences morales et politiques dont la littérature est l'un des soucis statutaires, aurait le plus grand mérite, du point de vue d'une assistance technique au Tiers-Monde comprise « dans sa pleine extension » et « faisant à la culture la place qui lui revient » [11], à mettre à la disposition de nos anciens pupilles, en leur majorité, la substance centre-africaine des Lettres de Belgique.

Sous quelle forme pouvons-nous leur rendre ce service ?

Sous forme d'une Collection des Classiques du sujet, tâchant à égaler la *Bibliothèque de la Pléiade*, les *Classiques Garnier*, le *Livre de Poche* ou le *Marabout géant* ? Nous n'osons pas y songer. Une telle publication excéderait les moyens de bien des éditeurs et de trop d'amateurs, fussent-ils tous parastataux ! Sous forme d'une ou de plusieurs anthologies ? Qui oserait s'offrir à procéder au choix qu'implique tout florilège, assuré de pouvoir se défendre en ce choix de tout gauchissement de son

propos d'objectivité et de pouvoir braver les reproches qu'attirent toutes les sélections, hors celles du coup de dé ?

Tout bien considéré, c'est un Précis de l'Histoire de nos Lettres de sujet centre-africain, synthétique à la fois et complet, critique sans parti pris de doctrine ou d'école, que nous souhaiterions leur voir offrir. Ce Précis comprendrait des généralités sur l'ambiance en laquelle ces Lettres ont fait leur apparition et les circonstances historiques de cette apparition, les tendances diverses qui les ont inspirées, les genres littéraires dont relèvent les œuvres qui en forment l'actif, les succès et les insuccès. Viendraient ensuite autant de chapitres qu'il est de genres littéraires que représentent des écrits de nos Africanistes soucieux de s'exprimer en amants de la Beauté. Une bibliographie complète de ces écrits, rangés par genre, mais, dans chaque genre, par ordre chronologique, compléterait le Précis, une bibliographie dont chacune des notices, numérotée, porterait l'indication en bref de la nationalité de l'auteur de l'ouvrage auquel elle se réfère, les Ethnies parmi lesquelles il a vécu et le point de vue professionnel duquel il les a observées. Un index des noms d'auteur du type de ceux qui figurent dans les dix fascicules parus de la précieuse *Contribution à la Bibliographie dynastique et nationale* [8] de notre regretté confrère Th. HEYSE et de son collaborateur M. A. COSEMANS, aiderait au mieux le lecteur dans la consultation occasionnelle du Précis.

On voudra l'observer: nos lettres « africanistes » n'ont jamais fait l'objet d'un Précis de l'espèce. Il n'est pas une seule Histoire des Lettres belges, ni même de celles où l'on s'est attaché uniquement à nos Lettres de sujet « colonial », comme on disait au temps où elles furent écrites, qui réponde entièrement aux exigences de l'aide que doit aux Africains notre esprit d'assistance culturelle plénière.

Aussi bien allons-nous les passer en revue.

* * *

Dès 1910, Henri LIEBRECHT avait consacré une dizaine de lignes de son *Histoire de la Littérature belge d'expression française* [12] à l'*En Congolie* d'E. PICARD, aux *Maisons du Juge* de COUROUBLE et aux *Heures africaines* de James VAN

DRUNEN, mais n'avait vu en ces trois écrivains que des écrivains de voyages, sans plus. Et si, dans le cours des premières années d'après la première guerre mondiale, certaines revues littéraires accueillirent des articles consacrés à la littérature coloniale de Belgique ou à la littérature belge de sujet congolais, ces articles ne pouvaient être que des ébauches, sauf, peut-être, les *Notes de littérature coloniale, panorama littéraire de la colonisation belge*, publiées en tiré-à-part par G.-D. PÉRIER à l'occasion du Centenaire de l'indépendance belge, sans doute [14] et résumées par lui, en une dizaine de pages, dans l'ouvrage consacré, à la même occasion, au Congo belge, par l'ancien ministre des Colonies Louis FRANCK [15]. Et ce n'est qu'en 1938 qu'un professeur de l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, Gustave CHARLIER, tout en rattachant, dans son esquisse historique, *Les Lettres françaises de Belgique* [3], notre littérature « coloniale » aux mises en valeur régionalistes en faveur à l'époque, reconnut que nous avions déjà mieux qu'un embryon de cette littérature, citant à l'appui de cette affirmation, deux lauréats du prix triennal de littérature que nous attribuons depuis 1928.

L'année suivante, Georges DOUTREPONT, professeur à l'Université de Louvain et membre, lui aussi, de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, ne mentionne non plus qu'en quelques lignes de son *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique* [6] l'existence d'une vingtaine d'écrivains coloniaux de chez nous. Il répartit assez arbitrairement leur production en littérature de fiction et littérature de description, ne reconnaissant d'ailleurs guère aux représentants de l'une aussi bien qu'aux représentants de l'autre que l'exotisme de leur inspiration. Il méconnaît en cela le « colonialisme », au sens neutre du terme, d'au-delà de l'exotisme de certains de nos romanciers de sujet centre-africain et l'humanisme d'au-delà de ce « colonialisme » de quelques autres, comme aussi le fréquent contrepoint, dans un même roman, des trois voix de ces trois tendances. En dehors des vingt écrivains cités ensemble dans son étude du roman belge d'inspiration antique ou exotique, notre auteur ne cite, et comme en passant,

qu'un poète, deux dramaturges et l'un ou l'autre reporter, semblant ignorer tous nos essayistes: historiens, politiques, moralistes, critiques, mémorialistes ou autres. Et l'on ne peut que s'étonner de ce que l'*En Congolie*, d'E. PICARD cité 17 fois dans son ouvrage, ait pu lui échapper.

L'abbé C. HANLET, professeur au Collège épiscopal Saint-Hadelin de Visé, autour d'un important ouvrage sur *Les écrivains belges contemporains* [7], consacre, lui, enfin, tout un chapitre à nos écrivains « coloniaux » dont il dénombre deux centaines au moins. Il les distingue assez pertinemment en historiens, théoriciens de la colonisation et de l'évangélisation, romanciers et conteurs intéressés à la mentalité et aux mœurs des indigènes, romanciers et conteurs davantage intéressés à la mentalité et aux mœurs des Européens en Colonie et, si je le comprends bien, en essayistes-géographes du voyage et du reportage. A vrai dire, le même personnage figure-t-il à divers titres dans ce dénombrement, mais il en est ainsi, en fait, et tout partout. Rarement, un écrivain ne relève-t-il que d'un seul genre littéraire. Et l'ouvrage est sans doute et de loin le meilleur de ceux qu'aient consacrés à nos écrivains « coloniaux » de toutes les tendances, nos historiens de l'ensemble des Lettres de Belgique. Il date malheureusement déjà de quelque vingt ans, sans qu'on nous en annonce, que je le sache, réédition.

Deux ouvrages d'historiens, coloniaux ne fût-ce qu'en chambre, de nos Lettres de sujet centre-africain sont des plus importants à retenir ici, dans cette étude préparatoire à la rédaction du Précis à la bibliographie spécialisée dont on souhaite la publication: la *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique* de G.-D. PÉRIER [16] et une *Geschiedenis van de Vlaams-Afrikaanse Letterkunde* de Ange VERTHÉ et Bernard HENRY, qui vient de paraître [17].

Gaston-Denis PÉRIER, cet étonnant explorateur livresque de l'Afrique centrale, nous a livré, dans l'ouvrage que nous venons de citer, le meilleur des Précis, synthétique à la fois et truffé de détails où se love l'humour, de l'histoire dont il traite. Et ce n'est pas à dire que l'on ne puisse critiquer certaines de ses définitions ou certains de ses jugements de valeur. Mais nous sommes ni au lieu ni à l'heure où le faire. Et l'on ne saurait

assez insister sur l'antériorité de l'exposé qu'il nous fait d'une matière qu'il a mieux étudiée que personne, sur tout autre exposé du sujet. Et l'on ne saurait non plus que se réjouir de ce qu'il n'ait pas limité cet exposé à l'inventaire critique de nos seuls écrivains « coloniaux » d'expression française, mais l'ait également fait porter sur nos confrères d'expression flamande ou wallonne patoisante, et n'ait pas oublié de citer, à l'occasion, quelque étranger mêlé à notre aventure africaine. Il prit de surcroît l'heureuse initiative de placer en appendice à cet ouvrage de vulgarisation qui devait être compact, une bibliographie techniquement parfaite de trois cent soixante ouvrages belges ou étrangers de sujet centre-africain. Sortie de presse en 1942, cette *Petite Histoire* ne fut rééditée qu'une seule fois, en 1944, et l'on ne peut que regretter que son auteur n'ait pas donné suite à une suggestion qui lui était faite en 1961, d'en mettre au point une réédition. La mort nous l'a repris trop tôt.

L'ouvrage, en langue flamande, du R.P. A. VERTHÉ (Ange CLOOSTER) de la Congrégation missionnaire de Scheut, et de M. Bernard HENRY (Roger PERCK), l'un des administrateurs de l'Association des Ecrivains et Artistes africanistes, n'est guère moins précieux, si limité soit-il, par destination, à nos lettres africano-belges d'expression flamande ou néerlandaise. La *Petite Histoire* de G.-D. PÉRIER mentionnait bien quelques écrivains flamands ou néerlandais, mais elle n'en mentionnait qu'une trentaine, bien qu'elle rappelât le *Max Havelaar* de MULTATULI, à prétexte que son auteur l'avait écrit chez nous.

Serrant de plus près la réalité, la *Geschiedenis van de Vlaams-Afrikaanse Letterkunde* comprend une introduction générale et trois chapitres intitulés, le premier: de PIGAFETTA à 1908; le second: de 1908 à 1942 — c'est la date de la fondation, à Léopoldville, de la revue *Band* —; le troisième: de 1942 à ce jour. Ce troisième chapitre comprend, à son tour, trois subdivisions: l'une consacrée à des *Outsiders*, écrivains de sujet congolais, soit au titre résidentiel soit à celui de « voyageurs d'un jour », non inféodés à *Band* ou à *Zilverkruis*; la seconde à la première de ces deux revues, à ses fondateurs et à ses principaux collaborateurs, et la troisième à la seconde de ces revues, à ses fondateurs et à ses principaux collaborateurs.

Suivent un Index des noms cités et douze planches d'illustrations comprenant entre autres le portrait de trente-deux écrivains. L'index des noms cités en comporte plus de deux cents mais d'aucuns sont aussi étrangers aux Lettres qu'à la Flandre, d'autres ont été portés par des écrivains d'origine flamande mais d'expression française ou par des Hollandais de sujet sud-asiatique. Et l'on doit observer de surcroît que certains figurent par deux fois dans cet Index des noms, sous leur nom à l'état civil et sous un pseudonyme. Mais ces imperfections n'enlèvent rien au mérite critique et littéraire de cette *Geschiedenis*, où nous trouvons cités, entre autres, huit membres de notre Compagnie et cinq bénéficiaires du prix triennal de littérature africaine dont l'attribution nous incombe. Il nous faut regretter que cet ouvrage n'offre pas une seule page de bibliographie à ses lecteurs plus soucieux de s'instruire que de se délecter.

Quant à la monumentale *Histoire illustrée des Lettres de Belgique*, écrite en collaboration par toute une équipe de spécialistes, membres pour la plupart de l'Académie royale de Langue et de Littérature française de Belgique, sous la direction de Guillaume CHARLIER, récemment décédé, et de M. Joseph HANSE, l'un et l'autre membres-philologues de la même Compagnie, et publiée en 656 pages de grand format [4], le principal de ce qu'elle nous apprend de nos Lettres de sujet centre-africain tient en une trentaine de lignes de mon excellent confrère de l'Académie luxembourgeoise, M. Fernand DESONAY, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Liège. M. DESONAY, à qui fut assignée, en l'ouvrage collectif en question, l'histoire de la Critique et de l'Essai chez nos contemporains, regrette, non sans remords, de devoir sacrifier les essais qui ressortissent à la littérature de voyages, à propos de laquelle il cite un ouvrage de Charles BERNARD, un ouvrage de Roger BODART (*Mes Amériques*), et le délicieux *Quinze Ames et un Mousse* d'Isi COLLIN, sans plus. Il estime cependant qu'on lui pardonnera de faire une brève exception du sacrifice auquel il a dû se résoudre, en faveur de notre littérature coloniale et pour citer, à vrai dire des plus aimablement, sept des nôtres en vie à l'heure où il écrit, dont trois membres-écrivains de notre Compagnie. M. Marcel THIRY, aujourd'hui secrétaire

perpétuel de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, cite, lui, dans « son » chapitre consacré au Roman et au Conte, M. Henri CORNÉLUS; M. René VIVIER, dans « son » chapitre consacré à la Poésie, cite MM. LÉON KOCHNITSKY, Herman GRÉGOIRE et Jules MINNE, pour qui, selon ce critique, l'Afrique est surtout un pays intérieur. De COUROUBLE, Edmond PICARD, Paul BAY, Louis PIÉRARD, Désiré DENUIT, André ALLARD L'OLIVIER, DRESSE de LÉBIOLES et de M^{mes} Louis DUBRAU et Jeanne MAQUET-TOMBU, cependant cités dans l'ouvrage, aucune de leurs incursions dans le domaine sub-équatorial n'a été retenue par qui que ce soit.

* * *

Mais en voilà sans doute assez sur ce sujet de la place qu'occupent nos Lettres de sujet centre-africain dans l'œuvre de nos historiens des Lettres du dernier demi-siècle écoulé, pour pouvoir assurer que l'auteur ou les auteurs du Précis dont nous voudrions voir doter nos chercheurs africains dans le domaine dont nous avons indiqué l'intérêt qu'ils ont à l'explorer, auront beaucoup à faire et même tout à faire en ce qui a trait à nos écrivains africanistes de langue française pour la période qui s'étend du 1^{er} juillet 1945 au 1^{er} juillet 1960 ou à l'heure où ils pourront livrer leur texte à l'éditeur.

Ils auront, en effet, pour cette période dont l'ensemble n'a encore fait l'objet ni d'une Histoire détaillée ni d'une Bibliographie spécialisée délibérée et exhaustive, à recourir aux fichiers de nos Bibliothèques publiques ou accessibles au public à certaines conditions; aux catalogues de nos libraires spécialisés qui sont au moins quatre, à ce jour, dans l'agglomération bruxelloise; aux chroniques et recensions de *Zaire*, de *La Revue coloniale belge* (1945-1956), de *La Belgique d'Outremer* (1956-1959), de la *Revue congolaise* ou *belgo-congolaise illustrée* et de quelques revues moins spécialisées du type de la *Revue nationale*, que son directeur sous-intitula, durant quelques années au cours des derniers lustres: mensuel littéraire, historique et colonial, ou du moins occasionnellement intéressées à nos écrivains de sujet centre-africain, certains hebdomadaires

et certains quotidiens à page littéraire, voire, à l'étranger, un *Quo Vadis* accueillant dans son numéro d'octobre-novembre 1950, une douzaine de pages consacrées par Paul BAY à la littérature belgo-congolaise, ou un *Mercure de France* accueillant en 1955 une chronique de la Littérature coloniale de Belgique signée par René LYR; aux cahiers bibliographiques publiés depuis 1945 par notre regretté confrère Théo HEYSE et ses collaborateurs A. COSEMANS et J. BERLAGE, et aux bibliographies courantes de la Bibliothèque des Affaires africaines du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de l'Assistance technique, qui paraissent depuis plus de quinze ans et auxquelles on ne peut que souhaiter de durer.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner, parmi les sources d'information auxquelles pourront recourir le ou les auteurs du Précis souhaité, certaines notices nécrologiques d'écrivains parues dans les fascicules-annuaires du *Bulletin* de nos Séances, à repérer *ad tabulam* dans ce Bulletin; certaines notices plus définitives parues ou à paraître dans notre *Biographie coloniale belge* en cours de publication depuis 1948 et le second fascicule du 31^e tome de la Collection des Mémoires in-8^o de notre Compagnie, paru en 1953 sous le titre: *Le Noir congolais vu par nos écrivains coloniaux* [13], et auquel fait suite une œuvre collective des mêmes auteurs, *La Femme congolaise vue par nos écrivains d'inspiration africaine*, dont le texte établi en 1959 est encore à l'état manuscrit dans les archives de l'Association des Ecrivains et Artistes africanistes. Le premier de ces deux ouvrages est actuellement épuisé.

Quant à la bibliographie des Lettres afro-néerlandaises de Belgique à peine ébauchée dans la *Petite Histoire* de PÉRIER et tout à fait inexistante dans la *Geschiedenis* de VERTHÉ et HENRY, l'auteur ou les auteurs du Précis souhaité et de la Bibliographie qui ne peut y manquer, auront à consulter les fichiers de nos bibliothèques, les catalogues de nos libraires, les chroniques et révisions de *Congo-Overzee*, de *Band*, de *Zilverkruis* et d'*Aequatoria*, les *Bulletins* de nos séances et certaines notices de notre *Biographie* évoquée ci-dessus, etc.

Nous nous excusons, chers Confrères, de la longueur de cette communication. Mais nous ne pouvions, sans pareil « exposé des motifs », en venir à un vœu auquel nous voudrions vous rallier: celui de voir notre Compagnie mettre en concours la rédaction et la publication du Précis de l'Histoire de nos Lettres belges de sujet centre-africain dont nous vous avons confié tout ce qu'on peut en attendre, dans le cadre de notre assistance technique plénière au Tiers-monde africain, à certaines conditions.

Mais nous ne nous dissimulons pas que les avantages normaux de nos concours annuels ne sauraient guère engager personne à entreprendre un travail aussi exceptionnel et moins encore à en risquer la publication.

Nous ne pensons, d'autre part, pas que pareille œuvre puisse bénéficier de notre prix triennal de littérature africaine dans sa réglementation actuelle, du moins prise à la lettre. Elle ne relève pas, en effet, uniquement de l'essai, au sens strictement littéraire du terme, et relève, surtout par la bibliographie exhaustive qui doit la compléter, d'une technique particulière. Mais peut-être serait-il facile d'obtenir du Département ministériel dont dépendent actuellement nos activités, l'introduction, dans la réglementation de l'attribution de ce prix triennal, d'une disposition temporaire permettant d'en attribuer le montant, exceptionnellement, à un ouvrage du type Précis souhaité.

Peut-être aussi notre Commission administrative, profitant de la mise en sommeil, pour quelque temps du moins, de notre Commission de la Biographie, pourrait-elle assumer la publication du Précis en cause, rédigé, en ce cas, par une Commission issue de notre Classe et du type de celle dont notre bon confrère M. Jean SOHIER prônait l'institution, en décembre dernier, dans le domaine de la biographie spécialisée du Droit coutumier des ethnies africaines.

Nous avons cru bien faire en proposant, Messieurs et chers Confrères, à votre réflexion, dès le début de cette année, ces vœux et les problèmes que pose leur réalisation au profit des chercheurs du Tiers-Monde africain.

Bruxelles, le 21 janvier 1963.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AUJOULAT, L.-P. (D^r): Aujourd'hui, l'Afrique (Casteman, Paris-Tournai, un vol. de 400 pages in-16, cf. p. 303 et suivantes).
- [2] BLARDONE, G., CATRICE, P., FOLLIET, J., MATAGRIN, G., PADIRAC, H. et VOOG, R.: Initiation aux Problèmes de l'Outre-Mer (Paris, Ed. de la Chronique sociale de France, un vol. de 366 pages in-16, cf. p. 47 et 88-92).
- [3] CHARLIER, G.: Les lettres françaises de Belgique (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1938, un vol. de 184 pages in-16, cf. p. 93).
- [4] — et HANSE, J.: Histoire illustrée des Lettres de Belgique (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1958, un vol. de 646 pages gr. in-16, *ad tab.*).
- [5] DIOP, Cheick Anta: Nations nègres et Cultures (Paris-Dakar, *Présence Africaine, s.d.* Un vol. de 392 pages in-8°, *passim*).
- [6] DOUTREPONT, G.: Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique (M. Didier, Bruxelles, 1939, un vol. de 398 pages in-16, cf. p. 243-245, 377-378 et l'index des noms cités).
- [7] HANLET, C. (Abbé): Les Ecrivains belges contemporains (en 2 vol., H. Dessain, Liège, 1944, 1304 pages gr. in-16, ill. Cf. p. 1111-1149 et l'index alphabétique).
- [8] HEYSE, Th. et COSEMANS, A.: Contribution à la Biographie dynastique et nationale (2 vol. de 56 et 136 pages, Van Campenhout, Bruxelles, 1954-1961).
- [9] HUGHES, Langston et REYIGNAULT, Christiane: Anthologie africaine et malgache (Nouvelles, essais, témoignages, poèmes) (Marabout, Paris, 1962).
- [10] JADOT, J.-M.: Les Ecrivains indigènes du Congo belge et du Ruanda-Urundi: Une histoire - Un bilan - Des problèmes (A.R.S.C., Bruxelles, 1959).
- [11] LAROCK, V., ministre de l'Education nationale et de la Culture: Allocution en séance plénière de l'A.R.S.O.M. (in: *Bull. des Séances*, nouv. série VIII-1962-5, Bruxelles, ARSOM, 1962, p. 919-921).
- [12] LIEBRECHT, H.: Histoire de la Littérature belge d'expression française (un vol. gr. in-16 de X - 472 pages. Van der Linden, Bruxelles, 1910, cf. l'Index).
- [13] Le Noir congolais vu par nos écrivains coloniaux, conférences organisées par l'Ass. des Ecrivains et Artistes coloniaux de Belgique (un vol. de 252 pages in-8° ill., I.R.C.B., Bruxelles, 1953).
- [14] PERIER, G.-D.: Notes de Littérature coloniale, panorama littéraire de la colonisation belge (un vol. de 55 pages, Dewit, Bruxelles, 1930).
- [15] —: La Littérature coloniale belge (in: FRANCK, L., *Le Congo belge*, en 2 vol. La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1930, Cf. p. 421-430).
- [16] —: Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique (un vol. de 112 pages in-16, ill., Off. de Publicité, Bruxelles, 1942 et 1944).
- [17] VERTHE, A et HENRY, B.: Geschiedenis van de Vlaams-Afrikaanse Letterkunde (un vol. de 208 pages ill., Davidsfonds, Leuven, 1962).

Séance du 18 février 1963

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. N. De Cleene, directeur.

Sont en outre présents: MM. A. Burssens, V. Devaux, L. Guébels, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires; MM. A. Durieux, J. Ghilain, G. Malengreau, P. Orban, G. Périer, P. Piron, les RR. PP. A. Roeykens, M. Storme, M. M. Walraet, associés; M. J. Sohier, correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. P. Coppens, A. Doucy, F. Grévisse, J.-P. Harroy, le R.P. G. van Bulck, M. P. Wigny.

Communication administrative

Nomination du président: voir p. 388.

Par ailleurs, MM. J. Gillain et P. Fontainas, membres titulaires, ont été nommés, par arrêté royal du 5 février 1963, membres honoraires, respectivement de la Classe des Sciences naturelles et médicales, et de la Classe des Sciences techniques (*Moniteur belge* du 16-2-1963).

Négritude et socialisme africain

M. N. De Cleene présente une communication montrant que le mouvement de négritude, à la fois redécouverte et exaltation des valeurs culturelles africaines, amorce une tentative de rénovation qui, sur le plan de l'organisation sociale, cherche sa voie dans le socialisme. Il précise les constantes de ce socialisme africain.

ERRATUM

Bulletin des Séances de l'ARSOM, 1963, 1 (*Annuaire*),
notice nécrologique P. GÉRARD, p. 138: les cinq dernières lignes
doivent se lire comme suit:

... Tout en se préoccupant plus particulièrement de parasitologie tropicale, il recueille du matériel embryologique concernant les Mammifères, Insectivores et Prosimiens, auxquels il consacre bientôt des études importantes.

Zitting van 18 februari 1963

De zitting wordt geopend te 14 u 30 door de H. N. *De Cleene*, directeur.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Burssens, V. Devaux, L. Guébels, J.-M. Jadot, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, E.P. J. Van Wing, titelvoerende leden; de HH. A. Durieux, J. Ghilain, G. Malengreau, P. Orban, G. Périer, P. Piron, EE. PP. A. Roeykens, M. Storme, de H. M. Walraet, geassocieerden; de H. J. Sohier, correspondent, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. P. Coppens, A. Doucy, F. Grévisse, J.-P. Harroy, E.P. G. van Bulck, de H. P. Wigny.

Administratieve mededeling

Benoeming van de voorzitter: zie blz. 389.

Anderzijds werden de HH. *J. Gillain* en *P. Fontainas*, titelvoerende leden, bij koninklijk besluit van 5 februari 1963 benoemd tot ereleden respectievelijk van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen en van de Klasse voor Technische Wetenschappen (*Belgisch Staatsblad* van 16-2-1963).

« Négritude et Socialisme africain »

De H. N. *De Cleene* legt een mededeling voor die wil aantonen dat de stroming der « négritude », die terzelfdertijd het herontdekken en het verheerlijken is der Afrikaanse culturele waarden, een vernieuwingspoging veroorzaakt die, op het vlak der sociale organisatie, haar weg zoekt in het Socialisme.

Cette communication donne lieu à des interventions de M. A. Moeller de Laddersous, du R.P. J. Van Wing, MM. V. Devaux, A. Sohier, J. Ghilain, auxquelles répond M. N. De Cleene.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin* (voir p. 236) et de la discuter, lors de la séance du 18 mars 1963, à la lumière du texte auquel une priorité d'impression sera réservée et dont l'épreuve sera jointe aux convocations.

A propos de la décolonisation

M. G. Périer expose, parmi les six réflexions qu'il présente, que, pour ce qui concerne le Congo, la décolonisation économique est à peine amorcée et que des solutions d'association entre Congolais et Belges doivent être inventées.

Après avoir comparé les diverses formes d'assistance, il propose que l'intervention extérieure se limite à l'enseignement des valeurs universelles de la civilisation et respecte les formes multiples de la culture.

La Classe décide de publier cette communication dans le *Bulletin des Séances* (voir p. 246).

Commission d'Histoire

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe qu'en sa séance du 13-2-1963, la Commission d'Histoire a coopté, en qualité de membre, M. Albert DUCHESNE, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire et ce, en remplacement de M. Th. Heysel, décédé.

Il annonce ensuite le dépôt des études suivantes:

a) FRANK, Z. et STANCIOFF, S.: Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques. Deuxième série (Présentée par M. M. Walraet);

Deze mededeling geeft aanleiding tot tussenkomsten van de H. A. Moeller de Laddersous, van E.P. J. Van Wing van de HH. V. Devaux, A. Sobier, J. Ghilain, waarop geantwoord wordt door de H. N. De Cleene.

De Klasse beslist deze studie in de *Mededelingen* te publiceren (zie blz. 236) en ze te bespreken tijdens de zitting van 18 maart 1963, in het licht van de tekst die bij voorrang zal gedrukt worden en waarvan een drukproef bij de oproepingen zal gevoegd worden.

« A propos de la décolonisation »

Tussen de zes overwegingen die hij voorlegt, toont de H. G. Périet aan dat voor wat Congo betreft, de economische decolonisatie nauwelijks ingezet is en dat de oplossingen voor samenwerking tussen Congolezen en Belgen nog dienen opgezocht te worden.

Na de verscheidene vormen van bijstand vergeleken te hebben besluit hij met voor te stellen dat de tussenkomst van buiten af zich zou beperken tot het aanleren der universele waarden der beschaving en de talrijke vormen der cultuur zou eerbiedigen.

De Klasse beslist deze studie in de *Mededelingen der Zittingen* te publiceren (zie blz. 246).

Commissie voor Geschiedenis

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat, in haar zitting van 13-2-1963, de Commissie voor de Geschiedenis de H. Albert DUCHESNE, conservator bij het Koninklijk Museum van het Leger en de Krijgsgeschiedenis, als lid coöpteerde, en dit in vervanging van wijlen de H. Th. Heyse.

Hij kondigt vervolgens het neerleggen aan van volgende studies:

a) FRANK, Z. en STANCIOFF, S.: Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques. Deuxième série (voorgelegd door de H. M. Walraet);

b) R.P. *Roeykens, A.*: Le baron DE BETHUNE au service de LÉOPOLD II dans le conflit de l'Etat du Congo avec certaines compagnies commerciales belges (juillet-octobre 1892);

c) HAUBERT, M.: L'Eglise et la défense des « sauvages »: le Père Antoine Vieira au Brésil (Travail présenté par le R.P. *M. Storme*, voir p. 303).

d) Chevalier DE SELLIERS DE MORANVILLE, A.: Un fonds d'archives nouveau pour l'histoire du Congo (Présenté par *M. J. Stengers*) (voir p. 308).

Sur la recommandation de la Commission, la Classe décide de publier les travaux repris sous a) et d) dans le *Bulletin des Séances*. Elle décide en outre de publier les travaux repris sous b) et c) dans la collection des *mémoires in-8°* de la Classe des Sciences morales et politiques (Série historique).

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, désignent *M. N. De Cleene* en qualité de membre de la Commission administrative, en remplacement de *M. Th. Heyse*, décédé.

La séance est levée à 15 h 55.

b) E.P. *Roeykens, A.*: « Le baron Léon DE BETHUNE au service de LÉOPOLD II dans le conflit de l'Etat du Congo avec certaines compagnies commerciales belges (juillet-octobre 1892) »;

c) HAUBERT, M.: « L'Eglise et la défense des « sauvages »: le Père Antoine Vieira au Brésil » (voorgelegd door E.P. *M. Storme*, zie blz. 303).

d) Ridder DE SELLIERS DE MORANVILLE, A.: « Un fonds d'archives nouveau pour l'histoire du Congo » (Voorgelegd door de H. J. *Stengers*) (zie blz. 308).

Op aanbeveling der Commissie beslist de Klasse de werken sub a) en d) te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

Zij beslist daarenboven de werken vermeld sub b) en c) te publiceren in de verzameling der *Verhandelingen in-8°* der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen (Geschiedkundige reeks).

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, wijzen de H. N. *De Cleene* aan als lid der Bestuurscommissie in vervanging van wijlen de H. *Th. Heyse*.

De zitting wordt gesloten te 15 u 55.

N. De Cleene. — Négritude et socialisme africain

Demain assurément, l'on parlera de socialisme africain réellement existant; il surgira proprement, intégralement de notre terre africaine, et il n'aura d'identité avec d'autres socialismes que le nom de baptême. Le socialisme africain aura Dieu en son centre; et l'homme y sera respecté dans son corps et dans son esprit.

Ms^r TCHIDIMBO*.

Au cours des dernières années, la vie sociale, économique et politique des pays neufs en Afrique est apparue généralement si troublée et sombre, qu'il n'est pas sans intérêt d'attirer l'attention sur une idéologie, qui remplit d'espoir de nombreux intellectuels du continent noir, notamment: la négritude, et ce qui en est un prolongement, le socialisme africain.

Le mouvement de la négritude et la voie africaine qu'elle trace au socialisme peuvent avoir une influence considérable sur le développement du Tiers-Monde tout entier. Nous croyons donc entrer dans les intentions de la Classe en cherchant à en déterminer l'orientation générale.

Une remarque préalable cependant s'impose.

Ceux qui s'attendraient à voir se dégager de notre exposé une doctrine précise ou un système bien structuré seront quelque peu déçus. La raison en est que nous nous trouvons en ce moment en Afrique devant une réflexion en cours, une expérience qui n'a pas encore atteint son résultat complet, une attente et une espérance plutôt qu'une réalisation vraiment saisissable.

* Archevêque de Conakry. Déclaration faite à l'occasion des fêtes du quatrième anniversaire de l'indépendance.

L'Afrique moderne est encore tellement en devenir, que la prise de conscience dont il s'agit n'a pu prendre jusqu'à présent figure nette. Qu'on sache cependant qu'elle n'est pas pour cela moins réelle.

* * *

L'histoire de la colonisation en Afrique nous apprend que dans leur attitude psychologique à l'égard du peuple colonisateur, les peuples colonisés passent généralement par différents stades.

Après avoir offert une résistance sporadique à l'occupant, ils sont la plupart du temps résignés et soumis. Dans ce premier stade, ils se replient sur eux-mêmes et finissent par douter de leurs propres valeurs.

Toutefois, au fur et à mesure qu'ils apprennent à connaître la civilisation du colonisateur, ils deviennent conscients de sa supériorité. Ils se sentent alors attirés vers elles, aveuglés même. Dans ce second stade, ils veulent s'assimiler aux Occidentaux, donnant l'impression qu'ils rejettent de plus en plus la culture qui leur est propre.

Cet engouement pour la civilisation européenne peut durer une période plus ou moins longue: elle est toujours passagère. Fatalement, le jour arrive qu'un revirement s'opère... On se rend compte que la culture du pays, inférieure peut-être en soi, mais amendable, vaut infiniment plus que celle de l'étranger, parce qu'elle est du pays. Et on y retourne alors généralement avec passion...

C'est à ce troisième stade que la redécouverte des valeurs culturelles africaines a donné naissance au mouvement de la négritude. En voici le canevas, d'après un article de Thomas DIOPP. [6] *

A ses débuts, c'est-à-dire pendant la période entre les deux guerres, la négritude consistait, à la fois, en un refus radical et en une affirmation solennelle: refus d'accepter l'idée selon laquelle le Noir ne peut avoir de valeur réelle qu'en copiant servilement les Blancs, affirmation de la culture africaine en opposi-

* Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie *in fine*.

tion aux revendications excessives d'une politique d'assimilation occidentale. Les écrits de Léopold SENGHOR, Aimé CÉSAIRE, Alioune DIOPP et bien d'autres protagonistes du mouvement abondent en exemples de cette double prise de position.

Avec la deuxième guerre mondiale, le caractère absolu de cette double prise de position s'est atténué. Les défenseurs de la négritude se rendent compte du caractère valable des autres cultures et cessent de considérer la leur comme la seule acceptable. Lorsqu'en décembre 1947 naît à Paris l'organe du mouvement de la négritude *Présence Africaine*, Alioune DIOPP, directeur-fondateur de la revue pouvait écrire en guise de profession de foi :

« Cette revue ne se place sous l'obédience d'aucune idéologie philosophique ou politique. Elle veut s'ouvrir à la collaboration de tous les hommes de bonne volonté, blancs, jaunes ou noirs, susceptibles de nous aider à définir l'originalité africaine et de hâter son insertion dans le monde moderne. »

Ainsi donc le mouvement accueillait désormais avec ferveur la coopération interraciale. Le dialogue était engagé.

En septembre 1956 eut lieu, sous l'égide de *Présence Africaine*, le premier congrès mondial des écrivains et artistes noirs. Ce fut un événement qui fit époque. La résolution finale de la session, une fois de plus, faisait appel à la coopération :

« Notre congrès engage les intellectuels et tous les hommes épris de justice à lutter pour la création des conditions concrètes de la renaissance et de l'épanouissement des cultures nègres. Notre congrès, qui rend hommage aux cultures de tous les pays et apprécie leur contribution au progrès de la civilisation, engage tous les intellectuels noirs à défendre, à illustrer et à faire connaître par le monde les valeurs nationales de leurs peuples. Nous, écrivains et artistes noirs, proclamons notre fraternité envers tous les hommes et attendons d'eux qu'ils manifestent envers nos peuples la même fraternité. »

Les caractéristiques fondamentales du mouvement ressortent de ce bref aperçu.

La négritude, à la fois redécouverte et exaltation des valeurs culturelles africaines, amorce réellement une tentative de rénova-

tion. Cette rénovation toutefois ne sera pas un simple retour au passé; elle veut être à la fois traditionnelle et moderne, africaine et européenne.

Sur le plan de l'organisation sociale, elle cherche sa voie dans le socialisme.

« Les fondements culturels du socialisme sénégalais, écrit Lamine DIAKHATÉ, sont dans l'histoire, la géographie, l'ethnologie, les arts et la littérature de notre pays. Ils sont les Réalités, à partir desquelles nous avons choisi d'aborder l'Autre, c'est-à-dire l'Europe et le reste du monde. Les fondements culturels de notre socialisme se trouvent dans cette somme de pensées, d'habitudes, de réflexes, de méthodes, d'idées, de manières d'appréhender, qui porte le sceau de l'authenticité parce qu'elle aura été du Sénégal d'abord, mais aussi et surtout, parce qu'elle aura assimilé les valeurs de l'Europe et de l'Asie. » [5]

Et Léopold SENGHOR reconnaît au socialisme africain les mêmes fondements culturels quand il écrit:

« L'inventaire de la civilisation négro-africaine, les ethnologues ont commencé de le faire depuis le début du siècle, sans parler des archéologues, historiens, musicologues et linguistes. L'Institut français d'Afrique noire, l'Université de Dakar et *Présence africaine* continuent les recherches. Nous devrions tous avoir dans notre bibliothèque *La Philosophie bantoue* du Père TEMPELS, *Dieu d'eau* de Marcel GRIAULE ou simplement les *Contes de l'Ouest africain* de Roland COLIN. Nous y apprendrions que la philosophie négro-africaine est une philosophie existentialiste et humaniste, comme la philosophie socialiste, mais qui intègre les valeurs spirituelles; que, pour le Négro-africain, les forces vitales constituent le tissu du monde et que ce monde est animé d'un mouvement dialectique. Nous y apprendrions que la société négro-africaine est une société collectiviste, plus exactement communautaire, parce que formée d'une communion d'âmes plus que d'une agrégation d'individus. Nous y apprendrions que nous avons déjà réalisé le Socialisme avant la présence européenne. Nous en concluons que nous avons vocation pour le renouveler en aidant à lui restituer ses dimensions spirituelles. » [8]

De ce socialisme africain, il importe maintenant de dégager les tendances dominantes.

* * *

Elles nous paraissent au nombre de trois.

Une première tendance, clairement marquée, est qu'il ne renonce pas aux valeurs spirituelles; au contraire, il les considère comme des éléments de base dans la construction de la cité et de la nation.

Dans un appel de Léopold SENGHOR en vue de la coopération entre l'Islam et le Christianisme, nous lisons la déclaration suivante:

« La maladie infantile des peuples colonisés qui accèdent à leur indépendance nationale, c'est la tentation du matérialisme et de la corruption. Trop souvent, ils ne retiennent du socialisme que l'élévation du niveau de vie, oubliant que celle-ci n'est que le moyen de l'élévation du niveau de culture, c'est-à-dire du renforcement des forces spirituelles. La tentation est d'autant plus forte que l'Occident chrétien lui-même a été matérialisé, désacralisé, pour tout dire déchristianisé, d'abord sous l'influence du capitalisme, mais aussi sous l'influence du socialisme matérialiste et athée. Les musulmans peuvent aider les chrétiens en leur rappelant les sources spirituelles du christianisme; comme les chrétiens les musulmans en leur montrant que le socialisme, dans ce qu'il a d'humaniste, n'est qu'une protestation d'origine chrétienne contre les déviations matérialistes des chrétientés historiques. » Et il conclut en déclarant: « Les africains heureusement ont compris le danger, et le Sénégal parmi d'autres Etats. Ses dirigeants ont compris que la voie africaine du socialisme passait par la religion. » [7]

Cette pensée constante dans le socialisme africain peut nous surprendre. En Occident, nous n'avons guère été habitués à associer la religion au socialisme. En Afrique, cette association s'explique par le fait, que le socialisme y est conçu par une élite, qui tout en réagissant contre la formation d'une économie capitaliste sous le régime du pacte colonial, entend cependant rester fidèle à sa négritude, laquelle, on le sait, est pénétrée du sens religieux.

C'est ainsi que Mamadou DIA également s'en prend au capitalisme, qui en Afrique, s'est engagé dans des voies destructives non seulement pour l'économie africaine, mais aussi pour l'ensemble des valeurs culturelles dont la religion fait partie.

« C'est toute une philosophie qu'incarne l'économie du pacte colonial, écrit-il, philosophie à la base de laquelle on retrouve la vieille conception

assimilatrice de l'Europe qui ne reconnaît la plénitude de l'humain que dans l'homme d'Europe. C'est pourquoi, pendant toute cette période, l'histoire de la colonisation sera dominée par son aspect de négation : négation des valeurs religieuses et philosophiques des civilisations africaines, moyennant quoi la religion se mettra au service de l'économie capitaliste. Négation des valeurs artistiques et littéraires négro-africaines, grâce à quoi, même après la révolution de 1848 qui fut capitale avec l'abolition de l'esclavage et la reconnaissance du droit à l'instruction, on assistera au triomphe de l'assimilation, doctrine de négation par excellence et d'aliénation spirituelle. » [3].

Reprenant le même thème, mais l'exposant cette fois dans une forme positive, il écrit plus loin dans le même ouvrage :

« L'économie moderne que nous voulons construire devra permettre la sauvegarde des valeurs essentielles qui font l'originalité de l'Afrique. Ce dont les peuples africains ont un besoin fondamental, « c'est de moyens de civilisation réelle, en accord sans doute avec notre sens de l'homme au moins en tendance, mais tirés de leur sol propre. En termes plus précis, ce dont ils ont besoin c'est d'une économie moderne et d'une culture en quelque sorte enfantée par ou avec eux (...), d'une culture non pas plaquée sur une mentalité primitive et imposée du dehors, ni à priori rationaliste sous prétexte de libérer ces peuples de leurs religions, quitte à en faire ensuite des sceptiques et des déclassés. Ce qu'il faut, c'est partir de leur enracinement à leurs terres, de leur échelle de valeurs, de leur mode de travail, enfin de leur métaphysique, si sommaire soit-elle, et les amener à découvrir eux-mêmes une vraie culture sortie de l'intérieur, ce qui n'exclut pas du tout, à titre de fil conducteur, l'apport d'une culture supérieure. » (P. LAURAC, *Economie et humanisme*, juillet-août 1952, p. 87. « (...) Il n'y a pas de tergiversation possible, seule une économie socialiste permettra de dégager une telle formule. » [3]

Nous arrivons ainsi à une seconde constante du socialisme africain : son caractère communautaire.

Léopold SENGHOR essayant de définir une société idéale qui intégrerait à la société africaine traditionnelle les apports du socialisme européen, s'en prend à Maurice DELAFOSSE, le grand ethnologue français, qui dans un de ses ouvrages présente la société négro-africaine comme une société collectiviste.

« La société collectiviste, réplique SENGHOR, met l'accent sur l'individu, sur son activité originale et sur ses besoins (...). La société négro-

africaine, elle, met l'accent plus sur le groupe que sur l'individu, plus sur la solidarité que sur l'activité et les besoins de l'individu, plus sur la communion des personnes que sur leur autonomie. C'est, conclut-il, une société communautaire. » [8]

Et Mamadou DIA, dans l'analyse qu'il fait de l'économie africaine avant l'intervention européenne en donne l'illustration en ces termes:

« L'économie de l'Afrique est une économie communautaire soumise à la loi de la coopération. La terre n'appartenant à personne mais à la collectivité, de même que les produits du sol, tout travail de mise en valeur, tout effort de production ne se conçoit que dans le cadre d'une association faisant appel à la solidarité de tous les membres du groupe. Il n'est pas question dans cette économie de faire fructifier des capitaux particuliers, ni même de soigner les intérêts privés d'un chef de terres, d'un chef de famille, de tribu ou de clan. Le village est un groupement où l'intérêt de chacun concorde avec l'intérêt de tous; c'est véritablement un organisme coopératif, prêt parfois à assumer des fonctions militaires en vue de la protection de la communauté en cas d'agression, mais toujours prêt à accomplir sa fonction économique (...). Le fait sociologique le plus démonstratif à cet égard, c'est l'organisation et le rôle économique des fraternités d'âge que LABOURET a eu le mérite de mettre en lumière (...). Le mouvement coopératif moderne qui s'implante en Afrique noire ferait bien de tenir compte de ces données s'il veut vraiment s'édifier sur du réel. » [3]

Dans cette perspective, l'effort de développement réalisé au Sénégal se présente comme une expérience concrète du socialisme africain.

Partant de l'idée fondamentale que la participation résolue des populations rurales est nécessaire pour provoquer le progrès, il fait appel aux aspirations naturelles du développement communautaire des anciennes coutumes et structures traditionnelles de la paysannerie sénégalaise.

Cissé BEN MADY, directeur de l'animation rurale, écrit à ce sujet :

« Les villages animés restent fidèles à leur mode de vie communautaire, mais ils lui insufflent un nouveau dynamisme en l'orientant vers des fins de développement: c'est le cas notamment des champs collectifs, dont le produit n'est plus affecté à des réjouissances villageoises mais à l'achat

d'un matériel pour la coopérative ou à la réalisation d'un équipement villageois (puits, école); l'entraide communautaire traditionnelle se concrétise maintenant par l'acquisition et l'utilisation en commun de trousse de pharmacie villageoises, achetées sur cotisations de tous les chefs de famille du village. Cette réanimation des valeurs communautaires traditionnelles renforce la participation du village animé à l'activité de sa coopérative. Elle ouvre, par ailleurs, de larges possibilités d'investissement humain local. » [1]

L'Etat collabore à ce développement en l'encadrant de solides structures qui aideront, soutiendront et orienteront les villageois dans leurs initiatives et leurs efforts. Une étude intitulée *L'animation rurale au Sénégal* nous fait connaître l'essentiel de cette intervention:

« Plusieurs villages ensemble forment la cellule, avec son village-centre où se trouve en général l'association d'intérêt rural et où sont regroupés les produits des coopératives locales. Les cellules, qui se forment naturellement suivant des dénominateurs communs (ethnie, géographie, ressources actuelles et en devenir) sont les centres nerveux de l'animation et sont appelées à devenir, avec la volonté des paysans, les centres tout court de la vie rurale sous tous ses aspects (administratif, technique, culturel) (...). Petit à petit se créent des centres d'expansion rurale destinés à apporter aux cultivateurs des conseils et une aide technique. Ce sont des équipes polyvalentes dont il est prévu une par arrondissement. Elles comprennent différents techniciens: infirmier, agent de l'agriculture, agent forestier, vétérinaire, douanier, agent de l'information et de la coopération, instituteur, etc. Le centre d'expansion rurale constitue la base de la planification ascendante en contrôlant l'exécution des projets décidés par les cellules et en établissant un ordre de priorité dans les projets. C'est ainsi que le plan sénégalais justifie sa qualification socialiste. » [9]

La planification, troisième élément constant dans le socialisme africain, nous amène à son aspect le plus délicat.

S'orienté-t-il dans le sens d'une aide de l'Etat à l'initiative privée ou d'une substitution de l'Etat à l'initiative privée? Risque-t-il de glisser vers un totalitarisme étatique, ou restera-t-il respectueux des droits de la personne humaine?

La réponse n'est pas facile; d'autant plus que se développant dans différents Etats à la fois, nous nous trouvons en réalité devant diverses voies du socialisme africain [2].

Un même état d'âme cependant les inspire: leur unité est dans l'esprit. Mouvement à caractère sentimental dominant, on ne sait pas dire d'avance dans quel sens, sous l'influence de circonstances de temps et de lieu, son élan peut l'emporter dans l'un ou l'autre pays.

Quoiqu'il en soit, nous sommes d'avis que son souci fondamental de la réalité africaine inspire confiance.

« Notre socialisme, écrit Mamadou DIA, est avant tout empirique, pragmatique, concret, puisqu'il s'applique à des hommes concrets et à des groupements d'hommes concrets, non pas des hommes considérés comme individus étalonnés par un certain nombre de paramètres mesurables. L'Afrique ne connaît pas l'individu, notion exclusive, abstraite; mais la personne, pôle personnalisé de la force vitale, inséré dans un complexe de groupe et lié aux autres pôles de ce groupe par des liens de dialogue. C'est pourquoi notre socialisme émerge très précisément des communautés humaines de base. Sans cette racine, il ne tiendrait à rien, et tout notre engagement consiste à étendre, à tous niveaux et jusqu'au sommet, la logique de cette prise de responsabilité à la base. C'est par là que nous pouvons espérer abolir la notion de classes, abolir le problème même de la lutte des classes, qui n'a plus de sens dans une communauté d'hommes liés par une prise de responsabilité partagée. Pour nous, le socialisme est donc le refus de nous laisser enfermer dans un schéma abstrait, faisant de cette dialectique de classes le moule obligatoire aux contours duquel nous devrions obéir. » [4]

Dans le même ordre d'idées, Léopold SENGHOR déclare explicitement:

« Nous ne sommes pas communistes pour une raison pratique. C'est que le souci de dignité humaine, l'exigence de liberté — liberté de l'homme, liberté des collectivités — qui anime la pensée marxiste et lui donne son ferment révolutionnaire, ce souci et cette exigence sont méconnus par le communisme, dont le stalinisme a constitué la déviation majeure (...). Nous sommes pour une voie moyenne, pour un socialisme démocratique, un socialisme qui aille jusqu'à intégrer les valeurs spirituelles (...), un socialisme qui réponde aux exigences de l'âme négro-africaine. » [8]

Certes, nous n'ignorons pas que les voies et moyens du socialisme africain ne sont pas toujours sans dangers.

La sagesse cependant demande de ne pas juger certaines réformes apparemment révolutionnaires des jeunes pays d'Afrique exclusivement selon les critères de notre monde occidental. Il importe de les considérer d'abord dans leur contexte spécifiquement africain.

Le problème de la nationalisation par exemple, ne saurait être compris de la même façon, dans un pays où le libéralisme économique a fait du droit de propriété un droit absolu, et un pays où par la solidarité clanique l'usage de la propriété a toujours été conçu en fonction de la collectivité.

Il en est de même pour la concentration des pouvoirs. Un pouvoir fort et un parti unique n'ont pas le même sens dans un vieux pays d'Europe avec un passé national plusieurs fois séculaire, et un jeune Etat africain, qui, au-delà de la disparité ethnique, linguistique et culturelle de ses habitants, est à la recherche de son unité.

Aussi, estimons-nous, au terme de cette brève analyse, que tant que le socialisme africain sera respectueux, à la fois des droits de l'homme et de Dieu, nous pouvons lui accorder un préjugé favorable.

18 février 1963.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BEN MADY, Cissé: L'animation des masses, condition d'un socialisme authentique (Sénégal « an 2 » par lui-même, numéro spécial de *Développement et Civilisations*, Paris, 1962, 42).
- [2] CALVEZ, J.-Y.: Socialismes africains (*Revue de l'Action populaire*, Paris, juin 1962, 656-672); MILCENT, E.: Les voies africaines du socialisme (*Croissance des jeunes nations*, Paris, janvier 1963, 19-21).
- [3] DIA, Mamadou: Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire (*Présence africaine*, Paris, 1961, 41-42, 66-68 et 27-29).
- [4] —: Un socialisme existentiel (Sénégal « an 2 » par lui-même, numéro spécial de *Développement et Civilisations*, Paris, 1962, 90-91).
- [5] DIAKHATÉ, Lamine: Un fondement culturel (Sénégal « an 2 » par lui-même, numéro spécial de *Développement et Civilisations*, Paris, 1962, 64).
- [6] DIOFF, Thomas: Le mouvement de la négritude (*Documents pour l'Action*, Léopoldville, mai-juin, 1962, 130-136).
- [7] SENGHOR, Léopold-Sédar: Pour une coopération entre l'Islam et le Christianisme (*Afrique nouvelle*, Dakar, n° du 16 novembre 1960).
- [8] —: Nation et voie africaine du socialisme (*Présence africaine*, Paris, 1961, 71, 123 et 67).
- [9] TRÉBOUS, Madeleine: L'animation rurale au Sénégal (*Croissance des jeunes nations*, Paris, octobre 1962, 25).

Gilbert Périer. — A propos de la décolonisation *

I. — INTRODUCTION

L'on ne peut aborder un problème aussi chaud que celui de la décolonisation, qui se situe notamment sur le terrain des relations entre Blancs et Noirs, sans préciser exactement et à titre liminaire, sa position affective.

Voici la mienne, en cinq points:

1. J'ai toujours éprouvé, à l'égard des aspirations nationales congolaises, exactement les mêmes sentiments que ceux que j'éprouve à l'égard des autres nationalismes, quels qu'ils soient, y compris le nôtre: de la compréhension toujours, de la sympathie parfois, de l'enthousiasme jamais.

2. A maintes reprises et dès une époque où je risquais de passer pour subversif dans mon propre milieu, j'ai demandé que la Belgique se fixe un calendrier raisonnable pour la transmission de ses pouvoirs au Congo.

3. Je suis, de toute évidence, convaincu de la parfaite égalité — au départ et sur tous les plans — entre l'homme noir et l'homme blanc.

4. La ségrégation raciale est à mes yeux, plus encore un malheur qu'un crime parce que je suis sensible à ce que Léopold SENGHOR a appelé la négritude, à son art, à ses rythmes, à sa poésie et même, souvent, à son type de relations humaines.

5. Je crois qu'il existait une culture valable en Afrique noire avant notre arrivée et que nous l'avons en partie étouffée par notre culte du travail et sous des bribes de culture européenne.

* Discours de rentrée de la Section de Droit congolais, maritime et aérien de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (26.1.1963).

II. — DE LA DÉCOLONISATION EN GÉNÉRAL

La décolonisation n'est pas un problème du même ordre que, par exemple, la dératisation. Celle-ci est une opération simple et commode au cours de laquelle une famille tout entière ne court aucun risque de disparaître en même temps que ses rats.

S'il suffisait, pour décoloniser, d'expulser ou d'exterminer tous les étrangers hétérochromes qui habitent un territoire, l'opération serait aussi fort simple mais précisément — et nous sommes presque tous d'accord sur ce point — toute la famille en mourrait. C'est bien là pourtant ce que certains politiciens aveugles et de toutes les couleurs avaient imaginé et ce que certains huruberlus souhaitent encore.

Pour un esprit européen radical, il y a d'ailleurs une certaine tentation d'adhérer volontairement à cette décolonisation-là.

Nombreux sont ceux qui souhaitent — par un raisonnement qui, comme tous les raisonnements primaires, a l'apparence de la solidité — le repli dans le pré carré, dans l'hexagone comme disent les Français, ce qui voudrait dire, pour nous, dans le petit triangle européen où la vie est bonne et abondante, où personne ne meurt de faim, d'où les mendiants et même les culs-de-jatte ont disparu!

Hélas, cette tentation est absurde et mortelle.

Il nous est beaucoup plus insupportable de savoir, maintenant que nous sommes grands, que les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim, qu'il nous était pénible de voir, quand nous étions petits, le mendiant s'écraser le nez sur la fenêtre de notre pâtisserie ou le cul-de-jatte circuler dans sa petite charrette.

L'information a fait de tels progrès, elle nous envahit à ce point que la béatitude de l'autruche, encore accessible à nos grands-parents nous est interdite, à nous. Il ne nous est plus permis de cultiver notre jardin avec la conscience tranquille. Nous devons, sous peine de mort, enseigner à notre voisin que nous connaissons maintenant, à cultiver le sien et nous devons l'y aider, ne serait-ce que parce que nous avons quelque peu bousculé l'ordonnance primitive de son jardin, que nous y avons planté des arbres, creusé des trous et tracé de nouveaux chemins au point qu'il ne sait plus très bien comment y vivre sans nous.

Bref, la décolonisation, après avoir fait mine de nous en chasser, nous fait aujourd'hui un devoir impérieux de rester ou de revenir, dans un tout autre état d'esprit, dans ces pays étranges où l'histoire nous a conduits.

III. — DE LA DÉCOLONISATION POLITIQUE DU CONGO BELGE

Sous la pression de forces politiques extérieures concordantes, celle unanime, des puissances de l'Est et des puissances neutralistes et sous la pression de la principale puissance occidentale, notre alliée, de même que sous des pressions internes, en Belgique et au Congo, pressions confuses, sentimentales, hybrides et anachroniques, nous avons bâclé en quelques semaines, pour notre colonie et après soixante-quinze ans d'une colonisation laborieuse et généralement éclairée, une indépendance, strictement et uniquement politique, dans une espèce d'aveuglement volontaire et, finalement, dans la panique.

Bien sûr, ceux qui, Blancs et Noirs, l'ont organisée n'avaient aucune idée du type « dératisation » dans la tête. C'est même exactement le contraire qu'ils avaient dans la tête. Une idée exclusivement politique d'ailleurs. Le reste, comme l'intendance, devait suivre. Ils étaient d'une bonne foi désarmante. On ne saurait plaider pour eux les circonstances atténuantes car leur œuvre, pavée de bonnes intentions, ne pouvait rien avoir de criminel.

Ces hommes politiques ont cru sincèrement — et ce fut leur fameux pari — qu'en débaptisant quelques fonctions, en colorant quelques titulaires, en transférant telles quelles la plupart des institutions belges, en transformant des fonctionnaires blancs en conseillers dépourvus de pouvoirs et par conséquent d'autorité, en allant jusqu'à décider que le Roi des Belges désignerait le Premier Ministre congolais sans s'écarter des sacro-saints principes du parlementarisme belge [ce qui ne pouvait donner que LUMUMBA (1)] et que, faute d'équivalent belge, le premier Président de la République serait élu comme l'étaient ceux de la III^e

(1) Voir le rapport de M. GANSHOF VAN DER MEERSCH, à l'époque ministre chargé des Affaires générales en Afrique.

et de la IV^e République française, ils ont estimé qu'ils faisaient ce qu'ils pouvaient faire de mieux et de plus loyal en un temps aussi court que celui qu'ils s'étaient laissé impartir. Et c'est exact, d'ailleurs, que c'est ce qu'ils pouvaient faire de mieux en trois ou quatre semaines, dans l'état de non-information où ils étaient et dans l'ordre dispersé qu'ils avaient accepté.

Je vais vous dire pourquoi ils étaient ignorants et pourquoi ils étaient seuls.

Une bonne décolonisation devrait être une espèce de partage, un partage de devoirs, de droits et de responsabilités. Or, tout partage raisonnable comporte l'établissement d'un inventaire préalable.

N'est-il pas frappant, n'est-il pas affligeant que l'on se soit limité à la consultation politique ?

Depuis des dizaines et des dizaines d'années, des hommes de science ou d'action de toutes disciplines, des géographes, des géologues, des pédologues, des agronomes, des ethnologues, des sociologues, des médecins, des magistrats, des psychologues, des zoologistes, des botanistes, des missionnaires et d'admirables religieuses, des statisticiens, des vétérinaires, des économistes et des ingénieurs de toute espèce et aussi des administrateurs territoriaux et des gouverneurs, se sont attachés avec amour et conscience, parfois pendant toute leur vie, à découvrir, à étudier, à soigner, à cultiver et à administrer les terres et les peuples du Congo. Leurs études et leurs rapports sont demeurés confinés au fond des bibliothèques, des académies et des universités. Beaucoup de ces hommes et de ces femmes sont encore vivants. Nous voudrions savoir lequel ou lesquels d'entre eux ont été consultés, écoutés ou simplement entendus !

Les méthodes scientifiques d'étude et de prospective sont appliquées aujourd'hui par toute entreprise industrielle ou commerciale importante et sérieuse tandis que, sur le plan politique, on prend des décisions qui engagent l'avenir de millions d'hommes — quand ce n'est pas celui de l'humanité tout entière — sans information, sans consultation et sans études préalables, bref dans un état d'ignorance absolu.

Ils n'étaient pas informés et ils étaient seuls.

On connaissait pourtant le rassemblement des anticolonialistes.

C'était en 1955 qu'avait eu lieu la Conférence de Bandoeng soutenue par les Russes et les Américains. C'était en 1956 que, soutenu par les Américains et les Russes, NASSER avait chassé les Anglais et les Français de Suez. C'était en 1954 que s'était achevée la lamentable aventure indochinoise et que débutait la terrible aventure algérienne. Et il y avait plus de dix ans que les Hollandais avaient dû abandonner l'Indonésie!

Tout cela ne nous concernait pas! Nous étions les meilleurs colonisateurs dans la meilleure des colonies et nous n'avions rien à apprendre des étrangers.

En Afrique même s'étaient curieusement formés des nationalismes bizarres, calqués sur les frontières exactes de la colonisation, sur des frontières nées au hasard des expéditions coloniales ou de négociations diplomatiques strictement européennes, dépourvues d'information sur les réalités ethniques africaines. En Afrique où, à côté du refus catégorique des Portugais et des Sud-Africains, la France, l'Angleterre et la Belgique acceptaient l'idée d'une décolonisation progressive avec plus ou moins de bonne volonté, nous avons vu ces trois puissances affronter, chacune drapée dans un isolement plus stupide que splendide, le heurt concerté de leurs adversaires rassemblés et soutenus par les deux seules grandes puissances de notre temps.

Nous n'avons eu ni consultations, ni conversations ni même le moindre échange de vues sur la décolonisation politique de l'Afrique avec les Français et les Anglais qui nous avaient quelque peu devancés dans cette voie. Nous étions donc tout seuls. Il me semble qu'il fallait être aveugle pour s'en étonner.

Après avoir fait ces deux reproches majeurs, l'ignorance et l'isolement, à ceux qui ont eu la charge de la décolonisation politique du Congo, il est juste de reconnaître que, sur le fond du problème, c'est-à-dire sur la renonciation irrévocable et soudaine à l'exercice de la souveraineté belge sur le Congo, la quasi-unanimité de l'opinion publique belge était d'accord avec la politique du Gouvernement. La Belgique presque entière, depuis le Premier Ministre jusqu'à l'homme de la rue ou des champs, s'était brusquement ralliée à l'indépendance immédiate du Congo.

Ce revirement catégorique d'une opinion aussi chatouilleuse que versatile qui, quelques années plus tôt, considérait comme

haute trahison de parler de l'indépendance pour dans trente ans, s'explique parfaitement dès que l'on considère les choses avec un peu de recul.

Depuis M. WOESTE jusqu'à M. EYSKENS et depuis Paul JANSON jusqu'à Henri ROLIN, les Belges n'ont jamais cessé d'être, au fond de leur cœur, plus ou moins anticolonialistes.

De 1885 à 1944, soit pendant une soixantaine d'années, ils ont consenti du bout des lèvres à l'aventure coloniale, mais ils n'y ont sentimentalement adhéré qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, en partie à cause de la présence du Congo belge aux côtés de l'Angleterre dans cette guerre, en partie à cause des grandes réalisations industrielles auxquelles les Belges sont sensibles, en partie à cause de la bonne conscience que leur donnait le paternalisme éclairé de leurs grands missionnaires et de leurs grandes sociétés, en partie sous la pression de ceux qui, de plus en plus nombreux, dans toutes les familles, dans tous les milieux et dans toutes les régions du pays, travaillaient au Congo et y vivaient avec leurs enfants et enfin en partie à cause des éloges, généralement mérités que l'on faisait à l'étranger de notre œuvre coloniale, éloges que, d'ailleurs, à défaut de les recevoir d'autrui, nous nous adressions volontiers nous-mêmes.

Mais toutes ces raisons d'une adhésion tardive n'avaient pas de racines profondes et le premier choc des émeutes de janvier 1959 à Léopoldville allait, d'un coup, faire disparaître toute espèce d'esprit ou de désir de résistance ou de sursis. L'opinion aurait renversé tout gouvernement qui aurait accepté de courir le plus petit risque, ne disons pas d'une guerre, mais d'une simple échauffourée coloniale.

D'où l'on peut conclure que si ce fut sans études préalables, sans grande intelligence ni précautions, ce fut aussi sans rancune ni dépit, voire sans regrets que la Belgique a donné l'indépendance à ce pays qui n'en était pas un quand elle y est arrivée, qui n'était qu'un morceau inconnu et presque vierge de notre planète habitée par des tribus éparses, misérables, traquées et hostiles les unes aux autres, qui ne connaissaient ni la roue ni la traction animale au moment où nos arrière-grands-pères y ont atterri, poussés, non pas par une vocation nationale quelconque, ni par

un besoin démographique irrésistible, ni par un impérialisme capitaliste qui, au contraire, a été bien lent à se mettre à l'œuvre, mais par la volonté et l'intelligence d'un seul homme qui était notre Roi.

IV. — DE LA DÉCOLONISATION ÉCONOMIQUE AU CONGO

Une chose ne peut être mise en doute: c'est que la décolonisation politique a été poussée d'un coup jusqu'à ses plus extrêmes limites et même au-delà, puisqu'au bout de quelques semaines nous n'avions même plus de relations diplomatiques avec ce pays qui, la veille, relevait exclusivement de nous.

Il s'agit là d'un fait accompli sans grande portée positive comme je le dirai ci-après, mais d'un fait accompli.

Si nous nous penchons, maintenant, sur la décolonisation économique qui seule pourrait conduire à l'indépendance réelle, il faut bien reconnaître que, une fois de plus, rien n'a été préparé mais aussi que rien ou fort peu de chose n'a été fait. Je crois que l'on peut ajouter que cela est, provisoirement, heureux.

Au Congo, la majeure partie de la production d'énergie et des transports, les entreprises industrielles, agricoles et forestières, le commerce de gros et la distribution, en bref presque toute l'activité économique du pays relève, en grande partie, de ce qu'on appelle le secteur privé et ce secteur privé continue d'être animé et dirigé par des Européens. Il est resté, en grande partie, la propriété ou la concession d'entreprises et d'actionnaires européens, belges en majorité.

J'ai dit que cet état de choses était provisoirement heureux parce que c'est, précisément, le secteur privé qui maintient toute la vie économique du pays et qu'il serait vraiment catastrophique qu'elle soit aussi désorganisée et délabrée que l'est la vie administrative et politique, parce qu'enfin il a continué de fonctionner à travers les pires désordres et qu'il continuera de fonctionner grâce à sa souplesse inhérente, à son adaptabilité à l'événement et à la décentralisation de l'autorité et de l'initiative qu'il comporte.

Il y a, d'ailleurs, à cet état de choses, de grandes et curieuses exceptions que l'on ne retrouve pas dans la plupart des autres colonies ou ex-colonies.

Ces exceptions sont importantes parce qu'elles concernent les ports ainsi qu'une grande partie des transports mais plus encore parce qu'elles portent sur la propriété du sous-sol qui n'a jamais été concédée que pour une durée limitée, ce qui est normal mais qui est, aussi, exploitée en participation avec l'Etat qui conserve un intérêt majoritaire dans les entreprises minières.

Ces exceptions sont curieuses parce que la plupart d'entre elles sont le résultat, avant tout, de la clairvoyance du roi LÉOPOLD II, souverain absolu qui a su, malgré ses conceptions domaniales discutables ou grâce à celles-ci, maintenir les droits permanents de l'Etat sur les richesses minières de la nation mieux que ne l'ont fait la plupart des gouvernements démocratiques. Cette participation de l'Etat aux richesses du Congo se révèle par l'existence de ce fameux « portefeuille de la Colonie » qui a valu plusieurs dizaines de milliards et qui n'a pas été dévolu jusqu'ici à l'Etat congolais, successeur de la Colonie, pour des raisons que l'on connaît.

S'il y a donc une participation congolaise importante aux richesses économiques du Congo, c'est à LÉOPOLD II et à l'administration coloniale qu'on le doit et non à un processus de décolonisation quelconque.

Quant à savoir si ce régime à la fois capitaliste et étatique se maintiendra tel quel, c'est une toute autre question. Ce régime ne couvre d'ailleurs que la moitié moderne de l'économie congolaise qui est une économie dualiste, l'autre moitié est traditionnelle et misérable et je vous en parlerai plus tard.

Pour la moitié moderne de l'économie, il y a donc eu, dès l'époque coloniale, un partage entre les Belges et l'Etat congolais, mais les individus congolais, à quelques rares exceptions près, n'ont aucune espèce de notion de l'existence de leur propre Etat et encore moins de leur portefeuille minier. Il faudrait donc, pour rendre tangible la décolonisation économique, que nous inventions un principe nouveau de partage des profits, quand il y en aura, non plus avec l'Etat (et non plus seulement dans le domaine des mines) mais avec les Congolais eux-mêmes soit en

tant qu'individus, soit en tant que membres de collectivités locales accessibles à leur entendement.

Il résulte de ce que je viens de dire qu'il n'y a pas jusqu'ici de décolonisation économique sinon dans la mesure d'une hâtive et difficile africanisation des cadres et dans la naturalisation, imperceptible sur place, de nombreuses sociétés étrangères.

V. — DÉCOLONISATION, INDÉPENDANCE ET SOUVERAINETÉ

Le 30 juin 1960, le Congo a donc accédé à l'indépendance. Ce mot continue d'avoir une extraordinaire résonance sentimentale bien qu'il ne représente plus grand-chose. En réalité, il n'a jamais eu qu'un contenu politique négatif. On ne peut devenir indépendant que de quelqu'un ou de quelque chose et le Congo, en 1960, n'est devenu indépendant que de l'administration belge qui s'exerçait sur lui depuis 52 ans.

Pas plus que nous ne le sommes nous-mêmes, il n'est devenu indépendant du reste du monde et cela est tellement flagrant dans son cas qu'au bout de quelques jours, le Congo s'est placé volontairement sous une quasi-tutelle de fait de l'O.N.U., de telle sorte qu'au lieu de ne dépendre que de nous, il dépend maintenant de presque tout le monde, sauf de nous.

Aucun pays au monde ne vit plus dans un état de non-dépendance. Il faudrait pour cela vivre misérablement, claquemuré dans un petit domaine autarcique, comme on vivait au Moyen âge ou comme quelques minuscules potentats de la péninsule arabique essayaient encore de le faire il y a quelques semaines.

Tous les vieux pays savent bien que l'indépendance n'existe plus mais tout le monde se raccroche au mot de « souveraineté » qui ne fait que traduire, en termes de droit international, la bonne vieille illusion de l'indépendance.

C'est même sur ce mot, sur ce dangereux concept juridique que repose tout l'édifice politique international d'aujourd'hui.

L'article 2 de la Charte des Nations Unies stipule que l'Organisation est fondée sur l'égalité souveraine de ses membres.

Mais la Charte ne définit nulle part ce qu'est la souveraineté ni comment on y accède.

Prenons le cas du Congo, par exemple.

Il fut admis, sans que l'on sache très bien ni quand ni par qui ni comment ni pourquoi, que c'était la Belgique, ex-puissance coloniale qui avait le droit non seulement de renoncer à sa souveraineté, ce qui était légitime mais de conférer la souveraineté et une seule souveraineté aux peuples qu'elle administrait. S'il avait plu à la Belgique, après consultation de quelques « leaders politiques » congolais — libéralement choisis par elle mais sans mandat — de créer deux, quatre ou dix-sept Etats indépendants comme, d'ailleurs, la France l'a fait, l'O.N.U. les aurait tous accueillis dans son sein en vertu, sans doute, du vieux principe selon lequel plus on est de fous plus on rit.

C'est dans ce désordre mental que les Nations « souveraines » Unies sont passées de 51 à 110, bien que des nations parmi les plus importantes du monde sur les plans de l'histoire, de la géographie, de la culture, de l'économie ou de la puissance militaire continuent d'en être exclues.

Mais ce n'est pas cela qui importe le plus car, ces pays rejoindraient-ils l'O.N.U., les choses n'en iraient pas mieux.

Ce qui importe, ce qui est fondamentalement mauvais, c'est que l'O.N.U. qui a pour raison d'être et pour premier devoir de protéger les générations futures du fléau de la guerre — la Charte le souligne dans son préambule — ait précisément pris pour base le principe de la souveraineté absolue des nations membres, alors que c'est ce principe qui a été de tous temps et qui demeure la seule et unique cause de toutes les guerres!

La guerre n'a jamais eu d'autre cause que l'absence d'une loi supérieure réglant les rapports entre deux ou plusieurs unités souveraines, que ces unités soient grandes ou petites, qu'il s'agisse de familles, de tribus, de villes, de comtés, de nations ou de groupes de nations.

Aussi longtemps que ces unités ont été souveraines, aussi longtemps qu'elles n'ont pas été soumises à une loi et à un pouvoir supérieur, elles se sont fait la guerre et continueront de se faire la guerre parce que, non seulement la guerre n'est pas hors-la-loi

mais encore parce qu'elle ne pourrait pas l'être, parce que la guerre est la loi même, l'*ultima ratio* des unités souveraines.

Je ne puis comprendre que tout le monde ne soit pas convaincu d'une vérité aussi évidente.

C'est vous dire que c'est pour des motifs beaucoup plus fondamentaux que son absence d'universalité, ses faiblesses internes et externes, l'abus que l'on a fait du droit de veto, l'inégalité réelle de ses membres ou les misérables petites actions militaires qu'elle a elle-même entreprises, que je n'éprouve aucune admiration pour l'Organisation actuelle des Nations Unies. C'est parce que, après avoir pris principe de défendre et de sauvegarder les souverainetés nationales, elle n'a jamais fait un pas dans la bonne direction qui eût été l'étude des fondements d'une constitution universelle pour protéger la seule et unique souveraineté valable, celle de l'humanité.

Dans ce vieux petit pays qui n'est souverain que depuis 132 ans, nous savons bien ce que vaut exactement la souveraineté des petites nations et nous savons aussi que les nouveaux Etats d'Afrique sont des nations minuscules.

Nous le savons et nous sommes blasés sur les joies que procure la possession d'un corps diplomatique ou de ministres en Cadillac et nous ne nous mettons pas martel en tête au sujet du rôle très modeste qui nous est reconnu dans le grand jeu féodal de notre temps. Nous cultivons aussi bien que possible notre petite baronnie indépendante et triangulaire (nous songeons même à la couper en deux ou en trois, si l'occasion s'en présentait), nous avons liquidé nos ambitions extérieures, nous entretenons à nos frais une petite chevalerie que nous mettons à la disposition des puissants ducs, pairs de ce monde qui, en retour, assurent notre protection, mais nous ne nous faisons aucune illusion et nous ne croyons plus — tout au moins les plus lucides d'entre nous — ni à notre indépendance ni à notre importance.

Mais, hélas, nos amis africains y croient, eux, de tout leur jeune cœur politique. Ils sont imbus de l'importance que leur donne la puissance votale que, dans son hypocrisie infinie, la Charte leur a reconnue sans préciser que l'Assemblée où elle s'exerce est sans aucun pouvoir et que tout ce qui est important

se décidera en dehors et au-dessus de leur vote et de leur tête, par les grandes souverainetés rivales.

VI. — DU DEVOIR D'ASSISTANCE

Je ne voudrais vous exposer, sur ce sujet, que quelques idées simples qui me font l'effet de sauter aux yeux.

Et tout d'abord, que reste-t-il ?

Il reste une amitié et une confiance réciproque beaucoup plus vives qu'on ne le pense trop souvent et que ne le supputaient les charognards qui se sont abattus, en 1960, sur ce qu'ils croyaient être la dépouille mortelle du Congo belge.

Il reste que les Congolais nous connaissent bien, qu'ils commencent à comprendre qu'ils ne peuvent se passer d'une assistance étrangère et que, tout compte fait et malgré tant d'années de paternalisme, c'est encore celle que nous pouvons leur apporter qui pourrait devenir la plus fraternelle.

Il reste un appareil économique qui a été mis en place depuis des décennies et qui est à peu près intact partout en Afrique. Cet appareil économique est loin d'être complet parce qu'il a été conçu et construit pour une économie eurafricaine de colonisation, basée essentiellement sur l'exportation, parce que les réseaux de communications ne convergent que vers les ports, c'est-à-dire vers l'extérieur et que les échanges internes et inter-africains n'ont pas été suffisamment organisés, mais cet appareil existe et, dans ses limites, il est bon, adaptable et perfectible. Il faisait, d'ailleurs, vivre les Congolais engagés dans le cycle économique moderne et les autres beaucoup mieux qu'ils ne vivent aujourd'hui.

Mais nous n'avons pas le droit d'oublier que cette économie moderne n'était que l'une des branches d'une économie dualiste et que l'autre branche, l'économie agricole traditionnelle, est exsangue, qu'elle doit absolument être revigorée et planifiée, car elle a dépéri du fait que l'économie coloniale a attiré vers elle les forces vives d'une population qui n'est d'ailleurs ni forte ni vive.

C'est de cela que naît le devoir d'assistance.

Il nous faudra beaucoup de constance, énormément de patience et des montagnes de bonne volonté pour intervenir parce que, quoi que nous entreprenions, nous serons traités de néo-colonialistes ce qui, du reste, n'a aucune importance.

Il nous faudra tout cela mais, plus encore, un sens aigu et réfléchi de la mesure. Car tout est démesuré en Afrique, depuis les grands projets que l'on forme pour elle jusqu'à sa pauvreté.

Privée d'une évolution agricole sage, lente et millénaire, privée d'une évolution industrielle centenaire, privée de plan et d'économistes autochtones et privée de capitaux propres, l'Afrique doit par priorité, faire des choix. Elle devrait orienter son agriculture vers la petite exploitation de proportions raisonnables qui, collective ou familiale, devrait développer, entre autres, les cultures vivrières et le petit élevage, elle devrait orienter son industrie vers la création de petites fabriques produisant les outils les plus usuels qui sont aussi les plus nécessaires et les moins compliqués à usiner.

Pour employer un raccourci, je crois qu'un million d'ânes seraient plus utiles jusqu'à nouvel ordre que dix mille tracteurs en panne ou que des millions de kilowatts installés dont on ne saurait que faire.

Tous les pays du monde ont utilisé l'énergie animale et l'utilisent encore, sauf l'Afrique noire qui veut passer sans transition de la seule énergie musculaire d'hommes et surtout de femmes sous-alimentées aux centrales électriques les plus fabuleuses sans passer par le baudet.

Le plus fantastique de tous ces projets est celui de l'aménagement hydro-électrique du site d'Inga, susceptible dans sa phase finale de produire annuellement 225 milliards de kWh, c'est-à-dire plus que la consommation d'électricité de tous les pays de l'Europe occidentale réunis.

De tels projets, qui exercent une absurde, une gigantesque et compréhensible séduction, sont absolument démesurés. Le site d'Inga ne s'en ira pas : on pourra toujours l'aménager dans quelques décennies ou dans quelques siècles, mais sa réalisation, même partielle, aujourd'hui, serait un monstrueux gaspillage de

capitiaux et de main-d'œuvre qui ne rapporterait rien aux Congolais de ce dont ils ont besoin, tandis qu'elle enrichirait des bureaux d'études, des entrepreneurs et des financiers d'Amérique et d'Europe.

La première tâche est celle de l'éducation plus encore que celle de l'instruction proprement dite parce qu'il est plus difficile, en définitive, d'enseigner par exemple le sens de l'épargne que la table de multiplication ou le catéchisme. Or, ce sens de l'épargne, pour ne citer que lui, qui fut à la base de toutes les civilisations économiques est radicalement absent de la mentalité bantoue qui n'aperçoit rien entre la dépense et la thésaurisation, à tel point que l'on peut se demander comment ces nouveaux pays se constitueront jamais des capitaux propres.

Il saute aux yeux qu'il faudrait à la fois que l'on recherche des solutions partielles, locales, à effet prompt et faciles à inventer et que l'on élabore un plan logique et prospectif pour coordonner toutes ces actions.

Et avant tout un plan agricole, car la base même de tout développement économique est la création de surplus agricoles importants. C'est presque une lapalissade que de répéter que pour passer d'une économie de subsistance à une économie moderne il faut que les agriculteurs nourrissent, non seulement les agriculteurs eux-mêmes mais encore toute la population engagée dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie ⁽¹⁾.

Nous sommes très loin d'en être là, au Congo, où toute la branche traditionnelle de l'économie n'est toujours qu'une économie de subsistance.

Et pour commencer, avant même que de cultiver plus scientifiquement le sol congolais, il faut le protéger contre l'érosion qui est la menace la plus lourde qui pèse sur l'Afrique.

C'est donc à Gembloux et à Louvain que devraient se trouver le plus grand nombre de stagiaires congolais où, beaucoup mieux encore, ce serait dans de nombreux instituts d'agronomie à créer au Congo même, car les étudiants ne doivent pas être coupés de

(1) Cf. DELAVIGNETTE, R. : *L'Afrique noire française et son destin* (Paris, Gallimard).

leur milieu sous peine de n'y pas retourner ou d'y revenir en seigneurs.

Ce n'est évidemment pas moi qui pourrai vous dire si c'est le riz, le maïs, le palmier à huile ou les autres oléagineux, si c'est l'élevage des porcins, des ovins, des bovins ou des ânes qui doit avoir, ici et là, la priorité, mais je peux vous dire que ce qui prime tout c'est de nourrir convenablement une population en rapide expansion et de lui fournir l'appoint d'énergie de mon âne symbolique.

Je sais bien que tout ce que je propose est infiniment moins prestigieux pour les assistés et moins spectaculaire pour les assistants que les projets mirifiques que l'on a conçus et je sais bien que les Congolais préféreraient Inga. Les centaines de vétérinaires, d'agronomes ou de pédologues que je préconise seront d'autant moins voyants qu'ils seront éparpillés sur un immense territoire et qu'ils ne se pavaneront pas dans les salons de Léopoldville ou de Manhattan et, par conséquent, les Congolais préfèrent Inga.

Mais ce n'est pas une raison suffisante pour les suivre.

Je vous ai dit, tout à l'heure, que le devoir d'assistance était pressant et impérieux. J'ajoute que nous avons aussi le devoir de n'accorder qu'une assistance réfléchie et féconde.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité de l'assistance, mais l'on se divise entre partisans de l'assistance multilatérale placée sous l'égide de l'O.N.U. ou de ses organes spécialisés, ou encore du Fonds européen de Développement et partisans de l'assistance bilatérale qui se situe souvent entre ex-colonies et ex-métropoles.

En vérité, les deux formes d'assistance sont parallèlement nécessaires. La première peut être mieux coordonnée, elle est aussi mieux accueillie par les jeunes nations parce qu'elle est moins blessante pour leur amour-propre d'autonomie et parce qu'elles l'espèrent illimitée, tandis que la seconde est plus immédiatement utile parce que plus personnalisée et mieux instruite des besoins et des conditions particulières locales.

On discute aussi des avantages respectifs de l'assistance monétaire et de l'assistance dite technique, sous toutes ses formes, scolaire, médicale, agrologique ou industrielle.

L'échec de l'assistance monétaire directe sous forme de dons inconditionnels me semble, déjà, fort évident. Elle provoque presque inmanquablement l'inflation des prix, elle est presque toujours détournée de ses objectifs, soit qu'elle soit utilisée pour combler des trous ou importer des biens de consommation, soit qu'elle serve tout simplement à remplir les poches de quelques privilégiés.

Elle est, au surplus, totalement inadaptée aux besoins. Pour en donner une illustration, rappelons-nous que la totalité de l'aide monétaire accordée en 1959 par les nations assistantes et par les organisations internationales aux pays sous-développés s'est élevée à trois milliards et demi de dollars, alors qu'au cours de la même année la valeur globale des exportations de matières premières des mêmes pays sous-développés s'élevait à 24 milliards de dollars, de telle sorte qu'une baisse de cours de 15 % suffisait à absorber toute l'assistance monétaire alors que nous avons assisté à des baisses beaucoup plus fortes dépassant parfois et, pour certains produits, les 50 % ⁽¹⁾.

Puisque les marchés de matières premières fonctionnent à l'échelle mondiale, voilà le champ d'action tout indiqué de l'assistance multilatérale : créer des organismes mondiaux de régulation et de stabilisation des prix qui se constitueraient des réserves en période de hausse pour soutenir les cours en période de dépression.

De pareils organismes institués à l'échelle mondiale ou européenne pourraient encourager la diversification des cultures et, s'il y a lieu, des reconversions profondes et à long terme, de même qu'une politique judicieuse d'investissements.

Il existait des organismes de ce genre pour certains produits et dans certaines colonies et notamment au Congo pour le coton. Ils ont rendu de grands services, mais c'est évidemment le terrain rêvé d'une coopération internationale entre puissances assistantes ⁽²⁾.

(1) DARCET, J. : Revue *Prospective*, n° 3, Paris, Presses universitaires de France.

(2) Le F.E.D. a mis cette question à son programme.

Pour conclure sur cette question de l'assistance, je crois qu'elles sont toutes utiles sauf une qui est l'assistance monétaire, sous forme de dons inconditionnels qui, au demeurant, cache trop souvent des intentions politiques ou des stratégies économiques plus ou moins avouables.

Dans le désordre où toutes ces interventions se pratiquent aujourd'hui, il est sans aucun doute nécessaire pour notre pays et plus particulièrement pour notre industrie de ne plus limiter son assistance bilatérale au Congo au paiement des traitements de nombreux enseignants et autres techniciens en Afrique et de nombreux étudiants et stagiaires en Belgique ainsi qu'au service d'emprunts congolais garantis par l'État. Je sais bien que cette assistance a déjà représenté plusieurs milliards de francs en 1961 et en 1962, mais son principal défaut est d'être presque entièrement liquidée en Belgique et, en majeure partie, à des Belges de telle sorte qu'elle est à peine perceptible aux gouvernants de Léopoldville qui ne disposent pas de francs belges mais reçoivent des Américains une assistance monétaire liée aux exportations des Etats-Unis vers le Congo, qui, elle, est visible et palpable et qui tend à nous évincer progressivement d'un grand marché que nous avons créé.

La fin de la sécession katangaise nous permet d'espérer, pour la première fois depuis 1960, que l'ensemble des relations belgo-congolaises sera, sans tarder, remis sur le métier et que, sur le plan de l'assistance comme sur les autres, des solutions nouvelles et intelligentes seront enfin inventées.

VII. — CIVILISATION ET CULTURES. LIMITE DU DEVOIR D'ASSISTANCE

Ma dernière réflexion qui sera aussi ma conclusion portera sur la distinction qu'il ne faut jamais manquer de faire entre les notions de « civilisation » et de « culture », que l'on a trop souvent confondues.

Le grand philosophe français contemporain, Gaston BERGER, qui vient de mourir accidentellement, qui avait créé et qui

animait le groupe *Prospective*, nous a proposé une définition lumineuse des domaines respectifs de la civilisation et de la culture (1).

Le domaine de la civilisation est celui des valeurs universelles qui sont aussi les valeurs objectives, des valeurs qui doivent être reconnues par tous et s'imposer à tous par leur objectivité même. Il s'agit de valeurs scientifiques comme les mathématiques, la géologie, l'astronomie ou la physiologie, les grands principes de la morale et du droit, dont l'universalité est aussi évidente que nécessaire.

Le domaine de la culture, en revanche, est celui des valeurs personnelles qui sont aussi les valeurs subjectives et qui, par conséquent, impliquent la diversité d'une part, et la liberté spirituelle, d'autre part.

A l'universalité de la civilisation, s'oppose donc la diversité et l'indépendance des cultures. Il n'y a plus de place dans notre monde informé que pour une seule et unique civilisation tandis que l'art, la littérature et, dans mon esprit, la religion ainsi que d'autres aspects du droit et de la morale sont des valeurs personnelles subjectives et ne peuvent s'imposer sous peine de s'étioler et de mourir comme nous avons vu mourir l'art nègre presque sous nos yeux.

Je vous ai dit que je conclurais mon exposé en vous proposant une limite à notre devoir d'intervention.

La meilleure limite ne serait-elle pas cette frontière que nous suggère Gaston BERGER entre civilisation et culture?

Les colonisateurs ont toujours prétendu imposer non seulement la civilisation, mais aussi leur culture aux peuples colonisés. En général, ils n'ont eu ni considération ni respect pour les valeurs personnelles subjectives de ces peuples et trouvaient également légitime d'enseigner l'arithmétique et le style de l'école de St-Luc.

La décolonisation exige le respect, la restauration et la promotion des valeurs spirituelles locales et l'enseignement des valeurs universelles.

(1) Voir revue *Prospective*, déjà citée.

En nous fixant cette ligne de conduite, je crois que nous préparions sans doute un monde vivable, au sens propre du terme.

Un monde enfin civilisé, c'est-à-dire universalisé, rassemblé autour des vérités objectives et multiplié dans ses valeurs spirituelles diverses, un monde où nos petits-enfants, non contents de coexister, auraient l'honneur de vivre.

18 février 1963.

Z. Frank et S. Stancioff. — Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques. Deuxième série*

(Note présentée par M.M. Walraet)

NOTE EXPLICATIVE

La présente bibliographie, constituée trois fois par an, a pour objet les ouvrages et les articles de source soviétique concernant l'histoire de l'Afrique et plus généralement la colonisation européenne. Les titres relatifs à des publications d'autres pays de l'Est ne sont mentionnés qu'exceptionnellement.

Les titres des livres assemblés se rapportent à tous les ouvrages reçus par la Bibliothèque du Centre de mai à août 1962, et à ceux extraits des catalogues reçus également la même année. Pour les ouvrages antérieurs, disponibles en bibliothèque, il y a lieu de se référer aux catalogues du Centre: Fasc. de I à IV, 31 mars et 31 décembre 1959; Fasc. 3, 31 décembre 1960 et Fasc. 4, 31 décembre 1961 ainsi qu'à la liste n° 1 de cette bibliographie.

I. CLASSIFICATION

Les diverses références bibliographiques ont été classées d'après leur sujet comme suit:

1. Le colonialisme en général;
2. Le mouvement de libération nationale;
3. L'aide des pays du camp socialiste à l'Afrique;
4. Les relations internationales des pays d'Afrique;
5. La politique et la vie intérieures des pays d'Afrique;

* Travail réalisé au Centre d'Etude des Pays de l'Est, 49, rue du Châtelain, Bruxelles 5, dans le cadre des accords conclus entre ledit Centre et l'ARSOM (voir *Bull. ARSOM*, 1962, p. 620).

Communication établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1064-1066) et présentée à la séance du 13 février 1963 de ladite Commission.

6. Données générales descriptives et autres sur les pays d'Afrique;

- a) En général;
- b) A caractère historique, ethnographique, littéraire;
- c) A caractère géographique.

Dans chaque rubrique, une distinction a été faite d'après la langue: œuvres en langue russe (exceptionnellement autres langues originales des pays du camp socialiste) et œuvres en langues occidentales. A l'intérieur de ces subdivisions, les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique d'auteur ou de titre en absence d'auteur; deux sous-groupes ont été ainsi constitués.

II. SIGNES CONVENTIONNELS ET SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

a) *La disponibilité en bibliothèque*

Un « b » précédant le titre indique que la publication signalée est disponible auprès de la bibliothèque du Centre. S'il s'agit de livres et de brochures, la cote de bibliothèque est aussi renseignée.

b) *Les livres et brochures*

Les titres des livres et des brochures sont précédés d'un « ° ».

Dans la mesure où cela a été possible pour les livres n'existant pas au Centre, ont été indiquées les sources (S: librairie, catalogues, etc., voir *Annexe A*) qui ont permis l'établissement du renseignement bibliographique: ces données sont destinées à faciliter l'acquisition éventuelle de l'œuvre.

c) *Les publications périodiques*

Les titres qui ne sont pas précédés d'un « ° » se rapportent à des articles extraits de périodiques.

d) *La translittération des caractères cyrilliques*

La translittération des caractères cyrilliques russes en caractères romains est celle suggérée par l'Organisation internationale de Normalisation (voir *Annexe B*).

e) *Les revues dépouillées*

Les titres de ces revues figurent à l'Annexe C.

ANNEXE A

LISTE DES ABRÉVIATIONS, CITÉES COMME SOURCES (S :)
FIGURANT DANS LA BIBLIOGRAPHIE

- S : L.E.-P., n° 67, 30.11.1961, n° 69.
Lire : Les Livres étrangers, Paris 15^e, rue Armand-Moisant 10,
Liste n° 67 du 30.11.1961, réf. du livre n° 69.
- S : N.K., 2.1962, p. 6.
Lire : Novye Knigi (Livres nouveaux), n° 2, 1962, page 6.
Ministère de la Culture de l'U.R.S.S. Palais du livre. *Bulletin*
hebdomadaire bibliographique.
- S : K.O.F., Moscou, 1962 publication II, p. 40, n° 523.
Lire : Katalog Obmennogo Fonda (Catalogue du Fonds d'Echange),
Moscou, 1962, publication II, page 40, réf. du livre n° 523.
Bibliothèque de l'Institut des peuples d'Asie de l'Académie
des Sciences de l'U.R.S.S.
- S : C., juin 1962, L., A.A. (1), page 20, n° 314.
Lire : Collet's, Holdings Limited, 44-45, Museum Street, London
W.C.1; réf. du catalogue A.A. (1), page 20, réf. du livre
n° 314.

ANNEXE B

TRANSLITTÉRATION DE L'ALPHABET RUSSE EN CARACTÈRES ROMAINS
Système établi par l'Organisation internationale de Normalisation.

| Alphabet russe | Translittération | Prononciation |
|----------------|------------------|---------------|
| А | A | A |
| Б | B | B |
| В | V | V |
| Г | G | G (dur) |
| Д | D | D |
| ЕЕ | EË | E (io) |
| Ж | Ž | JE |
| З | Z | Z |
| И | I | I |
| Й | J | I (bref) |
| К | K | K |
| Л | L | L |
| М | M | M |
| Н | N | N |

| | | |
|---|---|--------------|
| О | О | О |
| П | Р | Р |
| Р | С | С |
| С | Т | Т |
| Т | У | ОУ |
| У | Ф | Ф |
| Ф | Н | КН |
| Х | С | ТЗЕ |
| Ц | С | ТЧ |
| Ч | Ш | СН |
| Ш | Ш | СНТЧ |
| Щ | Ш | dur * |
| Ъ | Щ | І (guttural) |
| Ы | Щ | doux ** |
| Ь | Ъ | è |
| Э | Ю | ІОУ |
| Ю | Я | ІА |
| Я | | |

* Signe de détachement.

** Signe indiquant que la lettre précédente se prononce doux.

ANNEXE C

LISTE DES REVUES CITÉES

1. *Agence de presse tchécoslovaque*, Prague.
2. *Articles et Documents, Bulletin d'Information et de Presse Internationale*, Paris.
3. *Azija i Afrika Segodnja*, Moscou
(L'Asie et l'Afrique d'aujourd'hui).
4. *Den'gi i Kredit*, Moscou
(Monnaie et crédit).
5. *Deutsche Aussenpolitik, Sonderheft*, Berlin-Est
(Politique extérieure allemande, numéro spécial).
6. *Kommunist*, Moscou
(Le Communiste).
7. *Kultura i spoleczenstwo*, Varsovie
(Culture et société).
8. *Mirovaja èkonomika i meždunarodnye otnošenija*, Moscou
(Economie mondiale et relations internationales).
9. *Narody Azii i Afriki*, Moscou
(Les peuples d'Asie et d'Afrique).
10. *La Nouvelle Revue internationale*, Paris.
11. *Problèmes économiques*, Paris.

12. *Revue de la Politique internationale*, Belgrade.
13. *Sovetskoe Gosudarstvo i Pravo*, Moscou (L'Etat soviétique et le droit).
14. *Sprawy Miedzynarodowe*, Varsovie (Affaires internationales).
15. Supplément Gratuit à *Etudes Soviétiques*, Paris.
16. *Vestnik Moskovskogo Universiteta*, Moscou (Bulletin de l'Université de Moscou).
17. *La Vie internationale*, Moscou.
18. *Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou (Commerce Extérieur).
19. *Voprosy Ekonomiki*, Moscou (Problèmes économiques).

BIBLIOGRAPHIE SUR L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE
ET LA COLONISATION EUROPÉENNE DE SOURCES PRINCIPALEMENT
SOVIÉTIQUES

I. LE COLONIALISME EN GÉNÉRAL

A) *Publications en langues originales*

- b- ALEKSEEV, E.: Antikommunizm-orudie kolonialisma (*L'anticommunisme - arme du colonialisme*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7 juillet 1962, p. 8-10).

L'influence du socialisme et du communisme augmente parmi les jeunes Etats d'Asie et d'Afrique. Les impérialistes américains, sous le prétexte de les sauver du danger communiste, essayent de les soumettre aux intérêts économiques du néocolonialisme américain. Mais les peuples se rendent compte de plus en plus que le socialisme seulement peut résoudre leurs problèmes nationaux.

- ° - BONDAREVSKIJ, G.: Portugal'skie kolonizatory — vragi narodov Afriki (*Les colonisateurs portugais — ennemis du peuple africain*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1962).

S: N.K., 34.1962, p. 3.

Concerne l'histoire sanglante de la conquête des colonies portugaises en Afrique, le régime d'exploitation, de terreur et d'extermination, ainsi que le contrôle des monopoles américains sur la production de diamants et sur les ressources en pétrole. Les plans américains pour la création des bases militaires.

- BRUTENC, K.-N.: Antikommunizm - orudie kolonizatorov (*L'anticommunisme comme moyen de colonisation*) (*Narody Azii Afriki*, 3, Moscou, 1962, p. 3-15).

Le mythe de la menace communiste; les accusations contre les partis progressistes des pays afro-asiatiques; la mise en garde contre l'impérialisme soviétique comme partie intégrante de l'idéologie anticommuniste. Résumé en anglais.

CHODAK, S.: Portugalski system kolonialny (*Le système colonial portugais*) (*Kult. Spolecz.* 6 (2), avr.-juin 62, Varsovie, p. 201-210).

Les buts et les méthodes de ce système, sa réorganisation au XX^e siècle.

- b - ČIBRIKOV, C.-G.: Kritika neokolonialistskih teorij vyvoza kapitala (*Critique de la théorie néocolonialiste de l'exportation des capitaux*) (*Vestnik Mosk. Univers.* 1, Moscou, janvier 1962, p. 28-39).

La presse bourgeoise accorde un intérêt particulier au problème des sorties de capitaux, principalement des pays sous-développés. Les doctrines bourgeoises d'économie politique concernant le rôle des investissements étrangers servent les intérêts de la bourgeoisie monopoliste et réactionnaire. C'est une parade du néocolonialisme dans le domaine de l'idéologie, parade dangereuse pour autant qu'elle représente une défense subtile et camouflée des intérêts après des monopoles. Le but principal des sciences économiques marxistes est la mise en évidence des théories néocolonialistes.

- b - ČUGUNOV, K.: Pisateli protiv kolonializma (*Des écrivains contre le colonialisme*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 44-45).

Notes au sujet de la conférence au Caire des écrivains des pays d'Asie et d'Afrique. Cette conférence a fait un pas important dans le développement de la littérature et a apporté une nouvelle contribution au renforcement de la solidarité et de la collaboration entre les peuples de deux continents.

- o - ETONGER, IA.-IA.: Ekspansija zapadnogermanskogo imperalizma na Arabskom Vostoke i v Afrike (*L'expansion de l'impérialisme ouest-allemand dans l'Orient arabe et en Afrique*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962, p. 7).

S: N.K., 19.1962, p. 7.

Dernièrement les monopoles ouest-allemands ont déployé une large offensive économique, politique et idéologique dans les pays arabes et africains par la construction d'usines et de routes, l'envoi d'ingénieurs et de techniciens, la création de l'Institut de culture allemande en Egypte, etc.

- o - EVSTAF'EV, A.-P.: Antikommunizm - orudie reakcii (*L'anticommunisme - arme de la réaction*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1962).

S: N.K., 21.1962, p. 4.

Avec cette brochure on démontre que l'anticommunisme est l'arme principale de la réaction dans la lutte contre les forces démocratiques en Asie, Afrique et Amérique latine.

° - FEN'Ō, B.: (*OAS - traduit du hongrois*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1962).

S : N.K., 37.1962, p. 7.

Concerne les méthodes lâches et perfides des organisations terroristes des fascistes français.

b - FIL'STINSKIĀ, S.: Zdravij rassudok po-kolonialistski (*Le « bon sens » d'après les colonialistes*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 55-56).

Concerne des articles parus dans le journal allemand *Aussenpolitik* faisant ressortir que la population indigène de Swaziland (en Afrique) doit s'en rapporter aux connaissances, à l'expérience et aux capacités des Blancs.

b - GALKIN, A.: Vnešnjaja politika umirajuščego imperializma (*La politique extérieure de l'impérialisme agonisant*) (*Mirovaja èkonomika i meždunarodnye otnošenija*, Moscou, 6, juin 1962, p. 3-16).

Concerne entre autres, les moyens que les pays impérialistes emploient pour maintenir et même développer leurs privilèges dans les pays africains par ex. le blocus du « coton » en Egypte, la politique portugaise en Afrique, le soutien belge au gouvernement central du Congo, etc. Les impérialistes menacent par leurs agissements, l'indépendance des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

b - GAVRILOV, N.: Ten' « Obščego rynka nad Afrikoj » (*L'ombre du « Marché commun » sur l'Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 3-5).

Le Marché Commun est considéré comme une organisation néo-colonialiste qui aspire à maintenir l'économie africaine en état de sous-développement. Les Africains s'appuient dans la lutte contre cette organisation, sur l'opinion publique du monde progressiste. Leur succès se détermine également par la rivalité qui existe parmi les impérialistes: d'une part « les six », d'autre part les États-Unis et l'Angleterre; en outre, dans le sein même du Marché Commun entre la France et la République fédérale d'Allemagne.

° - GENIN, I.A.: Imperialističeskaja bor'ba za Saharu (*La lutte impérialiste pour le Sahara*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 26.1962, p. 4.

Livre destiné aux historiens et économistes. Concerne la lutte des monopoles français, américains, anglais et allemands (R.F.A.) pour les richesses minérales du Sahara.

b - GLUŠČENKO, E.: Svoboda Afriki — ne dar kolonizatorov (*La liberté de l'Afrique — n'est pas un don des colonialistes*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 62-63).

Concerne le livre *The New Africa* du journaliste SMITH HEMPSTONE. Ce dernier passe sous silence l'exploitation des peuples africains

par les colonialistes, ainsi que les efforts faits et le sang versé pour obtenir l'indépendance politique. Les Etats-Unis doivent faire encore beaucoup pour convaincre les Africains que leurs efforts, en vue de développer l'économie et la culture, sont sincères.

GNEDIN, E.-A.: Raspad kolonial'noj sistemy i bankrotstvo social'reformistskogo internacionala (*La désintégration du système colonial et l'échec de l'Internationale socialiste et réformiste*) (*Narody Azii Afr.* 2, Moscou, 1962, p. 71-81).

Les enseignements du VII^e Congrès de l'Internationale socialiste qui a eu lieu en octobre 1961; le caractère anticommuniste et pro-colonialiste de ses décisions.

- ° - GONČAROV, L.V. et KIRIČENKO, G.-A.: « Obsčij Rynok » i Afrika (*« Le Marché Commun » et l'Afrique*) (Ed. Vost. lit., Moscou, 1962). S : N.K., 34.1962, p.4.

Le Marché Commun est une arme de la politique coloniale des Etats impérialistes pour imposer en Afrique un colonialisme collectif. Le mécanisme et les mesures, afin de conserver les pays africains, comme source de matières premières. La lutte des forces progressistes africaines contre le Marché Commun.

- ° - HARLAMOVA, L.-A.: Kolonializmu net mesta na zemle (*Il n'y a pas de place sur la terre pour le colonialisme*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1962).

S : N.K., 26.1962, p. 9.

Brochure à la portée de tout le monde. La désagrégation du système colonial impérialiste s'est effectuée, après la deuxième guerre mondiale et la victoire sur le fascisme, à des cadences inconnues auparavant. L'Union Soviétique et les pays du camp socialiste y ont contribué énormément.

- b - JAKOVLEV, JA.: « Novye koncepcii » i starye celi (*Nouvelles conceptions et anciens objectifs*) (*Mir Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1962, p. 117-119.

Concerne les visées allemandes (R.F.A.) sur les pays africains.

- ° - KAČALIN, V.-M.: « Teorija » i praktika zapadnogermanskih kolonialistov (*La théorie et la pratique des colonialistes ouest-allemands*) (Ed. I.M.O., Moscou, 1962).

S : N.K., 37.1962, p. 4.

Concerne les formes et les méthodes de la pénétration des monopoles ouest-allemands sur les marchés des pays sous-développés: la voie principale — le commerce extérieur. L'auteur enfonce les théories qui font l'apologie du colonialisme et qui aspirent à dissimuler le véritable caractère d'exploitation du commerce extérieur de la R.F.A avec les pays sous-développés, ainsi qu'à justifier au point de vue idéologique cette exploitation.

- b - KHROUCHTCHEV, N.-S.: « Obščij rynek » — gosudarstvenno-monopolističeskoe soglašenje finansovoj oligarhii (*Le Marché Commun*) — entente étatique de l'oligarchie financière ayant un caractère de *monopole*) (Extraits du discours de N.-S. KHROUCHTCHEV au meeting d'amitié entre les peuples de l'U.R.S.S. et la République du Mali à Moscou le 30 mai 1962, *Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 8, 1962, p. 3-6).

Le Marché Commun est un moyen pour les impérialistes d'adoucir et de déguiser leurs visées sur l'Afrique. L'avant-garde est constituée par les missionnaires.

- ° - KIRIČENKO, G.-A.: voir GONČAROV, L.-V.

- b - KORORIN, O.: Kolonializm pod rjasoj (*Le colonialisme sous la soutane*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 1, janvier 1962, p. 57-59).

Les missionnaires américains et catholiques en Afrique agissent pour affermir les positions économiques et politiques des monopoles impérialistes et déconseillent une « industrialisation rapide ». Par la lutte contre le néocolonialisme, les jeunes Etats d'Afrique avec le soutien du camp socialiste, créeront une Afrique libre, indépendante et pacifique.

- b - KONOVALOV, E.: Federacija na grani krušenija (*La fédération menacée d'écroulement*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 16-17).

Malgré le double jeu de l'Angleterre et les efforts de Sir Roy WELENSKY, l'écroulement de la Fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland est inévitable dans un proche avenir.

- ° - LARIN, V.-I.: Amerikanskije monopolii v Afrike (*Les monopoles américains en Afrique*) (Ed. I.M.O., Moscou, 1962).

S: N.K., 24.1962, p.5.

La formation de plusieurs Etats africains a obligé les pays impérialistes et en premier lieu les Etats-Unis à modifier la forme de leur pénétration politique et économique dans le continent africain. Cette brochure révèle l'essence de la politique des monopoles américains en Afrique.

- b - LEVIN, D.-B.: Princip samoopredelenija nacij i likvidacija kolonializma (*Le principe de l'auto-détermination des nations et la liquidation du colonialisme*) (*Sovet. Gosud. i Pravo*, Moscou, 8, 1962, p. 90-99).

Grâce au soutien des pays socialistes, le principe de disposer librement de soi-même a été admis par le statut de l'O.N.U. La réalisation de ce principe signifie la liquidation totale du colonialisme. Sous la pression des Etats socialistes et des nouveaux Etats indépendants de l'Asie, et de l'Afrique, l'assemblée générale de

l'O.N.U. a pris plusieurs résolutions en application des articles du statut.

- b - MIHEEV, V.: Bonnskie kolonizatory (*Les colonisateurs de Bonn*) (*Kommunist*, Moscou, 12, 1962, p. 111-113).

Les « konzerns » ouest-allemands estiment que le moment est venu de recommencer leur expansion en Asie et en Afrique. Le but — chercher des nouveaux marchés et des matières premières. Les méthodes et les moyens: brandir le slogan de l'anticolonialisme, profiter des faiblesses et des contradictions des anciens Etats colonialistes, tirer parti des associations capitalistes internationales comme par ex. le Marché Commun, pour parvenir à accorder des soi-disant « aides technique et financière ».

- ° - MODRŽINSKAJA, E.-D.: Ideologija sovremennogo kolonializma (*L'idéologie du colonialisme contemporain*) (Ed. Ak. Nauk., Moscou, 1961, p. 270).

S: L.E., P., n° 29, 15.5.1962, n° 33.

- ° - POL'ŠIKOV, P.-I.: Ekonomičeskaja Ekspansija Zapadnoj Germanii v Afrike (*L'expansion économique de l'Allemagne Occidentale en Afrique*) (Ed. I.M.O., Moscou, 1962).

S: N.K., 28.1962, p. 6.

Concerne:

- a) L'expansion économique de l'impérialisme allemand en Afrique avant la deuxième guerre mondiale;
 - b) le changement de forme de cette expansion pendant la période d'après-guerre afin de s'adapter à la lutte pour l'indépendance des peuples africains;
 - c) les méthodes et le but de ce néocolonialisme en Afrique;
 - d) la lutte des monopoles allemands contre ses partenaires de « L'Association Europe-Afrique ».
- ° - PONOMAREV, D.K.: Problemy obrazovanija v Afrike (K itogam « civilizatorskoj » missii kolonizatorov v oblasti obrazovanija na Afrikanskom kontinente) (*Problèmes de l'instruction en Afrique | Bilan de la mission « civilisatrice » des colonialistes dans le domaine de l'instruction en Afrique*) (Ed. Akad. ped. Nauk R.S.F.S.R., Moscou, 1962).

S: N.K., 31.1962, p. 19.

Analyse des problèmes de l'instruction en Afrique tropicale — période 1945 à 1960. Comme sources de l'ouvrage apparaissent les rapports des gouvernements coloniaux et des commissions spéciales au sujet de l'enseignement, les manuels utilisés dans les pays d'Afrique, les matériaux U.N.E.S.C.O., etc.

- b - ПОПОВ, ИУ.: Neokolonializm i rabočee dvizenie v Afrike (*Le néo-colonialisme et le mouvement ouvrier en Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 20-22).

Les néocolonialistes font des efforts sans relâche pour miner en dedans le mouvement ouvrier. Créent des organisations religieuses et des syndicats rivaux. Mais ils essuient des défaites, à cause des grands efforts que mènent le parti communiste et les groupes marxistes-léninistes pour éclairer les masses populaires.

- b — : Kolonializm naiznanku (*Les dessous du colonialisme*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 60).

L'article se rapporte au livre de V.FETOV: *L'impérialisme américain en Afrique*. Cet ouvrage découvre la réalité féroce de l'impérialisme américain, qui aspire de mettre la main sur le continent africain.

- b - SABAЕV, B.: Kolonizatory uhodjat, čtoby ostat'sja (*Les colonisateurs s'en vont, pour rester*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 32-34).

Réflexions sur ce thème au cours d'un voyage en Afrique.

- °b - SEMENOV, M.: Ubijca s Ist-River (Ubijstvo Lumumby) (*Le meurtrier de l'East-River*) (*Le meurtre de Lumumba*) (Ed. Gospolitzdat, Moscou, 1961, p. 32).

(b : O.P.842).

Meurtrier: Dag Hammarskjöld.

Déjà signalé comme paru, rentré en bibliothèque.

- b - СИVCEV, I.: Ščupal'ca Bonna v Afrike (*Les tentacules de Bonn en Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 14-15).

La pénétration économique et commerciale allemande en Afrique s'accroît. Les néocolonialistes essayent d'imposer aux jeunes États africains une série d'accords, afin de mettre la main sur l'économie de ces pays. Les peuples d'Afrique constateront qu'il n'y a pas une grande différence entre le néocolonialisme allemand et l'ancien colonialisme.

- b - STROGOVIČ, A.: O « Rajskom » ostrove i ob'' ob''ektivnosti'' ameri-kanskoj propagandy (*L'île du paradis et l'objectivité de la propagande américaine*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 16-17).

Concerne l'île espagnole Fernando Po. La presse occidentale, en particulier des États-Unis, la donne comme exemple de paix et d'ordre. En réalité, cette île est pillée par les Espagnols et la classe ouvrière se trouve dans la misère.

- b - ZENOVICH, M.: Vopreki soprotivleniju kolonizatorov (*Malgré l'opposition des colonisateurs*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 60).

Concerne la session tenue en Afrique du comité spécial de l'O.N.U. sur la réalisation de la déclaration d'accorder l'indépendance aux pays africains.

° - ZUSMANOVIČ, A.-Z.: Imperialističeskij razdel bassejna Kongo (1876-1894gg). (*Le partage impérialiste du bassin du Congo 1876-1894*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962, 355 p.).

S : N.K., 20.1962, p. 4.

La conférence de Berlin 1884-1885 qui a préparé le partage colonial de cette région du Congo et la création du soi-disant « Etat Indépendant du Congo ». Les contradictions entre différents impérialismes. La campagne anti-esclavagiste du roi LÉOPOLD II. La lutte du peuple du Congo contre la colonisation européenne.

° - Kolonializm-Zlejšij vrag narodov Vostoka (*Le colonialisme — le pire ennemi des peuples d'Orient*) (Ed. Akad. Nauk, Moscou, 1962). S : L.E., P., n° 30, 19.5.1962, n° 33.

°b - Social-reformizm i kolonial'nyj vopros (pozicija pravyh socialistov v svjazi s raspadom kolonial'noj sistemy) (*Le social-réformisme et la question coloniale | La position des socialistes de droite par rapport à la désagrégation du système colonial*) (Socekgiz, Moscou, 1961, 298 p.).

b - Tekuščie problemy mirovoj politiki' meždunarodnyj obzor (janvar-ijun' 1962 g.) (*Les problèmes actuels de la politique internationale | Aperçu — janvier-juin, 1962*) (*Mir. Ekôn, i Mežd. otnošenija*, Moscou, 1962, n° 7, p. 25-30).

Concerne entre autres l'indépendance de l'Algérie, les nationalisations en R.A.U., l'Afrique au sud du Sahara (l'indépendance du Rwanda et du Burundi, la terreur portugaise en Angola et au Mozambique, le désir de l'Angleterre de maintenir le régime colonial au Kenya, la lutte des peuples de Rhodésie du Nord et du Sud et du Nyassaland contre la Fédération de ces pays et pour l'indépendance, la lutte du Congo pour son unification, ainsi que la situation actuelle des autres pays sud-africains).

B) Publications en langues occidentales

b - BOGOUCH, E.: Les particularités de la politique coloniale des Etats-Unis à l'étape actuelle (*La Vie internationale*, Moscou, 5 [17], mai 1962, p. 27-34).

L'impérialisme américain s'applique à trouver de nouvelles formes de subordination et de pillage des pays sous-développés: anticommunisme (moyen idéologique), colonialisme collectif, la pénétration économique en tant que moyen d'asservissement, blocs et bases militaires. Mais malgré tous les efforts des impérialistes, le colonialisme est condamné et sera enterré.

b - CHABAIEV, B.: L'ombre du dollar sur le Congo (*La Vie internationale*, Moscou, 5, [17], mai 1962, p. 83 et 84).

La diplomatie américaine essaie d'affaiblir le gouvernement central du Congo, à bloquer son activité. Ceci afin d'empêcher l'unification

du pays et le transformer en fédération avec des provinces autonomes, ce qui permettrait à l'impérialisme américain de recevoir la part du lion des bénéfices tirés de l'exploitation des richesses congolaises. Toutefois, les colonialistes contemporains ne parviendront pas à remplacer l'ancien colonialisme par le néo-colonialisme.

b - CHATROV, V.: La France après Evian (*La Vie internationale*, n° 18, juin 1962, Moscou, p. 24-30).

Les milieux dirigeants français comptaient sur une scission au sein de F.L.N., mais ces calculs échouèrent. L'activité de l'O.A.S. avant et après les accords d'Evian: après, cherche à les torpiller. L'indignation du peuple français a obligé le Gouvernement de prendre certaines mesures contre ce mouvement. Les milieux dirigeants français exploitent les accords d'Evian pour concentrer davantage le pouvoir entre les mains du capital monopoliste et intensifient leurs efforts pour réaliser la « petite Europe ».

b - DOLGOPOLOV, E.: Le colonialisme source de tension internationale et des conflits militaires (*La Vie internationale*, n° 19, juillet, Moscou, 1962, p. 39-44).

L'histoire des Etats colonialistes est liée à de nombreuses guerres coloniales. De nos jours, les impérialistes font des efforts désespérés pour stopper les révolutions de libération nationale, sont amenés à avoir recours à la terreur et à commettre des crimes. Les puissances coloniales ignorent également la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux. Cet état de choses peut à tout moment engendrer la guerre. Le problème de la liquidation définitive du colonialisme est en grande partie celui du maintien et du renforcement de la paix.

b - KONOVALOV, E.: Les colonialistes sur le banc des accusés. Rhodésie du Sud (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août 1962, p. 88-89).

Concerne la XVI^e session de l'Assemblée générale de l'O.N.U. qui a examiné le problème de la Rhodésie du Sud à la lumière de la nouvelle constitution.

b - MATVEEV, V.: Le « Chatam House » et le monde changeant (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août 1962, p. 97-100).

Concerne l'intérêt que l'Institut royal des Relations internationales porte aux problèmes de décolonisation.

b - MOUSTAPHA SADOUN: Le cessez-le-feu en Algérie (*La nouvelle Revue internationale*, n° 5, mai 1962, Paris, p. 3-8).

Le cessez-le-feu en Algérie est une défaite de l'impérialisme. Les accords d'Evian constituent un compromis et une contribution à la consolidation de la paix mondiale.

b - OSSOKINE, Y.: Les colonialistes à la recherche d'un « programme » (Critique du livre d'Eugène STALEY: *The Future of Underdeveloped Countries*, Frederick A. PRAEGER, New York, 1961, XV + 483 p.)

(*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 113-116).

L'auteur tente de convaincre le lecteur du désintéressement des Etats-Unis. Le programme de STALEY consiste à implanter le capitalisme dans les pays sous-développés tout en y créant une couche sociale influente désirant se rapprocher du camp impérialiste. Ce programme comporte également quelques tâches politico-économiques dont la première est d'émousser le mécontentement provoqué par la question agraire qui n'est toujours pas réglée.

- b - A. EL OUAHRANI, A. SAFI, A. AL-HADJ: Vrais et faux amis des peuples arabes (*La nouvelle Revue internationale*, n° 5, mai 1962, Paris, p. 78-94).

L'impérialisme mondial ne lutte pas seulement par les armes, mais il mène aussi un combat idéologique où la propagande anticomuniste occupe une place en vue. Les communistes arabes luttent pour le bonheur de leurs peuples, qui savent que leur ennemi principal est l'impérialisme.

- b - VLADIMIROV, Y.: La communauté économique européenne — instrument du néo-colonialisme (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août 1962, p. 75-81).

Bref aperçu du traité de Rome. La politique française consiste à empêcher ses partenaires de pénétrer dans les anciennes colonies françaises. Calculs et mécomptes de colonialistes. Lutte pour les débouchés et les ressources d'Afrique. L'instrument des colonialistes, le Marché Commun et les pays non associés.

- LES AMBITIONS COLONIALISTES DE L'IMPÉRIALISME OUEST-ALLEMAND (*Nouv. Rev. int.* 5 [4], avril 1962, Paris, p. 55-72).

Bien que la R.F.A. sache remarquablement entretenir la légende de son « anti-colonialisme », elle est en fait devenue aujourd'hui, après les U.S.A. et conjointement avec eux, la principale force du colonialisme au service duquel elle met son industrie, ses capitaux et son « assistance technique ».

2. LE MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE.

A) Publications en langues originales

- ° - ALEKSANDROV, V.-V.; I. LOSEV, JU.-C.: Bor'ba narodov Azii i Afriki za likvidaciju francuzskoj kolonial'noj sistemy (*La lutte des peuples d'Asie et d'Afrique pour la liquidation du système colonial français*) (Ed. Vysšoskola, Moscou, 1962, 58 p.).
S : N.K., 32.1962, p. 43.
- ° - BOBLIKOV, D.: Efiopija v bor'be za sohranenie nezavisimosti (*L'Ethiopie dans la lutte pour maintenir son indépendance*) (Moscou, 1961).
S : L.E., P., n° 60, 6.10.1962, n° 8.

- b - ELENIN, E.: Ih krov'ju i trudom... (*Avec leur sang et leur travail*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 30-32).
Le peuple de Sierra Leone a démontré avec son sang et son travail qu'il peut vivre libre. Le parti du « Congrès du peuple » a contribué tout particulièrement à consolider l'Etat.
- b - EVSJKOV, P.: Vosstanie razgoraetsja (*La révolte s'enflamme*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, aout 1962, p. 18-19).
Exposé des différentes phases de la lutte de libération nationale en Guinée portugaise.
- b — : Narod Angoly prodolžat bor'bu (*Le peuple d'Angola continue la lutte*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 27-29).
La solidarité dans la lutte du peuple angolais, des pays d'Afrique, du camp socialiste et des travailleurs du monde capitaliste, lui donne des forces et la certitude de la victoire sur son ennemi détesté.
- b - GEJVANDOV, K. - ALŽIR: peremirie zaključeno-bor'ba prodolžatsja (*Algérie: L'armistice est signé — la lutte continue*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 22-24).
Malgré les accords d'Evian, les monopoles financiers ne s'avouent pas vaincus: ils essaient de créer des conditions favorables au « pardon » et à une collaboration. Mais le parti communiste a appelé à l'union toutes les forces nationales dans la lutte pour la réalisation d'une indépendance totale et définitive. Les événements d'Algérie nous démontrent que toute tentative de nos jours de conserver les restes des empires coloniaux est vouée à l'échec.
- ° - HAZANOV, A.-M.: Osvoboditel'naja bor'ba narodov Vostočnoj Afriki posle vtoroj mirovoj vojny (*La lutte de libération des peuples de l'Afrique Orientale après la deuxième guerre mondiale*) (Ed. Socekiz, Moscou, 1962).
S : N.K., 33.1962, p. 11.
Concerne la lutte pour la liberté et pour l'indépendance des peuples du Kenya et des autres colonies anglaises et portugaises de l'Afrique Orientale.
- b - ISKENDEROV, A.: Rabočij klass i nacional'no-osvoboditel'nye revoljucii (*La classe ouvrière et les révolutions de libération nationale*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 6-8).
Le développement ultérieur des révolutions de libération nationale dans les pays d'Asie et d'Afrique dépend du degré d'organisation et de cohésion de la classe ouvrière et de la lutte active de son avant-garde, notamment le parti communiste ouvrier.
- ° - IVANICKIJ, M.-N.: Put' k nezavisimosti (*La voie vers l'indépendance*) (L'historique du problème concernant le sort des anciennes colonies italiennes 1945-50, Moscou, 1962).
S : L.E., P., n° 58, 29.9.1962, n° 25.

b - KACMAN, V.: Uhuru na kazi! (*Liberté et travail! | en langue swabili*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 12-14).

Le peuple de Tanganyika aspire à conquérir une véritable indépendance économique. Le parti « Union nationale des Africains » lutte contre trois calamités: la pauvreté, l'ignorance et les maladies. La situation est tendue dans la République voisine de l'Ouganda: la rivalité entre deux princes et le désir d'accorder l'autonomie à un seul des deux Etats. L'ambiance est complexe au Kenya: lutte pour l'indépendance, lutte entre les différents peuples et entre les fractions politiques. Les peuples de ces Etats, ainsi que de Zanzibar, aspirent à former une fédération.

° - KOLESNICENKO, T.-A.: Vtoraja žizn' Patrisa Lumumby. Zapiski žurnalista (*La deuxième vie de Patrice Lumumba. Notes de journaliste*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S: N.K., 30.1962, p. 6.

Brochure écrite par le correspondant du journal *La Pravda* en Afrique, sur le Congo: les événements, la situation actuelle et réflexions sur l'avenir. Attention spéciale à Patrice LUMUMBA et à Antoine GIZENGA.

LANDA, R.-G.: Pod'em patriotičeskogo dviženija v gorodah Alžira v 1960-1961 gg. (*L'évolution du mouvement patriotique dans les villes de l'Algérie en 1960-61*) (*Narody Azii Afr.* [2], 1962, Moscou, p. 30-38).

L'entrée en action des masses arabes; les échecs économiques et politiques des colonisateurs; les négociations entre le gouvernement français et le F.L.N.

° - LOSEV, IU.-G.: voir ALEKSANDROV, V.-V.

PROKOPCZUK, J.: Neokolonializm wobec rewolucji narodowowyzwoleńczej (*Le néo-colonialisme en face de la révolution de libération nationale*) (*Spr. miedzyn* 15 (3), Varsovie, mars 62, p. 5-23).

Etude du processus de libération des pays d'Afrique, en particulier; l'impérialisme américain, britannique et français; le nationalisme en Afrique et l'organisation de la classe ouvrière; tableaux; résumé en anglais.

b - PYHTUNOV, N.: V serdce Afriki (*Au cœur de l'Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 1, janvier 1962, p. 40-41 et 44).

Les combattants indigènes appartenant à l'armée française, originaires du Moyen-Congo, nourrissaient le secret espoir d'obtenir l'indépendance après la deuxième guerre mondiale. Ils ont été déçus: il a fallu de longues luttes et c'est seulement en 1960 que cet espoir a été réalisé. Pendant le régime colonial, l'exploitation du peuple a été poussée à l'extrême. Après l'indépendance, le Gouvernement de Brazzaville a conclu une série d'accords avec la France portant une sérieuse atteinte à la souveraineté nationale. Toutefois, le peuple congolais, soutenu par les autres peuples

épris de liberté, vaincra et obtiendra sa complète indépendance politique et économique.

- b - SIDENKO, V.: Kongo: God ispytanij (*Le Congo: l'année des épreuves*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 1, janvier 1962, p. 11 et 12).
Les impérialistes ne renoncent pas au Congo et plus spécialement au Katanga. La principale force anticolonialiste est le peuple qui lutte pour son parti politique, le parti national de Patrice LUMUMBA. Le premier succès des patriotes congolais est la restauration du pouvoir du Gouvernement central au Nord-Katanga. Les peuples afro-asiatiques, ainsi que ceux du camp socialiste, soutiennent et sont toujours prêts à soutenir les peuples africains dans leur lutte contre l'oppression coloniale.

III. L'AIDE DES PAYS DU CAMP SOCIALISTE A L'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

- b - EFANOV, I.: Torgovlja s OAR razvivaetsja (*Le commerce avec la R.A.U. se développe*) (*Vnešnjaia Torgovlja*, Moscou, 7, 1962, p. 14).
- b - GORNOSTAEV, V.: (Directeur de l'Exposition soviétique à Accra). Gana znakomitsja s Sovetskim Sojuzom (*Le Ghana fait la connaissance de l'Union soviétique*) (*Vnešnjaia Torgovlja*, Moscou, 7, 1962, p. 21-22).
Concerne le développement économique et culturel du Ghana, ainsi que l'exposition soviétique à Accra.
- b - PARHIT'KO, V.: Afrikancy znajut kto im drug (*Les Africains savent qui est leur ami*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 27).
La collaboration entre l'Union soviétique et les pays africains se développe: exemples, le Ghana et la Guinée.
- b - PROŽOGIN, N.: V nebe Afriki (*Dans le ciel d'Afrique*) (*Azija i Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 42-43).
A l'occasion du premier anniversaire de la création de la compagnie aérienne « Air Mali ». La République du Mali a pu fonder une compagnie aérienne grâce aux avions et techniciens fournis par l'U.R.S.S.
- b - SAMYLOVSKIJ, I.: Krepnut kul'turnje svjazi (*Les rapports culturels se renforcent*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 45).
Concerne les rapports culturels entre l'Union soviétique et les pays d'Asie et d'Afrique.
- b - ŠEVEL', I.: Kredity stran narodnoj demokratii èkonomičeski slaborazvitym stranam (*Les crédits des pays de démocratie populaire aux pays*

économiquement insuffisamment développés) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 6, 1962, p. 39-47).

Exposé des crédits, chiffres à l'appui. Ces crédits sont à long terme et l'amortissement s'effectue en marchandises.

- b - SILANT'EV, V.: Burljačšaja Zambija (*La région de la Zambézie en ébullition*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 1, janvier 1962, p. 42-44).

Après avoir pillé impitoyablement le pays pendant 70 ans, en 1961, les Anglais ont accordé un semblant d'indépendance en créant la Fédération des Rhodésies-Nyassaland. Toutefois, la situation des indigènes africains ne s'est pas améliorée pour autant. Mais l'heure du colonialisme a sonné. Le peuple de la région du Zambèze travaillera pour lui et non pour les colonialistes, puisqu'il obtiendra la liberté.

- b - ZEVIN, L.: GDR rassirjaet sotrudničestvo s èkonomičeski slaborazvitymi stranami (*La RDA développe la collaboration avec les pays économiquement sous-développés*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, Moscou, n° 7, 1962, p. 114-117).

Concerne les exportations et les importations avec ces pays.

- b - DOLGOSROČNOE TORGOVOE SOGLAŠENIE meždju Sojuzom Sovetskih Socialističeskih Respublik i Respublikoj Tunis (*Accord commercial à long terme entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la République de Tunisie*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 7, 1962, p. 44-47).

Concerne les exportations, les importations et l'accord de paiements.

- o - ÈKONOMIČESKOE SOTRUDNIČESTVO SSSR SO STRANAMI AZII, AFRIKI I LATINSKOJ AMERIKI. Sbornik (03) (*Collaboration économique de l'U.R.S.S. avec les pays d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine. Recueil [03]*) (Ed. IMO, Moscou, 1962).

S: N.K., 21.1962, p. 8.

Les rapports économiques entre l'Union soviétique et les pays d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine se développent de plus en plus. Les principes de base du commerce de l'U.R.S.S. avec les autres pays. La volonté de l'U.R.S.S. d'aider le développement économique et de relever le niveau de vie des pays sous-développés.

- b - NOVYJ ŠAG V RAZVITII DELOVYH SVJAZEJ MEŽDU SSSR I OAR (*Nouveau pas dans le développement des rapports d'affaires entre l'U.R.S.S. et R.A.U.*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 8, 1962, p. 19).

Concerne l'accord commercial et de paiements conclu entre les deux pays le 23 juin 1962, lequel entre en vigueur le 1 janvier 1963.

- b - POSLEDNII ČAS KOLONIALIZMA PROBIL ! (*La dernière heure du colonialisme a sonné !*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 28-29).

Concerne la lutte de Zanzibar pour l'indépendance nationale.

- °b - SSSR I STRANY VOSTOKA. Ekonomičeskoe i kul'turnoe sotrudničestvo (*L'U.R.S.S. et les pays d'Orient*) (Collaboration économique et culturelle) (Ed. de la littérature orientale, Moscou, 1961, 140 p.). (b.: O.P.784).

Concerne la collaboration économique entre l'Union soviétique et les pays d'Orient, la collaboration fraternelle et l'aide mutuelle des pays socialistes, la collaboration de l'U.R.S.S. avec les pays économiquement retardés, l'aide de l'U.R.S.S. aux pays d'Orient sur base internationale, et la collaboration culturelle de l'Union soviétique avec les pays d'Orient.

B) *Publications en langues occidentales*

- b - KATINE, V.: U.R.S.S. et Afrique (Article publié dans le *Journal Temps Nouveaux*, le 7.2.1962) (Repris par *La Documentation Française. Articles et Documents, Bulletin d'informations et de presse internationale*, Paris, 19 juin 1962, n° 01254, p. 5 et 6).

Les relations économiques entre les pays africains et l'U.R.S.S. se développent à une cadence rapide. Tout le commerce extérieur soviétique est régi par les principes de l'avantage mutuel et de l'égalité des partis. L'Union soviétique vend des équipements et des machines aux pays sous-développés dans le but de les aider. Les prix sont plus avantageux que ceux des pays occidentaux.

- b - KHROUCHTCHEV, N.: Discours au meeting de l'amitié soviéto-malienne (Moscou le 30 mai 1962) (Supplément gratuit à *Etudes soviétiques*, n° 172, juillet 1962, Paris, p. 1-11).

- °b - LAVRIČENKO, M.-V.: La collaboration économique de l'U.R.S.S. avec les pays d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine (*Gospolizdat*, Moscou, 1961, p. 144). (b.: O.P. 783).

Concerne les bases de la collaboration, la collaboration économique et technique, le développement des rapports commerciaux et l'aide de l'U.R.S.S. à la préparation des cadres nationaux.

- b - RIFF, John: En Guinée portugaise (*La nouvelle Revue internationale*, n° 6, juin 1962, Paris, p. 207).

Aperçu de la lutte du peuple guinéen pour la libération nationale.

VANIN, V.: Economic cooperation of the U.R.S.S. with countries of the Arab East and Africa (*Probl. Econ.* 4, (12), avr. 62, p. 54-62, Paris).

Description des mesures économiques prises par l'U.R.S.S. au cours des dernières années en faveur de la R.A.U., de la Syrie, de l'Irak, du Yémen, de l'Ethiopie, de la Guinée, du Ghana, du Mali, de la Somalie, du Soudan, du Maroc, de la Tunisie, du Togo et du Congo. Traduit de *Mir. Ekon. meždun. Otnoš.* 11, 1961.

- b - WODDIS, Jack: Le rôle de la classe ouvrière africaine dans le mouvement de libération nationale (*La nouvelle Revue internationale*, n° 7, juillet 1962, Paris, p. 97-111).

La classe ouvrière a joué et continue de jouer un rôle important dans la lutte contre le colonialisme. Comme il n'existe pas de puissantes sociétés appartenant à des Africains, l'ennemi des ouvriers est le colonialisme européen.

- b - LE COMMERCE TCHÉCOSLOVAQUE AVEC L'AFRIQUE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 23, juin 1962, p. 13 et 14).

Les relations économiques entre la Tchécoslovaquie et l'Afrique sont concrétisées par le développement des exportations tchécoslovaques. La Tchécoslovaquie entretient des relations commerciales intenses avec la R.A.U., la Guinée, le Mali et le Ghana et dans une mesure moindre avec l'Ethiopie, le Maroc, la Somalie et la Tunisie.

- b - COOPÉRATION CULTURELLE TCHÉCOSLOVAQUIE-R.A.U. (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 24, juin 1962, p. 16-17).

Signature à Prague d'un protocole sur la coopération scientifique entre les deux pays et visite de la Tchécoslovaquie par la délégation de la R.A.U.

- b - UNE DÉLÉGATION SÉNÉGALAISE EN TCHÉCOSLOVAQUIE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 23, juin 1962, p. 2-6).

Visite politique, économique et culturelle.

- b - L'EXPÉDITION DES EGYPTOLOGUES TCHÉCOSLOVAQUES EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 22, juin 1962, p. 16).

La troisième expédition de l'Institut d'Égyptologie de l'Académie tchécoslovaque des sciences arrivera dans la région du barrage d'Assouan.

- b - UNE MISSION TCHÉCOSLOVAQUE DE BONNE VOLONTÉ AU MALI (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 24, juin 1962, p. 11).

Discussion des possibilités concrètes concernant l'extension de la coopération économique entre les deux pays.

- b - DES SAVANTS DE LA R.A.U. EN TCHÉCOSLOVAQUIE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 22, juin 1962, p. 17).

Les savants égyptiens étudieront l'organisation et la direction des recherches scientifiques pour pouvoir appliquer leurs expériences en Egypte.

b - LE SÉJOUR DE LA MISSION DE BONNE VOLONTÉ DU DAHOMÉY EN TCHÉCOSLOVAQUIE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1962, n° 23, juin 1962, p. 4-8).

Visite politique, économique et culturelle.

b - LA VISITE DU PRÉSIDENT MODIBO KEITA EN TCHÉCOSLOVAQUIE (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague 1962, n° 22, juin 1962, p. 2-9).

Visite amicale de courtoisie.

IV. LES RELATIONS INTERNATIONALES DES PAYS D'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

b - CEJVANDOV, K.: Afrika-Bezatomnaja zona (*L'Afrique — zone désatomisée*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 1, janvier 1962, p. 52-53).

La XVI^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'Afrique zone désatomisée, malgré l'opposition des pays occidentaux. La réalisation pratique de cette décision ne s'effectuera pas sans difficultés, mais les forces pour la liberté et la sécurité des peuples triompheront.

b - GRIGOR'EV, B.: Nevynosimoe bremja (*Intolérable fardeau*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 6-7).

L'aide économique et militaire américaine aux pays d'Asie et d'Afrique est insignifiante par rapport à leurs lourdes charges militaires. Par conséquent, ces peuples aspirent à la paix et luttent pour un désarmement général.

b - IAKOVLEV, I.: Molodež' — za mir i sčastye na zemle (*La jeunesse est pour la paix et le bonheur sur la terre*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 7-9).

Concerne le VIII^e Festival mondial en Finlande: toute la jeunesse et plus particulièrement celle des pays d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine s'est prononcée pour la paix et a condamné la guerre.

b - KODAČENKO, A.: Razoruženie i nacional'no-osvoboditel'noe dvizenie (*Le désarmement et le mouvement de libération nationale*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 2-5).

L'impérialisme, (principalement les Etats-Unis) est une source de dangers de guerre. Les Etats d'Afrique, d'Asie et de l'Amérique latine ont besoin de paix pour pouvoir se développer. Toutes les forces pacifiques, les pays du camp socialiste, les Etats non socialistes aspirant à la paix, et la classe ouvrière internationale doivent s'unir pour triompher de la guerre et des forces obscures de la réaction.

- ° - MAEVSKIJ, V.: Kogda šatajutsja neboskreby (*Lorsque chancellent les gratte-ciels*) (Ed. Politizdat, Moscou, 1962).
S : N.K., 26.1962, p.6.
Livre destiné à la masse. Explique pourquoi la majorité des pays d'Asie et d'Afrique soutient la politique pacifique de l'Union soviétique et réproouve l'orientation américaine anti-soviétique.
- ° - MIRSKIJ, G.-I.; STEPANOV, L.-V.: Azija i Afrika (Kontinenty v dvizenii) (*L'Asie et l'Afrique*) (*continents en mouvements*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).
S : N.K., 30.1962, p.7 .
Concerne: le nouveau rôle des pays d'Asie et d'Afrique sur l'arène internationale, les problèmes fondamentaux du développement socio-économique, l'aide des pays impérialistes accordée aux pays afro-asiatiques est une arme d'expansion de l'Ouest, la collaboration économique avec les Etats socialistes est un facteur de la lutte que les peuples de l'Est mènent pour l'indépendance économique et contre l'exploitation impérialiste, les conditions de la voie de développement des colonies et des « para-colonies » qui viennent de se libérer.
- b - POČKAJEVA, M.-V.: Ekonomičeskaja komissija organizacii ob''edinenykh nacij dlja stran Afriki (*La commission économique pour les pays d'Afrique de l'Organisation des Nations Unies*) (*Sovet. Gosud. i Pravo*, Moscou, 7, 1962, p. 116-122).
La création de la commission, sa composition, les membres-collaborateurs, les fonctions et le but et la participation des membres de l'O.N.U. à ses travaux.
- b - SIVCEV, I.: Voennaja kolesnica NATO i Afrika (*Le char militaire du NATO et l'Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 10-12).
Les milieux dirigeants français en accordant l'indépendance aux jeunes Etats africains, ont imposé des accords économiques et militaires inégaux, limitant leur liberté. Surtout en ce qui concerne les matières premières, les produits stratégiques et les bases militaires. De cette façon le contrôle militaire et les intérêts du NATO sont maintenus sur des vastes territoires d'Afrique.
- ° - STEPANOV, L.-V.: voir MIRSKIJ, G.-I.
- ° - TURČANINOV, D.-I.: Vseafrikanskaja federacija profsojuzov (*La fédération panafricaine des syndicats*) (Ed. Profizdat, Moscou, 1962).
S : N.K., 19.1962, p. 7.
La brochure traite de l'unification des jeunes syndicats africains dans le but de lutter pour la liberté, l'indépendance nationale et des meilleures conditions de travail et de vie de la classe ouvrière.
- b - UL'JANOVSKI, R.: Novoe v politike amerikanskoj « pomošči » (*Du nouveau dans la politique américaine « d'aide »*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 8-11).

Un tel rôle ne convient pas aux Etats-Unis qui sont gouvernés eux-mêmes par les plus puissants monopoles du monde. La nouvelle administration américaine ne saura pas trouver les moyens susceptibles d'achever la libération politique et économique des pays d'Asie et d'Afrique.

- b - GOVORJAT DELEGATY KONGRESSA (*Les délégués du Congrès déclarent*). A l'occasion du Congrès mondial de désarmement général à Moscou, juillet 1962, certains délégués, entre autres de la R.A.U., du Sénégal, du Maroc, du Nigéria et du Cameroun, ont fait des déclarations à la rédaction de la revue (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, 1962, p. 4-6).

Toutes ces déclarations sont contre les bases militaires, contre la guerre, contre les Etats-Unis et contre le NATO.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZÁ RUBEŽOM. Arabskie strany. (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. Pays arabes*). (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 86).

Concerne le projet de créer un Marché Commun des pays arabes, soumis à la Conférence de la ligue arabe, au Caire, en mai 1962.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH O BANKAH ZA RUBEŽOM. Sozdanie valjutnogo sojuza semi gosudarstv Zapadnoj Afriki (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. La création d'une union monétaire par les sept Etats d'Afrique Occidentale*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 87).

Concerne la conclusion à Paris, en mai 1962, d'un accord entre la France et les sept Etats (La Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Niger, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) créant une monnaie et un Institut d'Emission communs.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH O BANKAH ZÁ RUBEŽOM. K sozdaniju Afrikanskogo banka razvitija (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. Vers la création d'une banque africaine de développement*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 87-88).

Concerne la proposition du Sénégal et de l'Ethiopie auprès du Conseil économique et social de l'O.N.U. pour la constitution d'une banque africaine de développement.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH O BANKAH ZÁ RUBEŽOM. Liberija (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. Le Libéria*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 89).

Concerne l'admission du Liberia dans le Fonds monétaire international.

- b - LIKVIDIROVAT' VOENNYE BAZY V AFRIKE (*Liquider les bases militaires en Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 55).

Interview à Addis-Abéba de l'ancien premier ministre, Julius NYERERE, du Tanganyika, par le journaliste S. KUMARINOS.

b - NAVSTREČU VSEMIRNOJ ASSAMBLEE MIRA (*A la veille du congrès mondial de la paix*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 2).

Appel à la collaboration pour la paix aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

o - VTORAJA KONDERENCIJA SOLIDARNOSTI NARODOV AZII I AFRIKI V KONAKRI 11-15 APR. 1960 G. (*La deuxième conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique à Konakri 11-15 avril 1960*) (Ed. Socekgiz, Moscou, 1961, p. 350).

S : L.E., P., n° 33, 30.5.1962, n° 12.

b) *Publications en langues occidentales*

b - ABDELKADER EL OUAHRANI: Le mouvement de libération nationale devant le problème du désarmement (*La nouvelle Revue internationale*, n° 6, juin 1962, Paris, p. 39-55).

Les peuples nouvellement indépendants n'ont aucun intérêt à la course aux armements. Le désarmement renforcera le mouvement de libération nationale.

b - CRNONOBRNJA, B.: La conférence des économistes au Caire (*Revue de la Politique internationale*, n° 294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 1-3).

Le but de cette conférence est d'examiner le problème de rapports entre pays très évolués et d'autres qui le sont moins et aussi celui de savoir comment accroître la coopération universelle dans une situation caractérisée par des mouvements d'intégration.

b - IVANENKO, V.: Rivalité et collaboration anglo-américaines (*La Vie internationale*, n° 18, Moscou, juin 1962, p. 40-46).

Concerne, entre autres, la rivalité anglo-américaine dans les pays africains de la zone sterling.

b - JERKOVIČ, DJ.: A la veille de la conférence du Caire (*Revue de la Politique internationale*, n° 292, 5 juin 1962, Belgrade, p. 1-3).

Conférence des pays situés en dehors des groupements économiques fermés pour chercher le moyen de protéger des intérêts économiques lésés. Cette réunion d'un grand nombre de pays en voie de développement sera un apport sérieux aux efforts accomplis pour dégager les anomalies et les déformations dans les relations économiques internationales.

b — : L'égalité économique — base du progrès et de la paix (*Revue de la Politique internationale*, n° 294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 3-5).

Concerne la conférence du Caire, juillet 1962.

b — : Au lendemain du Caire. (*Revue de la Politique internationale*, n° 296-7, août 1962, Belgrade, p. 1-10).

Concerne la conférence économique qui s'est déroulée au Caire, juillet 1962.

b - KLEMENC, I.: La C.E.E. et le continent africain (*Revue de la Politique internationale*, n° 292, 5, juin 1962, Belgrade, p. 10-11).

La politique de la C.E.E. qui consiste à rattacher économiquement une partie des Etats africains au Marché Commun est critiquée par les pays du Commonwealth, de l'Amérique latine, et en premier lieu par les Etats africains non associés. La C.E.E. tente d'empêcher l'inclusion autonome de cette région à l'économie mondiale et entre en conflit avec l'irrésistible processus de décolonisation.

b - LOUKINE, V.: L'Union soviétique et les pays arabes (*La Vie internationale*, Moscou, 5, (17), mai 1962, p. 103-105).

Concerne un recueil qui est la première publication systématisée de documents et de matériaux concernant les relations entre l'Union soviétique et les Etats arabes: appel lancé en 1917 aux musulmans d'Orient; l'établissement des relations diplomatiques avec les Etats arabes; l'aide de l'Union soviétique, après la deuxième guerre mondiale, aux peuples arabes; la conclusion des accords commerciaux, etc.

b - MADZOEVSKI, S.: Contradictions accrues au sein du Commonwealth (*La Vie internationale*, Moscou, 5, (17), mai 1962, p. 51-58).

Les tendances centrifuges se renforcent continuellement au sein du Commonwealth. La politique britannique au Congo, la désapprobation de la libération de Goa et les pogroms nègres ont vivement irrité les membres afro-asiatiques du Commonwealth. La décision de l'Angleterre d'adhérer à la C.E.E. a encore aggravé ce mécontentement. Le conflit qui divise l'impérialisme britannique et le mouvement de libération nationale a pris une forme aiguë au Ghana. Il se peut que les milieux dirigeants de Grande-Bretagne parviennent encore un certain temps à maintenir la structure du Commonwealth, mais ils n'arriveront pas à stopper la tendance à sa désagrégation.

b - PAKHOMOV, E.: « Les troupes de l'O.N.U. » au Congo (*La Vie internationale*, Moscou, 5, (17), mai 1962, p. 127 et 128).

Les troupes de l'O.N.U. ont été envoyées au Congo pour aider le gouvernement légal; au lieu de ceci, elles ont soutenu les rebelles et grâce à leur complaisance, Patrice LUMUMBA a pu être assassiné.

b - PETKOVIČ, R.: La période de transition en Algérie (*Revue de la Politique internationale*, n° 292, 5 juin 1962, Belgrade, p. 8-9).

La France ne saurait se montrer indifférente à la question de savoir si la période intermédiaire sera un pont pour la collaboration future avec la République algérienne libre, ou un nouveau fossé de méfiance qui discréditerait ses intentions et son prestige.

- b — : « Le monde sans la bombe » (*Revue de la Politique internationale*, n° 294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 11-12).
Concerne l'Assemblée qui s'est déroulée à Accra, juin 1962.
- b - POLEJAEV, V.: Les contradictions au sein du Marché Commun. (*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 75-80).
Concerne entre autres les divergences de vues entre les partenaires du Marché Commun au sujet de la politique économique à suivre à l'égard des Etats associés d'Afrique.
- b - POPOVOČ, B.: Dix années de changements révolutionnaires en R.A.U. (*Revue de la Politique internationale*, n° 296-7, août 1962, Belgrade, p. 18-19).
Concerne les changements intérieurs et les principes fondamentaux de la politique extérieure.
- b — : La réunion au sommet des pays du groupe de Casablanca (*Revue de la Politique internationale*, n° 294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 9-11).
Concerne les problèmes examinés par le comité politique des pays du groupe de Casablanca, juin 1962.
- b - RYMALOV, V.: Les tendances du développement des pays sous-développés (Echange d'opinions) (*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 60-61).
En mettant fin à la tension internationale, les sommes dépensées par les pays sous-développés à leur armement, pourraient être employées à l'achat d'équipement industriel et d'autres moyens de production.
- b - STANOVNIK, I.: Les matières premières dans l'économie et la politique mondiales (*Revue de la Politique internationale*, n° 293, juin 1962, Belgrade, p. 3-6).
Les exportations des pays sous-développés représentent en valeur relative dix fois plus par rapport à leur revenu national, qu'elles ne représentent parmi l'ensemble des importations des pays industrialisés. Les prix des produits exportés par les Etats industrialisés évoluent de façon tout à fait différente des prix des matières premières en provenance des pays sous-développés, utilisées pour leur fabrication.
- b — : Les problèmes de la Conférence du Caire et les chiffres (*Revue de la Politique Internationale*, n° 292, 5 juin 1962, Belgrade, p. 3-6).
Certaines tendances de l'économie mondiale notamment la disproportion de l'élévation du revenu moyen par habitant, de la progression de la production des denrées alimentaires, de la part prise dans les échanges commerciaux mondiaux, de l'augmentation des prix dans le commerce international et de l'accroissement des dettes internationales entre les pays occidentaux et sous-développés, inquiètent ces derniers. La Conférence du Caire sera un premier pas

pour trouver, dans le cadre de l'O.N.U., une solution à ces problèmes.

- b - LA CONFÉRENCE SUR LE « MONDE SANS BOMBE » D'ACCRA (*Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague, 1952, n° 24, juin 1962, p. 6-8).

Conférence de presse de l'Ambassadeur du Ghana en Tchécoslovaquie sur la rencontre internationale « Le monde sans bombe » qui aura lieu à Accra du 21 au 28 juin 1962. Le plus grand nombre de participants à cette conférence seront d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

- b - MÉMORANDUM DU GOUVERNEMENT DE L'U.R.S.S. SUR LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DES FORCES ARMÉES EXTRAORDINAIRES DE L'O.N.U. AU MOYEN-ORIENT ET DES OPÉRATIONS DE L'O.N.U. AU CONGO (*La Vie Internationale*, Moscou, 5, (17), mai 1962, p. 134-136).

Comme les Forces armées extraordinaires pour le Moyen-Orient ont été constituées en violation de la Charte de l'Organisation des Nations Unies et en passant outre au Conseil de Sécurité, leur financement ne peut pas être considéré comme une obligation pour les membres de l'O.N.U.

En ce qui concerne le Congo, l'Assemblée générale n'a jamais imputé les dépenses concernant les Forces armées extraordinaires de l'O.N.U. à celles de l'Organisation. Ces dépenses ne peuvent être fixées qu'en vertu d'accords spéciaux passés entre le Conseil de Sécurité et les Etats membres de l'Organisation. Comme de tels accords n'ont pas été conclus, le Gouvernement de l'U.R.S.S. ne se considère pas obligé de participer à ces dépenses.

- b - A PROPOS DE L'ASSOCIATION DE PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE AU MARCHÉ COMMUN (*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 117-120).

Analyse du traité de Rome 1957. Des mesures prises par certains pays du Marché Commun pour obvier à leurs obligations vis-à-vis des pays africains. Des divergences entre les pays du Marché Commun sur la politique économique à suivre à l'égard des pays associés d'Afrique.

V. LA POLITIQUE ET VIE INTÉRIEURES DES PAYS D'AFRIQUE

A) Publications en langues originales

- ° - DEMENT'EV, IU.-P.: Respublika Mali (*La République du Mali*) (Ed. Vost, Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 19.1962, p. 5.

Analyse de la situation économique actuelle de la République du Mali et les mesures prises par le Gouvernement pour affermir

l'indépendance économique du pays; les problèmes de base de politique extérieure et les voies de leur solution.

- b - CEJVANDOV, K.: V dobryj put', Alžir ! (*L'Algérie et sur la bonne voie !*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 56-57).
Article consacré à l'indépendance de l'Algérie.
- b - CERASIMOV, G.: Južnoafrikanskaja tragedija (*La tragédie sud-africaine*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 62-63).
Concerne le livre « voie libre à mon peuple » d'Albert LUTHULI, président du parti « Congrès national africain », qui est interdit en Union sud-africaine.
- b - GOLANT, V.: Rasisty-dušiteli nauki (*Les racistes — oppresseurs de la science*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 10).
Concerne la politique de ségrégation raciale en Union sud-africaine.
- b - GROMOV, A.: Rost Gosudarstvennogo Sektora v OAR (*L'accroissement du secteur de l'Etat en R.A.U.*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 21-23).
Les mesures socialo-économiques du gouvernement égyptien pendant la dernière année, permettent au secteur de l'Etat d'acquérir dans l'économie entière une situation dominante.
- b - KATIN, V.: Ukreplenie ekonomiki Tunisa (*La consolidation de l'économie tunisienne*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 7, 1962, p. 20-21).
Concerne le développement de l'agriculture (entre autres le rachat et l'expropriation des terres appartenant aux étrangers) et du commerce extérieur (principalement avec les pays de l'Est).
- b - KISELEV, V.: Arabskij proletariat nabiraet sily (*Le prolétariat arabe se renforce*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 20-21).
Les conditions actuelles sont plus favorables à l'accroissement de la classe ouvrière dans les pays arabes, que celles qui existaient avant la guerre: diriger la révolution de libération nationale et jouer un rôle politique déterminant en Orient arabe. C'est la tâche qui lui incombe.
- b - KOTOVSKIJ, G.: Sel'skohozjajstvennyj proletariat v stranah Azii i Afriki (*Le prolétariat agricole dans les pays d'Afrique et d'Asie*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 16-18).
Dans la majorité des pays sous-développés d'Asie et d'Afrique, le capitalisme agraire se trouve, en quelque sorte, au stade de l'accumulation initiale. Dans la plupart des exploitations des gros paysans et même des gros propriétaires terriens, la production emploie le travail manuel et se caractérise par la structure primitive du capital.
- b - LETNEV, A.: Agrarnye otnošenija v zapodnoj Afrike (*Les rapports agraires en Afrique Occidentale*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 7, p. 66-77).

Concerne la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, la Guinée, le Dahomey, la Mauritanie, le Mali et le Sénégal. La propriété terrienne est principalement collective à cause du bas niveau de développement des forces productives. Dans certaines régions, la propriété collective coexiste avec des éléments féodaux, semblables à ceux qu'on trouve dans le Soudan occidental, appelés « les terres du seigneur ». La propriété terrienne privée est peu répandue, mais l'apparition des cultures d'exportation tend à la substituer à la collective. L'administration française, afin de permettre aux colons de s'approprier les terres fertiles, a introduit le cadastre et l'immatriculation de la propriété immobilière. Devenus indépendants, la majorité des pays africains, prend des mesures législatives pour distribuer la terre aux paysans.

- o - MAKAROV, N.-M.: Iužno-Afrikankaja Respublika — strana grjaduščej buri (*La République Sud-Africaine — pays d'imminente tempête*) (Ed. Vosto Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 30.1962, p. 7.

Impressions personnelles suite d'un voyage: la situation de la population africaine et de couleur, l'oppression coloniale, la discrimination raciale, la vie politique et le mouvement de libération nationale.

- b - POPOV, IU.: Posle pjatogo vsemirnogo... (*Après le cinquième mondial...*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 14-15).

Un des principaux résultats du V^e Congrès de la Fédération syndicale mondiale est la volonté clairement exprimée d'unité de toutes les forces de la classe ouvrière internationale. Les travailleurs d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine se rendent compte de plus en plus nettement qu'ils forment une part indivisible du prolétariat international, qui est appelé à jouer un rôle historique dans la destinée de l'humanité.

- b - PRIMAKOV, E.: Znamenatel'naja godovščina (*Un anniversaire remarquable*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 45).

Concerne l'anniversaire de la révolution de 1952 en R.A.U.

- b - ROMANOV, JA.: OAS po-južnoafrikanski (*OAS à la façon sud-africaine*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 59-60).

Concerne les mesures policières et la terreur exercées contre la population noire.

- b - TROFIMOV, K.: voir UDAL'COV, E.

- b - UDAL'COV, E. et TROFIMOV, K.: Boevoj organ južno-afrikanskih komunistov (*L'organe de combat des communistes sud-africains*) (*Kommunist*, Moscou, 8, mai 1962, p. 116-117).

Concerne le journal *The African Communist*, n^o 1-9 (1959-1962). La propagande de la doctrine marxiste-léniniste. Lutte contre la terreur raciste. Prouve que le communisme convient également aux pays d'Afrique.

Usoy, G.: Pervaja vseobščaja zabastovka v Liberii (*La première grève générale au Libéria*) (*Mir. Ekon. meždun. Otnoš* (2), Moscou, février 62, p. 99-101).

Le niveau de vie des travailleurs au Liberia; la grève de septembre 1961; ses leçons.

- b - FERVURD UGROŽAET (*Verwoerd menace*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 20-21).

Sous prétexte d'un danger, extérieur, l'Union sud-africaine renforce son armée, arme les Blancs et intensifie la terreur contre la population noire.

- b - KLASSOVAJA BOR'BA TRUDJAŠČIHSJA V STRANAH KAPITALA (Obzor za 1961 g.-načalo 1962 g.) (*La lutte des classes des travailleurs dans les pays capitalistes*) (*Aperçu pour 1961 - commencement 1962*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1962, p. 100-103).

Concerne entre autres les pays africains.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Ob''edinennaja Arabskaja Respublika. (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. La République Arabe Unie*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 86-87).

Concerne la fixation du cours de la livre à 2,30 dollars pour toutes les opérations en devises étrangères, ainsi que l'élévation du taux d'escompte de 3 à 5 %.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTJAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Federacija Nigerii. (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. La Fédération du Nigéria*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 88-89).

Concerne: la monnaie fiduciaire (les livres anglaises ouest-africaines) en circulation dans la Fédération du Nigeria n'ont plus cours légal à partir du 1.7.1962.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALUTJAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Dageomejskaja Respublika. (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. La République du Dahomey*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 89).

Concerne la constitution de la nouvelle banque, la Société de Banque du Dahomey, qui prend la place du Crédit lyonnais.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALUTJAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Zapadnyj Kamerun. (*Brève information sur les devises et les banques à l'étranger. Le Cameroun occidental*) (*Den'gi i Kredit*, Moscou, 8, 1962, p. 89).

Concerne: à partir du 1^{er} avril 1962, le territoire du Cameroun britannique est compris dans la République du Cameroun et n'est plus considéré comme faisant partie de la zone sterling.

- b - POD''EM RABOČEGO DVIŽENIJA V STRANAH AZII I AFRIKI (*L'essor du mouvement ouvrier dans les pays d'Asie et d'Afrique*) (*Komunist*, Moscou, 6, avril 1962, p. 103-111).

Concerne la croissance continue de la classe ouvrière et le développement de son rôle dans la vie de ces pays. Les succès des mouvements ouvriers sont liés à l'activité des partis communiste et ouvrier. Les travailleurs, sous la direction des partis communistes, se montrent de plus en plus comme principale force révolutionnaire.

- b - POLOŽENIE I BOR'BA RABOČEGO KLASSA AZII I AFRIKA (*La situation et la lutte de la classe ouvrière en Asie et en Afrique*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 9-13).

Le prolétariat africain croît rapidement. Son niveau de vie reste très bas. La classe ouvrière lutte pour améliorer son sort. L'unité est un gage de victoire. La lutte du prolétariat dans les pays d'Asie et d'Afrique joue un rôle prépondérant dans la conquête de l'indépendance politique et contribue au développement ultérieur de la révolution de libération nationale.

- o - POLOŽENIE RABOČEGO KLASSA I RABOČEE DVIŽENIE V STRANAH AZII I AFRIKI (1959-1961 GG) (*La situation de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier dans les pays d'Asie et d'Afrique, 1959-1961*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 21.1962, p. 5.

Ouvrage collectif consacré au problème des mouvements communiste et ouvrier en Asie et en Afrique. La lutte politique et économique de la classe ouvrière au Japon, en Turquie, en Iran, dans les pays d'Orient arabe et en Asie du Sud-Est. Le processus de la formation du prolétariat et certaines particularités du mouvement ouvrier dans les pays de l'Afrique tropicale. La participation du prolétariat dans l'étape actuelle de la lutte de libération nationale.

B) Publications en langues occidentales

- b - AIZMAN, Y.: R.S.A. Nouveaux méfaits des racistes sud-africains (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août, 1962, p. 90-91).

Concerne l'adoption par le Gouvernement de la République sud-africaine d'une nouvelle loi intitulée « amendements au droit général » ou comme on l'appelle encore « loi sur les activités subversives ».

BRENDEL, G.: Ghana festigt seine Unabhängigkeit (*Le Ghana affirme son indépendance*) (*Deutsche Aussenpolit.* 7 (5), mai 62, Berlin-Est, p. 555-566).

Affaires économiques et sociales; le projet de la Volta; politique étrangère; le Ghana et les deux Allemagnes; carte, tableau.

- b - DIZDAREVIČ, F.: A la veille du référendum en Algérie (*Revue de la Politique internationale*, n° 293, juin 1962, Belgrade, p. 1-2).

Aperçu de la situation politique en Algérie à la veille du référendum.

- b - HASHAD, M.-N. (Dr) ministre de l'agriculture de la R.A.U.: Les services agricoles en R.A.U. (*Revue de la Politique internationale*, n° 294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 20-22).
La situation de l'agriculture après la réforme agraire.
- b - IBRAHIM MUSTAFA: La situation au Soudan et la lutte des communistes (*La nouvelle Revue internationale*, n° 8, août, 1962, Paris, p. 37-52).
L'indépendance politique et économique est menacée par les impérialistes, les Etats-Unis en tête: le régime de dictature militaire, la pseudo-industrialisation, la dangereuse orientation de la politique extérieure, etc. La condition de la victoire du peuple est l'union de toutes les forces démocratiques.
- b - OPAČIĆ, N.: Mauvais signes au Congo. (*Revue de la Politique internationale*, n° 292, 5, juin 1962, Belgrade, p. 9-10).
L'action systématique des puissances coloniales occidentales a abouti au Congo à une phase critique que caractérisent le raffermissement des positions du régime fantoche d'Elisabethville, l'instabilité du Gouvernement ADOULA, et la désintégration du Front national. C'est uniquement s'ils parviennent à resserrer de nouveau leurs rangs que les patriotes congolais pourront stabiliser leur position dans la lutte pour la mise en œuvre des principes d'unité, d'indépendance et d'intégrité nationale.
- b — : Le référendum algérien (*Revue de la Politique internationale*, n°294-5, juillet 1962, Belgrade, p. 8-9).
Les relations actuelles et futures franco-algériennes et l'inauguration d'une nouvelle ère dans la vie de l'Algérie.
- b - PROGRAMME DE LUTTE DES COMMUNISTES TUNISIENS (*La nouvelle Revue internationale*, n° 7, juillet, 1962, Paris, p. 172-175).
Concerne la résolution du VII^e Congrès du parti communiste tunisien (mars 1962).

VI. DONNÉES GÉNÉRALES DESCRIPTIVES ET AUTRES SUR LES PAYS D'AFRIQUE

1° / EN GÉNÉRAL

A) Publications en langues originales

- b - ABRAMOV, V.: Hartum - Gezira - Gedaref (*Khartoum - Gesira - Gedaref*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août, p. 30-32).
Le Soudan avait, au départ des Anglais, six siècles de retard. Actuellement, le progrès est visible. On constate la naissance d'une économie nationale. L'industrie textile, à base de coton, créée par les Anglais dans le massif de Gesira, a passé dans les mains de l'Etat. La culture du sorgho panifiable, dont le centre principal de

vente est la ville de Gedaref, a été modernisée. Des tâches importantes se posent devant les jeunes dirigeants, mais ceux-ci doivent mettre l'intérêt national au-dessus des intérêts privés.

- ° - ALIZADE, A.-A.: Muhammed Ibn Hindušah Nahčivani Dastur Al'-Kateb Fi Ta'jin Al'-Meratib (Kritičeskij tekst) (*Texte critique*) (Ed. Acad. des Sciences d'AZSSR, 1962).

S: N.K., 20.1962, p. 2 et 3.

L'ouvrage contient des matériaux précieux sur les problèmes agraire et fiscal du Proche et Moyen-Orient (Le Proche-Orient concerne également certains pays d'Afrique).

- °b - ASOJAN, N.: Nigerija (Seriija « U karty mira ») (*Le Nigéria, série « Devant la carte du monde »*) (Ed. Geografiz, Moscou, 1962).

S: L.E., P., n° 31, 23.5.1962, n° 3.

- b - IORDANSKIJ, VI.: Bereg slonovoj kosti (*La Côte d'Ivoire*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 38-40).

Abidjan est une ville moderne, mais son édification a été faite au détriment de la campagne: au-delà de ses murs, la situation des paysans est assez médiocre. La chute du prix du café a provoqué une crise aiguë. La République traverse une période de transition: lutte entre les forces réactionnaires et la jeunesse progressiste. Dans un tel conflit, c'est toujours le peuple qui aura le dernier mot.

- b - — : Trudnosti vozroždenija: Respublika Niger (*Les difficultés de la reconstruction: la République du Niger*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 36-39).

Afin de résoudre la crise de l'eau et de la main-d'œuvre, les colonialistes français ont créé « L'Organisation unie des régions du Sahara », comprenant la France, le Niger et le Tchad. En réalité, le but de cette organisation est d'attacher à demeure le Sahara au colonialisme français. Grâce au travail des paysans la terre acquiert de la valeur. Les patriotes nigériens, une fois l'indépendance politique atteinte, ont commencé la lutte pour la reconstruction économique. Il est clair, qu'aussi forte que soit la position du colonialisme, le peuple vaincra.

- b - KARPUŠINA, V.: Ruanda i Burundi - novye nezavisimye gosudarstva (*Ruanda et Burundi - nouveaux Etats indépendants*) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, n° 8, Moscou, 1962, p. 109-112).

Aperçu historique, politique et économique.

- b - KATIN, V.: Buduščee respubliki (*L'avenir de la République*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 53-54).

Concerne le développement économique de la Tunisie.

- b - LANDA, P.: V strane potomkov Gannibala (*Au pays des descendants d'Annibal*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 34-36).

Notes d'un voyage en Tunisie: pays hospitalier et original.

- ° - LINHOVOIN, L.: Po stranam Afriki (*En parcourant les pays d'Afrique*) (Ed. Burjat. Unigoizdat, Ulan-Udè, 1961).
S: L.E., P., n° 31, 23.5.1962, n° 40.
- b - MOŽEJKO, I.: Včera... Segodnja... Zavtra. (*Hier... Aujourd'hui... Demain*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 40-43).
Concerne le Ghana, pays très riche en matières premières et produits agricoles. Les exploitations existantes appartenaient à des compagnies étrangères. Le peuple ghanéen prend conscience de ses possibilités et avec l'aide des pays du camp socialiste, édifiera un avenir brillant.
- ° - — : Eto - Gana (*Voilà le Ghana*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).
S: N.K., 30.1962, p. 8.
Déjà avant la découverte de l'Amérique, les Européens étaient attirés par les richesses naturelles et pillaient la Côte-d'Or. Depuis cinq ans, le Ghana est indépendant. L'auteur avec un groupe de spécialistes soviétiques a parcouru tout le pays. Actuellement, le Ghana est un des pays les plus riches du monde en élevage et agriculture. L'auteur décrit également la lutte que le peuple a dû mener pour acquérir son indépendance.
- POTEHIN, I.-I.: Pozemel'nye otnošenija v stranah Afriki (*Les rapports agraires dans les pays africains*) (*Narody Azii Afr.* (3), 1962, Moscou, 16-31).
La complexité du problème; les principes d'une réforme agraire efficace; les caractéristiques de certaines formes de communautés paysannes; perspectives. Résumé en anglais.
- b - PYHTUNOV, N.: Respublika Dagomeja. Ekonomika i vnešnjaja trgovlja (*La République de Dahomey — économie et commerce extérieur*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 5, 1962, p. 32-36).
- b - ROMANOV, JU.: Korolevstvo Marokko. Ekonomika i vnešnjaja trgovlja (*Le Royaume du Maroc — économie et commerce extérieur*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 6, 1962, p. 32-36).
- b - RUNOV, B.: Sierra Leone (Po stranam Afriki) (*Sierra Leone — En parcourant les pays d'Afrique*) (*Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou, 8, 1962, p. 26-29).
Concerne le développement économique depuis l'indépendance, l'agriculture, l'élevage, les richesses naturelles et minérales, l'emprise des compagnies étrangères sur l'économie du pays et le commerce extérieur.
- b - SIDENKO, V.: Ne pokupajte vinograd, ms'e! (*N'achetez pas du raisin, Monsieur!*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 38-39).
Réflexions au cours d'un voyage en Afrique occidentale: Dakar, Conakry, Abidjan, etc. Les habitants d'Abidjan essaient d'empêcher la vente des marchandises importées de l'Union sud-africaine, comme par exemple le raisin.

ŠMELEV, N.: O nekapitalističeskom puti razvitija ekonomičeski otstalyh stran (*Sur la voie non-capitaliste du développement des pays économiquement arriérés*) (*Vopr. Ekon.* (5), mai 1962, Moscou, p. 68-79).

La situation économique de ces pays et les voies de développement qui leur sont ouvertes.

- b - VOLK, C.: Ešče dva flaga nezavisimosti (*Encore deux drapeaux — deux pays indépendants*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 55-56).

Concerne le Burundi et le Rwanda.

- ° - AFRIKA 1960, Kratk. spravočnik (*L'Afrique 1960 — Bref Vademecum*) (Ed. IMO, Moscou, 1960).

S : L.E., P., n° 57, 22.9.1962.

Concerne: le territoire, la population, l'économie, l'organisation gouvernementale, la politique extérieure.

EKONOMIČESKOE POLOŽENIE SLABORAZVITYH STRAN AZII I SEVERNOJ AFRIKI v 1961 g. (*La situation économique des Etats sous-développés asiatiques et nord africains en 1961*) (*Narody Azii Afr.* (3), 1962, Moscou, p. 51-72).

Evaluation des données statistiques de ces pays par les collaborateurs de l'Institut asiatique auprès de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. Tableaux. Résumé en anglais.

- b - EKONOMIČESKOE POLOŽENIE KAPITALISTIČESKIH STRAN. Kon''junkturnyj obzor za 1961 g. i načalo 1962 g. (*La situation économique des pays capitalistes*) (Aperçu de la conjoncture pour 1961 et commencement 1962) (*Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija*, Moscou, annexe au n° 8, 1962, p. 71-75 et p. 84-86).

Concerne entre autres la situation des pays économiquement sous-développés et en particulier la situation en R.A.U.

- b - KRATKIJ OBZOR VYSTUPLENIJ (*Bref aperçu des interventions*) (*Mirovaja Ekonomika i meždunarodnye otnošenija*, Moscou, 6, juin 1962, p. 103-105).

Concerne les interventions de différents savants soviétiques à la conférence sur le sujet « L'époque contemporaine et la voie de développement des pays qui viennent de se libérer ».

- b - LAUREATY MEŽDUNARODNOJ LENINSKOJ PREMII « ZA UKREPLENIE MIRA MEŽDU NARODAMI » (*Lauréats du prix international Lénine « pour la consolidation de la paix entre les peuples »*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 6, juin 1962, p. 3).

Concerne M. K. N'KHRUMA, président de la République du Ghana.

B) Publications en langues occidentales

- b - LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août 1962, p. 122).

Aperçu géographique, économique et politique.

b - RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA (*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 123-125).

Aperçu historique, géographique, économique et politique.

b - RÉPUBLIQUE DU RUANDA ET ROYAUME DE BURUNDI (*La Vie internationale*, n° 20, Moscou, août 1962, p. 123-125).

Aperçu géographique, économique, historique et politique.

b - RÉPUBLIQUE DU TCHAD (*La Vie internationale*, n° 19, Moscou, juillet 1962, p. 125-126).

Aperçu géographique, économique, historique et politique.

2° / A CARACTÈRE HISTORIQUE, ETHNOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE

A) Publications en langues originales

° - BARTOL'D, V.-V.: Sobranie sočinenij (*Œuvres réunies*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K. 19.1962, p. 3.

Histoire scientifique de l'Asie moyenne et d'autres régions du Proche et Moyen-Orient (Le Proche-Orient concerne également certains pays d'Afrique).

b - GANKIN, E.: Pisateli Efiopii (*Les écrivains éthiopiens*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 5, mai 1962, p. 39).

b - KACNEL'SON, I.: Sovetskie arheologi v Asuane (*Les archéologues soviétiques à Assouan*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 44-45).

Concerne les recherches des archéologues soviétiques en rapport avec la construction du barrage d'Assouan.

° - KOROSTOVCEV, M.-A.: Pisky Drevnego Egipta (*Ecrivains de l'ancienne Egypte*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 26.1962, p. 27.

Livre destiné aux travailleurs scientifiques, égyptologues et pédagogues. L'activité créatrice des écrivains dans le domaine scientifique et littéraire. Le caractère général de la culture égyptienne et son rôle dans la civilisation mondiale.

° - POSTOVSKAJA, N.-M.: Izučenie drevnej istorii bližnego vostoka v Sovetskom Sojuze (1917-1959 g.) (*L'étude de l'ancienne histoire du Proche-Orient en Union Soviétique [1917-1959]*) (Ed. Ak. Nauk., Moscou, 1961, p. 438).

S : K.O.F.L., L. Liste 121, G.M.2.

b - SIDENKO, V.: « Smotri v oba ! » (« *Ouvre l'œil et le bon !* ») (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 36-37).

Impressions historiques, géographiques et économiques d'un voyage entre Tanger et Tétouan.

b - STROGOVIČ, A.: Zaterjannaja v Savanne (*Perdue dans la savane*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 18-19).

Aperçu économique, géographique et historique de la Gambie. Mouvements politique et syndicale. Partis politiques.

° - AFRIKA (Priroda. Narody. Istorija. Ekonomika. Kul'tura) Enciclopedičeskii spravočnik. v. 2 Tomah. (*Afrique — La nature. Les peuples. L'histoire. L'économie. La culture*) (Vade mecum encyclopédique en 2 volumes, Sov. Enciklopedija, 1963).

S : C., septembre 1962, L., P-P, n° 4/, p. 3.

° - ARABSKIE STRANY. ISTORIA, EKONOMIKA. Kratkie soobščeniija In-ta narodov Azii (*Pays arabes. Histoire économique*) (Brefs communiqués de l'Inst. des peuples d'Asie, Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 19.1962, p. 2.

Contient entre autres: la division en classes de la population autochtone d'Algérie et la révolution nationale du peuple algérien. Les rapports agraires dans le royaume d'Egypte. Réforme agraire en R.A.U. Le capital de l'Etat dans l'agriculture du Soudan. Des nouvelles sources tirées des archives sur les rapports russo-arabes au XIX^e et début du XX^e s.

° - EKONOMIČESKOE POLOŽENIE STRAN AZII I AFRIKI V 1960 G. (*La situation économique des pays d'Asie et d'Afrique en 1960*) (Ed. Vost. Lit., Moscou, 1962).

S : N.K., 26.1962, p. 10.

Recueil d'articles destiné aux économistes et historiens.

° - NOVEJŠAJA ISTORIJA STRAN ZARUBEŽNOJ AZII I AFRIKI (*Histoire actuelle des pays étrangers d'Asie et d'Afrique*) (Ed. Leningr. Un-Ta, Léningrad, 1962).

S : N.K., 25.1962, p. 35.

Aperçu historique des pays étrangers d'Asie et d'Afrique de 1917 à 1960: Les mouvements de libération nationale, la désagrégation des systèmes coloniaux, la formation d'Etats indépendants, etc.

B) Publications en langues occidentales

b - QUELQUES MOTS SUR LES JEUNES ÉTATS. République Fédérative du Cameroun (*La Vie internationale*, n° 18, Moscou, juin 1962, p. 119-121).

Aperçu géographique, historique, ethnographique et politique.

b - RÉPUBLIQUE DU CONGO (BRAZZAVILLE) (*La Vie internationale*, n° 18, Moscou, juin 1962, p. 121-123).

Aperçu historique, économique et politique.

3° / A CARACTÈRE GÉOGRAPHIQUE

A) Publications en langues originales

- ° - BAKIROV, A.-A.: Neftegazonosnye oblasti Afriki, Srednego i Bližnego Vostoka i Jugo-Vostočnoj Azii (*Régions pétrolières d'Afrique, du Moyen- et du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est*) (Ed. Gosgeoltekhizdat, Moscou, 1962).
S : N.K., 22.1962, p.14.
Le livre examine les conditions géologiques et les lois de localisation des zones régionales importantes d'accumulation du pétrole et du gaz naturel. Ainsi que les gisements de pétrole et de gaz naturel dans les territoires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est.
- b - KADYMOV, G.: Vozroždennaja del'ta (*La renaissance du delta*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 7, juillet 1962, p. 35-37).
Aperçu géographique et économique du territoire du Niger; en particulier l'activité utile de l'Office du Niger.
- b - SVAKOV, A.: V strane pustyn' (*Dans le pays des déserts*) (*Azija i Afrika Segodnja*, Moscou, 8, août 1962, p. 33-35).
Aperçu géographique, économique et politique de la Libye.
- ° - KRATKIJ SPRAVOČNIK PO MINERAL'NYM RESURSAM KAPITALISTIČESKIH STRAN AFRIKI I AVSTRALII (*Vade mecum sommaire sur les ressources minérales des pays capitalistes d'Afrique et d'Australie*) (Ed. Gosgeoltekhizdat, Moscou, 1962).
S : N.K. 36.1962, p. 5.
- ° - STRANY ZAPADNOJ AFRIKI. Geografič. spravki (*Les pays de l'Afrique occidentale*) Informations géographiques (Ed. Geografiz, Moscou, 1962).
S : I.E., P., n° 56, 18.9.1962, n° 46.

13 février 1963.

M. Storme (R.P.). — Présentation du travail de M.M. Haubert, intitulé: « L'Eglise et la défense des sauvages: le Père Antoine Vieira au Brésil ».*

L'auteur, M. Maxime HAUBERT, est un jeune licencié en sciences politiques et administratives appliquées aux pays en voie de développement de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer à Anvers.

C'est un ouvrage qui mérite toute notre attention. Il s'agit d'un Père jésuite portugais, « l'un des Portugais les plus remarquables ayant jamais existé »: une vie singulièrement mouvementée, un homme extraordinairement doué, grand patriote, diplomate, conseiller du roi du Portugal, brillant prédicateur — « le maître classique de l'éloquence portugaise » —, prophète et visionnaire, excellent missionnaire, défenseur passionné des Indiens du Brésil contre les injustices et les sévices des colons portugais. Nous le voyons tour à tour acclamé et contrarié, remportant d'éclatants succès ou marchant d'échec en échec, persécuté, expulsé du Brésil, condamné par l'Inquisition portugaise, puis réhabilité par Rome et reprenant le chemin du Brésil.

VIEIRA naquit en 1608. Agé de 6 ans, il partit avec ses parents au Brésil. Son père occupait à Bahia une fonction modeste et le jeune garçon y suivit les cours au Collège des Jésuites. En 1623, bouleversé par un sermon sur les tourments de l'enfer, il s'enfuit de la maison paternelle pour entrer chez les Jésuites. Après 11 années de préparation, il fut ordonné prêtre en 1634.

Depuis 1580, le Portugal se trouvait placé sous la dépendance de la Couronne d'Espagne. Mais le sentiment patriotique des Portugais n'était nullement éteint. Les prophéties d'un savetier

* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1064-1066) et présentée à la séance du 13 février 1963 de ladite Commission.

nommé BANDARRA, annonçant la résurrection du roi SÉBASTIEN, la restauration de l'indépendance et l'avènement d'un empire mondial, le Cinquième Empire, gouverné par le Roi portugais et le Souverain Pontife, maintenaient l'espoir national, et VIEIRA s'y rallia sans réserve, s'attribuant à lui-même un rôle de premier plan dans ce Cinquième Empire. Aussi, lorsqu'en 1640 le Portugal reconquit sa liberté, VIEIRA fit partie de la délégation qui fut envoyée au Portugal pour témoigner la fidélité du Brésil au roi JEAN IV. Il resta onze ans dans le pays et y déploya une activité intense comme prédicateur de la Cour et précepteur du fils du Roi, comme diplomate et politicien. Sa fougue et sa combativité le mirent en difficultés avec d'autres Ordres religieux, voire avec les supérieurs de son propre Institut; ses échecs diplomatiques lui firent perdre la confiance du Roi. Et lorsque, en 1652, la mission du Maragnan fut organisée, VIEIRA fut désigné comme supérieur de l'entreprise.

Rentré au Brésil, il s'intéressa particulièrement au sort des Indiens esclaves ou demi-esclaves. Il dénonça les injustices et les abus, et obtint de Lisbonne diverses dispositions favorables aux Indiens. En même temps, il organisa la mission de Saint-Louis et l'évangélisation de l'intérieur des terres, visitant les villages, étudiant les langues, rédigeant des catéchismes, construisant des chapelles et introduisant des pratiques adaptées à la mentalité et aux usages de la population. Finalement, exaspéré par l'attitude du Gouvernement et des colons portugais, il écrivit son indignation au Roi et proposa une série de remèdes énergiques. En 1654, il décida de partir en Europe pour défendre personnellement son point de vue auprès du Roi. Il fallait, selon lui, enlever les Indiens et les missions à la juridiction des gouvernants. Ses sermons et ses interventions firent grande impression au Portugal, et la loi de 1655 conféra aux Jésuites la juridiction temporelle sur les Indiens.

Reparti la même année pour le Brésil, le Père VIEIRA redoubla d'activité. Il voyagea sans cesse et la mission fit d'énormes progrès. Mais les colons ne se désistent point. Des requêtes sont envoyées à la Cour de Lisbonne, demandant de modifier la législation existante, sous prétexte que, sans esclaves, toute

l'économie du Brésil s'écroule. Il y a aussi des difficultés entre les Jésuites et les autres missionnaires. Le P. VIEIRA se met en brouille avec le tribunal du Saint-Office à cause d'un manuscrit prophétique sur les Espérances du Portugal et le Cinquième Empire. Les colons provoquent des troubles (1661), et les Jésuites sont emprisonnés, puis expulsés.

Au Portugal, le P. VIEIRA défend vigoureusement l'action des Jésuites, mais en vain. Lisbonne fait des concessions aux colons révoltés et retire des mains des Jésuites leurs privilèges et l'administration temporelle des Indiens. Tout s'acharne contre VIEIRA. Il prend le parti du prince PIERRE contre ALPHONSE VI qui l'emporte et qui le fait exiler à Porto avec défense de retourner encore au Brésil. Puis, c'est l'Inquisition qui l'attaque sur ses idées visionnaires et ses théories messianiques. Le procès dure 4 ans et, malgré sa rétractation, VIEIRA se voit interdire la prédication et il est condamné à la réclusion dans une des maisons de son Institut. Après deux ans, en 1669, la sentence est annulée et VIEIRA obtient même à Rome, en 1675, un bref papal qui l'innocente complètement.

Bientôt les médecins lui conseillent de regagner le Brésil. Ce qu'il fait en 1681, pour se retirer dans une maison de campagne près de Bahia. Il y travaille à la publication de ses sermons et à la rédaction d'un ouvrage, *Clavis Prophetarum*, qui restera inachevé. Il participe encore à des controverses au sujet des Indiens. Enfin, il meurt en 1697, âgé de 89 ans.

L'histoire de cette vie extrêmement agitée fait l'objet de la première partie de l'étude de M. HAUBERT. Dans la seconde partie, l'auteur examine les principes d'action du Père VIEIRA.

Il nous décrit l'homme emporté par son « tumulte vital », s'intéressant à tous les problèmes de son temps; le prêtre-missionnaire, conscient de sa vocation et de sa mission; le prophète interprétant les événements dans la perspective du Cinquième Empire. Sous le titre: *L'Empire du Christ en Amérique*, il expose les idées de VIEIRA par rapport aux sauvages, à l'égalité des races, aux droits des sauvages et ceux des Portugais. Un chapitre est consacré à l'examen des théories de VIEIRA sur l'esclavage: VIEIRA considère un certain esclavage comme légitime, mais il condamne sévèrement l'esclavage injuste, de même que les

injustices et les abus dans le traitement des esclaves légitimes, et il fait de l'affranchissement un devoir de charité; ces idées valent tant pour les Noirs que pour les Indiens, bien que VIEIRA, à l'instar de LAS CASAS, propose l'introduction au Maragnan d'esclaves noirs; quant aux hommes libres, il admet qu'ils soient astreints à des travaux forcés au service des Portugais, mais il condamne le système de l'*encomienda*, dans lequel il voit un esclavage déguisé, préconisant plutôt celui de la répartition, avec des prestations rétribuées pendant une période fixée de l'année. Comme conséquences pratiques de son action et de sa doctrine — c'est le dernier chapitre de cette partie —, VIEIRA voit, dans le domaine politique, le bien commun dont les Indiens et les Portugais sont responsables; dans le domaine religieux: la liberté éternelle des âmes, la captivité temporelle du corps étant, selon lui, un moyen providentiel de salut pour acquérir la liberté éternelle, la seule qui compte en définitive; dans le domaine moral: ce qu'il appelle « le pouvoir négatif du Bon Pasteur », c.-à-d. l'administration temporelle des Indiens concédée aux Jésuites qui ne sert qu'à protéger ceux-ci contre les trop grandes libertés des colons et contre les appétits du Gouvernement colonial, et à introduire ainsi l'empire du Christ au Brésil.

Comme il est possible de le constater à la lumière de ce résumé, le sujet n'est pas sans intérêt. Il s'agit d'une période de l'histoire coloniale et missionnaire du Portugal — la deuxième moitié du XVII^e siècle — peu connue chez nous et souvent présentée sous un jour incomplet ou faux. Et d'une figure, remarquable à tous points de vue, qui a joué un rôle de premier plan dans cette histoire.

Les sources utilisées par l'auteur sont toutes publiées. Sa bibliographie compte quelque 75 titres d'ouvrages, la plupart en langue portugaise. Nous pouvons regretter que M. HAUBERT n'ait pas poussé ses recherches plus loin, dans les archives, mais je crois bien que l'essentiel y est, vu que parmi les publications figurent d'importantes collections de lettres, sermons et autres écrits de VIEIRA, et que l'auteur a eu la prudence de baser son enquête principalement sur ces documents.

Il a d'ailleurs traité son sujet avec un grand souci d'objectivité et un sens critique manifeste. Son ouvrage ne relève pas du panégyrique, ni de la polémique, ni de la propagande missionnaire. C'est de l'histoire, ce sont des faits et des idées qu'il expose, des situations qu'il décrit, dûment justifiés par les sources disponibles et souvent textes à l'appui. Des rapprochements heureux lui ont même permis de redresser ou de mieux nuancer certaines assertions erronées ou trop radicales concernant l'action et la pensée de VIEIRA.

J'estime que ce remarquable ouvrage de M. HAUBERT devrait être publié par notre Académie.

Le 13 février 1963.

Chevalier A. de Selliers de Moranville. — Un fonds d'archives nouveau pour l'histoire du Congo.*

(Note présentée par M. J. Stengers)

Par suite d'un concours de circonstances exceptionnelles, le Musée de la Dynastie a pu acquérir, au moment où elle risquait de partir à l'étranger ou d'être dispersée, une collection de lettres et de notes échangées entre LÉOPOLD II et le colonel M. STRAUCH. L'extrait que nous donnons ci-après du rapport (1), présenté en 1952 par M. STENGERS, professeur à l'U.L.B., sur un dossier « Correspondance LÉOPOLD II - STRAUCH », démontre à suffisance l'intérêt considérable de l'acquisition du Musée pour l'histoire des débuts de la grande œuvre civilisatrice du Roi:

« Le Général STRAUCH est une belle figure de notre œuvre coloniale... Officier de l'armée belge, où il fit carrière dans l'intendance et atteignit au grade de général, STRAUCH fut détaché pendant dix années au service de LÉOPOLD II de 1878 à 1888 [...].

» Nous sommes à l'époque — jusqu'en 1885 du moins — où le Roi a besoin de prête-noms et si STRAUCH, pourvu de fonctions présidentielles aussi factices que les organismes qu'il était censé présider, n'avait été que l'un d'eux, l'histoire du Congo n'aurait guère à se souvenir de lui, et si elle doit même lui faire une grande place, c'est pour une autre raison: c'est parce que STRAUCH a été réellement, pendant de longues années, le collaborateur le plus actif et le plus intime du Roi. Ceci est particulièrement vrai de la période 1880-1885: à cette époque il n'est pas exagéré de dire que le Congo, c'est LÉOPOLD II et STRAUCH [...] »

« Le rôle de STRAUCH ressort de manière particulièrement nette de ses correspondances avec le Roi. Les lettres de LÉOPOLD II à STRAUCH sont conservées aux archives du Ministère des Affaires étrangères. Elles constituent un fonds extrêmement précieux, riche de plus de sept cents

* Cette communication, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1064-1066) a été présentée à la séance du 13 février 1963 de ladite Commission.

(1) I.R.C.B., Commission d'Histoire, n° 16 (Extrait du *Bulletin de l'I.R.C.B.*, T. XXIV, fasc. 4, 1953, Bruxelles, 1954).

lettres autographes du Souverain. Le dossier que possèdent les archives de l'I.R.C.B., et dont nous nous occuperons seul ici, contient de son côté 34 lettres adressées par STRAUCH au Roi de 1882 à 1888. La comparaison de ces deux chiffres — 34 textes d'un côté, plus de 700 de l'autre, suffit à montrer que le dossier est très incomplet. Tel quel, cependant, il est important, et même très important. De grandes questions y sont évoquées: questions diplomatiques, questions d'organisation, questions financières. »

Le fonds acquis par le Musée de la Dynastie comporte 832 documents ⁽²⁾, pour la très grande majorité de la main du Roi ou de celle de STRAUCH. Leur répartition par année correspond à peu près à celles des pièces du dossier du Ministère, comme l'indique le tableau ci-après:

| | Nombre de documents | |
|-------------------------------|---------------------|-----------|
| | Musée | Ministère |
| 1878 | 3 | 1 |
| 1879 | 88 | 10 |
| 1880 | 13 | 45 |
| 1881 | 29 | 35 |
| 1882 | 132 | 62 |
| 1883 | 143 | 76 |
| 1884 | 95 | 112 |
| 1885 | 68 | 132 |
| 1886 | 104 | 105 |
| 1887 | 54 | 90 |
| 1888 | 18 | 47 |
| 1890 à 1896 | 2 | — |
| | <hr/> | <hr/> |
| Suites de lettres du Roi | 749 | 715 |
| non datées | 35 | 35 |
| Lettres de divers | | |
| se rapportant au Congo | 28 | 79 |
| Pleins pouvoirs signés du Roi | — | 16 |
| Photographies et divers | 20 | 30 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 832 | 875 |

(2) Ce chiffre pourra légèrement varier après un classement approfondi et une analyse de certains documents incomplets dont la partie manquante pourrait se retrouver soit dans ce fonds, soit dans celui du Ministère.

Certes ces documents ne permettront pas à eux seuls d'écrire l'histoire de cette période cruciale de l'œuvre du Roi, mais leur confrontation avec les documents d'autres fonds (celui du Ministère des Affaires étrangères et ceux des correspondants du Roi et de STRAUCH: les STANLEY, MACKINNON, HUTTON, SANFORD, BEYENS, GREINDL, LAMBERT, etc.) ouvrira de nouveaux horizons, contribuera à redresser certains jugements erronés, à préciser des points obscurs et permettra de partager les responsabilités d'un échec ou les mérites d'un succès entre le Roi et ses collaborateurs permanents ou accidentels.

Bien des lettres du Roi confirment ce que signalait déjà l'étude de M. le professeur STENGERS ⁽³⁾: le prix qu'Il attachait au service de STRAUCH. Il le traduit par des remerciements, des appréciations flatteuses et le souci qu'Il manifeste pour son état de santé.

« 19 juillet 1879

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je suis heureux de vous savoir de retour (de Londres). Vous devez être fatigué et s'il est possible je voudrais vous laisser vous reposer aujourd'hui. Je compte vous recevoir demain à 3 h au Palais de Bruxelles. Si cependant vous jugiez nécessaire de me voir aujourd'hui vous me trouveriez ce soir à Laeken à 8 h parfaitement à votre disposition.

Votre très affectionné
LÉOPOLD »

... ..

« 9 septembre 1879

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je suis fâché que vous soyez blessé à la main et j'espère que vous ne vous en ressentez plus [...]. »

... ..

« 10 avril 1882

[...]

Vous devez augmenter le nombre de vos employés ici pour pouvoir marcher. Quelle foule de détails vous avez. Je ne saurais jamais

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 1 194.

assez vous remercier de toutes les peines que vous prenez. Ce sont vos soins incessants qui feront le succès final de notre entreprise.

LÉOPOLD »

... ..

« 15 février 1883

» [...] vous verrez si peut-être vous pouvez vous épargner la course chez lui. Accablé de besogne comme vous l'êtes ce n'est que par un miracle de dévouement et d'activité que vous pouvez y suffire.

L. »

... ..

« 19 septembre 1883

[...]

» Merci de vos efforts pour le voilier; il faut avoir la grande bonté de les continuer et il est nécessaire d'aboutir bientôt.

L. »

... ..

« 13 décembre 1883

» Vous m'écrivez sans me donner des nouvelles de votre santé. C'est très mal. J'espère que vous allez mieux et je vous prie de ne pas vous trop fatiguer [...].

L. »

... ..

« 20 mars 1884

» Je remets le tout à Sir E. MALLET et je vous remercie infiniment de la grande peine que vous avez prise. Je remarque que la copie est de votre écriture c'est un terrible travail que vous vous êtes imposé là et je ne sais vraiment comment vous témoigner toute ma gratitude pour les efforts surhumains que vous ne cessez de faire... »

... ..

« 14 octobre 1886

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je suis bien désolé d'apprendre par votre lettre que vous avez été vraiment indisposé. Soignez vous bien et ne recommencez pas trop vite à vous fatiguer [...].

Votre très affectionné
LÉOPOLD »

... ..

« 23 octobre 1886

» Cher Monsieur STRAUCH

» Mille remerciements de votre remarquable lettre. Je l'ai seulement un peu raccourcie, je vais la faire copier et la soumettre à Mr. BEERNAERT.

» Je regrette beaucoup de vous savoir souffrant. Il fait encore beau, partez je vous en prie pour le Hainaut ou la Province de Namur. Cet été j'ai été huit jours à Ostende puis 8 jours en Angleterre et cela m'a fait un bien extraordinaire.

» Si j'osais je vous prescrirais de vous déplacer un peu.

» Bien affectueusement

Votre très dévoué
LÉOPOLD »

... ..

« 7 août 1887

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je vous remercie bien de vous donner toutes ces peines. J'admire vos incessants efforts pour procurer à l'Etat du Congo l'argent dont il a besoin et je vous en exprime toute ma reconnaissance...

Votre très dévoué
LÉOPOLD »

... ..

« 23 février 1888

» En recevant votre lettre je me suis félicité de cette preuve de votre rétablissement. J'espère que vous vous sentez tout à fait bien maintenant et je vous prie de ménager vos forces [...] »

... ..

La confiance que le Roi avait dans le jugement de STRAUCH apparaît dans presque toutes ses lettres. Il sollicite son avis et même son approbation pour tel texte proposé, telle attitude à prendre, telle tactique à suivre:

« 16 avril 1879

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je vous remercie de m'avoir averti, j'écouterai le Père CHARMETTANT sans rien lui dire.

» Je comprends très bien que notre clergé soit hostile à ses projets.

» Il me suffit d'être averti pour le moment, il n'est pas nécessaire que vous preniez la peine de venir maintenant à Laeken. Je vous suis très obligé de m'avoir mis sur mes gardes.

Votre affectionné
LÉOPOLD »

... ..
« 16 avril 1879

» Cher Monsieur STRAUCH

» J'ai vu le Père CHARMETTANT et je me suis tenu sur la plus entière réserve...

» Je serai charmé d'apprendre par vous ce que M. CHARMETTANT demande à notre clergé. Si vous préférez venir me voir pour m'expliquer cela à Laeken, c'est très bien [...].

Votre très affectionné
LÉOPOLD »

... ..
« 27 avril 1879

» [...] Quant au projet SADOINE vous me direz ce que vous en pensez je ne suis par fort compétent. »

... ..
« 26 septembre 1879

(au sujet du Dr NACHTIGAL)

» [...] Dois-je lui demander s'il consentirait à aller à Zanzibar au mois de mai pour diriger nos affaires pendant quelques mois leur donner une bonne impulsion ?

» [...] Je pense qu'une *telle inspection* ne pourrait qu'être avantageuse veuillez me donner votre avis ?

» [...] Il est clair que je commencerais seulement par sonder le Dr NACHTIGAL pour savoir s'il sera libre au mois de mai et cela si vous l'approuviez. Si vous approuvez l'idée de l'envoyer là-bas en inspection pour nous bien lancer.

L. »

... ..
« 13 novembre 1879

» Pensez-vous qu'il soit bon dans vos lettres au Comité exécutif, pour le cas où MM. BURDO et ROGER DE BLANDAIN me plairaient, de dire que si ces MM. une fois en Afrique ne convenaient pas au Comité exécutif ou si nous pourrions les remplacer par d'autres plus capables

je m'offrais volontiers à en décharger l'association et à les prendre pour l'affaire des Eléphants ?

« 30 septembre 1882

» J'ai rendez-vous avec STANLEY à deux heures et demie. Je lui ai dit qu'il fallait couper la ligne aux Français mais je n'ai pas dit où — je pense que je dois le lui dire *ouvertement* qu'en pensez-vous, je serai au Palais à deux h et un quart.

L. »

... ..

« 30 septembre 1882

» [...] Je ne serai pas surpris si nous décidions STANLEY à retourner un instant au Congo il aurait besoin de quelques auxiliaires.

» [...] Il est évidemment tenté d'aller rapidement couper par St-Hélène et le Héron l'herbe sous le pied de BRAZZA. Il serait ainsi en 15 jours au Congo. Je lui ai dit à revoir à *lundi* à 10 h du matin en attendant je prierai LAMBERT de le chauffer. LAMBERT ne doit pas savoir que nous voulons couper la ligne de BRAZZA.

» [...] Il faudrait tâcher d'arriver lundi à une conclusion avec STANLEY.

... ..

« 20 janvier 1883

» [...] Je trouve qu'il faudrait tâcher de former à Paris sous la présidence de LESSEPS une société française du chemin de fer du Congo, tâcher d'y faire entrer des capitaux anglais et Belges...

» On peut essayer d'ébaucher cela mais le succès est fort incertain et notre concours ne sera désiré par les Français que si nous sommes *sur le Niari*.

» Répondez moi après réflexion et donnez moi votre avis. Si cet avis est conforme au mien je causerai avec LAMBERT.

L. »

... ..

« 15 avril 1883

» Ne pensez-vous pas qu'il faudrait *rérocéder* aux Français par une convention la concession que VAICKE a obtenue? Cela amènerait une quasi reconnaissance de la France [...].

... ..

« 18 septembre 1884

» Ne pensez-vous pas qu'il ne faut pas dire à Sir F. DE WINTON que les Hollandais vont faire des traités pour nous. Je crois qu'il faut seulement lui dire qu'ils sont au mieux avec nous, qu'ils ont été à

Bruxelles et qu'ils feront tous leurs efforts pour seconder nos intérêts [...] »

... ..

« 18 août 1886

» Ci-joint une lettre du général NICAISE que j'avais prié de chercher soit un chef pour le haut Congo, soit un second pour M. JANSSENS.

» Pensez-vous que le grade de VAN VINCKEROY lui permettrait dans le cas où il accepterait et où il nous plairait de remplir l'un ou l'autre de ces emplois ?

» Dans le même cas, conviendrait-il d'envoyer VAN VINCKEROY de suite au Congo ou de lui faire faire un stage ici dans le département des A. Généraux et de l'envoyer avec JANSSENS lorsque ce dernier retournera au Congo ?

» Veuillez me donner dès que vous le pourrez votre sentiment [...] »

... ..

« 10 décembre 1886

» Cher Monsieur STRAUCH

» J'approuve entièrement votre projet de télégramme. Nous devons mettre tous nos soins, toute notre activité toutes ressources à tâcher de faire marcher nos services ordinaires en Afrique. C'est très difficile car notre personnel nous seconde mal en Afrique. Nous devons en quelque sorte le mettre dans l'impossibilité de continuer à négliger ses devoirs...

» J'ai confiance que vous y mettez tout votre zèle et réussirez à faire le miracle dont nous avons besoin.

Votre tout dévoué

LÉOPOLD »

... ..

« 7 août 1887

» Cher Monsieur STRAUCH

» [...] Ci-joint une enveloppe pour M. VAN NEUSS. Si vous jugez qu'on peut la lui remettre, veuillez la fermer et la lui faire porter; il y a une lettre de moi et *une note*. Si ce n'était pas bien, vous pourriez faire recopier la note après l'avoir corrigée et l'avoir ainsi refaite. La note n'a pas besoin d'être de mon écriture. A mardi matin, 8 h Palais de Bruxelles et toujours

votre très dévoué

LÉOPOLD »

... ..

Quelle confiance ne manifeste-t-il pas aussi dans la discrétion de STRAUCH alors qu'il lui recommande de taire à ses meilleurs collaborateurs tel ou tel événement, telle ou telle manœuvre ou qu'il émet sur eux des jugements parfois peu flatteurs:

« 23 juin 1879

» *Note*

» [...] La lettre de STANLEY sur M. DUTALIS est strictement confidentielle vous ne pouvez pas la montrer. Celle que STANLEY m'écrit est aussi confidentielle et ne doit pas sortir de vos mains. STANLEY trouve que DUTALIS est un bon et généreux enfant, pas résistant à la grande fatigue, mais qui peut être employé *sous la direction* et sous l'œil d'un chef il ne peut pas être abandonné, ni chargé seul de quoi que ce soit.

» Recommandez bien à M. SANFORD de garder pour lui ce que vous lui avez dit de l'utilité d'un point de débarquement [...]. »

... ..
« 18 février 1880

» Ci-joint la lettre de STANLEY. Il paraît avoir créé une belle station. Il s'élève contre les Belges restés avec le vapeur et ne peut paraît-il se dispenser de crier contre VAN SCHENDEL, ses habits, etc.

» Il me semble qu'il ne demande pas grand chose cette fois — tâchez de lui procurer ce qu'il désire.

» STANLEY avec toutes ses grandes qualités est un peu parfois comme un enfant. Je vous suis bien obligé de votre patience et j'espère que le résultat final vous en récompensera. Je vous prierai un de ces jours de m'exposer comment il faudra faire pour que M. GILLIS s'accorde avec STANLEY et que sa présence au Congo ne soit pas pour nous une cause de désunion dans cette entreprise. Nous causerons alors aussi si vous le voulez bien du séjour prolongé de *La Belgique* à Banana.

L. »

... ..
« 31 octobre 1881 soir

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je vous adresse deux mots encore ce soir pour que vous recommandiez bien à ceux qui savent autour de vous ce que STANLEY écrit relativement à l'ivoire et au commerce de *se taire*. Il faut au besoin les réunir pour leur *imposer silence*. Je compte pour ma part ne rien dire à LAMBERT de cette question de l'ivoire et du commerce. Je serais assez d'avis d'autoriser STANLEY à acheter tout l'ivoire qu'il verra, livrable contre marchandises. Il achèterait tout mais il ne prendrait que succes-

sivement au fur et à mesure qu'il recevrait des marchandises. Ces marchandises nous ne les enverrions qu'en apprenant que l'ivoire est acheté.

» Je ne dis pas cela pour rien changer ni au crédit ouvert, ni aux marchandises déjà promises à STANLEY, ce que je vise dans ces lignes c'est l'avenir. »

(Texte incomplet)

... ..
« 5 février 1882

» Ci-joint une lettre de Londres qui est satisfaisante. Veuillez la mettre avec la minute de ma réponse dans vos archives *confidentielles*. Il est important que ces pièces confidentielles soient bien mises sous clef et ne puissent être lues par aucun de nos employés. Vous ferez bien de me donner de temps en temps des détails sur la mauvaise administration des Portugais et sur les intérêts anglais au Congo afin que je les fasse tenir aux Ministres anglais. Il faut les empêcher par de continuels efforts de glisser sur la pente portugaise.

L. »

... ..
« 21 septembre 1882

» Cher Monsieur STRAUCH

» Je trouve que nous devons bien accueillir STANLEY mais ne pas le louer outre mesure. Nous devons nous réjouir du rétablissement de sa santé et le prier de nous indiquer toutes les mesures à prendre pour mettre notre entreprise sur un bon pied, la *faire avancer sérieusement* et multiplier nos stations entre le Stanley Pool et les Stanley Falls, obtenir d'importantes concessions dans ces parages ainsi qu'à Vivi et le long de la route de Vivi à Stanley Pool. Nous devons tâcher d'éviter les récriminations inutiles et si STANLEY essaie de s'y livrer, lui faire sentir que le meilleur plaidoyer ce sont de bons conseils qui nous portent réellement en avant et l'obliger à s'expliquer clairement sur ce que nous avons à faire pour qu'enfin nous atteignons notre but.

Votre très affectionné
LÉOPOLD »

... ..
« 30 septembre 1882

» J'ai rendez-vous avec STANLEY à deux heures et demie. Je lui ai dit qu'il fallait couper la ligne aux Français mais je n'ai pas dit où. Je pense

que je dois le lui dire *ouvertement*. Qu'en pensez-vous? Je serai au Palais à deux h et un quart.

L. »

... ..

« 12 mars 1883

» Je suis d'avis d'arrêter par le télégraphe la lettre dont copie ci-jointe adressée à Lutete et également celle adressée à Quango s'il y en a une. Je trouve qu'il est au moins superflu qu'à Lutete et au Quango nous écrivions l'affaire du matériel de guerre. Le dire là où on n'en envoie pas c'est provoquer des indiscretions. M. LEBOULANGE (?) est maintenant chef au Quango et vraiment il serait fâcheux de l'instruire de l'affaire du matériel [...]. »

... ..

« 22 juillet 1883

» J'ai vu le petit avec un extrême intérêt et j'en ai beaucoup appris... Le petit croit que les Zanzibarites sont les meilleurs que nous pourrions avoir...

» J'ai invité le petit à déjeuner demain en ville à midi et demi j'inviterai aussi sir F. GOLDSMID. Il est inutile de dire au petit que sir F. GOLDSMID a une mission. Venez aussi à ce déjeuner avec GALEZOOT et THYS ou bien celui des deux que vous voudrez. Ce sera en redingote et petite tenue.

L. »

[Le « petit » était le surnom que le Roi avait donné à JOHNSTON qui était très petit de taille.]

... ..

« 14 mai 1885

» [...] J'ai dit à DE LALAING de vous traduire la lettre très confidentielle de DE WINTON.

» Cette lettre porte sur les points suivants: ressources à créer. Il ne croit pas à la possibilité d'une taxe sur les indigènes sur les terres ou cases, tous les indigènes partiraient. Il croit qu'on pourrait retirer un petit revenu de patentes, de la poste. Il croit par erreur que l'on pourrait donner certains monopoles commerciaux.

» Il conseille de tâcher d'établir une émigration des Indes où il y a trop de population vers le Congo où les indigènes ne veulent pas travailler. C'est peut-être une excellente idée. Il conseille (ceci est très confidentiel et doit être tenu par vous tout à fait secret) de tomber sur les Arabes des Falls de leur prendre leur ivoire et leurs esclaves, d'enrôler ces derniers à notre service. De faire le coup avec 4 ou 500 H

de louer le *Peace*, vapeur des missionnaires et d'employer à ce coup les hommes que nous recruterions en Chine et à Zanzibar [...].

L. »

... ..

« 16 mai 1885

» [...] Je pense qu'il faut que j'écrive à DE WINTON pour lui donner plein pouvoir d'arrêter les Arabes. Si nous ne le faisons pas de suite nous aurons bientôt un autre Soudan. Il faut qu'il utilise les Haussas pendant que nous les avons encore. Je serais d'avis de l'engager à diriger lui-même l'expédition et à se coaliser avec WISSMAN et à emporter Nyangwe s'il le faut.

» Je suis d'avis d'augmenter la paie de sir F. DE WINTON d'un tiers. De lui laisser trancher la question de la capitale et des emplacements de nos stations, je veux dire du recul de Vivi et de Léopoldville [...].

L. »

... ..

« 27 juin 1885

» [...] Je ne crois pas qu'il faille dire à STANLEY que nous ne l'envoyons pas en Afrique pour ménager les Français et les Portugais. Nous ne savons pas du reste si nous *ne devons* pas envoyer STANLEY en Afrique. Si DE WINTON tombait malade si JANSSENS ne se faisait pas au climat, nous serions *obligés* d'envoyer de suite STANLEY. Je sais que cela ne vous sourit pas, mais ce peut être une nécessité et STANLEY dans un pareil moment ne partira pas si avant cela nous lui avions dit que sa présence serait inopportune. Il nous frotera nos arguments sous le nez et nous serons dans un terrible embarras. Gardons STANLEY comme une seconde corde à notre arc.

L. »

... ..

« 29 juin 1885

« Je sais très bien que vous sentez l'importance de pouvoir nous servir de STANLEY en Afrique. Mais je suis convaincu que si on disait à STANLEY que nous avons à ménager la France et le Portugal, nous devons attendre pour vous employer, il serait *profondément* et justement *blessé* et nous pourrions en être très gêné. Comment, en effet, le faire partir si cela devenait nécessaire après lui avoir tenu ce langage.

» Certainement STANLEY ne sera pas content de ce que je lui fais écrire: que pour le moment je désirais le garder en Europe pour les éventualités de la question du chemin de fer mais il ne sera *pas blessé*.

» J'ai donc fait envoyer la lettre telle que je l'avais minutée en renforçant la phrase sur mes sentiments et en ajoutant que nous atten-

dions à bref délai le rapport de notre ingénieur [...].

L. »

... ..

« 18 août 1886

» Veuillez m'indiquer par année ce qui a été dépensé pour l'œuvre africaine, pour l'Association du Congo, enfin pour l'Etat Indépendant. J'ai besoin du chiffre global de chaque année. C'est un travail que je dois avoir pour le retour de M. BEERNAERT. Je préférerais que vous ne consultiez pas BEYENS. Le travail sur l'emprunt serait remis à M. BEERNAERT et examiné par lui et remis sur le métier par ses employés. Si vous consultez BEYENS il nous croira encore plus dans sa dépendance. Tâchez de persuader M. JANSSENS d'essayer de faire des Bangalas des soldats réguliers et de leur donner un uniforme. Nous devons nous créer des troupes congolaises sous des officiers blancs.

L. »

... ..

« 24 novembre 1886

» Le petit juif qui a fait le plan de l'emprunt de Bruxelles s'appelle BACHEWITZ et habite ici. Vous pourriez avoir son adresse soit par BULS, soit par DEMOT, soit par BAEYENS, Société générale, mais il ne faut pas encore le consulter. On ne pourra lui montrer nos calculs que lorsque nous serons certains de l'autorisation de l'emprunt [...].

L. »

... ..

« 28 décembre 1886

» Il doit être entendu que ce que je dirai à STANLEY sera très confidentiel. Veuillez s.v.p. le dire à vos collègues de ma part. Veuillez me faire préparer une petite note sur l'affaire du chemin de fer. Si STANLEY vient, je dois être en état de lui en parler de lui indiquer ce que les Anglais pourraient souscrire et combien ils auraient de Directeurs.

L. »

... ..

Lorsque les lettres et les notes se suivent à des dates rapprochées, on peut y découvrir la préoccupation dominante du moment.

C'est notamment le cas de la période de septembre 1881 à janvier 1884 où se manifeste l'inquiétude et l'impatience du

Roi devant l'inactivité apparente de H.-M. STANLEY et la progression de l'avance de S. BRAZZA auquel on prête des projets audacieux. Parmi les nombreuses lettres et notes qui traitent de ce sujet, citons:

« 9 septembre 1881

» Cher Monsieur STRAUCH,

» Je voudrais lundi 12 septembre, je vous ferai dire l'heure, causer avec vous au Palais de Bruxelles. Nous avons la réponse de STANLEY, selon moi elle doit être courte et péremptoire dans l'ordre d'aller en avant, faire remarquer que nous lui avons donné plus qu'il n'avait demandé à son départ que nous poursuivrons son plan avec persévérance, que nous tenons absolument à fonder deux Stations haut Congo, que nous espérons que sa santé en se raffermissant lui fera considérer son entreprise sous le jour où il nous le représentait à ses débuts, que nous avons reçu avec regret l'annonce qu'il désirait quitter l'Afrique. Il y aura lieu d'examiner s'il faut lui rappeler les termes de son contrat qui me permettait de le retenir deux ans encore après les 3 ans. Je pense que ce sera nécessaire [...].

... ..

« 30 octobre 1881

» Note

» Il est probablement inutile de vous rappeler les divers points dont traite ce billet. Je le fais cependant car cela ne peut pas nuire.

» Je vous engage à envoyer à STANLEY le petit article disant que BRAZZA va tout prendre jusqu'aux sources du Congo. Dites-lui aussi qu'il traite avec les chefs pour la possession de la route qu'il a faite.

» Vous l'autoriserez à acheter tout l'ivoire possible et à charger LINDNER des écritures afin de pouvoir lui STANLEY remonter le Congo aussi vite que possible...

» Vous devez dire à STANLEY qu'un traité comme celui qu'il nous communique est sans valeur tant qu'il n'est pas ratifié. Nous approuvons STANLEY d'avoir ménagé le sergent français mais si ce sergent voulait empêcher STANLEY de s'établir chez le chef avec lequel il est en négociation engagez STANLEY à s'arranger pour être en force à s'établir malgré le sergent et au besoin de l'embarquer et à le ramener sur la rive Nord.

» Vous direz aussi à STANLEY la promesse de M. DE LESSEPS de nous faire donner de quoi bâtir notre station.

» Je m'arrête car je sais que vous avez énormément d'occupations jour et nuit et je ne veux pas y ajouter autrement que l'indispensable.

L. »

... ..

« 29 juin 1883

» [...] A STANLEY vous répétez l'ordre formel d'aller en avant de remonter le Congo. Vous lui direz un mot des projets attribués à BRAZZA assez pour lui faire sentir l'urgence des ordres que nous donnons à nos chefs de stations de les relier entre elles, pas assez pour le retenir au Stanley Pool [...]. »

... ..

En octobre et novembre 1884, il est question de l'invitation de l'Allemagne à participer à la conférence de Berlin.

« 7 octobre 1884

» Ci-joint une pièce importante.

» Je suis naturellement d'avis que mon Gouvernement accepte l'invitation et envoie LAMBERMONT à Berlin.

» Je compte le dire à onze h et demie ce matin à M. DE MOREAU [...].

» Cette invitation à la conférence me paraît être un ajournement de la reconnaissance de l'Association par l'Allemagne qui j'espère découlera de la Conférence. »

... ..

« 7 octobre 1884

» Les Ministres sont très flattés de l'invitation. M. WOESTE seul fera peut-être quelques observations. Je suis moralement certain que le conseil acceptera l'invitation demain et enverra le baron LAMBERMONT à Berlin.

L. »

... ..

C'est STRAUCH qui, en qualité de président de l'Association Internationale, sera le délégué de cet organisme. Il sera officieusement accompagné de H. SANFORD. Mais les difficultés surgissent au sujet des instructions du Gouvernement belge à ses délégués.

« 7 novembre 1884

» Je passerai à 5 h tantôt au Palais pour vous entendre. J'espère que MM. LAMBERMONT et BANNING ne veulent pas revenir sur ce qui a été entendu entre eux et moi. Je maintiendrai en tous cas ma manière de voir déjà exprimée et rien ne m'en fera changer.

L. »

... ..

« 8 november 1884

» [...] J'ai envoyé BORCHGRAVE aux Affaires étrangères pour demander qu'on me fasse lire le projet définitif d'instructions. Je reçois M. BEERNAERT à trois h et demie et s'il le faut je le prierai de veiller à ce que les instructions soient comme je le désire. »

... ..

Le fonds ne comporte aucune correspondance ou note entre le 29 décembre 1884 et le 2 mars 1885, sauf une lettre du Roi relative aux négociations menées à Paris par E.-H. PIRMEZ. Il ne s'y trouve donc aucun renseignement sur le déroulement de la Conférence.

Un sujet sur lequel s'étendent d'innombrables lettres est celui du recrutement du personnel blanc et du personnel de couleur. La Belgique fournit surtout des officiers et des sous-officiers. Malgré les récriminations de STANLEY, il en est d'excellents. A certains moments, le Roi semble préférer les Anglais.

Le personnel de couleur se compose d'abord de Zanzibarites, mais à la longue le Sultan de Zanzibar met des obstacles à leur recrutement. On se tourne alors vers les Haoussas, puis les Cafres. De nombreuses tentatives sont faites aussi pour recruter des Chinois. Finalement on se tourne vers les Bangalas et autres indigènes du Congo (voir p. 320 lettre du 18 août 1886).

Les questions financières sont également l'objet de très nombreuses lettres et notes. Le Roi, après avoir épuisé ses ressources personnelles, se tourne vers la France où il cherche à organiser une loterie, puis à contracter un emprunt. Les pourparlers traînent en longueur. Le Roi prend en même temps contact avec un groupe autrichien. Là aussi il échoue. Finalement, ce sera A. BEERNAERT qui, en novembre 1886, autorisera un emprunt en Belgique. Certaines lettres dénoncent une situation tragique:

« 4 mars 1886

» M. BAEYENS remettrait au Cte BOMBELLE, Grand Maître de la Maison de l'Archiduc ou à l'officier de service de l'Archiduc pour la faire tenir à mon gendre la lettre ci-jointe. De préférence au Cte BOMBELLE; M. BAEYENS donnerait son adresse au Cte BOMBELLE et lui dirait qu'il est aux ordres de l'Archiduc si S.A.I. avait à lui en donner. S'il voit l'Archiduc, il lui dira que le succès à Vienne est une nécessité pour moi que si j'échouais il ne me resterait qu'à abdiquer [...].

» Il importe que M. BAEYENS parte ce soir à onze h ou demain matin à 6 h, autrement ma lettre ne trouvera plus l'Archiduc et ce serait un désastre.

L. »

... ..
« 8 octobre 1886

» *Confidentielle*

» Cher Monsieur STRAUCH,

» [...] Monsieur BEERNAERT trouve bon que le Gouvernement du Congo lui adresse une lettre officielle pour demander l'autorisation d'émettre un emprunt de 50 millions. Je pense que le Gouvernement autorisera les banquiers qui émettraient cet emprunt à le porter à 100 millions à la condition de verser vingt millions dans la caisse des pensions aux ouvriers blessés.

» Veuillez achever la lettre minutée ci-contre. Si j'ai cela la semaine prochaine cela suffit. Je regrette de devoir vous déranger, mais vous comprenez qu'il s'agit maintenant d'assurer la vitalité de notre entreprise.

Votre très affectionné
LÉOPOLD »

... ..
Dans ce déjà trop long exposé, nous n'avons fait qu'effleurer quelques-unes des importantes questions de politique tant extérieure qu'intérieure, traitées dans les documents du Fonds STRAUCH du Musée de la Dynastie, à l'examen desquels nous n'avons pu consacrer qu'un temps limité depuis leur entrée dans nos archives, il y a deux mois à peine.

Nous espérons néanmoins avoir atteint le but que nous nous étions proposé en donnant des extraits de ces documents, celui de convaincre les historiens et les chercheurs qui étudient cette période de notre histoire de l'intérêt que présente ce Fonds pour le contrôle et la poursuite de leurs travaux.

13 février 1963.

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MEDICALES**

**KLASSE
VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 22 janvier 1963

La séance est ouverte à 14 h 30, par M. *P. Staner*, directeur sortant et présidée ensuite par M. *W. Robyns*, président de l'ARSOM.

Sont en outre présents: MM. P. Brien, A. Dubois, A. Duren, R. Mouchet, membres titulaires; MM. B. Aderca, G. de Witte, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, F. Jurion, G. Neujean, M. Poll, L. Soyer, J. Thoreau, J. Van Riel, associés; MM. E. Bernard, F. Corin, R. Devignat, F. Evens, R. Germain, correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. R. Bouillenne, L. Cahen, P. Fourmarier, P. Gourou, M. Homès, F.-L. Hendrickx, P. Janssens, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Opsomer, G. Passau, O. Tulippe, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, V. Van Straelen.

Compliments

MM. *P. Staner* et *W. Robyns*, respectivement directeur sortant et président de l'ARSOM pour 1963, échangent les compliments d'usage.

Communication administrative

Nominations: voir p. 198.

La coopération et l'assistance technique dans le domaine médico-social

M. *G. Neujean* évoque le rôle que la Belgique pourrait et devrait jouer en matière de coopération et d'assistance technique dans le domaine médico-social, tant dans le cadre d'accords bilatéraux mieux conformes à nos traditions, que dans celui de conventions multilatérales ou internationales.

Zitting van 22 januari 1963.

De zitting wordt geopend te 14 u 30, door de H. P. Staner, uittredend directeur en daarna voorgezeten door de H. W. Robyns, voorzitter van de K.A.O.W.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. P. Brien, A. Dubois, A. Duren, R. Mouchet, titelvoerende leden; de HH. B. Aderca, G. de Witte, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, F. Jurion, G. Neujean, M. Poll, L. Soyer, J. Thoreau, J. Van Riel, geassocieerden; de HH. E. Bernard, F. Corin, R. Devignat, F. Evens, R. Germain, correspondenten, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. R. Bouillenne, L. Cahen, P. Fourmarier, P. Gourou, M. Homès, F.-L. Hendrickx, P. Janssens, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Opsomer, G. Passau, O. Tulippe, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, V. Van Straelen.

Begroetingen

De HH. P. Staner en W. Robyns, respectievelijk uittredend directeur en voorzitter der K.A.O.W. voor 1963, wisselen de gebruikelijke begroetingen.

Administratieve mededeling

Benoemingen: zie blz. 199.

« La coopération et l'assistance technique dans le domaine médico-social »

De H. G. Neujean herinnert aan de rol die België zou kunnen en moeten spelen inzake de samenwerking en de technische bijstand op medisch-sociaal gebied, en dit zowel in het kader van wederzijdse akkoorden die beter passen bij onze traditie, als dit der multilaterale of internationale overeenkomsten.

La Classe décide de publier dans le *Bulletin des Séances* cette communication (voir p. 330) qui donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. R. Mouchet, A. Dubois, P. Staner, J. Jadin, J. Van Riel, A. Duren et G. Neujean.

**Fonds national de la Recherche scientifique.
Subventions pour l'année académique 1963-1964**

Voir p. 204.

**Colloque sur les protides
des liquides biologiques**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que le 11^e colloque sur les protides des liquides biologiques se tiendra à Bruges du 2 au 5 mai 1963.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, élisent, en qualité de correspondant, M. H. Hoogstraal, chef du Laboratoire de Zoologie médicale du Naval American Medical Research Unit Nr 3, au Caire.

Deze mededeling geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan deelnemen de HH. *R. Mouchet*, *A. Dubois*, *P. Staner*, *J. Jadin*, *J. Van Riel*, *A. Duren* en *G. Neujean*. De Klasse beslist de studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (zie blz. 330).

**Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek.
Toelagen voor het academisch jaar 1963-1964**

Zie blz. 205.

**Colloquium over de protiden
der biologische vloeistoffen**

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat het 11^{de} colloquium over de protiden der biologische vloeistoffen zal gehouden worden te Brugge van 2 tot 5 mei 1963.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, verkiezen als correspondent, de *H. H. Hoogstraal*, hoofd van het Laboratorium voor Geneeskundige Dierkunde van het Naval American Medical Research Unit N^o 3, in Kaïro.

De zitting wordt gesloten te 16 u.

G. Neujean. — La Belgique et l'assistance technique dans le domaine médico-social

Il n'est pas possible de traiter de l'assistance technique dans le domaine médico-social sans parler de l'assistance technique en général et des partenaires en cause.

Nous circonscrivons néanmoins le plus possible notre exposé aux problèmes liés à la santé des populations et souhaitons que les aspects que nous ne faisons qu'effleurer ou que nous laissons dans l'ombre soient traités par d'autres de manière plus approfondie de façon à ce que le problème mondial et urgent qu'est actuellement l'assistance technique soit vraiment présenté sous toutes ses faces, et elles sont nombreuses.

Après un aperçu sur l'histoire et la situation présente de l'assistance technique sanitaire dans le monde, nous exposerons quelques idées personnelles sur les principes de base dont la mise en application nous semble requise pour que l'assistance porte ses fruits. Nous terminerons enfin par des considérations sur la position, disons même, les chances de la Belgique, parmi les nations occidentales, dans la compétition pour l'assistance technique médico-sociale.

I. BREF HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE SANITAIRE DANS LE MONDE

La coopération sanitaire internationale, prélude à l'assistance technique, est née de la crainte des grandes pandémies telles que la peste et le choléra. Créé en 1843, le Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte préfigure la coopération technique telle que la réalisera en 1907 l'Office international d'Hygiène publique.

En 1923, l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations reprendra à son compte une partie des activités de l'Office

international d'Hygiène publique. Entre-temps, en 1902 avait été créé à Washington le Bureau sanitaire panaméricain qui cumule actuellement ses fonctions propres à celles de Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour les Amériques.

L'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations, outre son but essentiel d'empêcher la propagation des épidémies d'un pays à l'autre, créa diverses Commissions chargées d'étudier les problèmes appelant des solutions générales comme le paludisme, la fièvre jaune, la maladie du sommeil, la lèpre, le typhus exanthématique, le cancer, la standardisation biologique, l'hygiène rurale, la nutrition, l'enseignement de l'hygiène, etc. Outre ces activités d'information, elle créa le Bureau sanitaire d'Extrême-Orient et chargea l'Office international d'Hygiène publique de préparer la Convention sanitaire internationale.

En résumé, la période qui sépare les deux guerres mondiales est marquée par la volonté de certaines nations de mettre en commun leurs connaissances sur les grands problèmes sanitaires et de réaliser les mesures les plus efficaces pour protéger la santé publique. Avec le recul, on serait tenté de minimiser cette œuvre et pourtant elle marque une étape cruciale, celle où il fallut vaincre les individualismes. Il suffit de rappeler la peine que l'on eut à arracher aux nations successives leur adhésion à la Convention sanitaire internationale, sans compter celles qui ne la signèrent jamais.

Avec l'Organisation des Nations Unies, issue de la seconde guerre mondiale, nous entrons dans une nouvelle phase. L'Organisation des Nations Unies a comme objectif essentiel d'atténuer les inégalités de développement génératrices de troubles et d'instabilité politique. Pour poursuivre cet objectif sur le plan technique, elle créera successivement une douzaine d'institutions spécialisées auxquelles le Conseil économique et social de l'Organisation assignera les premières directives pratiques. Parmi celles-ci figurent d'emblée des programmes d'assistance technique en faveur des pays membres de l'Organisation qui les solliciteraient. L'assistance technique prendra bientôt une telle importance qu'elle sera coordonnée et financée, à partir de 1949 par un organisme spécial, le Bureau de l'Assistance technique

chargé du programme élargi de l'assistance technique. Les directeurs généraux des institutions spécialisées collaborent directement au fonctionnement de ce Bureau.

Voyons maintenant quelle est la place réservée aux problèmes médico-sociaux dans l'ensemble des organismes internationaux. Parmi les institutions spécialisées, c'est évidemment l'Organisation mondiale de la Santé (O.M.S. ou W.H.O.) qui joue le rôle prépondérant. Il faut y ajouter d'autres institutions spécialisées du ressort desquelles relèvent davantage certaines questions, notamment l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.) l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.) et l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Certains problèmes sont traités en commun. Il y a notamment collaboration fréquente et fructueuse entre l'O.M.S. et la F.A.O.

L'O.M.S. collabore en outre très activement avec le Fonds international de secours à l'Enfance (F.I.S.E.). Celui-ci est un des organismes de secours créés après guerre dans l'orbite du plan MARSHALL qui a survécu. Il travaille en contact étroit avec le Bureau du programme élargi de l'assistance technique.

Nous nous arrêterons quelques instants sur le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé. Celle-ci, lors de sa création (1946-1948) faisait logiquement suite à l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations et absorba l'Office international d'Hygiène publique. Son siège central est à Genève (Directeur général et Secrétariat). Elle appuie son activité sur six bureaux régionaux (Alexandrie, Brazzaville, Copenhague, Manille, New-Delhi et Washington) pour des zones bien déterminées ne correspondant d'ailleurs pas au découpage géographique habituel, mais à des considérations politiques, économiques et sociales. Comme nous l'avons déjà dit, la charge du bureau régional des Amériques est confiée au Bureau sanitaire pan-américain de Washington.

Il n'est pas possible d'entrer dans le mécanisme du fonctionnement de l'Organisation mondiale de la Santé. Celui-ci a d'ailleurs subi des modifications et adaptations depuis sa création. Le lecteur que la chose intéresse devrait lire la dernière édition des *Documents fondamentaux* de l'Organisation ainsi

que *Les dix premières années de l'Organisation mondiale de la Santé* publié par l'Organisation elle-même en 1958.

En résumé, les bureaux régionaux préparent les programmes d'après les demandes reçues des gouvernements de leur ressort et à la lumière de leurs propres enquêtes. Ces programmes sont transmis au secrétariat qui assure leur présentation au Conseil exécutif de l'Organisation. Celui-ci est constitué de 18 membres élus parmi les délégués des nations participantes, renouvelés par tiers chaque année lors de l'assemblée mondiale de la Santé, suivant une procédure assez complexe où interviennent la répartition géographique et l'importance de la participation financière de certains états membres.

Le Conseil exécutif siège au moins deux fois par an. Il désigne un comité permanent des questions administratives et financières composé de 7 de ses membres. Parmi ses tâches, le Conseil doit approuver le programme et le budget de l'organisation avant sa présentation à l'Assemblée mondiale annuelle. Le budget est éventuellement complété par les apports de l'assistance technique élargie des Nations Unies et d'autres contributions complémentaires, notamment celles du F.I.S.E.

L'ampleur du budget total de l'O.M.S. est actuellement de l'ordre de 20 millions de dollars U.S.A. par an.

Nous examinerons successivement quelles sont les principales activités de l'O.M.S. et quel est le système de recrutement de son personnel.

Les activités sont diverses et peuvent se classer en cinq grandes rubriques:

a) *Contributions à la formation technique*: Bourses pour achèvement d'études supérieures, bourses pour permettre à des médecins de se spécialiser ou se perfectionner dans l'une ou l'autre discipline (p. ex. administration de la santé publique, paludisme, bilharziose, etc.);

b) *Réunions d'experts* en vue de faire le point sur des problèmes d'intérêt majeur, actuel, général ou régional. L'O.M.S. réunit périodiquement en séance de travail les spécialistes d'une question déterminée, ce qui permet de confronter les faits et les idées. Les résultats de ces travaux font l'objet de

£0 000. 000
5
1000/50 000

publications qui font en général autorité (rapports techniques, monographies, etc.).

Les experts sont choisis par le secrétariat de l'O.M.S. avec l'accord du Gouvernement du pays auquel ils appartiennent.

Leur rôle est exclusivement consultatif. Des travaux de plus ou moins longue haleine peuvent être confiés à des groupes d'experts comme la préparation de la pharmacopée internationale;

c) *Enquêtes sur place*, soit pour mieux connaître la situation sanitaire, soit en vue de préparer un programme d'assainissement. Ces enquêtes sont menées soit par du personnel spécialisé attaché au secrétariat de l'O.M.S., soit par des consultants engagés dans ce but pour une mission à but et temps déterminés;

d) *Des activités de recherche* ont été inscrites récemment au programme de l'O.M.S. Elles sont orientées par un Comité consultatif de la recherche médicale et ont pris jusqu'à présent les formes suivantes (d'après le rapport 1958-1961):

1. Recherches concentrées, entreprises à la demande de l'O.M.S. par des spécialistes appartenant aux instituts ou laboratoires nationaux. Des chercheurs indépendants peuvent également obtenir des subsides;

2. Services en faveur de la recherche, tels que centres internationaux de référence, établissement d'étalons biologiques, mise au point de nomenclatures, de techniques, de substances et de préparations standardisées, etc.;

3. Formations de chercheurs et échanges de chercheurs.

e) *Activités sur le terrain (ou assistance technique proprement dite)*. Celles-ci sont multiples et peuvent couvrir tous les aspects de la médecine et de l'action sociale, action hospitalière, enseignement, assainissement, nutrition, formation de personnel technique. Des campagnes de grande envergure ont été notamment menées contre certaines endémies comme le paludisme, le trachome, etc.

Le paludisme retient tout spécialement l'attention de l'O.M.S., qui a entrepris son éradication mondiale, ce qui ne manque

pas d'une certaine ambition. Un Fonds spécial est prévu à cet effet.

A ce rapide examen des activités de l'O.M.S., nous devons ajouter qu'il n'y a aucun cloisonnement entre celles-ci et qu'avec l'accord du Conseil exécutif, le Directeur général peut soit à la demande d'un Gouvernement, soit d'initiative décider telle ou telle intervention.

Le siège de Genève globalise les renseignements nécessaires au service de la quarantaine et assure par ses bulletins l'information épidémiologique à tous les gouvernements.

Néanmoins, malgré les multiples aspects de ses activités, l'Organisation mondiale de la Santé s'est fait une ligne de conduite de donner la priorité à la lutte contre les maladies transmissibles, à la formation de personnel spécialisé et à l'organisation des services de santé nationaux.

L'O.M.S. ne possède ni hôpitaux, ni laboratoires, ni installations quelconques et ne peut utiliser ses crédits pour en créer. Il en est de même pour ce qui concerne le matériel et l'équipement pour lesquels ses budgets sont limités. Aussi, suivant le projet adopté, devra-t-elle recourir à certains appoints qu'elle trouvera soit à l'échelon du Bureau de l'Assistance technique, soit au Fonds international de Secours à l'Enfance, soit auprès d'organisations intergouvernementales ou par le truchement d'une assistance bilatérale*. Ces collaborations renforcent considérablement son action, car elle reste, en définitive, maîtresse des plans à exécuter et du choix des experts chargés de les exécuter.

Ceux-ci sont choisis parmi les pays participants et groupés suivant quelques règles particulières que nous résumons:

- X a) La proportion des experts choisis par pays essaie de se rapprocher de l'importance de la participation financière de ce pays;
- b) Les experts seront autant que possible d'une autre nationalité que celle du pays où ils travaillent;

* D'une façon générale, pour les investissements de premier établissement, les gouvernements assistés recourent à l'assistance bilatérale ou aux Banques internationales (B.I.R.D., etc.).

c) S'ils doivent concourir à plusieurs ou en équipe à l'exécution d'un plan, l'O.M.S. s'efforce d'associer des experts de nationalité différente;

d) La préférence est accordée aux experts ou conseillers ayant déjà travaillé pour l'Organisation (ou « récidivistes »: 80 % environ du personnel de l'assistance technique). *

Tout ceci explique que les chances pour un jeune récemment diplômé d'embrasser une carrière à l'O.M.S. sont particulièrement réduites. La dénationalisation de l'assistance technique est souvent cause de faiblesse majeure dans l'exécution des plans par manque d'homogénéité ou d'intégration soit entre experts, soit entre ceux-ci et les autorités du pays assisté, la langue utilisée et la formation culturelle contribuant trop souvent à gêner l'établissement d'un véritable esprit d'équipe, où la confiance permet une collaboration réelle. Le problème se compliquera encore lorsque la réalisation de certains plans se fera en collaboration avec d'autres institutions poursuivant des buts parallèles, comme ce sera souvent le cas. Des questions de préséances personnelles, de statut et de fonctionnement propres, parfois même la pression de certains dirigeants ou de conseils d'administration, sinon des intérêts particuliers, pourront gêner ou paralyser l'exécution des plans les mieux étudiés.

Et ceci nous amène à dire quelques mots des diverses formes d'assistance technique médico-sociale qui peuvent être trouvées en dehors de l'O.M.S. en particulier et des organismes qui lui sont associés dans l'orbite de l'Organisation des Nations Unies. Il faut en connaître au moins l'existence pour éviter d'avoir sur le problème une vue trop simplifiée. Nous nous contenterons toutefois de les énumérer sans plus, car en dire plus exigerait une véritable exégèse et n'apporterait rien de constructif, car nous y foulerions le meuble terrain de la grande politique.

a) *Organisations internationales non gouvernementales* (collaborant régulièrement pour la plupart avec l'O.M.S.):

* Nous avons largement fait nôtres et repris dans notre texte les opinions émises sur le fonctionnement de l'O.M.S. par J. MORICHAU-BEAUCHANT dans son excellent mémoire sur *l'Assistance technique* paru dans la Revue *Hygiène et Médecine sociale*, t. 7, n° 6, 1959.

- Comité international de la Croix-Rouge;
- Ligue des Sociétés de Croix-Rouge;
- Fédération mondiale pour la Santé mentale;
- Ligue mondiale contre les Maladies vénériennes;
- Etc.

b) *Organisations de caractère régional ou multilatéral*

- Plan de Colombo;
- Fondation pour l'Assistance mutuelle (F.A.M.A.) (émanation de la Commission de Coopération technique au sud du Sahara — C.C.T.A./C.S.A.);
- Commission du Pacifique Sud;
- Bureau sanitaire panaméricain;
- Commission des Caraïbes;
- Institut interaméricain de l'Enfance;
- Institut de la Nutrition pour l'Amérique centrale et le Panama;
- Conseil de l'Europe et autres organismes européens (F.E.D.O.M.);
- Conseil d'Assistance économique mutuelle (C.O.M.E.: C.O.M. groupant l'U.R.S.S. et les républiques démocratiques de l'Est.

c) *Assistance bilatérale*

- Américaine (outre son intervention massive dans divers organismes internationaux ou autres, intervient de façons diverses et tout spécialement par l'International Cooperative Administration (I.C.A. Health Division);
- Soviétique;
- Britannique;
- Française;
- Etc.

d) *Assistance privée (surtout américaine)*

Fondations: ROCKEFELLER, FORD, CARNEGIE, etc.

Cette énumération n'est évidemment pas complète. Elle vise à montrer l'importance de l'assistance technique qui se déploie en dehors du cadre des Nations Unies. L'activité de certaines

organisations ou de certaines institutions est fort discrète et mal connue. Leur existence doit non seulement être connue, mais bien présente à la mémoire devant toute nouvelle étude d'un plan d'assistance technique.

En effet, si les gouvernements des pays neufs se présentent le plus souvent en sollicitateurs, ils sont parfois aussi sollicités de solliciter une assistance...

II. LES BASES D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE EFFICACE

L'assistance technique est née de l'idéologie de la Charte de San Francisco. Elle se présente comme l'accompagnement logique de la décolonisation dont elle constitue d'ailleurs une des armes. Liée au sort des Nations Unies, on comprend qu'elle a subi des distorsions parallèles aux difficultés de la nouvelle Société des Nations. L'assistance technique obéit de plus en plus à des mobiles économiques et stratégiques, au point que plusieurs formes d'assistance technique en arrivent parfois à se concurrencer outrageusement. L'assistance technique est souvent en définitive une opération politique qui ne nous intéresserait pas si elle était exclusivement financière. Mais la plupart des terrains de ses interventions réclament l'utilisation de techniciens, experts, consultants etc., que l'organisme assistant prête ou loue au gouvernement assisté. C'est à ce titre que l'Assistance technique doit retenir notre attention, car il est de notre devoir de nous inquiéter de savoir si le capital scientifique humain manipulé au titre de l'assistance ou de la coopération techniques l'est bien dans le sens de l'efficience pour l'assisté et dans la dignité pour le technicien. Celui-ci se doit d'exiger rémunération, sécurité et conditions d'activité satisfaisantes.

Cette prise de position radicale s'impose avant de rechercher les formules d'assistance les plus efficaces. Il importe que le technicien soit associé au dialogue entre assistant et assisté et que la délicatesse des missions à accomplir soit appréciée à sa juste valeur.

Examinons maintenant comment peut se réaliser une assistance technique efficiente.

Sur le plan médico-social, l'Organisation mondiale de la Santé a été constituée pour:

« ... lutter contre la maladie — et plus immédiatement les maladies transmissibles et les maladies de l'enfance — en s'appuyant sur la lutte contre l'ignorance et la pauvreté. »

Conçue de cette façon, son action s'inscrit dans le programme général de la lutte contre le sous-développement.

Et ici nous nous heurtons à une querelle de sémantique dans laquelle une fausse pusillanimité des nations assistantes ne le cède en rien à la susceptibilité malade de certains pays neufs. Nous estimons qu'il faut absolument éviter des confusions entre les termes employés.

C'est ainsi que l'on utilise de plus en plus indifféremment les termes de coopération et d'assistance.

La coopération consiste à mettre en commun des moyens financiers et humains pour poursuivre un objectif déterminé, utile à chaque partie, de façon plus rapide et plus économique. La coopération ne préjuge pas des rapports de force entre organismes coopérants.

Lorsque l'Organisation mondiale de la Santé fait préparer une pharmacopée internationale, lorsqu'elle réunit des experts pour étudier la position actuelle de telle question médicale, comme les affections cardio-vasculaires, la tuberculose, etc. elle œuvre sur le plan de la coopération. Le drame de la thalidomide par exemple est en train d'amener une série de gouvernements à coopérer pour mettre au point un contrôle préventif des nouveaux médicaments. De plus en plus, dans le domaine de la recherche scientifique sera-t-on obligé de passer par la coopération si on veut que les moyens à mettre en œuvre soient véritablement adéquats.

On peut faire de la coopération pour réaliser des programmes d'assainissement de grande envergure, comme cela se fait de part et d'autre des frontières dans la lutte contre le paludisme et la maladie du sommeil. De même, les échanges de professeurs et d'élèves entre pays évolués constituent une autre forme de coopération. De toute façon, la coopération technique implique peut-être une idée d'interdépendance mais exclut absolument toute idée de satellisation.

Que penser de l'assistance technique ? Point n'est besoin de recourir au dictionnaire pour souligner que le mot assistance

implique au contraire une notion d'inégalité que l'on retrouve dans les déclarations de base tant de l'Organisation des Nations Unies que de l'Organisation mondiale de la Santé.

Ne sont-ce d'ailleurs pas les inégalités dues à l'ignorance, à la misère et à la maladie qui servent de justification première à ces organisations ? En écartant délibérément l'expression de pays sous-développé, on a certainement perdu de vue que c'est avant tout le sous-développement qui justifie l'assistance technique.

Le Tiers-Monde est une formule hypocrite puisqu'elle ne dit pas que le tiers dont il s'agit représente la moitié de l'humanité et qu'elle implique l'existence de deux autres tiers antagonistes et concurrents.

L'expression de pays en voie de développement est agréable et serait valable si le développement annoncé était un phénomène interne, comme c'est le cas pour Israël.

Il n'y a aucune honte à être sous-développé, mais il y en a peut-être à ne pas rechercher activement à élever son niveau de vie. C'est alors que l'assistance se justifie et doit être acceptée sans rougir. Il n'y a d'ailleurs aucun pays, si riche soit-il, qui n'ait ses zones sous-développées.

Certes, on peut faire de l'assistance directe et à fonds perdus, dans des conditions particulières (catastrophes, périodes de famine, recrudescences épidémiques, etc.). L'assistance technique est une autre affaire, car elle vise à sortir du sous-développement les divers peuples qui en sont affligés. Elle vise donc à lutter contre les éléments du sous-développement. Ceux-ci sont multiples et complexes. Le sous-développement est, en effet, un phénomène en soi qui mériterait bien une étude à part. C'est un grand problème de géographie humaine ou encore un phénomène de pathologie sociale. Mieux on en connaîtra les causes et d'autant plus efficacement l'assistance technique pourra-t-elle s'organiser pour obtenir des résultats permanents.

De même que l'objectif final d'un bon enseignement est d'apprendre à apprendre, l'assistance technique aux pays sous-développés doit viser à mettre les peuples en état de résoudre eux-mêmes leurs problèmes.

De même que les éléments de sous-développement, il importerait également de mieux connaître les causes du développement. Quels sont les motifs qui expliquent que tels ou tels groupes ethniques ont élevé progressivement leur niveau de vie, sans assistance aucune et souvent même malgré l'hostilité de groupes voisins et dans des conditions défiant le bon sens, dans une nature hostile, sur un sol maigre, sans ressources particulièrement riches ? Tout ceci n'est pas digression, car pour des institutions comme notre Académie, l'assistance technique doit se concevoir dans l'efficacité et contribuer réellement à aider au développement des nations assistées.

Quelle est la position de celles-ci, vis-à-vis de l'assistance technique ? Leurs réactions psychologiques sont encore trop souvent la réaction d'individus qui considèrent que ce que l'on fait pour eux leur est dû, car le sous-développé n'a pas encore cessé de se considérer comme une victime du sort, tout comme il ignore la valeur du travail, de l'effort, de la persévérance comme facteurs de réussite. Il estime selon certain adage qu'il a droit à son pain quotidien et le réclame bruyamment dans ses publications, mais il ignore la contre-partie de cet adage: aide-toi et le ciel t'aidera. Nous touchons là, croyons-nous, un des points tragiques du sous-développement: la valeur de la notion travail est chez lui le plus souvent ignorée, sinon avilie.

En effet, dans nombre de milieux sous-développés, que ne voit-on pas: les notables ne travaillent pas, ce serait indigne d'eux et ceux par ailleurs qui travaillent le font la plupart du temps dans des conditions peu équitables. Rien de plus instructif à cet égard que d'observer les modifications du comportement chez ceux auxquels le travail apporte un profit réel avec les avantages qui en découlent. Dès que le salaire est équitable, la répulsion au travail disparaît vite chez la plupart des individus.

Cet état de choses ne peut être perdu de vue par les organismes assistants.

Revenant notamment aux institutions spécialisées de l'O.N.U., celles-ci se sont aperçues depuis longtemps du danger qu'il y avait à organiser une assistance intégrale sans participation effective de la nation assistée. Celle-ci se doit d'intervenir dans l'accomplissement du programme adopté, par une intervention

de valeur égale (main-d'œuvre peu ou non qualifiée requise, transports, etc.). Malheureusement, dans ces cas encore les prestations en travail se font au plus bas niveau et ne sont qu'une façon dilatoire d'aménager le budget. Dans notre esprit, nous ne croyons pas que cette façon de faire conduise jamais à ce que la notion travail soit acceptée, plus même reconnue, car il faut qu'à quelque niveau qu'elle s'applique, et je pense aussi aux techniciens, elle trouve sa récompense.

Les exploiters d'hommes ont peut-être établi jadis leur fortune sur le travail des autres, mais une évolution inexorable nous amène chaque jour davantage à ce que chaque être ne trouve que dans le travail les avantages que procure l'argent. Nous croyons qu'aucune assistance technique ne sera bénéfique à long terme si elle ne vise, en dehors de son programme spécifique, la promotion du travail dans la dignité, seul prélude à une vraie émancipation humaine.

En conclusion, l'assistance technique doit conduire à l'effacement progressif de l'homme occidental. En attendant, il faut que sa présence soit parfaite et qu'elle serve surtout d'exemple. Elle doit avant tout veiller à montrer comment il faut faire, bien plus qu'à faire elle-même, elle doit former techniquement et moralement les individus les plus aptes de manière à ce que les populations se persuadent que sans connaissances, sans efforts et persévérance conjugués, il n'y a guère d'espoir de réussite, ni d'amélioration du bien-être général.

L'assistance technique portera ses fruits si elle utilise l'exemple comme doctrine. C'est la seule façon, croyons-nous, de forcer à la longue l'évolution dans le respect de la liberté et de la dignité de l'individu.

Je ne sais si c'est cela que veulent vraiment les peuples nantis, mais les économistes semblent bien avoir raison lorsqu'ils déclarent que sans une forme ou l'autre d'intervention, les nations riches le deviennent toujours davantage et que les nations pauvres deviennent toujours plus pauvres.

Conçue pour lutter contre le sous-développement, l'assistance technique doit également répondre aux ambitions morales et culturelles des nations qui l'organisent.

III. LA BELGIQUE DEVANT LE PROBLÈME DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE MÉDICO-SOCIALE

On a assez dit que la décolonisation belge avait libéré brusquement un grand nombre de spécialistes des régions tropicales et que l'utilisation rationnelle de ceux-ci était un devoir d'abord vis-à-vis des intéressés eux-mêmes, brusquement privés de situation, pour les peuples insuffisamment développés, ensuite, auxquels ils pourraient apporter les fruits d'une expérience précieuse.

Comment la Belgique peut-elle tirer le meilleur profit de ces potentialités et s'intégrer dans la politique d'assistance technique actuellement de mode, après son opération de délestage de ses anciens territoires d'Afrique ?

Certes, le reclassement individuel peut rendre les plus grands services et contribue en même temps à augmenter la densité de la présence belge de par le monde. On ne peut qu'approuver que des techniciens isolés s'engagent au service de gouvernements ou d'organismes étrangers. Les autorités ne sauraient assez se préoccuper de cette forme d'expansion culturelle, qui est celle qui, à vrai dire, revient le moins cher.

Si cette façon de faire satisfait l'esprit, lorsqu'il s'agit d'aller remplir outre-mer des fonctions hautement spécialisées, il n'en va pas de même lorsque le médecin ou l'infirmière s'en va accomplir des tâches routinières, si ce n'est pour une période ou dans une situation critiques et transitoires.

Ce qui importe bien plus, en effet, c'est d'offrir aux peuples qui luttent pour leur développement, du travail de haute qualité qui leur serve en même temps d'exemple.

A notre avis, il faut à tout prix éviter la dispersion au profit de formations, si peu nombreuses soient-elles, que la Belgique prendrait en main de toutes pièces, en quelque sorte sous son drapeau. Il s'agirait dans ce cas de formations pilotes au sens que lui donne l'Organisation mondiale de la Santé. Ces formations, que ce soit des hôpitaux, des laboratoires, des services d'hygiène urbains, etc., outre le but qu'elles poursuivraient auraient en même temps à former et à entraîner du personnel autochtone qu'elles auraient accepté après épreuve d'aptitude préalable.

Dans une assistance technique valable, nous ne voyons pas place pour des activités trop routinières ou de substitution. Nous sommes convaincus que, pour ce qui concerne le Congo par exemple, la reprise à notre compte, avec l'argent de la Belgique et sous la direction de spécialistes belges, de 2 ou 3 formations bien choisies feront plus, pour le bien du Congo et pour notre réputation, que l'envoi d'un contingent dix fois plus important qui sera dispersé à tous les vents et devra se plier souvent aux contingences de travail les plus extravagantes.

Par ailleurs, les formations pilotes devraient être rattachées à une institution belge, tout comme les Instituts et Hôpitaux Pasteur d'Outre-Mer sont rattachés à l'Institut Pasteur de Paris. Notre Institut de Médecine tropicale est tout indiqué pour jouer ce rôle.

Les formations d'outre-mer jouiraient d'une autonomie absolue et n'auraient de collaboration avec le gouvernement hôte qu'à l'échelon le plus élevé. Aucune ingérence ne pourrait être admise ni dans le fonctionnement, ni sur la discipline intérieure. Nous croyons qu'il faut être intransigeant à cet égard et pour l'obtenir il faut en assurer le financement complet. Elles seraient en somme pour la formation métropolitaine qui assurerait leur parrainage ou leur soutien des postes avancés pour la recherche en milieu tropical.

Nous ne ferons que citer en passant le problème de l'enseignement de la médecine dans les pays sous-développés. Cette question mériterait un examen à part. Pour ce qui nous concerne, nous regrettons qu'on ne se soit pas limité plus souvent aux années d'élimination (candidatures) en attendant le ravalement des Universités en élèves et de faire achever les études, par le truchement de bourses, dans des Universités ayant un certain passé.

A côté de son intervention pour assurer le fonctionnement de formations pilotes complètement autonomes, la Belgique pourrait sur demande et après étude préalable, financer des missions d'étude à moyen ou long terme, chargées d'un programme bien précis. Ces missions s'appuyeraient elles aussi sur l'Institut de Médecine tropicale avec le secours éventuel de nos hautes écoles.

On peut donner à un tel programme de formations pilotes et de missions d'étude l'extension que l'on veut d'après le budget que le gouvernement consentirait. Nous touchons ici le point noir de tout projet.

Il ne faut pas oublier, en effet, que notre pays a des obligations en matière d'assistance technique, tant comme membre de l'O.N.U. et de ses institutions spécialisées que comme membre du Marché Commun. Nous avons exposé dans la première partie de cette communication certains aspects du fonctionnement de l'O.M.S. Toute assistance internationale ou multilatérale, comme le sera le Marché Commun, implique naturellement des abandons de souveraineté indispensables. Il nous paraît néanmoins qu'il est normal que notre participation financière trouve sa juste contrepartie. Nous avons la sensation de ne pas nous tromper en disant que, à finances égales, le politique ignore trop le technique et qu'un jeu serré se joue dont on pourrait peut-être bien trop se désintéresser lorsqu'on voit comment s'y prennent d'autres nations d'importance analogue à celle de la Belgique.

Est-ce que à cet égard les aspects internationaux de l'assistance technique sont bien connus de nos autorités et en retirent-elles tout ce que l'on serait en droit d'espérer, maintenant que nous ne sommes plus des colonialistes ? Ne se contentent-elles pas trop d'arrêter le dialogue au niveau des bureaux ministériels et, par ce fait, ne doivent-elles pas se reprocher à elles-mêmes le peu d'intérêt des hautes écoles pour les problèmes de l'assistance technique en général et des Sciences tropicales plus particulièrement ?

Résumons-nous :

— Pas d'assistance dispersée, ne servant qu'à couvrir, dans de mauvaises conditions, des activités routinières;

— Prise en charge complète de formations pilotes judicieusement choisies qui seraient rattachées à l'Institut de Médecine tropicale;

— Financement de missions spéciales de recherche (à moyen ou long terme) dans les mêmes conditions;

— Une meilleure pénétration dans les organismes internationaux ayant l'assistance technique à leur programme.

Le 22 janvier 1963.

Séance du 26 février 1963

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *W. Robyns*, président de l'ARSOM.

Sont en outre présents: MM. A. Dubois, A. Duren, R. Mouchet, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, V. Van Straelen, membres titulaires; MM. G. de Witte, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, J. Kufferath, J. Lebrun, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Poll, G. Sladden, L. Soyer, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, associés; MM. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, F. Evens, R. Germain, F. Hendrickx, correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. E. Bernard, R. Bouillenne, P. Brien, L. Cahen, P. Fourmarier, P. Gourou, P. Janssens, F. Jurion, L. Mottoulle, O. Tulippe.

Communication administrative

- a) Nomination du président: voir p. 388.
- b) Honorariat: voir p. 230.
- c) Mandats Commission administrative: voir p. 414.

Les dermatophytes isolés de la République du Congo et du Rwanda-Burundi

M. R. *Vanbreuseghem* montre dans ce travail, résultant de l'étude de plus de 500 prélèvements effectués sur quelque 15 000 Africains, que les teignes du cuir chevelu sont causées par 7 espèces principales de dermatophytes.

Zitting van 26 februari 1963

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *W. Robyns*, voorzitter van de K.A.O.W.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Dubois, A. Duren, R. Mouchet, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, V. Van Straelen, titelvoerende leden; de HH. G. de Witte, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, J. Kufferath, J. Lebrun, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Poll, G. Sladden, L. Soyer, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, geassocieerden; de HH. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, F. Evens, R. Germain, F. Hendrickx, correspondenten, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Bernard, R. Bouil-
lenne, P. Brien, L. Cahen, P. Fourmarier, P. Gourou, P. Janssens,
F. Jurion, L. Mottoulle, O. Tulippe.

Administratieve mededeling

- a) Benoeming van de voorzitter: zie blz. 389.
- b) Erelidmaatschap: zie blz. 231.
- c) Mandaten Bestuurscommissie: zie blz. 415.

« Les dermatophytes isolés de la République du Congo et du Rwanda-Burundi »

De H. R. *Vanbreuseghem* toont aan in dit werk dat steunt op de studie van meer dan 500 monsters afkomstig van ongeveer 15 000 Afrikaners dat de *tinia* van de schedelhuid veroorzaakt worden door 7 hoofdsoorten van dermatofieten.

Cette communication donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. R. Mouchet, J. Van Riel, V. Van Straelen et M. R. Vanbreuseghem.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (voir p. 350).

Souvenirs de l'ancien laboratoire médical de Léopoldville

M. A. Dubois évoque quelques souvenirs de l'ancien laboratoire médical de Léopoldville. La Classe décide d'en publier le texte dans le *Bulletin des Séances* (voir p. 370).

Hommage spécial

M. J.-E. Opsomer présente (voir p. 385) une étude intitulée: *Willem Quackelbeen, humanist, genesheer en botanicus (1527-1561)*, qu'il a récemment publiée dans les *Handelingen van de Kon. Geschied- en Oudbeidkundige Kring van Kortrijk* (Deel XXXII, 1961-1962, 56 blz.).

La séance est levée à 15 h 45.

De Klasse beslist deze studie in de *Mededelingen der Zittingen* te publiceren (zie blz. 350).

Deze mededeling geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan deelnemen de HH. R. Mouchet, J. Van Riel, V. Van Straelen en R. Vanbreuseghem.

« **Souvenirs de l'ancien laboratoire médical de Léopoldville** »

De H. A. Dubois haalt enkele herinneringen op aan het vroeger medisch laboratorium te Leopoldstad. De Klasse beslist de tekst ervan in de *Mededelingen der Zittingen* te publiceren (zie blz. 370).

Bijzonder aangeboden werk

De H. J.-E. Opsomer legt een studie voor (zie blz. 385) getiteld: *Willem Quackelbeen, humanist, geneesbeer en botanicus (1527-1561)*, die hij pas publiceerde in de *Handelingen van de Kon. Geschied- en Oudheidkundige Kring van Kortrijk* (Deel XXXII, 1961-1962, 56 blz.).

De zitting wordt gesloten te 15 u 45.

R. Vanbreuseghem. — Les dermatophytes isolés de la République du Congo et du Rwanda-Burundi (1).

RÉSUMÉ

Les résultats présentés dans ce travail, qui porte sur plus de 500 prélèvements effectués sur environ 15 000 indigènes de la République du Congo ex-belge, du Rwanda et du Burundi, montrent que les teignes du cuir chevelu y sont causées par 7 espèces principales de dermatophytes. Ce sont: *M. langeroni*, *M. rivalieri*, *T. ferrugineum*, *T. kuryangei*, *T. soudanense*, *T. violaceum* et *T. yaoundei*. *M. langeroni* a été isolé dans 41,8 % des cas et *T. violaceum* dans 32,3 % des cas. Les microspories représentent 55,2 % et les trichophyties 44,8 % des teignes. Quoique *T. verrucosum* ait été isolé du bétail à Astrida, il n'a jamais été jusqu'ici isolé de l'homme. Les associations parasitaires sont fréquentes et semblent directement proportionnelles tant pour leur nombre que pour les espèces associées à l'incidence des teignes. Les enfants atteints de Kwashiorkor présentent une incidence teigneuse égale à 93 %.

* * *

En 1957, nous avons présenté ici même les premiers résultats d'une enquête effectuée en 1956 sur l'incidence des teignes dans la République du Congo (Congo ex-belge), au Rwanda et en Burundi (ex-Ruanda-Urundi). Ces résultats, basés sur l'examen clinique effectué du mois d'août au mois de novembre 1956 de 15 000 indigènes, s'étendaient sur 6 régions différentes: Léopoldville, Luluabourg, Elisabethville, Bukavu, Stanleyville pour le Congo ex-belge et Usumbura et d'autres localités du Rwanda et du Burundi. Les individus examinés étaient des adul-

(1) Travail effectué au laboratoire de Mycologie (Chef de département: professeur D^r VANBREUSEGHEM) de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold à Anvers (Directeur: professeur D^r P.-G. JANSSENS).

tes et des enfants des deux sexes pris au hasard et représentant, autant que possible, des tranches globales des populations indigènes. Notre examen avait délibérément porté sur la tête seule pour dépister les teignes du cuir chevelu: nous avons donc ignoré les autres manifestations des dermatophyties ou les autres mycoses qui pouvaient exister chez les indigènes examinés.

Les résultats de notre examen clinique ont montré qu'il existait, selon les régions, de larges variations dans l'incidence des teignes. En effet, nous dépistons 6,7 % à Léopoldville, 40 % à Luluabourg, 26 % à Elisabethville, de 0 à 37 % au Kivu, 0 à 6,3 % à Stanleyville, 15,7 % à Usumbura, tandis que le pourcentage s'élevait à 32,5 % dans les régions montagneuses du Ruanda-Urundi. Les chiffres que nous venons de fournir ne se rapportent en général qu'aux enfants, car les adultes en dehors du Ruanda-Urundi, où 10,6 % d'entre eux étaient atteints, étaient généralement épargnés. Pour tenter d'expliquer ces larges variations dans l'incidence des teignes, nous avons soulevé l'hypothèse d'une influence favorisante de la déficience en protéines, hypothèse d'autant plus vraisemblable — mais non encore démontrée — que les enfants atteints de Kwashiorkor étaient atteints de teigne du cuir chevelu dans près de 100 % des cas.

Cependant, les résultats publiés en 1957 reposaient essentiellement sur l'examen clinique; pour leur donner une véritable valeur, il convenait de les appuyer par des examens microscopiques et par des cultures.

C'est dans ce but que chez 517 des individus reconnus atteints de teigne cliniquement, un prélèvement fut effectué au niveau des lésions teigneuses. Ces prélèvements après un examen en lumière de WOOD furent étudiés microscopiquement et ensemencés: 467 souches de dermatophytes appartenant à différentes espèces furent ainsi cultivées. Quant aux 50 prélèvements dont les cultures donnèrent un résultat négatif, leur nature teigneuse fut cependant prouvée pour 33 d'entre eux, soit par examen en lumière de WOOD, soit par examen microscopique, soit par ces deux techniques. Il s'ensuit qu'on peut estimer que le diagnostic clinique a été posé correctement dans 97 % des cas. Si l'on ajoute à ces constatations que les indigènes n'ont

pu être examinés qu'une seule fois et que dans les 17 cas qui n'ont pu être confirmés ni par l'examen en lumière de WOOD, ni par l'examen microscopique, ni par la culture, un nouveau prélèvement n'a pu être effectué, ce qui n'aurait pas manqué d'augmenter encore la corrélation entre le diagnostic clinique et le diagnostic de laboratoire, on peut conclure que le diagnostic clinique fut correct dans près de 100 % des cas.

C'est le détail de ces examens de laboratoire et la nature des espèces de dermatophytes isolés que nous voulons rapporter ici.

ESPÈCES DE DERMATOPHYTES ISOLÉS

Les espèces de dermatophytes isolés ont le plus souvent été identifiées sans difficultés. Elles sont au nombre de 7. Il faudrait y ajouter une espèce de *Microsporium* que nous n'avons pu identifier et qui était probablement une espèce nouvelle (elle provenait de Luebo), ainsi que quelques souches de *Trichophyton verrucosum* isolées du bétail à Astrida. Fait curieux, nous n'avons jusqu'ici jamais isolé ce dermatophyte de l'homme ni au Congo ni au Rwanda-Burundi.

Les espèces isolées appartiennent 2 fois au genre *Microsporium*, et 5 fois au genre *Trichophyton*; l'une de ces dernières cependant est le *Trichophyton ferrugineum* qui produit sur le cheveu une morphologie parasitaire de nature microsporique. Les cas de teignes produits par *T. ferrugineum* sont, en raison de cette morphologie et en raison de l'allure clinique de l'affection, classés parmi les microspories.

On trouvera dans le *tableau I* la répartition de ces dermatophytes selon l'âge, le sexe et la situation géographique des malades. On notera que les dermatophytes isolés concordent avec la nature clinique des teignes rapportées antérieurement, encore qu'aucun effort particulier n'ait été fait pour prendre des échantillons de chaque groupe. C'est ainsi par exemple que le travail clinique de 1957 signale l'existence à Léopoldville de 78,4 % de microspories et de 21,6 % de trichophyties et que les cultures obtenues permettent de ranger les dermatophytes pour 83,8 % dans le genre *microsporium* (en tenant compte du *T. ferrugineum*) et dans 16,2 % des cas dans le genre *tricho-*

phyton. Semblablement, le rapport clinique de 1957 établissait que les teignes d'Elisabethville sont des microsporidies dans 58 % des cas et des trichophyties dans 42 % des cas, faits qui se trouvent confirmés par l'isolement de 53 % de *microsporums* et de 47 % de *trichophytons*.

Ainsi donc l'étude faite en laboratoire, non seulement confirme la valeur de l'examen clinique quant à la nature mycotique des lésions observées, mais encore leur nature microsporidique ou trichophytique.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus confirment un autre aspect du problème dermatophytique en général et du problème dermatophytique africain en particulier tel que nous l'avons présenté en 1950.

C'est le suivant: à chaque région géographique correspond un « spectre dermatophytique » qui lui est propre. En ce qui concerne le Congo ex-belge et le Rwanda-Burundi, les microsporidies prédominent dans les plaines et les trichophyties dans les régions montagneuses.

On remarquera notamment que Léopoldville et Stanleyville situés à une distance de plus de 2 000 km par la voie fluviale et non à moins de 1 200 km à vol d'oiseau, mais présentant peu de différences du point de vue de leur altitude (Léopoldville: 310 m; Stanleyville: 428 m), présentent respectivement 83,8 % et 83,3 % de microsporidies et 16,2 et 16,7 % de trichophyties. Au contraire, à Bukavu et au Rwanda-Burundi, régions fort rapprochées l'une de l'autre mais situées à des altitudes variant de 1 000 à 2 000 m — *grosso modo* — on trouve respectivement 22 et 14 % de microsporidies et 78 et 86 % de trichophyties. On notera également qu'à Usumbura et dans la plaine d'Usumbura, soit approximativement à l'altitude du lac Tanganika (773 m), on trouve encore 10 % de microsporidies qui, dans les montagnes du Rwanda-Burundi, disparaîtront complètement.

MICROSPORUM LANGERONI

Ce dermatophyte décrit pour la première fois en 1950 (VANBREUSEGHEM, 1950), a été fréquemment retrouvé au

Congo; reconnu ou ignoré par d'autres auteurs qui l'ont isolé de diverses régions d'Afrique centrale, sa valeur comme espèce a été récemment discutée par S. ROSENTHAL et R. VANBREUSEGHEM (1962): il semble bien que jusqu'ici la seule différence importante entre *M. langeroni* et *M. audouini* réside dans la virulence du premier pour le cobaye, alors que le second ne l'est que de façon très exceptionnelle.

Des prélèvements effectués en 1956, nous avons isolé 195 souches de *M. langeroni*: 63 de Léopoldville, 54 de Luluabourg (40 Luluabourg, 10 Luebo, 4 Luisa), 36 de Stanleyville (31 Stanleyville, 5 Opala), 26 d'Elisabethville, 12 de Bukavu (9 Bukavu, 3 Kamaniola) et 4 du Rwanda-Burundi (Usumbura 4).

Des 195 échantillons prélevés, 188 furent examinés en lumière de WOOD: 162 étaient fluorescents, 20 ne l'étaient pas et, pour 6 d'entre eux, la fluorescence ne put pas être déterminée avec certitude.

Sur 188 cas où les prélèvements furent examinés microscopiquement, on reconnut 168 fois une microsporie; 7 fois les cheveux n'étaient en apparence pas parasités, dans 2 cas, il y avait des spores endo- et ectothrix, dans 2 cas il y avait des spores ou du *mycelium* dans les squames et, dans 3 cas, le diagnostic fut impossible.

Dans les 184 cas où le sexe des 195 malades qui avaient fourni les cheveux, était connu, il s'agissait 93 fois de garçons, 90 fois de filles et une fois d'une femme adulte.

L'âge de 181 malades se situait, pour 117, de 0 à 5 ans, pour 53 de 6 à 10 ans, pour 11 de 11 à 15 ans et, dans un cas, l'âge était de 35 ans. L'âge minimum fut de 6 mois, l'âge maximum, chez les enfants, de 15 ans.

La longueur des cheveux cassés était généralement de 3 à 4 mm, mais souvent elle fut de 1 mm, de 5 mm ou d'avantage.

Quant aux lésions produites par *M. langeroni*, c'était les lésions classiques d'une microsporie: grandes plaques alopeciques, rondes et rares. Dans 5 cas seulement, il existait un peu d'inflammation. Dans de rares cas, les lésions très squameuses ne suggéraient que très peu une mycose.

Dans notre énumération de souches isolées, nous donnerons d'abord le chiffre par province en citant le chef-lieu (Léopoldville, Stanleyville, etc.) ou le nom du pays pour le Rwanda-Burundi, puis, entre parenthèses, les lieux-mêmes où un certain nombre de ces souches ont été obtenues.

Il est vraisemblable qu'il existait fréquemment, dans ces infections par *M. langeroni*, des lésions de la peau glabre associées aux lésions du cuir chevelu, ainsi que nous l'avons relevé antérieurement. Mais au cours de cette enquête, nous avons ignoré délibérément toute lésion qui était localisée en dehors du cuir chevelu.

MICROSPORUM RIVALIERI

Ce dermatophyte fut isolé et décrit pour la première fois (VANBREUSEGHEM, 1951) sous le nom de *Sabouraudites rivalieri* d'un malade âgé de 4 ans de Mushie (Province de Léopoldville). De 1951 à 1956, nous ne l'isolions que deux fois: une fois d'un prélèvement fait à Léopoldville, une autre d'un prélèvement de Thysville. Durant notre enquête de 1956, nous avons isolé 11 souches, toutes de Léopoldville. Les malades, sources de ce dermatophyte, étaient 6 garçons et 5 filles dont 8 étaient âgés de 0 à 5 ans, 2 de 6 à 10 ans et 1 de 11 à 15 ans. Dans 9 cas, une belle fluorescence verte fut observée en lumière de WOOD et dans 10 on observa au microscope un parasitisme du type microsporique. Les cheveux malades étaient cassés à 1 ou 1,5 mm du follicule pileux, exceptionnellement à 4 mm.

Les lésions cliniques étaient du type microsporique; dans certains cas, les plaques alopéciques étaient punctiformes, dans un il s'agissait d'une plaque unique de 10 cm de diamètre.

Nous reviendrons ailleurs sur la description de ce dermatophyte qui n'a jusqu'ici été isolé qu'au Congo (VANBREUSEGHEM, 1963). Il faut noter toutefois qu'en 1962 C.-H. WHITTLE et G.-A. CRESHAM ont isolé à Londres une souche ressemblant considérablement à *M. rivalieri*.

TRICHOPHYTON FERRUGINEUM

Ce dermatophyte prête souvent à confusion non seulement parce que son identification est assez délicate, mais encore par l'interprétation des textes. En effet, alors qu'il est généralement classé parmi les Trichophyton, il parasite le cheveu comme un *Microsporum*. Personnellement, nous le considérons comme un *Trichophyton*, mais nous rangeons les cas de teigne qu'il produit parmi les microsporidies non seulement en raison de la nature du parasitisme, mais encore à cause de l'allure clinique des lésions.

Notre travail de 1950 reposait sur l'étude de 136 souches toutes isolées du Congo ex-belge, ce qui montre qu'il y est assez commun. En 1956, nous l'avons isolé 52 fois: 29 souches de Luluabourg (Luluabourg 21, Luebo 5, Luisa 3), 7 de Bukavu, 7 du Rwanda-Burundi (Usumbura 5, Sororezo 2) 4 de Léopoldville, 4 de Stanleyville et un d'Elisabethville. Les garçons fournirent 30 souches et les filles 18; dans les autres cas, le sexe était inconnu. Pour 48 malades, l'âge fut 25 fois de 0 à 5 ans, 20 fois de 6 à 10 ans et 1 fois de 11 à 15 ans. L'âge minimum était de 13 mois et le maximum de 11 ans. Sur 48 prélèvements examinés en lumière de WOOD, la fluorescence fut notée chez 43; elle n'existait pas chez 4 et fut impossible à apprécier chez 1. L'examen microscopique révéla 39 images typiques de microsporidie, 3 parasitismes du type endothrix, 1 endo-ectothrix et 3 indéterminables. Les cheveux étaient généralement cassés à 3 mm du follicule pileux, plus rarement à 5 mm.

Les lésions étaient du type caractéristique des microsporidies et n'avaient que rarement un aspect inflammatoire.

TRICHOPHYTON KURYANGEI

La description récente que R. VANBREUSEGHEM et S. ROSENTHAL firent de ce dermatophyte (1962) reposait sur les souches isolées durant notre voyage de 1956 et nous renvoyons sans plus au travail de ces auteurs.

TRICHOPHYTON SOUDANENSE

Dans un but de clarification, nous utilisons le binome *Trichophyton soudanense* pour ce dermatophyte que nous avons décrit en 1950 sous le nom de *Langeronia soudanensis* estimant que la morphologie très particulière de son *mycelium* végétatif méritait la création d'un genre nouveau. Ce dermatophyte est fort fréquent au Congo et, en 1956, nous en avons isolé 38 souches: 14 de Léopoldville, 18 de Luluabourg (Luluabourg 13, Luebo 5), 5 d'Elisabethville et 1 de Stanleyville. Sur 32 prélèvements examinés en lumière de WOOD, 31 ne montraient pas de fluorescence et 1 présentait une fluorescence verte. L'examen microscopique a révélé 27 fois un parasitisme endothrix, 2 fois un parasitisme endo-ectothrix, 2 fois un parasitisme ectothrix, une fois des spores dans les squames, une fois rien. Les cheveux étaient généralement cassés à 1 mm, parfois 2 à 3 mm, rarement plus, de l'ouverture du follicule pileux.

Les lésions ont souvent une allure inflammatoire et il n'est pas aisé de reconnaître leur nature teigneuse. Les plaques sont généralement très petites et très irrégulières. Dans un cas seulement nous avons vu une plaque unique simulant une microsporie: elle avait 5 cm de diamètre. L'âge de 32 malades était pour 11 de 0-5 ans, pour 12 de 6-10 ans, pour 8 de 11-15 ans. Un seul malade était âgé de 16 ans. Des 33 malades examinés, 16 étaient des garçons, 17 des filles.

TRICHOPHYTON VIOLACEUM

Cet agent des teignes intervient pour plus des trois quarts comme agent des teignes trichophytiques du Congo, du Rwanda et du Burundi. Le pigment violet qui lui a donné son nom a toujours paru moins développé dans les souches de cette origine que dans celles d'autres régions. Très souvent, les colonies ne sont que partiellement pigmentées en violet, (par secteur ou sur le bord), voire non pigmentée du tout; leur couleur est alors celle d'une cire plus ou moins foncée et la distinction d'avec *T. yaoundei* peut être délicate. C'est à ces colonies cireuses qu'on réservait jadis le nom de *T. glabrum* et dans notre travail de 1950, nous avons conservé cette distinction que nous avons abandonnée ici.

De nos prélèvements de 1956, nous avons isolé 152 souches de *T. violaceum*. Elles se répartissent comme suit: Bukavu 67 (Bukavu 41, Bagira 20, Kamanyola 6), Rwanda-Burundi 63 (Usumbura 18; Astrida 17, Sororezo 14, Kiliba 6, Gikongoro 2, Kuryange 2, Kayanza 4), Elisabethville 13, Stanleyville 6 (Stanleyville 5, Opala 1), Luluabourg 2, Léopoldville 1. Sur 144 prélèvements examinés en lumière de WOOD, 128 montrèrent une absence de fluorescence, tandis que l'interprétation fut impossible pour 16. L'examen microscopique de 150 prélèvements montra une lésion endothrix dans 129 cas, fut négatif dans 3 cas et douteux dans 11; on observa une lésion endoectothrix dans 1 cas et une lésion ectothrix à grosses spores disposées en chaînette dans 4 cas. En outre, dans un cas, on ne trouva que des spores dans les squames et, dans un autre, des filaments mycéliens à l'intérieur du cheveu.

L'âge de 150 malades se répartit comme suit: 55 de 0-5 ans, 57 de 6-10 ans, 12 de 11-15 et 26 au delà de 15 ans. Ces 26 malades étaient toutes des femmes dont l'âge était: 17 ans (5 cas), 20 (1), 24 (1), 25 (4), 27 (1), 30 (4), 36 (3), 40 (1), 45 (1), 50 (2), 53 (1) et 65 (1). Le *Trichophyton violaceum* est bien connu pour son aptitude à persister à l'âge adulte. On consultera sur ce sujet les travaux de A. CATANEI en Afrique du Nord (1933) et ceux de E.-I. GRIN en Yougoslavie (1956). Alors que dans l'ensemble la femme semble plus résistante que l'homme aux mycoses, on trouve ici surtout des individus adultes du sexe féminin. Cette prédominance a été également relevée par E. GRIN (1956). Le fait est certes digne d'attention mais reste complètement inexpliqué. Toutes nos malades, à l'exception des 5 jeunes filles de 17 ans, étaient soit des mères allaitant leur enfant, soit des femmes enceintes, soit des femmes ménopausées.

Il serait certes intéressant de faire une étude longitudinale de ces cas et d'étudier les variations de l'incidence teigneuse chez la femme selon les variations des activités hormonales.

Des 150 malades dont l'âge vient d'être donné, 60 appartenaient au sexe masculin et 90 au sexe féminin.

Selon la règle habituelle pour les cheveux trichophytiques, ceux atteints par le *T. violaceum* étaient généralement cassés

très courts, leur longueur étant de 0,5 à 1 mm. On trouve cependant dans les prélèvements des cheveux ayant jusque 4 voire 7 mm de longueur. La forme des cheveux est généralement très irrégulière et leur épaisseur est généralement plus grande que celle des cheveux microsporiques.

La symptomatologie habituelle des trichophyties du cuir chevelu — plaques petites, irrégulières, nombreuses — n'a été que très rarement observée. Les lésions ont très souvent une allure inflammatoire qui suggère le diagnostic d'*impetigo* chronique du cuir chevelu. Chez les adultes, les lésions sont souvent très discrètes; la raréfaction des cheveux, sans disparition complète véritable, par petites plaques diffuses sur toute la tête, confère au cuir chevelu un aspect mité particulièrement remarquable sur ces têtes de femmes du Rwanda et du Burundi qui portent les cheveux coupés très courts. Chez des femmes au crâne rasé, on ne trouvait que des lésions de folliculite portant sur un ou plusieurs follicules tantôt sur un seul point du cuir chevelu tantôt sur son ensemble. Nous insistons, avec raison croyons-nous, sur la difficulté du diagnostic clinique.

TRICHOPHYTON YAOUNDEI

Nous reconnaissons volontiers que ce dermatophyte décrit en 1957 par G. COCHET et M. DOBY-DUBOIS nous a peut-être échappé dans nos recherches antérieures à leur description. Cependant nous l'avons tout de suite reconnu comme un dermatophyte particulier parmi nos souches de 1957 et l'avons aisément identifié à l'espèce nouvelle des auteurs français. Elle n'intervient dans notre statistique actuelle que par 14 souches ayant l'origine suivante: Luluabourg 7, Elisabethville 6, Stanleyville 1. Aucun des prélèvements examinés n'a montré de fluorescence en lumière de WOOD; 13 d'entre eux présentaient une lésion endothrix, le 14^e étant ectothrix. L'âge de 13 malades était pour 5 de 0-5 ans et pour 8 de 6 à 10 ans. Le malade le plus jeune avait 2 ans, le plus âgé 10 ans et 9 mois; 9 étaient des garçons et 5 des filles. Nous n'avons pas observé de réaction inflammatoire dans les lésions qui avaient l'allure clinique des trichophyties classiques.

TRICHOPHYTON VERRUCOSUM

Nous ne croyons pas que ce dermatophyte ait été signalé jusqu'ici pour la partie de l'Afrique qui nous intéresse. En fait, les 3 souches que nous avons isolées proviennent de vaches examinées à la clinique vétérinaire d'Astrida (Rwanda) durant notre passage dans ce Centre en 1957. Chose curieuse, nous n'avons observé aucun cas de teigne humaine par ce dermatophyte: il ne prendra donc pas place dans le tableau des dermatophytes (*Tableau I*).

INFECTIONS MIXTES

Nous avons eu notre attention attirée sur la rareté des infections simultanées par plusieurs dermatophytes lorsque avec G. MORIAMÉ (1948), nous rapportions l'observation d'une infection double par *Microsporum felineum* et *Trichophyton crateriforme*. Cette rareté disparaît lorsque, au lieu de travailler dans une région où les teignes sont rares, on opère dans une autre où les teignes sont fréquentes; il n'y a plus dès lors, peut-être, de raison pour tenter d'expliquer les raretés par l'hypothèse que « la victoire reste au premier occupant » (VANBREUSEGHEM et MORIAMÉ, 1948).

Durant notre enquête de 1957, nous avons récolté 37 échantillons qui nous ont donné par culture plus d'un dermatophyte. Voici les associations que nous avons rencontrées:

1. ASSOCIATION DE PLUSIEURS *MICROSPORUMS*

Microsporum langeroni et *Microsporum rivalieri*

Nous en avons observé un seul cas chez une fillette de 5 ans de Léopoldville, qui présentait une plaque occipitale unique de 7 cm de diamètre. Les cheveux cassés assez courts — 1 à 1,5 mm — présentaient une lésion typique de microsporidie et une fluorescence en lumière de WOOD.

2. ASSOCIATION D'UN *MICROSPORUM* ET D'UN *TRICHOPHYTON*

a) *Microsporium langeroni* et *Trichophyton ferrugineum*

Nous associons ces deux dermatophytes qui, quoique classés par la plupart des auteurs dans des genres différents, donnent les mêmes images cliniques et parasitaires tout en rendant les cheveux fluorescents en lumière de WOOD. Cette association s'est trouvée réalisée 8 fois: 6 cas proviennent de Luluabourg (5 Luluabourg, 1 Luisa), 1 de Stanleyville et 1 de Bukavu. Dans 7 cas sur 8 les cheveux étaient fluorescents en lumière de WOOD et dans tous les cas l'image microscopique était celle d'une microsporie typique.

Il y avait 6 filles et 2 garçons. L'âge se répartissait comme suit: 4 de 0-5 ans, 3 de 5 à 10 ans et une fois l'âge était inconnu.

L'âge minimum fut de 5 ans et l'âge maximum de 8. Chez tous les malades, la symptomatologie était celle d'une microsporie et chez 3 des malades il n'existait qu'une seule plaque teigneuse.

b) *Microsporium langeroni* et *Trichophyton violaceum*

Cette association est représentée par 7 cas qui proviennent: 2 de Luluabourg, 3 de Bukavu (Bukavu 2, Kamanyola 1), 1 d'Elisabethville et 1 du Rwanda-Burundi (Sororezo 1). L'examen des cheveux en lumière de WOOD donna dans 2 cas une fluorescence, dans 4 cas un résultat négatif et dans 1 cas un résultat douteux. L'examen microscopique a révélé 2 fois une association de microsporie et de trichophytie, et 4 fois un parasitisme endothrix; une fois, l'image microscopique ne put être interprétée avec certitude. Les 7 malades étaient 4 garçons, 2 filles et une femme âgée. Les âges étaient pour 2 des malades de 0-5 ans, pour 4 de 6-10 ans et l'âge de la femme était de 55 ans. Sauf chez 2 malades présentant chacun deux plaques microsporiques, les autres présentaient une symptomatologie de trichophytie. Les cheveux étaient cassés de 1 à 2 mm.

c) *Microsporium langeroni* et *Trichophyton yaoundei*

Cette association fut rencontrée une seule fois chez une fillette de 8 ans de Luluabourg. Elle présentait des lésions suppuratives diffuses du cuir chevelu. Les cheveux étaient fluores-

cents en lumière de WOOD. Seul le parasitisme endothrix a été observé. Les cheveux étaient cassés à 1 mm.

d) *Microsporium langeroni* et *Trichophyton soudanense*

Ces deux espèces nous ont été fournies par 9 malades: 6 de Luluabourg (4 Luluabourg, 1 Luebo, 1 Luisa), 2 de Léopoldville et 1 d'Elisabethville. Dans 3 cas sur 8, il y avait fluorescence en lumière de WOOD, les autres cas ne présentant pas de fluorescence. Sur 7 examens microscopiques pratiqués, nous avons relevé 2 microspories et 5 trichophyties. Les cheveux étaient cassés à 1 et 2 mm. De 7 malades, 5 étaient des filles et 2 des garçons; leur âge était pour 3 de 0-5 ans, pour 3 de 6-10 ans et pour 1 de 11-15 ans. L'âge minimum fut de 1 an et six mois et l'âge maximum de 11 ans. Sur 7 malades dont nous avons relevé la symptomatologie, 6 présentaient une symptomatologie trichophytique, le 7^e une plaque unique de 6 cm de diamètre d'allure nettement microsporique.

e) *Microsporium rivalieri* et *Trichophyton soudanense*

Deux cas seulement originaires de Léopoldville correspondent à cette association: une fille de 5 ans, une autre de 4, présentant des lésions d'allure trichophytique, des cheveux cassés à 1 et 3 mm; ne présentant pas de fluorescence en lumière de WOOD et montrant au microscope une image endothrix.

f) *Microsporium sp.* et *Trichophyton yaoundei*

Cette association d'un *microsporium* que nous n'avons pu identifier avec *T. yaoundei* s'est rencontrée chez une fillette de 5 ans de Luluabourg (Luebo), présentant des lésions suppuratives du cuir chevelu. L'examen en lumière de WOOD montrait des cheveux fluorescents. L'examen microscopique ne révéla pourtant qu'une image parasitaire endothrix.

3. ASSOCIATION DE PLUSIEURS TRICHOPHYTONS

a) *Trichophyton ferrugineum* et *Trichophyton yaoundei*

Nous en avons trouvé 2 cas provenant de Luluabourg: une fille de 8 ans et un garçon de 10 ans présentant des lésions cliniques d'allure trichophytique, des cheveux non fluorescents

en lumière de WOOD et une image microscopique tantôt endothrix, tantôt endo-ectothrix, à grosses spores. Les cheveux étaient cassés à 1 mm.

b) *Trichophyton ferrugineum* et *Trichophyton violaceum*

Un seul cas, en provenance de Bukavu, chez une fillette de 4 ans montrant des lésions squameuses du cuir chevelu, représente cette association parasitaire. Les cheveux cassés à 1,5 à 3 mm étaient fluorescents en lumière de WOOD et l'examen microscopique montra tantôt des cheveux microsporiques tantôt des cheveux trichophytiques.

c) *Trichophyton ferrugineum* et *Trichophyton soudanense*

Ce cas unique fut observé chez un garçon de 9 ans du Rwanda-Burundi (Sororezo) présentant des lésions squameuses du cuir chevelu. L'examen en lumière de WOOD ne montra pas de fluorescence et l'examen microscopique ne permit de déceler aucun cheveu parasité.

d) *Trichophyton violaceum* et *Trichophyton yaoundei*

Un seul cas fut observé chez une fillette de Luluabourg. Elle était âgée de 3 ans et présentait des lésions teigneuses diffuses. A l'examen microscopique: lésion endothrix. L'examen en lumière de WOOD ne révéla aucune fluorescence. Les cheveux étaient cassés à 1 mm.

e) *Trichophyton violaceum* et *Trichophyton kuryangei*

Les 3 cas de cette association proviennent du Rwanda-Burundi (2 Usumbura, 1 Kuryange). Il s'agissait de 2 garçons de 5 et 10 ans et d'une femme de 45 ans. Les cheveux n'ont montré aucune fluorescence en lumière de WOOD. L'examen microscopique a montré dans 2 des cas un parasitisme endothrix à grosses spores, dans le 3^e uniquement des filaments intrapilaires. Les cheveux étaient cassés à 1 à 2 mm. La symptomatologie était celle des trichophyties.

Les espèces dermatophytiques isolées en association avec d'autres n'ont pas été reprises dans le tableau général. On en trouvera une présentation spéciale dans le *tableau II*, qui permet de tirer quelques conclusions qui, sans reposer sur des quan-

tités statistiquement valables, n'en restent pas moins fort probables et très intéressantes. On peut résumer ces conclusions de la manière suivante:

1. Les associations les plus diverses semblent possibles (encore que toutes les combinaisons possibles n'aient pas été réalisées);

2. L'incidence la plus élevée des associations parasitaires se retrouve dans la région — Luluabourg — où l'incidence teigneuse est aussi la plus haute;

3. Les espèces de dermatophytes le plus souvent associées sont les espèces le plus souvent rencontrées. C'est ainsi qu'à Luluabourg, où *M. langeroni*, *T. soudanense* et *T. ferrugineum* représentent 49 %, 16,4 % et 26,4% des agents des teignes; ces dermatophytes sont ceux qui sont le plus souvent associés (6 combinaisons *M. langeroni-T. soudanense* et 6 *M. langeroni-T. ferrugineum*).

On peut, d'une manière générale, conclure que les chances de trouver une association de deux ou plusieurs dermatophytes sur une même tête sont en relation directe avec l'incidence teigneuse dans un milieu et que les chances que deux espèces de dermatophytes soient associées sont directement proportionnelles à leur importance dans l'incidence teigneuse du milieu.

On peut enfin remarquer qu'il ne semble pas exister de symptomatologie particulière liée à l'association de deux dermatophytes, que cette symptomatologie peut être vague ou ne paraître liée qu'à l'une des deux espèces en cause.

Kwashiorkor et dermatophytes

Revenant une fois de plus sur ce problème (Cfr VANBREUSEGHEM, 1957, 1958), nous tenons à signaler que sur 56 échantillons de cheveux prélevés chez des enfants atteints de Kwashiorkor, nous avons isolé 52 fois des dermatophytes. Il s'agissait d'enfants ne présentant pas de symptomatologie teigneuse discernable. Les espèces isolées ont été 17 *M. langeroni*, 6 *T. ferrugineum*, 19 *T. violaceum*, 3 *M. langeroni* + *T. ferrugineum*, 3 *M. langeroni* + *T. violaceum*, 3 *M. rivalieri* + *T. ferrugineum* et 1 *T. ferrugineum* + *T. violaceum*. Ceci correspond à un taux d'infection de 93 %. On notera que la

fréquence des associations dermatophytiques est élevée et correspond à près de 20 % de l'ensemble des cas.

DISCUSSION

Les faits présentés dans ce travail confirment d'abord la valeur de nos observations de 1957. En effet, le diagnostic de teigne posé d'abord sur des bases purement cliniques se trouve confirmé par la culture, l'examen microscopique, l'examen en lumière de WOOD ou par une combinaison de ces 3 techniques dans au moins 97 % des cas.

Ils montrent, en outre, que les teignes du Congo ex-belge, du Rwanda et du Burundi sont causées par 7 espèces principales de dermatophytes: *Microsporum langeroni*, *Microsporum rivalieri*, *Trichophyton ferrugineum*, *Trichophyton kuryangei*, *Trichophyton soudanense*, *Trichophyton violaceum* et *Trichophyton yaoundei*. Les espèces rencontrées le plus souvent sont *M. langeroni* (isolée 195 fois soit dans 41,8 des cas) et *T. violaceum* (isolée 152 fois soit dans 32,3 % des cas). De l'ensemble des résultats obtenus, il ressort que les microspories représentent 55,2 % et les trichophyties 44,8 % des teignes du cuir chevelu. On remarquera que les teignes dues à *T. ferrugineum* sont incluses dans les microspories.

Les diverses espèces de dermatophytes ne se rencontrent pas également partout. On peut dire qu'il existe un spectre dermatophytique propre à chaque région et d'une manière plus générale, en ce qui concerne les régions étudiées que les *Microsporums* prédominent dans les plaines et les *Trichophytions* dans les régions montagneuses.

L'association de diverses espèces semble liée directement à l'incidence teigneuse et être la plus élevée là où on trouve le pourcentage le plus élevé de teigneux. Ce fait se retrouve chez les enfants atteints de kwashiorkor où le taux d'infection atteint 93 %.

La fréquence des associations parasitaires est sans doute responsable pour une bonne part des anomalies présentées par certains examens en lumière de WOOD et par certaines images de parasitisme pileaire.

26 février 1963.

TABLEAU I. — Dermatophytes de la République du Congo (Congo ex-belge), du Rwanda et du Burundi (ex-Ruanda-Urundi)*.

| | Total | Sexe des malades (s'il est connu) | | | | Nombre de cultures par région | | | | | |
|--------------------|-----------------|--------------------------------------|-----------------|---------|----------------|-------------------------------|----------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| | | Enfants | | Adultes | | Leo | Llbg | Buk. | Eville | Stan. | R.-Bur. |
| | | ♂ | ♀ | ♂ | ♀ | | | | | | |
| Nbr prélèvements | 517 | 235 | 224 | 1 | 34 | 94 | 117 | 99 | 54 | 57 | 96 |
| Cult. négatives ** | 50 | 18 | 24 | 1 | 6 | 1 | 7 | 13 | 3 | 9 | 17 |
| Cult. positives | 467 | 217 | 200 | 0 | 28 | 93 | 110 | 86 | 51 | 48 | 79 |
| | (100 %) | | | | | (100 %) | (100 %) | (100 %) | (100 %) | (100 %) | (100 %) |
| M. langeroni | 195 (41,8 %) | 93 | 90 | — | 1 | 63 (67,7 %) | 54 (49 %) | 12 (14 %) | 26 (51 %) | 36 (75 %) | 4 (5,1 %) |
| M. rivalieri | 11 (2,3 %) | 6 | 5 | — | — | 11 (11,9 %) | — | — | — | — | — |
| T. ferrugineum | 52 (11,1 %) | 30 | 18 | — | — | 4 (4,3 %) | 29 (26,4 %) | 7 (8 %) | 1 (2 %) | 4 (8,3 %) | 7 (8,8 %) |
| T. kuryangei | 5 (1 %) | 3 | 1 | — | 1 | — | — | — | — | — | 5 (6,3 %) |
| T. soudanense | 38 (8,1 %) | 16 | 17 | — | — | 14 (15 %) | 18 (16,4 %) | — | 5 (9,8 %) | 1 (2,1 %) | — |
| T. violaceum | 152 (32,3 %) | 60 | 64 | — | 26 | 1 (1,1 %) | 2 (1,8 %) | 67 (78 %) | 13 (25,5 %) | 6 (12,5 %) | 63 (79,8 %) |
| T. yaoundei | 14 (3 %) | 9 | 5 | — | — | — | 7 (6,4 %) | — | 6 (11,7 %) | 1 (2,1 %) | — |
| MICROSPORIES | 258 (55,2 %) | 129 (59 %) | 113 (56,5 %) | — | 1 (3,6 %) | 78 (83,8 %) | 83 (75,4 %) | 19 (22 %) | 27 (53 %) | 40 (83,3 %) | 11 (14 %) |
| TRICHOPHYTIES | 209 (44,8 %) | 88 (41 %) | 87 (43,5 %) | — | 27 (96,4 %) | 15 (16,2 %) | 27 (24,6 %) | 67 (78 %) | 24 (47 %) | 8 (16,7 %) | 68 (86 %) |

* Ce tableau ne comprend pas les cultures isolées des enfants atteints de kwashiorkor ni les cas mixtes.

** Trente-trois de ces 50 cas correspondent cependant à d'authentiques teignes: ce fait a été démontré par examen microscopique et/ou examen en lumière de Wood.

Leo = Léopoldville; Llbg = Luluabourg; Buk. = Bukavu; Eville = Elisabethville; Stan = Stanleyville; R.-Bur. = Rwanda-Burundi.

TABLEAU II. — Infections mixtes

| Espèces | Nbr. cas | Sexe s'il est connu | | | | Leo | Llbg | Buk | Eville | Stan | R.-Bur. |
|--|----------|---------------------|----|---------|---|-----|------|-----|--------|------|---------|
| | | Enfants | | Adultes | | | | | | | |
| | | g | f | H | F | | | | | | |
| <i>M. langeroni</i> + <i>M. rivalieri</i> | 1 | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — |
| <i>M. langeroni</i> + <i>T. ferrugin</i> | 8 | 2 | 6 | — | — | — | 6 | 1 | — | 1 | — |
| <i>M. langeroni</i> + <i>T. violaceum</i> | 7 | 4 | 2 | — | 1 | — | 2 | 3 | 1 | — | 1 |
| <i>M. langeroni</i> + <i>T. yaoundei</i> | 1 | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | — |
| <i>M. langeroni</i> + <i>T. soudanense</i> | 9 | 2 | 5 | — | — | 2 | 6 | — | 1 | — | — |
| <i>M. rivalieri</i> + <i>T. soudanense</i> | 2 | — | 2 | — | — | 2 | — | — | — | — | — |
| <i>M. species</i> + <i>T. yaoundei</i> | 1 | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | — |
| <i>T. ferrugin.</i> + <i>T. yaoundei</i> | 2 | 1 | 1 | — | — | — | 2 | — | — | — | — |
| <i>T. ferrugin.</i> + <i>T. violaceum</i> | 1 | — | 1 | — | — | — | — | 1 | — | — | — |
| <i>T. ferrugin.</i> + <i>T. soudanense</i> | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 |
| <i>T. violaceum</i> + <i>T. yaoundei</i> | 1 | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | — |
| <i>T. violaceum</i> + <i>T. kuryangei</i> | 3 | 2 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | 3 |
| Totaux | 37 | 13 | 20 | — | 2 | 5 | 19 | 5 | 2 | 1 | 5 |

Leo = Léopoldville; Llbg = Luluabourg; Buk. = Bukavu; Eville = Elisabethville; Stan = Stanleyville; R.-Bur. = Rwandi-Burundi.
g = garçons; f = filles; H = hommes; F = femmes.

REFERENCES

- BIGUET, J., COCHET, G., DEBLOCK, G., ANDRIEU, S. et DUC, G.: Les affinités taxonomiques de quelques trichophytons africains agents de tondantes microsporiques ou trichophytiques (*Ann. paras. hum. et comp.*, 1960, XXXV, n° 3, 409-425).
- CATANEI, A.: Etudes sur les teignes (*Arch. Inst. Pasteur, Alger*, 1933, 11: 3, 267-399).
- COCHET, G. et DOBY-DUBOIS, M.: Contribution à la connaissance des teignes infantiles au Cameroun (Note préliminaire) (Sem. Hôp. Paris, 1957, XXXIII, 2 980-2 986).
- COUTELIN, F., COCHET, G., BIGUET, S., MULLET, S., DOBY-DUBOIS, M. et DEBLOCK, S.: Contribution à la connaissance épidémiologique et mycologique des teignes infantiles en Tunisie (*Ann. paras. hum. et comp.*, 1956, XXXI, n° 4, 449-469).
- GRIN, E.-I.: Superficialna Trihofilija Kapilicija kod (*Odraslih Naucno Drusvo Bosne Hercegovine Radovi*, 1956, IV, 2: 23-40).
- JOYEUX, C.: Contribution à l'étude des teignes africaines, *Trichophyton soudanense* (*Arch. Paras.*, 1914, XVI, 449-460).
- ROSENTHAL, S. et VANBREUSEGHEM, R.: A comparison between strains of *S. langeroni* and *M. audouini* (*Ann. Soc. bel. Med. trop.*, 1962, 2: 205-210).
- VANBREUSEGHEM, R. et MORIAME, G.: A propos d'un cas de teigne mixte par *Sabouraudites (Microsporum) felineum* et *Trichophyton crateriforme* (*Arch. belge Dermat. Syph.*, 1948, 4: 367-377).
- : Etude sur le *Trichophyton soudanense*: sa présence au Congo belge, Création du genre *Langeronia* (*Ann. Parasit. hum. et comp.*, 1950, 25: 5-6, 493-508).
- : Etude de 136 souches de *Trichophyton ferrugineum* (Ota 1921) Langeron et Milochevitch 1930 et de sa variété blanche, isolées au Congo belge (*Ann. Parasit. hum. et comp.*, 1950, 25: 5-6, 485-492).
- : Contribution à l'étude des dermatophytes du Congo belge: *Le Sabouraudites (Microsporum) langeroni* n. sp. (*Ann. Parasit. hum. et comp.*, 1950, 25: 5-6, 509-517).
- : Diagnose et systématique des dermatophytes. Contribution à la connaissance des teignes du Congo belge (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1950, 30; 4, 865-986).
- : Sur un nouveau dermatophyte isolé du Congo belge: *Sabouraudites rivalieri* n. sp. (*Arch. belges Derm.*, 1951, 7: 2, 1-5).

- : Note préliminaire sur l'endémie teigneuse au Congo belge et au Ruanda-Urundi et ses rapports avec la nutrition (Acad. Roy. Sc. Col., *Bull. Séances*, 1957, nouvelle série, 3: 2, 394-410).
 - : Tinea capitis and protein deficiency (*Trans. Roy. Soc. trop. Med. Hyg.*, 1957, 51: 4, 373-374).
 - : Tinea capitis in the Belgian Congo and Ruanda-Urundi (*Trop. geogr. Med.*, 1958, 10: 103-112).
 - : Les teignes du cuir chevelu au Ruanda-Urundi (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1961, 41: 3, 213-224).
 - et ROSENTHAL, S.: *Trichophyton kuryangei* n. sp. nouveau dermatophyte africain (*Ann. Parasit. hum. et comp.*, 1961, XXXVI, 5-6, 797-803).
 - : Dermatophytes from the Republic of Congo and Rwanda-Burundi. New description of *Microsporum rivalieri* (*Sabouraudia*, 1963, sous presse).
- WHITTLE, H.-C. et GRESHAM, G.-A.: Communication personnelle.

A. Dubois. — Souvenirs de l'ancien laboratoire médical de Léopoldville.

AVANT-PROPOS

L'histoire du laboratoire de Léopoldville n'est plus à faire. A. DUREN et A. DUBOIS y ont consacré quelques pages (1947-1949); par après L. PIERQUIN (1958) en a fait l'objet d'une monographie s'étendant jusque bien près de l'indépendance. Plus récemment enfin, notre collègue. F. EVENS lui a donné une place légitimement importante dans l'excellent exposé qu'il a consacré à la recherche médicale au Congo (1962). Ci-après on trouvera plutôt la petite histoire, les souvenirs d'un témoin, attentif en particulier à la personnalité de A. BRODEN et à ce qu'il avait réalisé avant la première guerre mondiale.

* * *

En 1960, pendant mon dernier et bref séjour dans la capitale congolaise, je remontais l'avenue du Roi-Souverain (Léo-Ouest) en évoquant d'anciens souvenirs, teintés de la mélancolie de l'âge et de la tristesse plus grande encore qui nous étreint devant ce qui va disparaître à jamais.

A mi-hauteur du mont Léopold — modeste colline et modeste hommage à un grand Roi — se trouvaient toujours les bâtiments de l'ancien laboratoire devenu du reste, depuis plusieurs années, un local administratif. Rien n'indiquait que cet édifice avait été le premier laboratoire médical en Afrique centrale et qu'une œuvre scientifique importante y avait été accomplie dès le début du siècle.

A défaut d'une plaque commémorative qu'il n'est pas en mon pouvoir d'apposer, j'ai cru qu'il vous intéresserait d'entendre quelques souvenirs sur les anciennes années de cet établissement et l'activité médicale que divers de nos compatriotes — *quorum*

pars minima fui — y exercèrent avant la première guerre mondiale.

Quand tout au début de 1911, j'arrivai à Léopoldville en même temps que R. MOUCHET, la carrière médicale congolaise était déjà régulièrement organisée.

Nous n'étions plus des pionniers mais de modestes « 2^e classe » (1) voyant s'ouvrir une carrière assez courte jalonnée par les grades de 1^{re} classe, chef de service, médecin inspecteur (18 000 F). Même un médecin-chef venait d'être nommé, mais n'avait pas encore gagné Boma, la capitale de l'époque.

Depuis 1906, la carrière débutait nécessairement (2) par un séjour de 4 mois à l'Ecole de Médecine tropicale encore installée dans une petite partie des locaux de l'ancien observatoire de Bruxelles (Place Quetelet). J'ai décrit brièvement ailleurs (1956) cet établissement dont l'enseignement théorique et pratique était complété par quelques observations cliniques faites à la Villa coloniale de Watermael et aussi par une excursion entomologique à Overmere où existait une station de biologie lacustre. Il n'y a donc pas lieu d'insister.

Pas davantage ne dois-je vous narrer longuement les départs depuis le Steen à Anvers, la fanfare saluant d'une *Brabançonne* les partants, le bateau s'éloignant lentement du quai, les parents et amis devenant lointains comme finalement la flèche de la cathédrale.

Rien assurément à l'époque ne pouvait me faire prévoir que je passerais la plus grande partie de ma carrière à l'ombre du majestueux édifice.

Les escales étaient alors assez nombreuses pour répondre aux besoins de la clientèle française: sur les 3 semaines de traversée, le bateau touchait la Palice-Rochelle, Santa-Cruz de Ténériffe, Dakar, Freetown, Conakry, Grand-Bassam et Banane.

A Dakar, le nouvel arrivant foulait pour la première fois le continent africain dans un décor cependant plus saharien

(1) A 12 000 F or par an, traitement qui ne fut plus atteint au cours des aventures monétaires successives.

(2) Sauf à notre session pour un ressortissant de l'Empire russe qui devait à son âge, son titre d'étranger et l'absence probable d'études médicales, de partir sans retard comme médecin 1^{re} classe.

qu'équatorial; ce dernier se voyait à Freetown (Sierra Leone). A Banane, le navire était envahi par les Kroo-Men qui assumaient à l'époque une grande partie du travail de docker à Matadi.

Banane était en outre la station quarantenaire où notre confrère ETIENNE achevait une longue carrière pour lors, je pense, consacrée surtout à la météorologie et à la musique. Il n'était pas question de cité balnéaire mais déjà certains coloniaux de Boma, Matadi ou Léo venaient se reposer sous les cocottiers et dans les brises atlantiques.

A Boma enfin, les agents du Gouvernement endossaient leur uniforme: magistrats en habit noir, militaires en dolman de violoniste tzigane, territoriaux et médecins en redingote bleu marine de portier d'hôtel avec nombreux galons, gilet et pantalons de flanelle blanche, boutons d'or et bien entendu le casque en cloche, qu'il ne fallait quitter à aucun moment du jour, fût-ce pour une seconde sous peine d'une insolation mortelle. Les convaincus se méfiaient même de la pleine lune...

En grand arroi on se rendait chez le Gouverneur général et après l'audience on recevait sa désignation.

Le bateau atteignait enfin Matadi d'où le petit train nous amenait en deux jours à Léopoldville après une nuit dans la fraîcheur de Thysville en un hôtel plus moderne que ceux de Matadi. Il n'existait pas de wagon-restaurant: chacun apportait une caisse contenant quelques vivres et boissons et si possible un bloc de glace.

Dans l'après-midi, l'eau de fusion de la glace, des coulées diverses provenant des boîtes de conserves ou des bouteilles, bref les reliefs d'un pique-nique, compromettaient l'ordonnance du wagon.

L'arrivée à Léo-Ouest se faisait dans l'après-midi du 2^e jour.

Pour MOUCHET et moi, le voyage était provisoirement terminé, les agents désignés pour « le Haut » avaient souvent à attendre quelques jours un steamer du fleuve.

LE SERVICE MÉDICAL DE LÉOPOLDVILLE EN 1911

Le service médical de Léo-Ouest était déjà important, plus même que celui de Boma, la capitale.

Il comportait un médecin des Blancs — étant le plus ancien au départ de BRODEN il allait devenir le chef de service —, un médecin de l'hôpital des Noirs et deux médecins pour le laboratoire et le lazaret des trypanosomiés devant remplacer le titulaire A. BRODEN et à l'occasion — congé, etc. — assumer le service à l'hôpital des Congolais (Hôpital de la rive).

Les médecins étaient occupés sans être surmenés. A l'hôpital des Congolais la consultation commençait à 6 h et était généralement terminée vers huit, quelques cas spéciaux étant réservés pour après la consultation et aussi bien entendu les entrants. Les consultants, — dont beaucoup de cas légers —, étaient surtout des soldats ou travailleurs des divers services inscrits aux registres *ad hoc*. Leurs femmes et enfants consultaient, librement, en bien plus petit nombre. A cela il y avait outre la raison administrative, le fait que la population de Léopoldville comprenait beaucoup de travailleurs célibataires. La consultation ne voyait pratiquement pas d'indigènes du crû: ceux-ci, Bateke ou Bawumbu, ont toujours tenu leurs distances vis-à-vis des Européens, sans du reste faire montre d'hostilité. Les Bakongo qui, vu leur habitat rapproché, étaient déjà assez nombreux à Léopoldville comme employés du secteur privé, ne consultaient pas beaucoup non plus. La langue véhiculaire usuelle était donc le lingala.

Les pavillons d'hospitalisation ne comptaient guère que 60 lits, en outre 2 ou 3 lépreux étaient réputés isolés et également quelques aliénés.

La visite des salles faisait rencontrer des affections sérieuses contre lesquelles nous étions bien peu armés: pneumonie lobaire aux signes cliniques classiques et à évolution grave, dysenterie amibienne subaiguë amenant souvent à l'exitus en 3-4 mois malgré Ipeca, Kho-Sam, Bismuth ⁽³⁾ et enfin introduite depuis

⁽³⁾ Nous ne disposâmes d'émétine qu'en 1913 et dès lors la mortalité baissa considérablement.

peu la tuberculose à évolution rapidement fatale qu'il s'agisse de lésions pulmonaires extensives ou de granulies et autres généralisations.

Par après, l'une ou l'autre opération chirurgicale — hernie principalement — occupait la fin de la matinée ⁽⁴⁾. Les accouchements étaient très rares: femmes peu nombreuses, fertilité réduite par l'indiscipline des mœurs et d'assez fréquentes affections vénériennes et encore méfiance qui ne cédait guère que lorsque quelque chose allait mal: présentation transverse ou du siège, résistance de la vulve, etc. Cet hôpital ne se distinguait donc guère des divers hôpitaux existant déjà dans les centres principaux et dont certains avaient bénéficié pour leur constructions de l'appui du Fonds du Roi ALBERT. Cependant, selon mon expérience de l'Uele en 1915, les indigènes non salariés consultaient plus souvent dans le Haut que dans le Bas-Congo.

Le service des Européens disposait également d'un hôpital, bâti au sommet de l'avenue du Roi-Souverain ⁽⁵⁾ et lui aussi devenu dès avant l'indépendance un bâtiment administratif. L'hospitalisation y était d'une certaine importance puisque c'était une étape entre le Haut-Congo et un retour en Europe souvent nécessaire, ou encore parfois l'éternel repos au bruit des rapides du fleuve.

* * *

Le laboratoire constituait l'élément caractéristique du service médical bien que déjà à cette époque il eût comme voisin — et bon voisin — l'Institut Pasteur de Brazzaville remontant à 1908.

Rappelons que, fondé en 1899 par la Société belge d'Etudes coloniales, il avait été repris par l'Etat Indépendant dès 1905 et bien entendu par la Belgique en 1908.

Si son premier directeur, E. VAN CAMPENHOUT, n'avait dirigé l'établissement que bien peu de temps, A. BRODEN par contre

⁽⁴⁾ La stérilisation des instruments se faisait par ébullition; les infections opératoires étaient rares, malgré l'absence de gants.

⁽⁵⁾ Toujours appelé à l'époque Hôpital de la Croix-Rouge en souvenir de l'intervention de cette Institution.

y a vécu de 1900 à 1911 les années les plus importantes de sa carrière.

Dès 1907 du reste il était aidé par son ami J. RODHAIN. De ce dernier la physionomie et l'œuvre nous sont trop familières pour que je m'y attarde en dehors de sa collaboration avec BRODEN. Au surplus, au moment de notre arrivée, RODHAIN dirigeait la mission scientifique du Katanga et n'a donc joué aucun rôle — et l'ayant connu plus tard j'en eus un vif regret — dans notre formation tropicale.

La personnalité de A. BRODEN doit nous retenir, car assez peu parmi nous l'ont bien connue.

Elle n'était point banale et on peut regretter que la maladie et la première guerre mondiale aient entravé une carrière scientifique qui s'annonçait brillante.

Né à Diest en 1875, orphelin de père à l'âge de 2 ans 1/2 « BRODEN avait hérité de sa mère un esprit d'ordre et de méthode remarquable » (RODHAIN 1936-37). Docteur en médecine (Un. Louvain) en 1898, il fait l'internat de clinique interne chez G. VERRIEST et est assistant de J. DENYS, le fondateur de l'Institut de bactériologie de l'Université. De décembre 1899 à fin mars 1900, BRODEN s'initie à sa future carrière tropicale à Berlin et à Rome.

En juillet 1900, il s'embarque pour le Congo et restera à Léopoldville jusqu'en 1906 sauf un voyage à Stanleyville et un autre à Lusambo.

En janvier 1907, il est à nouveau à l'œuvre à Léopoldville et y restera jusqu'en août 1908 pour recommencer son 3^e et dernier séjour en 1909 et revenir définitivement en Europe en juillet 1911.

C'était la maladie qui avait nécessité cette interruption de sa vie coloniale. De graves hémoptysies l'avaient mis à deux doigts du trépas et c'est à moi qu'avait incombé la tâche de le ramener à Matadi.

Je me souviens, au moment où le train s'engageant dans les collines qui surplombent la plaine de Lemba va perdre la vue du Stanley Pool, du regard de BRODEN et des 2 larmes coulant de ses yeux. Il ne devait plus en effet revoir le Congo.

Rentré en Europe, BRODEN se rétablit assez rapidement: je ne sais s'il suivit la cure au bouillon filtré (de culture de bacilles de KOCH) que J. DENYS utilisait alors avec talent et succès. En tout cas, dès 1912, il est directeur de l'Ecole de Médecine tropicale et procède à son installation au château Duden. Grâce à la Fondation Niederfullbach créée par LÉOPOLD II une petite clinique fut installée dans le voisinage. D'un accès plus facile que le Parc Duden elle ne comprenait — outre le cabinet médical — que quelques chambres de malades.

Nous pouvons abandonner ici la carrière européenne de BRODEN qui, après l'épreuve de la guerre 1914-18, devait compter encore quelques années actives où l'enseignement et la clientèle coloniale l'occupèrent fortement jusqu'à ce que sa santé le trahisse à nouveau et jusqu'à son décès en 1929.

Nous ne pourrions cependant oublier qu'il fut en 1920 le fondateur de la Société belge de Médecine tropicale, ni passer sous silence le legs important fait à la bibliothèque de l'Institut de Médecine tropicale qui du reste porte son nom.

Retournons plutôt à ces années de Léopoldville où BRODEN donna toute sa mesure.

Avant de m'intéresser au savant, je veux évoquer brièvement l'homme.

BRODEN n'était pas d'un abord immédiatement sympathique. Les yeux perçants surmontant les moustaches redressées fixaient sans bienveillance particulière les interlocuteurs inconnus, plus particulièrement s'ils étaient des chargés de mission, chose rare à cette époque où les pèlerins de la saison sèche n'avaient pas encore commencé leurs migrations annuelles.

Je l'entends encore me demandant ce qui justifiait ma présence au Congo: dettes, intempérance ou complications amoureuses. Je n'avais hélas aucune de ces excellentes raisons de voir du pays. Simplement un peu de cette curiosité scientifique qui avait aussi poussé mon interlocuteur dix ans auparavant.

Il fallait une fréquentation plus longue pour apprécier les qualités de BRODEN. Médecin influent, il défendait avec énergie ses confrères. Il n'était certes point considéré comme un interlocuteur des plus amènes par les personnages administratifs.

Son entente était cependant fort bonne avec l'éminent chef du district à l'époque, G. MOULAERT, lui-même fils de médecin.

BRODEN était aussi un ami fidèle et dévoué et on peut dire que BRODEN et RODHAIN furent les ORESTE et PYLADE de notre service médical.

Au laboratoire, son ordre et sa méthode étaient précieux.

En pratique médicale BRODEN était un médecin de valeur, scrupuleux, précis, intègre. Bref, sous des dehors un peu épineux, une personnalité remarquable et que la vie a peu servi.

Malgré que sa santé fût dès lors assez médiocre et son retour en Europe prochain, BRODEN nous mit au courant du service. Le laboratoire qui venait d'être agrandi était consacré à peu près uniquement à la maladie du sommeil. Et il se comprend assez que devant l'extension de cette endémie, les autres branches autrefois envisagées, bactériologie, anatomie pathologique⁽⁶⁾ fussent négligées et, pour la première, quasi impossible faute de matériel.

* * *

Depuis plusieurs années, la ponction lombaire de diagnostic était, à la suite des travaux de BRODEN et RODHAIN, une routine du laboratoire.

Je revois l'installation *ad hoc* de BRODEN: une table basse en bois, à l'extrémité de laquelle le patient faisait le gros dos; le médecin utilisait une petite chaise pliante de chasse de hauteur appropriée. Les aiguilles étaient en platine, ce qui évite les risques de rupture en cas de mouvement intempestif du malade. Cinq ml étaient retirés, centrifugés à la main et les cellules comptées à la chambre de Thoma dans un culot de 1/10 de ml. Un tableau donnait alors le nombre par mm³. Les protéines du surnageant étaient précipitées par le réactif de Tshushia. La démonstration de la valeur de la ponction lombaire dans l'étude de la maladie du sommeil et sa mise en usage routinier sont des

(6) R. MOUCHET devait remettre en honneur, au cours de son séjour, les autopsies et études histopathologiques et réunir des documents importants sur la pathologie de la région.

faits qui méritent d'être commémorés et de rester dans l'histoire de la médecine tropicale.

Il faut encore rappeler la découverte chez le bétail du *Trypanosoma congolense* n.sp. et aussi les travaux avec RODHAIN sur la porocéphalose.

Après les premières années consacrées à la malaria, la maladie du sommeil fut l'objet des études principales de BRODEN. Bien que ayant eu une bonne formation clinique, c'est en bactériologiste que l'élève de J. DENYS étudia la maladie.

La détection du parasite constitue tant pour le diagnostic que pour le contrôle thérapeutique un procédé si simple et si sûr que nul ne songerait à s'en passer. BRODEN en avait étudié les divers procédés mais, chose curieuse, n'utilisait pas la goutte épaisse, qu'il n'ignorait cependant pas. Par contre, la ponction ganglionnaire était pour lui la méthode de choix.

C'était merveille de voir son aide Johan BOKONGERE (7) un trypanosé guéri, opérer avec rapidité et précision sous un faible grossissement du microscope.

BRODEN savait qu'après traitement la rechute ne se faisait pas dans les ganglions et il recourait comme contrôle thérapeutique à la centrifugation fractionnée du sang dont, avec RODHAIN, il avait codifié la technique (8).

C'est à la thérapeutique que l'activité était surtout consacrée. Depuis quelques années, des progrès avaient été réalisés et l'usage était de traiter à l'Atoxyl (p. aminophénylarsinate de sodium) éventuellement associé au tartre émétique (antimonio-tartrate de potassium ou sodium). Si un tel traitement assurait beaucoup de succès chez les sujets à système nerveux intact, il ne pouvait guère que donner des survies plus ou moins longues chez les malades à réaction méningée même discrète.

(7) On m'a dit à l'Equateur en 1958 que BOKONGERE vivait dans son village mais, faute de temps, je ne pus le rencontrer. Il devait à cette date dépasser 70 ans.

(8) Le professeur Ch. VAN GOIDSENHOVEN a bien voulu nous rappeler, après cette lecture, qu'en 1921 cette technique avait permis à BRODEN et lui-même la mise en évidence, pour la première fois en Belgique, de l'agent de la dourine: *Trypanosoma equiperdum* (cfr. BRODEN, A. et VAN GOIDSENHOVEN, Ch.: *C.R. Soc. de Biologie*, 1921, 84, 839).

Il fallut attendre la Tryparsamide (1920) pour connaître de meilleurs résultats et voir attribuer aux auteurs de cette découverte le prix (200 000 F or) créé par LÉOPOLD II en 1906 pour récompenser « celui qui découvrirait le remède à la maladie du sommeil ». Cette somme importante, modestement péréquationnée en 1955 à 1 million, avait stimulé l'imagination de divers personnages et les archives du laboratoire conservaient des documents souvent ahurissants.

Il est assez difficile d'apprécier la valeur de l'adjonction d'Emétique à l'Atoxyl, mais ce n'en est pas moins un des mérites du laboratoire que l'introduction de cette thérapeutique endoveineuse qui devait trouver ailleurs (Leishmaniose, Schistosomose) un large champ d'application. Cela aussi restera.

Le traitement ambulatoire était appliqué aux malades en première période, les cas les plus avancés étaient groupés au lazaret établi au plateau voisin des rapides et traités sur place vu que pas mal d'entre eux se déplaçaient péniblement.

* * *

A cette époque, les travaux de nos prédécesseurs étaient publiés dans des revues étrangères, surtout le *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, fondée à Paris en 1908 et les *Archiv für Schiffs und Tropenhygiene*.

Ce sont probablement ces publications qui avaient attiré l'attention de P. EHRLICH et déterminé celui-ci à confier à Léopoldville les essais cliniques de ses nouveaux produits. Cette collaboration devait persister assez longtemps.

Elle se marqua en particulier par l'expérimentation très soignée des produits de réduction trivalents de l'Atoxyl en particulier arsénobenzènes, arsénophénylglycine, associés parfois à diverses matières colorantes non arsenicales: trypaflavine, une acridine, et tryparosan, un triphénylméthane apparenté à la fuchsine.

Sans doute ces produits ont-ils disparu de notre arsenal, mais on ne peut oublier cependant qu'ils furent les premiers à réaliser ce que le maître de Francfort appelait non pas pierre philosophale ou *opus magnum*, mais *therapia sterilisans magna*: guéri-

son d'un trypanosomé, à la 1^{re} période, en 2-3 jours ou même une seule injection. Le rôle de l'arsenic était prédominant dans le succès. A rappeler encore l'action des arsénoïques sur les tréponèmes. Ce furent assurément nos premières révélations thérapeutiques que de voir se volatiliser en 24 h des pianomes secondaires ou des condylomes syphilitiques.

Le 606 aussi exigeait une technique quasi sacramentelle. Le patient était couché sur la susdite table et on lui passait dans la veine par l'intermédiaire d'un embout de caoutchouc le contenu de 5-6 seringues de Roux de 20 ml d'une solution de 606 d'abord précipitée, puis clarifiée à la soude caustique.

On saisit que si le 914 moins actif mais plus pratique n'avait pas remplacé le 606, la grande épidémie européenne de syphilis de 1918-25 aurait été bien plus difficilement combattue. Notre action en zone rurale congolaise fut, elle aussi, grandement facilitée par les succès dus aux arsénoïques.

* * *

LA MALADIE DU SOMMEIL À L'INTÉRIEUR DU DISTRICT

Je ne crois pas devoir rappeler les travaux des successeurs immédiats de BRODEN et préfère m'attacher à examiner les débuts de la lutte contre la trypanosomiase dans la brousse même.

On peut dire qu'on ne contractait pas ou guère la maladie à Léopoldville ou même à Kinshasa, bien que, en 1911 et 1912, notre brigade sanitaire était encore occupée à débroussailler pour en écarter les Glossines les rives de ce qui devait devenir l'imposant Léo-Est. Les malades sur lesquels BRODEN et RODHAIN expérimentaient les nouveaux médicaments venaient des bateaux du fleuve et en particulier des postes à bois où la transmission se réalisait bien facilement.

Cependant, l'idée était dans l'air qu'il fallait combattre l'affection dans le milieu indigène même⁽⁹⁾ et quasi vers la

(9) Cette préoccupation n'avait pas échappé à BRODEN et RODHAIN, d'où l'idée de préparer des missionnaires européens à cette lutte et de former des microscopistes indigènes.

même époque feu E. LEJEUNE au Katanga, des collègues français (AUBERT, CLAPIER) et enfin MOUCHET et moi songions à des réalisations en ce sens.

MOUCHET et moi (1914), nous attaquâmes tout d'abord aux postes à bois depuis Léopoldville jusqu'à Lukolela sur le fleuve et Bokala sur le Wissman Pool. Nous pouvions assez facilement atteindre ces postes grâce à des *Délivrances*, s/s de 20 t, d'un confort des plus limité, mis à notre disposition par le commissaire général G. MOULAERT et, d'autre part, nous savions par les travaux de BRODEN et coll. que le 606 et autres arsénos pouvaient stériliser le malade pour 3-4 mois au moins. Nous adoptâmes donc ce rythme et fîmes des visites trimestrielles des postes à bois et autres postes riverains. Cette méthode avait le mérite de conserver les trypanosés au travail et par le fait d'éviter de nouvelles contaminations. Elle donna en outre de vraies guérisons dont J. VAN DEN BRANDEN fournit aussi ultérieurement des exemples après une injection.

Le milieu coutumier, par contre, présentait plus de difficultés, spécialement dans ce district à population très clairsemée et où la plupart des chefs n'avaient qu'une assez faible autorité. Nous pûmes seulement jeter quelques coups de sonde dans le district: population immédiatement voisine de Léopoldville, région bakongo au sud de Kisantu, plateau banfunuga à Tua, l'hinterland du fleuve à Bolobo-Yumbi: nous ne pûmes songer faute de temps et de transports à transformer ces prospections en campagne thérapeutique.

Plusieurs lustres allaient encore s'écouler avant les réalisations que l'histoire retiendra à l'actif de notre organisation médicale.

* * *

RADIOGRAPHIE

A mon retour au Congo en 1913, j'amenai une petite installation de RX due à la générosité de R. GOLDSCHMIDT.

J'avais été en voir le fonctionnement à l'hôpital Lariboisière à Paris où exerçait VAILLANT, ce martyr des RX.

Il s'agissait d'une bobine type Rhumkorff avec un interrupteur à diélectrique gazeux (en pratique de l'éther sulfurique) et des ampoules dont la dureté était réglable par osmose gazeuse. Cette installation, la première je pense en Afrique centrale, donnait des résultats satisfaisants à Paris mais à Léopoldville, les 100-120 V de l'atelier de la marine baissaient sensiblement à nos bornes et finalement nous ne pûmes jamais disposer au secondaire d'une intensité suffisante pour faire des radios passables au-delà des extrémités des membres. Les ingénieurs de la T.S.F. ne purent y remédier. Là encore, le laboratoire de Léopoldville avait été un précurseur, mais il faut l'avouer, sans efficacité.

LES STAGES

Depuis peu, les médecins arrivant en Afrique suivaient un stage à Léopoldville tant à l'hôpital qu'au laboratoire, où ils se mettaient au courant du diagnostic et traitement de la maladie du sommeil. En outre, bien que l'École de Médecine tropicale commençât à accepter des missionnaires, BRODEN et RODHAIN avaient institué à Léopoldville un cours pratique pour les religieux qui ne pouvaient se rendre en Europe.

PERSONNEL D'ASSISTANCE

Le médecin à cette époque était fort isolé en son service. Les infirmières européennes n'étaient pas engagées et du reste étaient rares en Belgique. Il existait dans les hôpitaux des religieuses ayant éventuellement une formation spécialisée, mais dont certaines, chose bizarre, ne pouvaient s'occuper d'accouchements.

Au lazaret des trypanosés, nous avions l'aide de deux religieuses sans formation médicale et de ce qu'on nommait un commis de lazaret, personnage purement administratif.

Les agents sanitaires, qui devaient dans la suite se rendre si utiles, n'existaient pas. Le Gouvernement commençait à engager des pharmaciens et étudiants en médecine pour la lutte contre la maladie du sommeil, mais les envoyait dans le Haut.

Bref, le médecin devait surtout compter sur les infirmiers et microscopistes noirs. Ici, la formation de base était fort rudimen-

taire, car très souvent, il s'agissait d'analphabètes. Mais néanmoins, ces auxiliaires rendaient de grands services pratiques.

De-ci de-là le service médical, parent pauvre de l'administration, parvenait à enrôler un infirmier ou un clerc ayant quelque instruction mais c'était aussi rare que précieux...

Il n'y avait que peu d'années que l'enseignement aux indigènes avait été envisagé et il restait confié aux missions dont le personnel était fort limité.

* * *

Certains ont pu affirmer que le développement culturel a été bien lent au cours des 50 dernières années. Mais si on tient compte du point de départ et des tâches urgentes et multiples qui s'imposaient, cette critique paraît peu fondée. Personnellement, je me considère comme heureux d'avoir assisté à la fondation de l'Université de Léopoldville (Lovanium) en 1954 et d'y avoir enseigné en 1958. Sans doute, l'histoire subit-elle une notable accélération, mais rappelons-nous que la première université belge fut fondée environ 1 000 ans après la chute de l'empire romain et 1 000 ans d'un développement culturel bien supérieur à celui qui existait au Congo tel que nous l'avons trouvé. Au surplus, le développement économique et social conditionne le progrès culturel et ceci non plus ne s'improvise pas.

On ne peut que souhaiter que les 50 prochaines années voient se poursuivre un développement harmonieux dans tous les domaines.

L'avenir des Congolais est actuellement dans leurs mains: c'est une source de joie et de fierté, mais aussi de lourdes responsabilités. La devise de l'ancien Etat Indépendant du Congo était « Travail et Progrès ». Elle indiquait parfaitement le but à atteindre et la voie qui y mène.

Institut de Médecine tropicale
Prince LÉOPOLD

Directeur: P.-G. JANSSENS
Le 26 février 1963.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS, A.: Le développement de la médecine expérimentale au Congo belge (I.R.S.A.C., Bruxelles, 1949, 2^e rapport).
- : Cinquantième anniversaire de l'Institut de Médecine tropicale, Anvers, rapport 1956.
- et DUREN, A.: Soixante ans d'organisation médicale au Congo belge (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1947, *Liber Jubilaris* J. RODHAIN).
- EVENS, F.: Recherches médicales (A.R.S.O.M., Livre Blanc: Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale, Bruxelles, 1962, p. 875).
- MOUCHET, R. et DUBOIS, A.: Essais thérapeutiques dans la trypanosomiase humaine (Beihefte 3 Z., *Arch. für Schiffs- und Tropenhygiene*, 1914).
- PIERQUIN, L.: Historique du laboratoire médical et de l'Institut de Médecine tropicale Princesse Astrid à Léopoldville (49 références, Graphicongo Léopoldville, 1958).
- RODHAIN, J.: Institut de Médecine tropicale, Anvers, Rapport 1936-37.

**J.-E. Opsomer. — Willem Quackelbeen, humaniste,
médecin et botaniste (1527-1561).**

Sous le titre « *Willem Quackelbeen, humanist, geneesbeer en botanicus (1527-1561)* », le Cercle royal historique et archéologique de Courtrai (1) a publié la biographie d'un botaniste-médecin flamand du XVI^e siècle. Cette publication fait suite à une étude plus brève parue dans le *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique* (2), remise en son temps à notre Académie.

Si, en faisant hommage de cette publication à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, nous faisons cette brève communication, c'est parce que, depuis quelques années, nous nous attachons à mettre en lumière les mérites de nos savants, dans le domaine de la botanique et de l'agronomie tropicales au cours des siècles passés. Dès l'origine, et plus encore en ces dernières années, notre propos fut de montrer que les Belges ont rendu des services à la science et à l'humanité des pays d'Outre-Mer, bien avant le début de notre œuvre civilisatrice en Afrique centrale.

Guillaume QUACKELBEEN a contribué au progrès de la Botanique tropicale et subtropicale. C'est pourquoi il mérite que son nom soit évoqué ici. Sans doute ne peut-il être comparé à DODOENS, L'ESCLUSE ou LOBEL, ou encore à VAN STERBEECK, qui ont déjà fait l'objet de communications (3). Une mort prématurée, à l'âge de 34 ans, l'a empêché de donner toute sa mesure. Par ailleurs, nous avons voulu aussi rappeler sa mémoire,

(1) *Koninklijke Geschied- en Oudheidkundige Kring van Kortrijk, Handelingen*, Nieuwe reeks, Deel XXXII, 1961-62, blz. 321-374.

(2) Un botaniste trop peu connu, Willem QUACKELBEEN (1527-1561) (*Bull. Soc. roy. de Botanique de Belgique*, XCIII, 1-2, 1961, p. 113-130).

(3) Cf. notamment J.-E. OPSOMER: Le *Gossypium* de l'« herbier » de DODOENS (*Bull. I.R.C.B.* 1954, p. 830-842); Contribution à l'histoire de la botanique tropicale en Belgique. La première description du café au XVI^e siècle (*Bull. A.R.S.O.M.*, 1960, p. 338-344); Un traité de citriculture peu connu du XVII^e siècle (*Ibidem*, p. 345-360).

parce que son courage et sa noblesse d'âme l'honorent autant que sa science. Nous savons, en effet, par les *Lettres* d'Ogier DE BUSBECQ, ambassadeur de FERDINAND I à Constantinople, que QUACKELBEEN mourut (d'après son épitaphe qui a été retrouvée) le 8 mai 1561, ayant contracté la peste en soignant un esclave. Un dévouement aussi exceptionnel pour l'époque, étant donné la condition du malade, mérite notre admiration.

Le 26 février 1963.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES

**KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 25 janvier 1963

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. R. Bette, doyen d'âge.

Sont en outre présents: MM. C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, R. du Trieu de Terdonck, P. Geulette, M. van de Putte, R. Vanderlinden, membres titulaires; MM. P. Bourgeois, F. Bultot, W. De Keyser, M.-E. Denaeyer, M. De Roover, P. Evrard, J. Quets, E. Roger, A. Rollet, L. Tison, associés; M. J. Charlier, correspondant, ainsi que M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. L. Brison, L. Calembert, F. Campus, E. Frenay, L. Jones, J. Lamoën, E. Mertens de Wilmars, R. Spronck, J. Van der Straeten, J. Verdeyen.

Bienvenue

M. R. Bette souhaite la bienvenue à M. W. De Keyser, qui assiste pour la première fois à nos réunions.

Communication administrative

Nominations: voir p. 198.

Enfin, un arrêté royal du 15 janvier 1963 nomme M. W. Robyns en qualité de président de l'ARSOM pour 1963.

En conséquence, les bureaux des Classes pour l'année en cours sont constitués comme suit:

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

Directeur : M. N. DE CLEENE;
Vice-directeur: M. V. DEVAUX.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES :

Directeur : M. W. ROBYNS;
Vice-directeur: M. P. BRIEN.

Zitting van 25 februari 1963

De zitting wordt geopend te 14 u 30 door de H. R. Bette, deken van jaren.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, R. du Trieu de Terdonck, P. Geullette, M. van de Putte, R. Vanderlinden, titelvoerende leden; de HH. P. Bourgeois, F. Bultot, W. De Keyser, M.-E. Denaeyer, M. De Roover, P. Evrard, J. Quets, E. Roger, A. Rollet, L. Tison, geassocieerden; de H. J. Charlier, correspondent, alsook de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. L. Brison, L. Calembert, F. Campus, E. Frenay, L. Jones, J. Lamoen, E. Mertens de Wilmars, R. Spronck, J. Van der Straeten, J. Verdeyen.

Welkomstgroet

De H. R. Bette heet de H. W. De Keyser welkom, die voor het eerst aan onze zittingen deelneemt.

Administratieve mededeling

Benoemingen: zie blz. 199.

Ten slotte benoemt een koninklijk besluit van 15 januari 1963 de H. W. Robyns tot voorzitter der K.A.O.W. voor 1963.

Dientengevolge zijn de bureaus der Klassen voor het lopende jaar als volgt samengesteld:

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

Directeur : De H. N. DE CLEENE;

Vice-directeur: De H. V. DEVAUX.

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

Directeur : De H. W. ROBYNS;

Vice-directeur: De H. P. BRIEN .

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

Directeur : M. J. VAN DER STRAETEN;

Vice-directeur: M. F. CAMPUS.

**Aspect chimique du mode de formation des bauxites dans
le Bas-Congo**

**Confrontation des données thermodynamiques
et expérimentales**

M. *W.-L. De Keyser* présente une communication de M. Rob. WOLLAST, qui étudie les réactions d'altération de feldspaths en gibbsite ou en kaolinite en vue de confirmer l'influence du pH et de la quantité de silice dissoute dans ces réactions (voir p. 392).

M. *W. De Keyser* répond ensuite à une demande d'information complémentaire de la part de M. *P. Evrard*.

**Fonds national de la Recherche scientifique.
Subventions pour l'année académique 1963-1964**

Voir p. 204.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, élisent M. *E.-S. Hedges*, directeur du Tin Research Institute à Greenford (Middlesex, England) en qualité de correspondant.

La séance est levée à 15 h 25.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

Directeur : De H. J. VAN DER STRAETEN;

Vice-directeur: De H. F. CAMPUS.

**« Aspect chimique du mode de formation des bauxites dans
le Bas-Congo**

**Confrontation des données thermodynamiques
et expérimentales »**

De H. *W.-L. De Keyser* legt een verhandeling voor van de H. R. WOLLAST die de omvormingsreacties van veldspaat in gibbsiet of in kaolinet bestudeert, ten einde de invloed van de pH en de hoeveelheid opgelost silicium in deze reacties te verduidelijken (zie blz. 392).

De H. *W. De Keyser* beantwoordt vervolgens een vraag voor bijkomende inlichtingen vanwege de H. *P. Evrard*.

Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek.

Toelagen voor het academisch jaar 1963-1964

Zie blz. 205.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, verkiezen de H. *E.-S. Hedges*, directeur van het Tin Research Institute te Greenford (Middlesex, England) als correspondent.

De zitting wordt gesloten te 15 u 25.

R. Wollast. — Aspect chimique du mode de formation des bauxites dans le Bas-Congo.

(Note présentée par M. W.-L. De Keyser)

Confrontation des données thermodynamiques et expérimentales

INTRODUCTION

Au cours d'un travail précédent [6]*, nous avons montré que dans les gisements de bauxite du Bas-Congo, le produit primaire de la latérisation est constitué par de la gibbsite. La présence de kaolinite dans des gisements peut s'expliquer par une silicatation de la gibbsite, l'apport de silice provenant soit d'une infiltration, soit du quartz résiduel en place.

De plus, une analyse thermodynamique des réactions d'altération des feldspaths en gibbsite et en kaolinite, nous a permis d'établir un diagramme délimitant les domaines de pH et de concentration en acide silicique, où les différentes réactions d'altération sont possibles.

J.-P. LAJOINIE et M. BONIFAS [3] ont abouti aux mêmes conclusions dans une étude pétrographique, minéralogique et chimique de l'altération latéritique des dolérites du Konkouré (Guinée, Afrique occidentale). Ils ont démontré que la gibbsite constitue bien le premier minéral à caractère cristallin qui apparaît à partir des feldspaths.

D'après ces auteurs, la présence de kaolinite dans les gisements peut s'expliquer par la silicatation de la gibbsite.

Dans le présent travail, nous nous sommes attachés à confronter ces hypothèses avec des résultats expérimentaux nouveaux.

Nous avons tout d'abord analysé les eaux provenant des gisements latéritiques du Bas-Congo. Ces résultats, reportés dans

* Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie *in fine*.

le diagramme d'équilibre, doivent permettre de préciser quelles sont les réactions thermodynamiquement possibles dans le gisement.

Nous avons, d'autre part, réalisé des altérations artificielles de feldspath dans des conditions voisines des conditions naturelles, au moyen de deux techniques. Dans chaque cas, on s'est préoccupé de s'approcher au mieux des conditions naturelles, tout en réalisant des vitesses de réaction appréciables.

Dans ces conditions, les concentrations des substances en solution se stabilisent rapidement à des valeurs d'équilibre. L'analyse de ces valeurs permet de préciser à la fois le mécanisme d'altération des feldspaths et le mécanisme de compétition des réactions de synthèse de la kaolinite et de la gibbsite.

1^{re} partie: ANALYSE DES EAUX RECUEILLIES
DANS LES GISEMENTS DE BAUXITE DU BAS-CONGO

I. MÉTHODES EXPÉRIMENTALES

a) *Echantillons étudiés*

Les échantillons ont été recueillis par MM. STAS et THUY dans la région de Sumbi (nord-est du Mayumbe) et proviennent soit du fond des puits traversant la couche de bauxite (N 1, N 2, N 3, N 4, P 30), soit de sources drainant la colline de Sumbi (S 3 et S 52).

b) *Méthodes d'analyse*

L'analyse colorimétrique utilisée pour l'analyse rapide des roches [5] est suffisamment sensible pour établir avec une bonne précision les concentrations en silice et alumine en solution.

L'emploi du réactif phosphomolybdique pour le dosage de la silice, présente l'avantage de ne réagir qu'avec l'acide silicique, à l'exclusion de la silice colloïdale qui pourrait se former au cours de la réaction.

L'alumine est dosée au moyen du complexe alumino-calcique de l'alizarine.

Pour des raisons de convenance, les résultats sont exprimés en équivalents des oxydes Al_2O_3 et SiO_2 .

II. RÉSULTATS EXPÉRIMENTAUX

Les résultats des analyses des eaux recueillies dans les gisements de bauxite, figurent dans le *tableau I*.

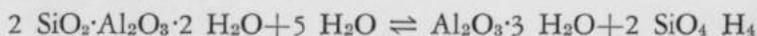
TABLEAU I. — Analyse des eaux recueillies dans les gisements de bauxite.

| Dénomination | SiO_2 mg/l | $\log (\text{SiO}_4\text{H}_4)$ Moles/l | pH |
|--------------|------------------------|--|------|
| P 30 | 3,45 | -4,24 | 5,42 |
| S 52 | 4,32 | -4,13 | 6,42 |
| S 3 | 1,82 | -4,52 | 4,58 |
| N 1 | 2,17 | -4,44 | 5,51 |
| N 2 | 2,64 | -4,36 | 5,60 |
| N 3 | 2,97 | -4,30 | 5,85 |
| N 4 | 3,18 | -4,28 | 6,25 |

Dans tous les cas, l'alumine n'est pas dosable et donc certainement inférieure à 0,1 mg/l.

On remarquera que la concentration en silice est relativement faible et du même ordre de grandeur, qu'il s'agisse des sources ou des puits. De plus, elle dépend peu du pH.

Les concentrations en silice se situent de part et d'autre de la valeur calculée pour l'équilibre entre la gibbsite et la kaolinite suivant la réaction



En effet, d'après les données thermodynamiques de GARRELS [2], la concentration d'acide silicique en équilibre avec la gibbsite et la kaolinite vaut

$$\log (\text{Si O}_4 \text{ H}_4) = -4,27 \text{ (moles/litres)}$$

alors que la valeur moyenne des eaux analysées est de -4,31.

On peut en conclure que cette réaction joue un rôle déterminant dans l'évolution du gisement latéritique. Comme nous l'avons montré précédemment, la gibbsite est le premier produit d'altération des feldspaths. Cependant, au contact des eaux riches en acide silicique, la réaction de silicatation de la gibbsite a lieu et ce, aussi longtemps que la concentration en silice dépasse la valeur d'équilibre, soit $10^{-4,27}$ moles par litre.

On remarquera que la teneur en silice des eaux à partir de laquelle la synthèse de kaolinite est possible, est extrêmement faible et que cette limite de concentration peut être rapidement atteinte.

L'altération de la roche-mère en gibbsite nécessite un drainage intensif, éliminant rapidement la silice mise en solution. Cette condition semble déterminante pour orienter l'altération des roches dans le sens de la latérisation. Mais elle est aussi nécessaire pour conserver les gisements latéritiques, sinon la teneur en SiO_2 dans les nappes aquifères atteint rapidement une valeur à partir de laquelle on assiste à une resilicatation de l'alumine et formation d'une argile ferrugineuse.

2° partie: ALTÉRATION ARTIFICIELLE DES FELDSPATHS

L'altération artificielle des feldspaths est menée à la température ordinaire (20°C) et à des pH compris entre 4 et 10, mais sur des échantillons de feldspaths finement broyés (fraction inférieure à 200 mesh).

Dans ces conditions, la surface de contact entre le solide et la solution est telle que la vitesse d'altération du feldspath est importante. Suivant une première méthode, on réalise une suspension du feldspath broyé dans une solution tamponnée. L'ensemble est agité continuellement afin d'homogénéiser les concentrations dans la phase liquide et de maintenir le solide en suspension.

On détermine les concentrations en silice et alumine à des intervalles de temps donnés, jusqu'à stabilisation de celles-ci aux valeurs d'équilibre.

Dans une deuxième méthode, on tasse le feldspath broyé dans une colonne de hauteur variable. Le solvant s'écoule au

travers du lit de solide ainsi constitué, à une vitesse qui est fonction de la hauteur du lit. Le temps de réaction est donné par le temps de séjour moyen de la solution sur le lit de feldspath. Dans le cas d'un écoulement lent de la solution tamponnée au travers d'une colonne de feldspath, l'altération est très rapide au début de l'opération. Le solvant est alors en contact avec un solide frais, qui se révèle très réactif. La réaction est limitée pendant un certain temps par l'équilibre de dissolution du feldspath, c'est-à-dire par les concentrations des substances en solution et non par le temps de contact du solvant et du solide.

I. MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

a) *Echantillon de feldspath étudié*

Les essais d'altération ont porté sur l'orthose dont l'analyse est reprise ci-dessous:

| | |
|------------------------------------|-------|
| P.F. | 0,51 |
| SiO ₂ | 66,50 |
| Al ₂ O ₃ | 18,13 |
| Fe ₂ O ₃ | 0,09 |
| TiO ₂ | 0,03 |
| CaO | 0,30 |
| MgO | 0,32 |
| K ₂ O+Na ₂ O | 13,90 |

L'analyse par RX montre que l'impureté principale est constituée par environ 5 % en poids de quartz.

b) *Modes d'attaque du feldspath*

1. Altération d'un feldspath en suspension

Le feldspath de granulométrie inférieure à 200 mesh est mis en suspension soit dans une solution tampon, soit dans de l'eau pure, et agité d'une manière continue. Les essais ont porté sur des concentrations de solide en suspension variant de 0,1 à 10 % en poids.

A des intervalles de temps donnés, on prélève quelques cm^3 de la suspension, on centrifuge, et l'on dose l'alumine et la silice sur le liquide clair surnageant, par colorimétrie.

Toutes les opérations sont effectuées dans des récipients en polyéthylène, le verre ayant une solubilité suffisante pour interférer avec le phénomène principal.

2. Altération par écoulement d'une solution au travers d'un lit de feldspath.

Le feldspath de granulométrie inférieure à 200 mesh est tassé dans une colonne de 1 cm de diamètre sur une hauteur de 15 cm. Lorsque le volume de solution recueilli au bas de la colonne est suffisant, on le soumet à l'analyse colorimétrique.

c) Solutions tamponnées

Les solutions tampons sont constituées par le couple biphosphate de potassium-soude aux pH acides et par l'ensemble acide borique, soude et chlorure de potassium aux pH basiques.

La concentration en ion K^+ dans ces solutions tampons est voisine de 10^{-1}N . On peut considérer alors que l'apport d'ions K^+ provenant de la solubilisation du feldspath est négligeable par rapport à la concentration d'ions K^+ dans la solution tampon. L'utilisation de ces solutions fixe non seulement la concentration en ions H^+ , mais aussi celle des ions K^+ au cours de la réaction d'altération.

II. RÉSULTATS EXPÉRIMENTAUX

La première méthode, utilisant une suspension de feldspath agitée dans une solution tamponnée, permet de suivre l'évolution de la réaction d'altération au cours du temps.

Les concentrations en silice et alumine libérées lors de l'altération du feldspath, sont données en fonction du temps par la *fig. 1*. Dans le cas de suspensions à fortes teneurs en solide (supérieure à 100 g/litre), les concentrations en silice et alumine

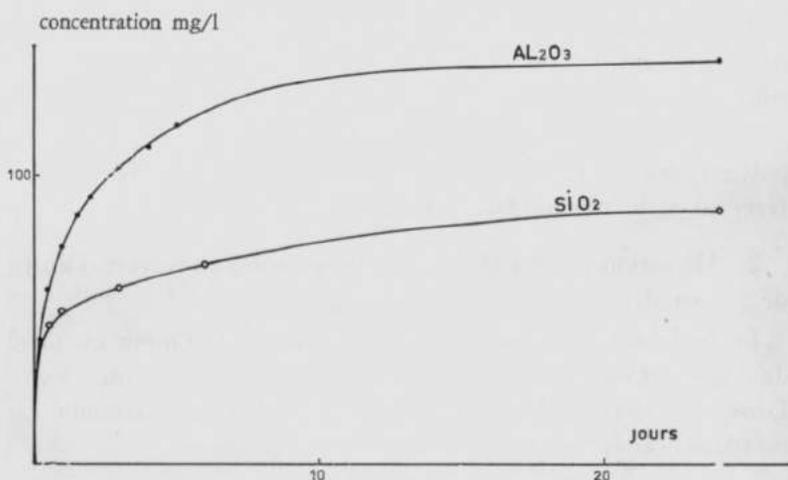


FIG. 1. — Evolution au cours du temps des concentrations en silice et alumine lors de l'altération artificielle d'un feldspath (pH 4).

augmentent d'abord brusquement puis se stabilisent assez rapidement à une valeur d'équilibre.

La deuxième méthode utilisant l'écoulement d'une solution tampon au travers d'une colonne de feldspath broyé, permet d'atteindre les concentrations d'équilibre au début de l'opération, parce que le solvant est alors en contact avec le feldspath frais.

On sait d'après CORRENS et VON ENGELHARDT [1] que la vitesse de dissolution des feldspaths décroît rapidement par l'apparition d'une couche résiduelle au travers de laquelle les réactifs et les produits de la réaction doivent diffuser.

Tel est le phénomène que l'on observe dans le cas de la suspension du feldspath où l'équilibre des substances en solution n'est réalisé qu'après un temps fort long. Dans le cas de l'écoulement d'une solution au travers d'un lit de feldspath, la surface de contact entre le solide et la solution est beaucoup plus grande et on atteint des concentrations à l'équilibre dans la solution avant qu'une couche résiduelle importante ne puisse se former.

Les résultats obtenus figurent dans le *tableau II* qui indique la fraction de volume recueillie et les variations de concentration en SiO_2 et Al_2O_3 au cours du temps.

TABLEAU II. — Altération d'un feldspath par écoulement d'une solution tampon au travers d'un lit de solide.

| temps jours | pH 5 | | | pH 8 | | | pH 9 | | |
|-----------------------|---------|--------------------------|--|---------|--------------------------|--|---------|--------------------------|--|
| | V cc | SiO ₂ mg/l | Al ₂ O ₃ mg/l | V cc | SiO ₂ mg/l | Al ₂ O ₃ mg/l | V cc | SiO ₂ mg/l | Al ₂ O ₃ mg/l |
| 3 | 20 | 39,8 | 22 | 20 | 17,9 | 0,66 | 15 | 16,3 | (0,1) |
| 6 | 20 | 38,3 | 21 | 20 | 15,7 | — | 20 | 15,0 | (0,1) |
| 8 | 12 | 36,9 | 21,3 | 16 | 14,0 | 0,61 | 13 | 14,1 | — |
| 9 | 15 | 36,5 | 21,1 | 16 | 11,7 | — | 15 | 13,2 | — |
| 10 | 12 | 34,7 | 22,2 | 21 | 10,8 | — | 13 | 12,0 | — |
| 13 | 22 | 34,2 | 20,3 | 16 | 8,5 | 0,61 | 17 | 11,4 | — |
| valeur à équilibre | | 39,8 | 22,2 | | 17,9 | 0,65 | | 16,3 | (0,1) |

TABLEAU III. — Concentration de silice et d'alumine à l'équilibre avec le feldspath solide.

| mg/l | a) Suspension | | b) Ecoulement | | Valeur moyenne | |
|---|------------------|--------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------|--------------------------------|
| pH | SiO ₂ | Al ₂ O ₃ | SiO ₂ | Al ₂ O ₃ | SiO ₂ | Al ₂ O ₃ |
| 4 | 87,8 | 139 | — | — | 87,8 | 139 |
| 5 | 48,9 | 28,6 | 39,8 | 22,2 | 44,3 | 25,4 |
| 8 | 17,9 | — | 17,9 | 0,65 | 17,9 | 0,65 |
| 9 | 15,5 | — | 16,3 | (0,10) | 15,9 | (0,10) |
| 10 H ₂ O pH final 6,8 | 22,5 — | 1,6 — | — 33,1 | — 0,45 | 22,5 33,1 | 1,6 0,45 |

Les valeurs d'équilibre ainsi déterminées coïncident très bien avec les valeurs fournies par la première méthode. Elles sont comparées dans le *tableau III*; les valeurs moyennes figurent dans le *tableau IV* et sont représentées graphiquement à la *fig. 2*.

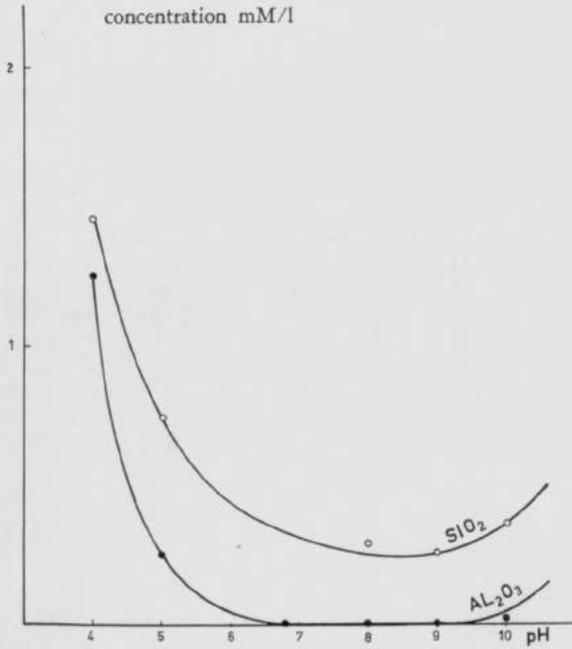


FIG. 2. — Concentrations en alumine et en silice à l'équilibre avec un feldspath à différents pH.

TABLEAU IV. — Comparaison des concentrations en SiO₂ et Al₂O₃ à l'équilibre.

| pH | SiO ₂ millimoles/litre | Al ₂ O ₃ |
|------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| 4 | 1,46 | 1,35 |
| 5 | 0,74 | 0,25 |
| H ₂ O (6,8) | 0,55 | 0,004 |
| 8 | 0,30 | 0,006 |
| 9 | 0,26 | 0,0009 |
| 10 | 0,37 | 0,016 |

III. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'action de l'eau sur le feldspath peut conduire à plusieurs types d'altération qui peuvent être caractérisés par la composition de la solution résultante et celle du résidu d'altération.

La synthèse de la gibbsite au départ du feldspath n'est possible que si la silice est éliminée sélectivement, l'alumine subsistant sous une forme hydratée insoluble qui cristallisera ensuite progressivement.

Il n'en va pas de même pour la kaolinite. On peut, en effet, imaginer au moins trois modes de formation de ce minéral:

— Soit, suivant la théorie classique, par élimination d'une partie de la silice du feldspath qui conduirait à un résidu hydraté

dans lequel le rapport molaire $\frac{\text{SiO}_2}{\text{Al}_2\text{O}_3}$ serait égal à deux;

— Soit, suivant la théorie de CORRENS et VON ENGELHARDT [1], par une réaction consécutive à la solubilisation de la silice et de l'alumine, au cours de laquelle ces composés se combinent sous forme de substances dissoutes et reprécipitent;

— Soit par réaction de la silice dissoute et d'un hydrate d'alumine insoluble constituant le résidu solide de l'altération.

Pour autant que la durée du contact entre le feldspath et la solution soit suffisante, ces diverses réactions doivent atteindre un état d'équilibre qui peut être caractérisé par la constante d'équilibre de la réaction.

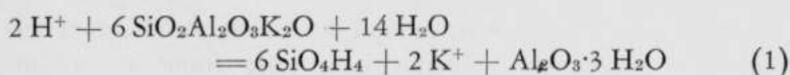
En comparant les données expérimentales aux valeurs d'équilibre calculées à partir des données thermodynamiques, il est donc possible de choisir le schéma réactionnel le plus vraisemblable.

Considérons tout d'abord la solubilisation de la silice.

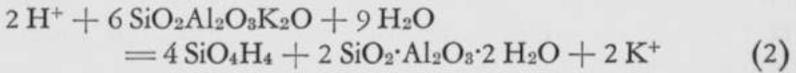
Pour confronter quantitativement nos résultats expérimentaux avec les données thermodynamiques, nous allons, suivant une suggestion de R.-M. GARRELS, représenter l'évolution de la silice mise en solution en présence des ions alcalins et du pH.

Considérons les trois réactions d'altération possibles:

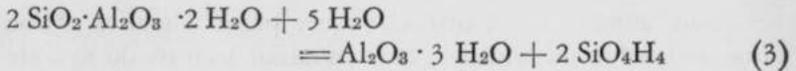
1. Altération du feldspath en gibbsite



2. Altération du feldspath en kaolinite



3. Altération de la kaolinite en gibbsite



Nous négligerons ici les réactions faisant intervenir l'acide silicique dissocié SiO_4H_3^- lequel n'est appréciable qu'au-dessus de pH 10.

Les relations d'équilibre des réactions peuvent s'écrire:

$$\log K_1 = 6 \log \text{SiO}_4\text{H}_4 + 2 \log \frac{(\text{K}^+)}{(\text{H}^+)}$$

$$\log K_2 = 4 \log \text{SiO}_4\text{H}_4 + 2 \log \frac{(\text{K}^+)}{(\text{H}^+)}$$

$$\log K_3 = 2 \log \text{SiO}_4\text{H}_4$$

Les constantes d'équilibre K calculées à partir des énergies libres de formation (ΔF_f) renseignées par R.-M. GARRELS [2], permettent de déterminer ainsi l'évolution de la concentration

en acide silicique en fonction du rapport $\frac{\text{K}^+}{\text{H}^+}$ réalisé dans la solution.

Les relations ainsi obtenues sont plus générales que celles présentées dans notre précédente publication, [6], puisqu'elles sont valables quelle que soit la concentration en ion K^+ .

Les trois relations sont représentées graphiquement dans la *fig. 3*.

Nous avons, d'autre part, indiqué les points représentant les résultats expérimentaux obtenus dans cette étude, en tenant

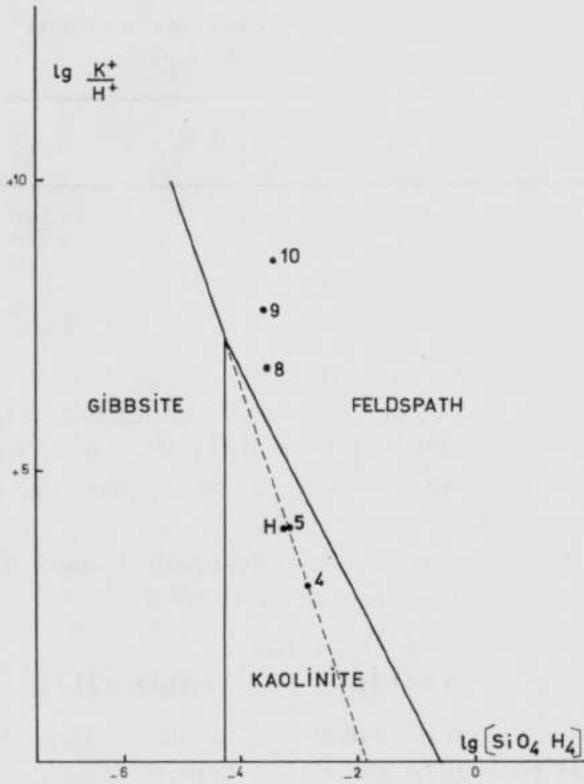


FIG. 3. — Diagramme d'équilibre du système feldspath, gibbsite, kaolinite. Les points représentent les compositions des eaux obtenues au cours de l'altération artificielle de l'orthose (les chiffres indiquent le pH correspondant, H l'expérience dans l'eau pure).

compte du pH, de la concentration en ions K^+ et de la concentration en acide silicique (tableau V).

Dans le cas présent, la concentration en ions alcalins et le pH sont déterminés par la composition du tampon. La concentration en acide silicique correspond à celle figurant dans le tableau IV.

Les résultats expérimentaux montrent que les concentrations de silice en solution varient relativement peu avec le rapport K^+/H^+ et ne correspondent à aucune prévision thermodynamique envisagée.

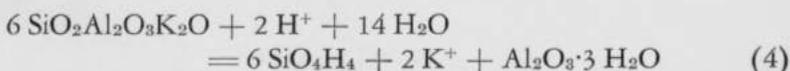
TABLEAU V. — Composition des solutions en équilibre avec le feldspath.

| pH | lg K ⁺ | lg SiO ₄ H ₄ | lg $\frac{K^+}{H^+}$ |
|-----------------------|-------------------|------------------------------------|----------------------|
| 4 | -1,00 | -2,82 | + 3,00 |
| 5 | -1,00 | -3,13 | + 4,00 |
| H ₂ O (6,8 | -2,80 | -3,26 | + 4,00 |
| 8 | -1,30 | -3,52 | + 6,70 |
| 9 | -1,30 | -3,59 | + 7,70 |
| 10 | -1,30 | -3,43 | + 8,70 |

On peut donc en déduire qu'aucune des réactions (1) à (3) n'est réalisée directement au cours de l'altération du feldspath.

Cette conclusion est confirmée par les données concernant la solubilisation de l'alumine.

Soit la réaction d'altération du feldspath donnant naissance à un hydrate d'alumine suivant la réaction



La quantité d'ions d'aluminium en solution à l'équilibre avec l'hydroxyde est donnée par les réactions



dont les constantes d'équilibre sont

$$K_5 = \frac{(\text{Al}^{+++})^2}{(\text{H}^+)^6} \text{ et } K_6 = (\text{AlO}_2^-)^2 (\text{H}^+)^2$$

La concentration totale d'aluminium en solution est alors donnée par

$$(\text{Al}^{+++}) + (\text{AlO}_2^-) = K_5^{1/2} (\text{H}^+)^3 + \frac{K_6^{1/2}}{(\text{H}^+)}$$

La valeur des constantes d'équilibre K_5 et K_6 dépend considérablement de l'état de cristallisation de l'hydroxyde d'Al envisagé.

Nous avons représenté dans la *fig. 4* les concentrations ioniques d'Al en équilibre avec la gibbsite et l'hydroxyde d'Al amorphe calculées à partir des données thermodynamiques recueillies dans l'ouvrage de GARRELS [2].

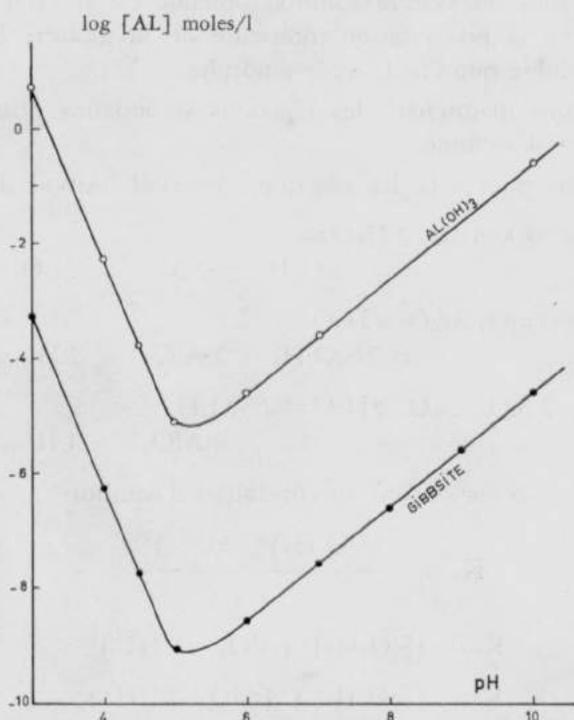


FIG. 4. — Concentrations en alumine en équilibre avec la gibbsite et l'hydroxyde d'aluminium amorphe aux différents pH.

On constate que le composé amorphe est environ 10 000 fois plus soluble que le composé cristallin.

Si au cours de l'altération d'un feldspath, il apparaît un hydroxyde d'Al, la quantité d'alumine mise en solution dépendra donc essentiellement de l'état cristallin de celui-ci.

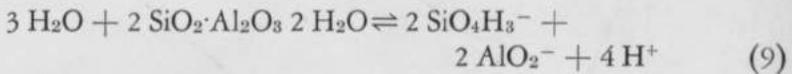
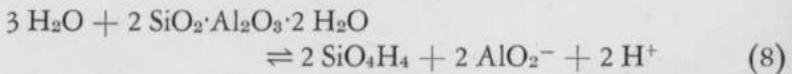
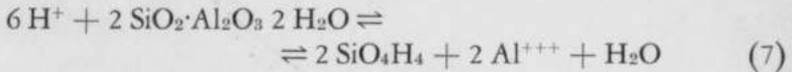
Expérimentalement, nous remarquons (*tableau IV*) que les concentrations en Al de la solution sont importantes aux pH

acides et qu'elles correspondent environ à la solubilité de l'hydroxyde d'Al amorphe. La concentration en Al dissout diminue ensuite rapidement lorsque le pH augmente et situe à 10^{-5} moles par litre. L'altération du feldspath conduit à la formation d'un hydroxyde d'Al amorphe, relativement soluble.

Dans tous les cas, la solution obtenue est instable et peut conduire à la précipitation ultérieure de la gibbsite beaucoup moins soluble que l'hydroxyde amorphe.

Considérons maintenant les réactions secondaires possibles de la silice et l'alumine.

Ecrivons pour cela les réactions de solubilisation du kaolin



auxquelles correspondent les constantes d'équilibre

$$K_7 = \frac{(\text{SiO}_4\text{H}_4)^2 (\text{Al}^{+++})^2}{(\text{H}^+)^6}$$

$$K_8 = (\text{SiO}_4\text{H}_4)^2 (\text{AlO}_2^-)^2 (\text{H}^+)^2$$

$$K_9 = (\text{SiO}_4\text{H}_3^-)^2 (\text{AlO}_2^-)^2 (\text{H}^+)^4$$

Quel que soit le pH on a

$$(\text{SiO}_4\text{H}_4)^2 (\text{Al}^{+++})^2 + (\text{SiO}_4\text{H}_4)^2 (\text{AlO}_2^-)^2 + (\text{SiO}_4\text{H}_3^-)^2 (\text{AlO}_2^-)^2 = K_7 (\text{H}^+)^6 + \frac{K_8}{(\text{H}^+)^2} + \frac{K_9}{(\text{H}^+)^4}$$

Si, à un pH donné, la somme des produits des concentrations en silice et en alumine dépasse la valeur prévue par les constantes d'équilibre, on se trouve dans les conditions requises pour obtenir la réaction inverse, c'est-à-dire la précipitation du kaolin.

Les constantes K_7 , K_8 et K_9 peuvent être facilement calculées à partir des données thermodynamiques (4), ce qui permet de

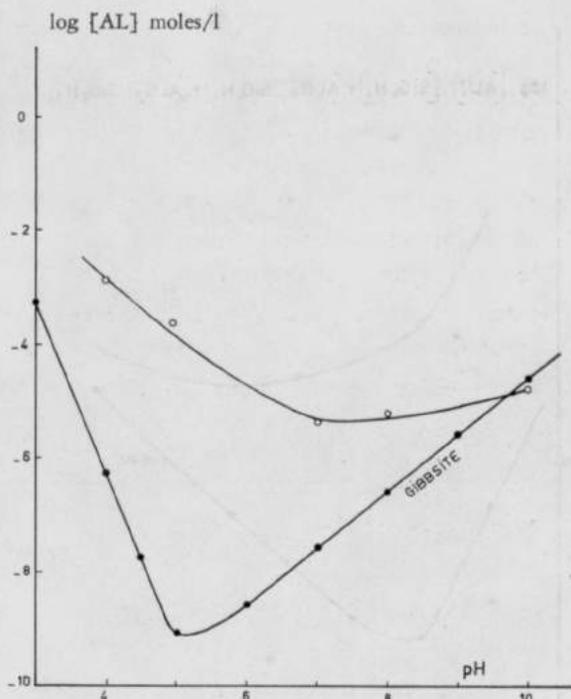


FIG. 5. — Comparaison des concentrations expérimentales en alumine à la solubilité de la gibbsite.

dresser la courbe représentant, en fonction du pH, les produits des concentrations limites en silice et alumine nécessaires pour favoriser la synthèse du kaolin à partir d'ions en solution.

Dans la *fig. 6*, nous avons comparé le produit des concentrations en silice et alumine relevées expérimentalement, à la courbe d'équilibre calculée.

A tous les pH, la solution est instable et la précipitation de kaolinite à partir de la silice et de l'alumine est possible.

Il a été établi, d'autre part, par OKAMOTO, OKURA et GOTO [4] que de tous les ions, seul Al^{+++} est capable de réduire notablement la solubilité de la silice.

Ces faits confirment que la présence simultanée d'alumine et de silice en solution donnent lieu à la formation d'un com-

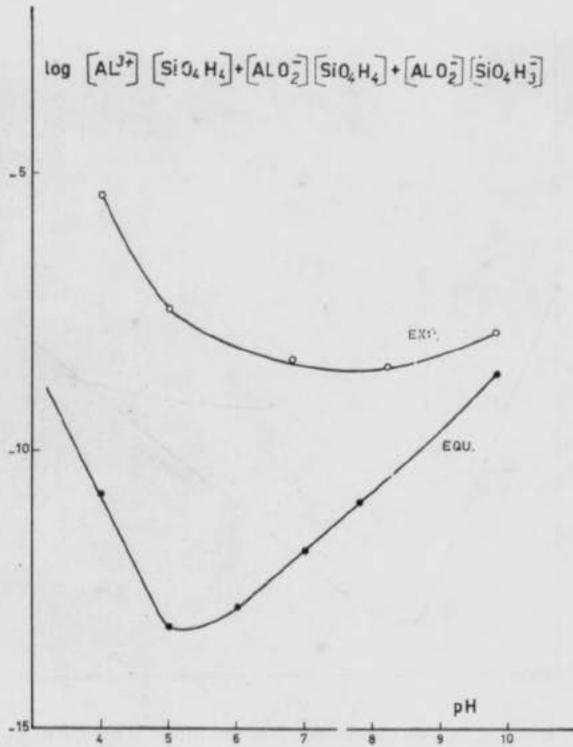


FIG. 6. — Comparaison du produit des concentrations en silice et alumine libérées lors de l'altération du feldspath aux concentrations en équilibre avec la kaolinite.

plexe peu soluble, qui serait l'ébauche du matériau argileux final stable.

On retrouve ainsi un argument à l'hypothèse de CORRENS et VON ENGELHARDT, suivant laquelle la kaolinite ne constitue pas le résidu solide de l'altération des feldspaths, mais est synthétisée à partir des ions en solution.

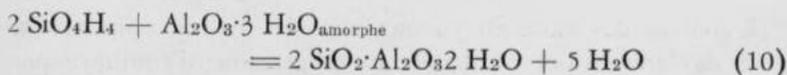
Cependant, nos résultats expérimentaux sont en contradiction sur un point important avec les résultats de CORRENS et VON ENGELHARDT [1]. D'après ces auteurs, le résidu d'altération du feldspath s'enrichit en silice et la réaction de synthèse de la kaolinite ne peut donc se faire que par l'intermédiaire de la silice et de l'alumine en solution.

Remarquons aussi que, dans ce cas, la gibbsite ne pourrait se former qu'au cours d'une précipitation ultérieure de l'alumine en solution. Or, nous avons montré au cours de nos expériences, que sauf aux pH 4 et 5, la quantité d'alumine mise en solution est

très faible et le rapport $\frac{\text{SiO}_2}{\text{Al}_2\text{O}_3}$ dans la solution finale est

largement supérieur à 6 (*Tableau IV* et *fig. 3*). Le résidu d'altération s'enrichit donc en alumine aux pH compris entre 5,5 et 10 et est constitué essentiellement par de l'alumine amorphe. C'est pourquoi, il est plus vraisemblable d'envisager la synthèse de la kaolinite à partir de l'acide silicique mis en solution au cours de l'altération et de l'alumine amorphe constituant le résidu solide.

On a alors



dont la constante d'équilibre est

$$K_{10} = \frac{1}{(\text{SiO}_4\text{H}_4)^2}$$

Le calcul de K_{10} fournit directement la valeur de la concentration d'acide silicique à l'équilibre

$$(\text{SiO}_4\text{H}_4) = 10^{-8,2}$$

Expérimentalement, les concentrations en SiO_4H_4 sont, en moyenne, de l'ordre de $10^{-3,5}$ et donc largement en faveur de la synthèse de kaolinite. Si la solution est maintenue en contact avec le feldspath altéré, on assistera donc à la formation de kaolinite au détriment de l'alumine amorphe et de l'acide silicique.

La mise en évidence de cette synthèse permet de fixer les conditions de latérisation et d'expliquer l'évolution des gisements latéritiques au cours du temps.

Au cours d'une première étape, le feldspath, en présence d'une eau dont le pH est compris entre 5,5 et 10, s'altère en

libérant des ions alcalins et de l'acide silicique. Il subsiste un résidu solide essentiellement constitué par de l'alumine amorphe. Si le drainage est important, l'acide silicique est entraîné continuellement par les eaux et l'alumine amorphe cristallisera finalement pour former de la gibbsite.

Si, par contre, le drainage est insuffisant, on assistera à la synthèse de la kaolinite due à une réaction secondaire entre l'alumine amorphe et l'acide silicique en solution.

Si, au cours du temps, le niveau hydrostatique était modifié, on pourrait assister à une resilication de la gibbsite, la concentration en acide silicique libérée lors de l'altération du feldspath étant largement suffisante pour favoriser cette réaction.

IV. CONCLUSIONS

L'analyse des eaux en contact avec les roches éruptives en voie de latérisation, comparée au diagramme d'équilibre permettant de déterminer les conditions de latérisation, montre que celles-ci sont bien réalisées en certains points du gisement étudié. En d'autres endroits, on se trouve dans des conditions favorables à la kaolinisation de la gibbsite en place par l'acide silicique en solution. Cependant, les concentrations d'acide silicique varient peu d'un gisement à l'autre et la valeur moyenne de SiO_4H_4 correspond exactement à la valeur thermodynamique d'équilibre entre la gibbsite et la kaolinite. La composition des eaux semble donc déterminée le plus souvent par la réaction de resilication de la gibbsite.

L'analyse du mode d'altération d'un feldspath dans des conditions proches des conditions naturelles montre que le résidu solide d'altération est constitué par un mélange de silice amorphe et d'alumine amorphe. Le résidu solide s'enrichit en silice en-dessous du pH 5,5 et en alumine de pH 5,5 à pH 10. Il en ressort qu'en cas de drainage intensif de la zone d'altération du feldspath, le résidu final à des pH compris entre 5,5 et 10, peut être constitué par un hydroxyde d'aluminium.

Nous avons, d'autre part, montré que les concentrations d'alumine et de silice trouvées en solution sont favorables à

la précipitation de la kaolinite suivant l'hypothèse de CORRENS et VON ENGELHARDT sur le mode de formation de ce produit. Cependant, nos résultats expérimentaux sont plutôt en faveur de la synthèse de la kaolinite à partir de l'acide silicique en solution et de l'alumine amorphe constituant le résidu solide de l'altération.

Cette hypothèse est, d'autre part, en accord avec les observations faites *in situ* et décrites dans la première partie de cette étude. Il en résulte qu'en cas de drainage peu important, la réaction de synthèse de la kaolinite peut s'effectuer à partir d'un hydroxyde d'aluminium. Le facteur déterminant de la latérisation est donc bien le drainage intensif de la zone d'altération de la roche-mère.

La détermination et la comparaison des vitesses des réactions de solubilisation du feldspath et des réactions de synthèse de la kaolinite permettraient d'étayer ces déductions.

REMERCIEMENTS

Le présent travail a été exécuté au laboratoire de Chimie des Solides de l'Université de Bruxelles, sous la direction du professeur W.-L. DE KEYSER, auquel nous exprimons toute notre gratitude. Nous remercions aussi le professeur I. DE MAGNEE pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à ce travail, et le Centre scientifique et médical de l'Université libre de Bruxelles en Afrique centrale (CEMUBAC) qui nous a fourni les moyens matériels de mener à bien cette recherche.

Le 25 janvier 1963.

BIBLIOGRAPHIE.

- [1] CORRENS, C.-W. et VON ENGELHARDT, W.: in: *Chemie der Erde*, 1938, 12, 1.
- [2] GARRELS, R.-M.: *Mineral Equilibria* (Harper, New York, 1960).
- [3] LAJOINIE, J.-P. et BONIFAS, M.: in: *Bull. Bureau Rech. géol. min.* 1961, n° 2, 1.
- [4] OKAMOTO, G.; OKURA, T.; GOTO, K.: in: *Geoch. et Cosmochem. Acta*, 1957, 12, 123.
- [5] SHAPIRO, L. et BRANNOCH, W.-W.: Rapid analysis of silicate rocks (*Geolog. Survey Bull.*, 1036 C).
- [6] WOLLAST, R.: in: *Bull. Acad. roy. Sc. Outre-Mer*, Bruxelles, 1961, VII, 3, 146.

Séance du 22 février 1963

Zitting van 22 februari 1963

Séance du 22 février 1963

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. J. Van der Straeten, directeur.

Sont en outre présents: MM. F. Campus, C. Camus, R. Dequent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, P. Geulette, membres titulaires; MM. H. Barzin, F. Bultot, L. Calembert, M.-E. Denaeyer, M. De Roover, P. Evrard, P. Grosemans, L. Jones, A. Lederer, F. Pietermaat, E. Roger, A. Rollet, L. Tison, associés; MM. J. Charlier, P. Herrinck, R. Van Ganse, correspondants, ainsi que M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. P. Bourgeois, E. Mertens de Wilmars, J. Quets, R. Vanderlinden, J. Verdeyen.

Communications administratives

a) Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que, par arrêté royal du 20.2.1963, les mandats de MM. A. Dubois et N. Laude, membres sortants de la Commission administrative de l'ARSOM, ont été renouvelés par un terme de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1963.

b) Honorariat: voir p. 230.

c) Le *Secrétaire perpétuel* signale enfin que, sur la foi des informations fournies par les parrains, une regrettable erreur s'est glissée dans le prénom et le titre de notre nouveau confrère, M. Th. Monod, correspondant de la Classe des Sciences morales et politiques.

En conséquence, les informations fournies dans le *Bulletin* 1962 doivent être corrigées comme suit:

p. 702, ligne antépénultième et p. 866, deux dernières lignes:
Au lieu de: A.-Th. Monod, professeur à la Faculté des Sciences de Dakar,

Zitting van 22 februari 1963

De zitting wordt geopend te 14 u 30 door de H. J. Van der Straeten, directeur.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. F. Campus, C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, P. Geullette, titelvoerende leden; de HH. H. Barzin, F. Bultot, L. Calembert, M.-E. Denaeyer, M. De Roover, P. Evrard, P. Grosemans, L. Jones, A. Lederer, F. Pietermaat, E. Roger, A. Rollet, L. Tison, geassocieerden; de HH. J. Charlier, P. Herinck, R. Van Ganse, correspondenten, alsook de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. P. Bourgeois, E. Mertens de Wilmars, J. Quets, R. Vanderlinden, J. Verdeyen.

Administratieve mededelingen

a) De *Vaste Secretaris* deelt aan de Klasse mede dat bij koninklijk besluit van 20.2.1963, de mandaten der HH. A. Dubois en N. Laude, uittredende leden van de Bestuurscommissie der K.A.O.W., hernieuwd werden voor een termijn van drie jaar, ingaande op 1 januari 1963.

b) Erelidmaatschap: zie blz. 231.

c) De *Vaste Secretaris* signaleert tenslotte dat, steunend op de inlichtingen verstrekt door de voordragers, een spijtige vergissing geslopen is in de voornaam en de titel van onze nieuwe confrater, de H. Th. Monod, correspondent der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen.

Dientengevolge moeten de inlichtingen verstrekt in de *Mededelingen* 1962, als volgt verbeterd worden:
blz. 703, voorlaatste regel, en blz. 867, twee laatste regels:
In plaats van: A.-Th. Monod, hoogleraar aan de Faculteit voor Wetenschappen te Dakar,

Lire: Th. Monod, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris.

Le *Secrétaire perpétuel* invite instamment les Membres honoraires et titulaires à fournir au Secrétariat des informations précises et actuelles lors des futures présentations de candidats aux places vacantes, et plus particulièrement en ce qui concerne les fonctions des intéressés, leurs titres et leur adresse.

Les « Sociétés Forces » dans le Congo indépendant

M. P. Geulette évoque l'œuvre réalisée par ces sociétés d'intérêt public pour la mise en valeur des ressources hydrauliques du Congo, ainsi que les difficultés de tous ordres avec lesquelles ces sociétés ont été confrontées depuis le 30 juin 1960.

La Classe décide de publier cette communication dans le *Bulletin* (voir p. 418).

La séance est levée à 15 h 30.

Lezen: Tb. Monod, hoogleraar aan het Muséum national d'Histoire naturelle, te Parijs.

De *Vaste Secretaris* dringt er bij de ere- en titelvoerende leden op aan dat ze aan de Secretarie nauwkeurige en actuele inlichtingen zouden verschaffen bij de volgende voordrachten van kandidaten voor de openstaande plaatsen, en meer bepaald voor wat de functies, de titels en het adres der belanghebbenden betreft.

« Les „Sociétés Forces” dans le Congo indépendant »

De *H. P. Geulette* herinnert aan de resultaten die deze maatschappijen van openbaar nut bereikten voor het uitbaten der beschikbare waterkracht van Congo, evenals aan de moeilijkheden van elke aard waarvoor deze maatschappijen zich geplaatst zagen sinds 30 juni 1960.

De Klasse beslist deze mededeling te publiceren in de *Mededelingen* (zie blz. 418).

De zitting wordt gesloten te 15 u 30.

P. Geulette. — Les sociétés Forces dans le Congo des années 1960 à 1962

PREAMBULE

Dans l'exposé qui va suivre, nous débordons du cadre technique normal des communications à cette tribune.

Il n'est pas possible de procéder autrement eu égard à l'objet de cette communication.

* * *

I. SITUATION JUSQU'A L'INDEPENDANCE (30 juin 1960)

1. GENERALITES

Vous ne vous attendez certainement pas à ce que nous vous fassions l'exposé d'une belle étude ou d'une magnifique réalisation.

Les temps ont hélas changé, mais les choses étant ce qu'elles sont, il faut savoir les regarder en face.

Dans les milieux s'occupant d'affaires congolaises, on appelle communément Forces, deux sociétés de forces hydro-électriques, l'une la Société des Forces hydro-électriques du Bas-Congo, l'autre, la Société des Forces hydro-électriques de l'Est du Congo et du Rwanda-Burundi. Si nous ajoutons que le domaine de Forces du Bas-Congo s'étend également au Kasai, nous voyons comment se répartit la zone d'activité de ces deux Sociétés dans ce pays dont les richesses hydrauliques évaluées dès 1945 par M. BETTE (*Bulletin de l'I.R.C.B.*, 1945, p. 150-175) s'élèvent à 180 000 000 ch.

A titre de comparaison, citons les ressources des pays les plus privilégiés dans ce domaine:

- U.R.S.S. 260 millions, dans sa partie asiatique,
56 millions, dans sa partie européenne;

- U.S.A. avec 103 millions;
- Canada avec 45 millions;
- Suède avec 16 millions.

(*Rapport de la 3ème Conférence mondiale de l'Energie*).

Jusqu'aux années 1940-1945, seule l'entreprise privée avait commencé la mise en valeur de cet énorme potentiel d'énergie, dans le but de subvenir, soit uniquement, soit en ordre principal, aux besoins de ses industries. — Citons:

- L'Union minière, dans le Haut-Katanga;
- La Régie des Mines de Kilo-Moto, dans le Nord-Est;
- La Forminière, dans le Kasai;
- Des Sociétés exploitant la cassitérite dans le Maniema;
- La Société de textiles UTEXLEO, dans la région de Léopoldville.

Jusqu'alors, l'Administration n'avait procédé pour les besoins du secteur public, par l'intermédiaire d'une régie appelée Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité, qu'à la création et à la mise en service de centrales thermiques dont la caractéristique principale, par rapport à la centrale hydro-électrique, est de n'exiger que des frais d'installation peu élevés. Toutefois, dès que la consommation augmente, cet avantage est sérieusement contrebalancé par les frais de fonctionnement, nettement supérieurs pour la centrale thermique, et qui augmentent en fonction directe de la consommation. Cette politique n'était donc valable que pour des besoins peu élevés dans une économie naissante.

Aussi, après la guerre 1940-45, et devant l'essor grandissant de la Colonie, le Gouvernement s'est-il rendu compte de la nécessité, d'une façon générale, de coordonner son développement économique, en établissant un plan de grands travaux, destiné à doter le Congo belge et le Rwanda-Burundi, d'un équipement indispensable à leur industrialisation.

2. BUT ET CREATION DES SOCIETES FORCES

En matière d'électricité, les auteurs de ce plan ont été conscients de 3 facteurs principaux:

- Le déséquilibre en équipement électrique existant entre les différentes provinces de la Colonie;

- La nécessité d'alimenter en énergie électrique à bon marché, les centres de la Colonie aussi bien indigènes qu'euro péens;
- Le besoin impérieux de créer des sources d'énergie dans les régions convenant à l'établissement d'industries moyennes incapables de supporter elles-mêmes, les frais d'installation d'une centrale hydro-électrique.

Dès 1946, des syndicats d'études sont créés avec mission de rechercher et d'étudier les sites à équiper, et d'établir les projets généraux d'aménagements.

Une fois les études terminées, ces syndicats ont donné naissance aux Sociétés Forces de l'Est et Forces du Bas-Congo, qui sont chargées de la construction des centrales et de la production d'énergie électrique. Constituées sous forme de sociétés mixtes, elles groupent autour de la Colonie, les principaux organismes privés belges, intéressés à l'électrification et compétents dans le domaine technique.

3. LES RÉALISATIONS

Les diverses centrales réalisées, entre 1950 et 1960, sont les suivantes:

a) LÉOPOLDVILLE

Le site retenu pour l'alimentation de Léopoldville et du Bas-Congo est celui de Zongo, sur l'Inkisi, à une centaine de km au sud-ouest de Léopoldville.

Commencée en 1951, cette centrale a été terminée en 1955. Elle est équipée de 3 groupes de 17 500 ch; 2 groupes doivent encore être installés pour compléter l'équipement.

La hauteur de chute est de 64 mètres.

Le barrage assure une régularisation journalière de la puissance qui peut atteindre en stade final 42 000 kW, en turbinant un débit de l'ordre de 100 m³/s.

Une galerie d'amenée de 725 m à partir du barrage aboutit à des conduites forcées qui la prolongent jusqu'à la centrale proprement dite.

Différentes lignes à haute tension alimentent, à partir de cette centrale, Léopoldville d'une part, et les régions au sud-

ouest de Zongo d'autre part; dans cette région, se trouve en ordre principal, la Cimenterie de Lukala.

Une ligne d'interconnexion relie l'arrivée des lignes à haute tension venant de Zongo à Léopoldville, avec la centrale du Djoué, située à Brazzaville.

b) STANLEYVILLE

Elle utilise les chutes de la rivière Tshopo, situées aux portes mêmes de Stanleyville. Elle est équipée de 2 groupes de 8 360 ch et en comportera 3 en stade final. La centrale de Stanleyville commencée au début de 1952 a été terminée mi-1955.

Les ouvrages comportent un barrage de 8 m de haut et de 120 m de long, et un canal d'aménée de 250 m de long.

La hauteur des chutes est de l'ordre de 18 m; le débit turbinable peut atteindre 120 m³/s. En raison du coefficient d'irrégularité de la rivière qui est important, il a fallu créer une retenue d'eau de plus de 30 millions de m³, pour assurer une régularisation saisonnière.

Cette centrale alimente Stanleyville rive gauche et Stanleyville rive droite.

c) BUKAVU

Cette centrale est construite sur la rivière Ruzizi, qui constitue le déversoir naturel du lac Kivu dans le lac Tanganika.

Commencée en 1956, cette centrale a été achevée en 1958.

La rivière Ruzizi, avec ses 500 m de chute sur 40 km de parcours au départ de Bukavu, avec un débit moyen de 65 m³/s, a un coefficient d'irrégularité magnifique égal à 3, son réservoir étant le lac Kivu tout entier.

La puissance totale possible, en utilisant les 500 m de chute, est de l'ordre de 350 000 ch.

Une pareille puissance n'était pas nécessaire pour une première réalisation, même si on envisage un avenir assez éloigné. D'autre part, les conditions géologiques de la région, caractérisée par de nombreuses coulées basaltiques, ont rendu difficile l'établissement du projet. Finalement, pour trouver la puissance de l'ordre de 30 000 ch nécessaire au premier stade, on s'est décidé à barrer la rivière à peu de distance de son exutoire, à partir du lac Kivu et à créer une centrale au pied du barrage, équipée en

premier stade de 2 groupes de 9 450 ch et en stade final de 2 groupes supplémentaires de 12 300 ch.

La hauteur de chute maximum est de 24,70 mètres.

Initialement, il était prévu que cette centrale alimenterait Bukavu, les villes d'Usumbura et d'Uvira, la région nord du Kivu, et également les territoires du Rwanda et du Burundi, dont l'économie pauvre et la population très dense pourrait ainsi bénéficier d'un facteur important de développement économique et social.

Finalement, la centrale a été réservée à l'alimentation prévue ci-dessus, sauf celle du Rwanda pour lequel une centrale supplémentaire, celle de la Taruka, a été réalisée.

d) TARUKA

Cette centrale, située au Nord-Rwanda, utilise les eaux de la rivière Taruka, qui relie le lac Bulera au lac Luhondo.

Commencée en 1958, elle a été mise en service fin 1959.

Les ouvrages comportent un barrage-déversoir de 3,50 m de hauteur et de 25 m de longueur à la sortie du lac Bulera, une galerie d'amenée de 2,25 m de diamètre et de 424 m de longueur entièrement revêtue de béton, une cheminée d'équilibre de 17 m de hauteur et de 6 m de diamètre, une conduite forcée de 195 m de longueur avec un diamètre de 1,80 m et la centrale proprement dite située en bordure du lac Luhondo.

Cette centrale est équipée actuellement de 2 groupes turbine-alternateur de 5 000 ch auxquels viendra s'ajouter plus tard un troisième groupe de même puissance.

La hauteur de chute est d'environ 103 m.

Le débit maximum turbinable est de 13,5 m³/s.

La réserve du lac Bulera est de 200 millions de m³, ce qui représente 45 millions de kWh disponibles au-delà de la productibilité moyenne de 20 millions kWh/par an.

Une ligne de transport à 70 kV de 123 km relie la centrale au poste de transformation de Rwingwavu en passant par les postes de Kigali et de Musha.

e) ALBERTVILLE

Albertville, sur le lac Tanganika, n'était desservie que par une centrale thermique insuffisante aux besoins grandissants de

la ville. De plus, la création d'industries nouvelles (filature et cimenterie) dans cette région a posé un problème urgent de fourniture d'énergie électrique.

La centrale électrique de la Kiyambi a été réalisée pour satisfaire ces besoins.

Elle est située sur la rivière du même nom, à une bonne centaine de kilomètres au nord d'Albertville.

Les travaux ont commencé en 1956 et ont été terminés en 1959.

La hauteur de chute impressionnante est de l'ordre de 650 m, avec un débit turbinable de 7 m³/s; ceci donnera au stade final une puissance de 60 000 ch répartie sur 5 machines.

La puissance installée initialement comporte 2 groupes de 12 000 ch. Une ligne à haute tension sous 110 kV relie la centrale à Albertville; de là, une nouvelle ligne sous 70 kV et longue de 35 km alimente la Cimenterie de Kabimba.

* * *

Le coût des différentes centrales, lignes comprises, a été le suivant:

| | |
|---|-------------------|
| — Centrale H.E. de Zongo: | 1 150 millions F; |
| — Centrale H.E. de la Tshopo à Stanleyville: | 635 millions F; |
| — Centrale H.E. de la Ruzizi à Bukavu: | 625 millions F; |
| — Centrale H.E. de la Taruka au Rwanda: | 260 millions F; |
| — Centrale H.E. de la Kiyambi à Albertville: | 760 millions F; |

4. LA SITUATION AU 30 JUIN 1960

a) *Financement*

Du fait des difficultés d'application des conventions initiales qui ont surgi entre associés publics et privés, les méthodes de financement, initialement prévues qui comportaient un capital A souscrit en commun par les associés publics et privés, et l'apport du supplément en capital B par la Colonie seule, n'ont pas été respectées en ce qui concerne le capital B. Il en est résulté que de nombreux emprunts ont dû être consentis par la Colonie du Congo belge ou par des organismes parastataux.

Jusqu'à l'indépendance, ceci n'a pas posé de problème aigu, la Belgique ou la Colonie nous apportant leur aide directe ou leur garantie en fonction de nos besoins.

b) *Les consommations*

En ce qui concerne les consommations, leur évolution depuis la création des centrales jusqu'en 1960, a été la suivante:

| Années | Centrale de Zongo kWh | Centrale de Tshopo kWh | Centrale de la Ruzizi kWh | Centrale de la Taruka kWh | Centrale de la Kiyambi kWh |
|--------|-----------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1955 | | 4 102 500 ⁽¹⁾ | | | |
| 1956 | 66 758 240 | 10 875 400 | | | |
| 1957 | 85 600 000 | 14 600 000 | | | |
| 1958 | 116 000 000 | 19 105 000 | 4 100 000 ⁽²⁾ | | |
| 1959 | 121 789 000 | 23 299 000 | 26 934 000 | | 10 718 000 ⁽³⁾ |
| 1960 | 100 460 000 | 21 779 000 | 25 757 000 | 5 022 000 | 32 044 000 |

Observations :

⁽¹⁾ Centrale de la Tshopo: mise en service le 18 juillet 1955.

⁽²⁾ Centrale de la Ruzizi: mise en service le 18 octobre 1958.

⁽³⁾ Centrale de la Kiyambi: mise en service le 1^{er} juin 1959.

Les seules indications de ce tableau valables pour avoir une idée de l'évolution des consommations avant l'indépendance, sont celles se rapportant aux centrales de Zongo et de Tshopo.

En outre, il ne peut être tenu compte de l'année 1960 affectée par les événements.

On en déduit la règle du doublement en 5 ans, ce qui est très encourageant.

c) *Le prix de vente et les recettes*

Compte tenu du caractère d'intérêt public des Sociétés, et du but économique et social poursuivi, le prix de vente a été déterminé en se fixant une rentabilité à longue échéance « 50 ans » pour chacune des installations. Autrement dit, après 50 ans, charges et recettes actualisées doivent s'équilibrer.

— On prévoyait 15 % d'augmentation annuelle de la consommation, soit son doublement après 7-8 ans.

— Les charges intervenant dans le calcul sont annuellement de 10 % du montant des investissements se répartissant en:

— 5 % pour l'intérêt du capital;

- 3 % pour les amortissements;
- 2 % pour les frais d'exploitation.

On arrive, suivant cette formule, à fixer un prix du kW, sous 4 000 heures d'utilisation, allant de 2 500 F pour la centrale la plus favorisée, c.-à-d. ayant une vente initiale assez importante, en l'occurrence la centrale de Zongo, jusqu'à 4 000 F pour les centrales moins favorisées en raison de leur faible vente initiale.

Nous aurions pu, au lieu de fixer un prix uniforme, adopter au départ, une formule de tarification moins généreuse. En effet, le courant fourni jusqu'alors par des moyens thermiques coûtait de l'ordre de trois fois plus cher que le courant des centrales hydro-électriques. En prenant un tarif dégressif, suivant une loi déterminée et satisfaisant à la même formule de rentabilité à longue échéance, on se serait assuré des recettes supérieures pendant les premières années.

Avec 25 % de plus, on aurait trouvé en 3 ou 4 ans, la centaine de millions qui fait rudement défaut actuellement.

Notons, toutefois, que dans un cas comme dans l'autre, l'importance des recettes pendant les premières années est loin d'atteindre les 10 % de charges annuelles des investissements et se situe à 3 ou 4 % malgré l'augmentation de la consommation plus rapide que prévue.

Tout ceci résulte du principe de rentabilité à longue échéance, et est donc normal dans le cadre du développement harmonieux du Congo tel qu'il se présentait à l'époque.

* * *

Nous pouvions donc considérer que l'année 1960 voyait se terminer de façon heureuse, une première étape de vastes investissements, pour la mise en valeur par le secteur public, des richesses hydrauliques du pays.

II. LES EVENEMENTS DEPUIS L'INDEPENDANCE

Bien que comme beaucoup de Belges, nous n'appréhendions pas, au début, spécialement les événements, nous nous rendîmes compte assez vite que la période des études, des projets à réaliser (Centrale de Bombo pour Luluabourg) et même celle

d'investissements moins importants et plus immédiatement rentables, comme la création de lignes de transport à partir des centrales existantes, était pour le moins momentanément révolue et devait faire place à des préoccupations d'exploitation et d'ordre financier; à ce dernier point de vue, il faut rappeler que, par suite de contestations entre actionnaires privés et publics, une notable partie du financement, au lieu d'être effectuée par des apports en capital, avait dû l'être par des emprunts dont certains n'étaient même pas à long terme.

Si nous ajoutons, qu'à peine passés les premiers jours de l'indépendance, l'agitation se manifesta au Congo, vous comprendrez que la préoccupation du maintien en fonctionnement et en bon état des installations s'ajouta à celle de l'assainissement financier et prit même le pas sur elle.

* * *

1. MAINTIEN DES INSTALLATIONS EN FONCTIONNEMENT

a) DIFFICULTÉS DUES À L'INSÉCURITÉ

Incidents à Zongo

Dès les premiers jours de la mutinerie de la Force Publique, des soldats de Thysville sont venus à plusieurs reprises à Zongo et ont fait des perquisitions dans les maisons et les installations à la recherche d'officiers belges et d'armes détenues par les Européens. Ces perquisitions étaient menées avec des menaces et des brutalités qui rendaient anxieuse la population blanche de Zongo.

Des mesures furent prises immédiatement pour l'évacuation des femmes et des enfants, qui s'est déroulée sans incidents, et pour obtenir la protection de la Centrale par les Forces de l'O.N.U.

Le 16 juillet 1960, un hélicoptère est arrivé à Zongo et a emmené tout le personnel blanc à l'exception du Directeur de la Centrale et d'un électricien, qui ont refusé d'abandonner leur poste.

La protection de la Centrale ayant été assurée par l'O.N.U., un mécanicien et un électricien sont retournés à Zongo, après une absence de quelques jours.

Malgré ces incidents, la Centrale a continué à fonctionner sans interruption.

Incidents à Stanleyville

Quelques incidents se sont produits également en juillet 1960, à la centrale de la Tshopo. Le Directeur de celle-ci a été arrêté, en tant que chef d'un service de sécurité et détenant des armes à ce titre. Amené avec menottes au poste, il a subi quelques sévices avant d'être relâché. Il a été jugé préférable, dans ces conditions, qu'il regagne aussitôt la Belgique.

Si l'on n'a pas eu à déplorer d'autres incidents à la Centrale de la Tshopo, il n'en reste pas moins que le personnel européen s'est trouvé dans des conditions de vie et de travail extrêmement pénibles, durant la période pendant laquelle la région était au pouvoir des partisans de LUMUMBA et de GIZENGA: isolement, insécurité, privations et brimades de toutes sortes. Ce n'est que fin 1961, après la reprise du pouvoir par le Gouvernement central, que les conditions d'existence sont devenues plus acceptables.

Incidents à Bukavu

Contrairement à ce qui s'est passé à Zongo et à Stanleyville, Bukavu a passé les premiers mois qui ont suivi l'indépendance, dans le plus grand calme. Même les familles des agents sont restées sur place.

Ce n'est qu'en janvier 1961, après l'occupation de la ville par les soldats venus de Stanleyville, que la situation est devenue intenable pour les Européens. L'anarchie, la délation et le terrorisme qui régnerent depuis lors à Bukavu obligèrent notre personnel européen à chercher refuge à Shangugu, sur la rive rwandaise de la Ruzizi, en abandonnant la centrale aux mains des wattmen congolais, avec lesquels ils continuaient à garder le contact par téléphone.

Une tentative de négocier, par l'entremise de l'O.N.U., la création d'une zone neutre autour de la centrale, a échoué à cause de l'intransigeance des militaires lumumbistes.

Les effets de cet état de choses ne se sont pas fait attendre longtemps. Le 5 février au matin, une panne s'est produite à la centrale, que les wattmen congolais n'ont réussi à réparer que le 6 au soir, après indications reçues des techniciens restés sur l'autre rive.

Le Gouvernement provincial a demandé à l'O.N.U. de faire appel à des techniciens étrangers. Deux ingénieurs suisses furent engagés par l'O.N.U. pour assurer le fonctionnement de la centrale. Ceux-ci sont restés à Bukavu jusqu'au 15 avril. Finalement et à la demande de notre personnel congolais, nos techniciens européens ont repris leurs fonctions, malgré que la situation soit restée difficile jusqu'à fin 1961.

Incidents à la Kiymbi

Cette centrale étant située dans une région isolée, troublée par des rivalités tribales, il a été décidé, dès l'accession du Congo à l'indépendance, de rapatrier, par mesure de précaution, les familles des agents européens.

Des mesures de protection militaire de la Centrale furent prises par les autorités katangaises, et la situation est demeurée calme jusqu'au début de l'année 1961. A ce moment, des troubles graves éclatèrent dans la région et la centrale s'est trouvée assiégée pendant plusieurs semaines par les Balubas en armes.

Transformée en un camp retranché, avec garnison katangaise, entourée d'une enceinte électrifiée, la centrale a dû résister à de nombreuses attaques des tribus révoltées. Un calme relatif fut rétabli en avril 1961, et notre personnel n'a plus été inquiété jusqu'à l'occupation du Nord-Katanga par les troupes de Stanleyville en novembre 1961.

A cette époque, nous avions deux agents européens à la centrale, le troisième étant en mission à Albertville.

Dans la matinée du dimanche 12 novembre, un avion de l'O.N.U. venant d'Albertville avait atterri à la centrale et n'avait donné aucune indication quant à une avance des troupes gizen-gistes. C'est donc tout à fait inopinément que ces troupes arrivèrent à la centrale vers 15 h ce jour-là.

Dès leur arrivée, les soldats ont tiré des coups de feu. Le premier européen rencontré par eux, a été renversé, frappé à coups de crosse sur la tête et sur le corps, et piétiné. Grièvement

blessé, il n'a dû son salut qu'à l'intervention courageuse de ses travailleurs congolais.

Le deuxième technicien a été moins durement malmené. Le poste lui-même, avec nos travailleurs, n'a pas échappé au pillage ni aux sévices de la troupe, mais c'est surtout dans les villages environnants que la vengeance s'est exercée sur les indigènes, et particulièrement sur les chefs qui ne s'étaient pas joints à la révolte.

Après une nuit d'angoisses, et sans avoir reçu de soins, nos agents ont eu une première visite d'un avion de l'O.N.U. qui les a évacués sur Albertville au cours d'un deuxième voyage.

L'agent grièvement blessé a été évacué sur le Rwanda-Burundi et de là, immédiatement en Belgique. L'autre est resté au Rwanda-Burundi.

La troupe n'a pas touché aux installations essentielles de la centrale.

Un ingénieur de la Société est arrivé quelques jours après à Albertville qui, occupée par l'O.N.U., était pratiquement en état de siège avec l'armée gizengiste au Nord et l'armée katan-gaise au Sud.

Il entreprit sans tarder de réoccuper la centrale et n'obtenant rien de l'O.N.U. locale, il s'en remit aux troupes gizengistes. C'est ainsi qu'il rejoignit la centrale où les Congolais l'accueillirent chaleureusement. Au cours d'une expédition du même genre, le 6 décembre, il amènera avec lui le technicien resté au Rwanda-Burundi, juste à temps pour voir se produire des glissements de terrain importants, menaçant dangereusement les installations et dont nous parlerons plus loin.

* * *

La situation générale qui a régné au Congo après le 30 juin 1960 et les événements particuliers que nous venons de relater provoquèrent de nombreux départs de nos techniciens européens.

Malgré nos efforts pour recruter du personnel nouveau, l'effectif qui était de 33 en juin 1960 s'est réduit à un moment donné à 12 unités.

Ceci donne une idée des difficultés auxquelles nous avons dû faire face pour continuer à assurer le fonctionnement de nos installations.

Dans l'ensemble, nous n'avons eu qu'à nous louer du comportement de notre personnel congolais dont les rapports avec nos techniciens européens sont restés aussi bons, sinon meilleurs, qu'avant l'indépendance. Il faut relever qu'à maintes reprises, les travailleurs congolais ont pris la défense des techniciens européens, souvent au risque de leur propre sécurité, et si certains de ces agents ont pu éviter des sévices et même avoir la vie sauve, c'est grâce au dévouement et au courage de leurs subordonnés congolais.

Il faut aussi noter que pendant cette période troublée, nos dirigeants ont trouvé auprès de certaines autorités congolaises une parfaite compréhension de leur rôle pour éviter les sévices et les aider à conserver en service des installations vitales pour le Pays.

b) DIFFICULTÉS TECHNIQUES

Aux difficultés résultant de la situation troublée dans laquelle le Congo s'est trouvé plongé après l'indépendance, se sont ajoutées des difficultés d'ordre technique dues à des pluies exceptionnellement abondantes tombées au cours du dernier trimestre 1961, dans tout l'Est africain et qui ont provoqué l'inondation de la centrale de la Tshopo à Stanleyville, et d'importants glissements de terrains à la centrale de la Kiyambi.

Inondations de la centrale de la Tshopo

Je rappelle que la rivière Tshopo se jette dans la Lindi à 9 km en aval des chutes, et que la Lindi, elle-même, devient un affluent du Congo après un parcours de 5 km à partir de son confluent avec la Tshopo.

En novembre 1961, la rivière Tshopo et le fleuve Congo ont subi une crue exceptionnelle, et ont atteint des niveaux encore jamais enregistrés. Notamment, le niveau du fleuve Congo, à Stanleyville a dépassé de plus de 2 mètres la cote la plus élevée, observée depuis 1907 en inondant les quais et les hangars du port et une partie de la ville. Le débit de la Tshopo a atteint

1 700 m³/s, chiffre exceptionnellement élevé, compte tenu que le débit moyen de la rivière est de l'ordre de 335 m³/s et que les débits maxima observés jusqu'alors n'ont pas dépassé 1 150 m³/s.

Le fait que les crues de la Tshopo et du fleuve se sont produites simultanément, a provoqué une élévation extraordinaire du niveau de la Tshopo, à l'aval de la Centrale. Ce niveau dépend, en effet, non seulement du débit de la rivière, mais est influencé également par le niveau du fleuve Congo, dont la montée crée dans la Tshopo un remous qui s'étend jusqu'au pied des chutes. C'est ainsi que le niveau à l'aval de la Centrale a atteint, le 20 novembre, la cote 428,40 dépassant ainsi de près de 2 m la cote 426,50 considérée comme le niveau maximum pouvant être atteint par les eaux du bief aval.

Dès le 8 novembre, devant la montée menaçante des eaux, qui atteignaient, à ce moment, la cote 426,17, des mesures furent prises pour protéger la Centrale contre l'inondation. Des digues prises de sable furent établies devant les portes de la Centrale, donnant sur la plate-forme au niveau 427, et autour des trappes prévues dans cette plate-forme pour permettre l'accès aux puits d'exhaure. Ces puits devaient être protégés, en effet, contre l'inondation parce qu'ils communiquaient avec la fosse prévue dans la Centrale pour le futur groupe 3.

L'eau continua à monter les jours suivants. Le 11 novembre, la plate-forme devant la Centrale, au niveau 427, se trouve sous 15 cm d'eau. Le personnel de la Centrale, aidé par celui de la Brasserie voisine BRASTAN, par l'armée et des prisonniers, travaille d'arrache-pied, jour et nuit, pour renforcer et exhausser les digues de protection. Plus de 2 000 sacs de sable sont entassés sur la plate-forme au risque de voir celle-ci s'écrouler.

Le 12 novembre, l'eau est à la cote 427,30. Des vagues de 25 cm balaient la plate-forme. Le travail est rendu difficile dans cette eau sale, remplie de végétations et de quantité de serpents, parmi les sacs de sable, les tôles de couvertures placées pour boucher des trous dans la plate-forme et que les vagues ont arrachées et déplacées, et les débris divers apportés par la rivière... Rien ne pouvait être fait pour arrêter ou freiner la montée des eaux du bief aval. Les vannes du barrage devaient,

en effet, rester partiellement ouvertes pour éviter l'inondation de la Centrale par l'amont, où l'eau avait atteint la cote 440,40.

L'eau continuant à monter, on décide d'arrêter le groupe 1 et de remonter toute la régulation et le matériel électrique qui s'y rattache. On démonte également un groupe Diesel de secours et on évacue tout le matériel de réserve stocké dans les caves.

Les jours suivants sont des jours d'accalmie. Le fleuve Congo continue toujours à monter, mais les eaux de la Tshopo baissent un peu. Le 16 novembre, le fleuve commence à baisser à son tour. On respire, on se croit sauvé. Il n'en était rien malheureusement.

Le 19 novembre, les eaux recommencent à monter très rapidement; à 9 h 30 du matin, elle atteignent la cote 428. Les digues cèdent en partie, et l'eau pénètre dans la Centrale par les fenêtres donnant sur la plate-forme aval. On arrête le groupe 2. C'est fini... La Centrale est inondée. On assiste, impuissant, à la montée continue de l'eau qui s'arrête finalement à la cote 428,40.

La situation à la Centrale est très grave. Les alternateurs se trouvent dans l'eau jusqu'à environ la moitié de la hauteur des bobinages, le régulateur et les accessoires du groupe 2 sont submergés; dans la salle des répartitifs, il y a près de 90 cm d'eau. Toutes les bornes de raccordement, des milliers de bobines, de relais, tous les coffrets des auxiliaires, le point neutre, le groupe de secours du tableau lumineux et les boîtes à câbles 6,6 kV sont sous eau. Est également noyé le deuxième groupe Diesel de secours, y compris son tableau de commande et de réglage. Au répartitif, des milliers de fils ont perdu leurs étiquettes de repérage, enlevées par l'eau.

L'eau est recouverte d'une épaisse couche d'huile et de mazout, qui se sont échappés de leurs tanks. Il devient impossible d'entrer dans certains locaux de la Centrale, à cause des serpents, de l'huile, des herbes et de l'odeur repoussante de décomposition que dégagent les plantes pourrissantes.

Heureusement, le groupe Diesel, sauvé à temps, permettait de faire les manœuvres des vannes du barrage et d'assurer l'éclairage, le pompage et les entretiens indispensables. L'éclairage de secours étant étanche, on aperçoit certaines lampes allu-

mées à quelque 5 m de profondeur, ce qui attire serpents et poissons. Certains en profitent pour pêcher à l'intérieur même de la Centrale.

La situation en ville est désastreuse; pas d'eau potable, pas de courant électrique, donc pas d'éclairage public et privé, pas de frigos, conditionnement d'air, radio, etc.

La Brasserie étant inondée, il n'y a plus de bière. La nourriture devient rare également, car les routes menant vers Stanleyville sont coupées par les inondations. Le travail au port est arrêté, les quais, les hangars, les grues étant dans 50 cm d'eau. Les banques n'ont plus d'argent liquide. Tout cela ne fait qu'aggraver la situation déjà très tendue au point de vue politique et économique. Il fallait tout mettre en œuvre pour que la Centrale soit remise en service le plus rapidement possible.

Remise en service de la Centrale

Dès que les eaux ont commencé à baisser, on a mis aussitôt en marche les pompes. Mais la descente des eaux de la Tshopo fut extrêmement lente et ce n'est que le 15 décembre que la Centrale a pu être asséchée.

Dans certains locaux, il y avait près de 50 cm de boue. On s'est donc mis à nettoyer avec des lances d'incendie, des pelles, des fourches et des brosses, et à démonter les appareillages électriques les plus indispensables pour la remise en marche de la Centrale.

Les locaux furent séchés avec des moyens de fortune, en improvisant des foyers en fûts et en plaques d'Eternit. Des fours furent construits avec des moyens aussi rudimentaires pour le séchage des pièces de l'équipement.

Le travail à faire était énorme. Aussi, le personnel de la Centrale a été renforcé par des techniciens venus des Centrales de Zongo et de Bukavu. Il fallait procéder au démontage, nettoyage, séchage, essais et remontage de quelque cent moteurs à courant alternatif et continu, de toute provenance, forme et grandeur. Il fallait également remonter et remettre en service les deux groupes Diesel de secours et tous les tableaux des services auxiliaires. Il fallait encore remettre en ordre les différents circuits de force motrice, éclairage, signalisation, com-

mande à distance, protection, etc. Pour tout cela, il fallait démonter, sécher, et reviser d'innombrables bobines, contacteurs, relais, transfos et bien d'autres appareils qu'il serait trop long à énumérer.

Mais le travail essentiel et le plus délicat, était de remettre en état, les deux groupes turbine-alternateur. On avait les plus vives appréhensions quant à la possibilité de le faire sans devoir rebobiner entièrement les alternateurs, ce qui aurait entraîné l'immobilisation de la Centrale pendant de longs mois. On fit venir d'Europe deux spécialistes: un turbinier des Etablissements NEYRPIC de Grenoble (qui ont fourni les turbines), et un électricien des A.C.E.C. (constructeurs des alternateurs). Ces techniciens devaient s'efforcer de remettre en service les groupes, sans les démonter.

Le turbinier s'est trouvé sur place dès le 5 janvier 1962, et a aussitôt entrepris son travail, qui consistait à remettre en état toute la régulation, les paliers, les pompes, les moteurs, etc. des deux turbines, de façon à pouvoir tourner à vide le plus rapidement possible pour le séchage des alternateurs.

Le spécialiste-électricien est arrivé à Stanleyville le 25 janvier. Le nettoyage des alternateurs s'est réduit, heureusement, à peu de choses, étant donné que l'eau, qui a pénétré dans les alternateurs par les minces fentes des circuits de ventilation, était pratiquement propre. De plus, elle était recouverte d'une épaisse couche d'huile provenant notamment de la régulation du groupe 2. Il n'y a que les paliers inférieurs des alternateurs qu'on a dû démonter et reconditionner.

Par contre, le séchage des alternateurs, pour arriver à rétablir un isolement convenable des enroulements, a exigé beaucoup de peine et de soins. Il a été réalisé à l'aide de résistances chauffantes placées sous la machine. On a fait usage de bâches pour canaliser l'air chaud et permettre une ventilation naturelle. On est arrivé ainsi à créer une température ambiante de l'ordre de 80°. Le séchage est devenu plus rapide, dès que les groupes ont commencé à tourner à vide, ce qui fut possible à partir du 27 janvier 1962, pour le groupe 1 et du 20 février pour le groupe 2. Dès que le degré d'isolement minimum fut atteint, on a fait tourner les groupes en court-circuit, en augmentant

progressivement l'intensité. L'opération était longue, mais s'est déroulée sans incidents. Le 18 février, après divers essais et mises au point sur la turbine et l'alternateur, le groupe 1 a été mis en service sur le réseau. La remise en service du groupe 2 a eu lieu le 23 mars.

Ainsi, trois mois seulement après l'accident, la Centrale fonctionnait à nouveau, grâce à l'excellence du matériel, à la compétence et au dévouement des dirigeants et de tout le personnel qui, constamment sur la brèche, n'ont pas ménagé leurs peines, dans des conditions souvent difficiles d'insécurité et de privations, pour redonner, dans les délais les plus courts, le courant électrique et, avec lui, un minimum de confort à la population de Stanleyville.

L'accident n'a pas eu, de ce fait, les conséquences catastrophiques que l'on redoutait, mais il convenait de tirer la leçon des événements et d'assurer à l'avenir la protection de la Centrale contre le retour de pareils incidents.

Protection de la Centrale contre l'inondation

En prévision de la possibilité d'une nouvelle montée des eaux du bief aval, des mesures ont été prises pour que la Centrale ne puisse plus être inondée, même si l'eau devait monter plus haut que le niveau atteint en novembre 1961. Pour cela, il a été décidé de boucher toutes les ouvertures jusqu'au niveau 429, par lesquelles l'eau pouvait pénétrer dans la Centrale.

Les principales étaient:

- Les fenêtres donnant sur la plate-forme aval. Elles ont été murées de l'intérieur, de manière à ne pas modifier l'aspect de la façade, avec de la maçonnerie de briques de 40 cm d'épaisseur. Deux fenêtres servant à la ventilation des alternateurs, ont été laissées libres mais on les a munies d'écrans métalliques étanches à placer en cas de danger;
- Les deux portes vitrées donnant accès à la Centrale de la plate-forme aval. Elles ont été remplacées par des portes métalliques pleines, dont l'étanchéité est assurée par des joints en caoutchouc;
- Les tuyaux prévus dans la fosse du futur groupe 3 pour la vidange de la bêche et de l'aspirateur de ce groupe. Le tuyau de vidange de la bêche a été obturé par une bride

pleine, tandis que la vidange de l'aspirateur a été pourvue d'une vanne pour pouvoir continuer à pomper les eaux d'infiltration dans la fosse;

- Les tuyaux d'échappement des groupes Diesel, qui débouchaient sous le niveau 429. Ces tuyaux ont été prolongés au-delà de cette cote;
- Les tuyaux de trop-plein de la citerne d'eau de réfrigération. Ces tuyaux débouchent dans le lac aval sous le niveau 427. Ils ont été munis de vannes, à fermer dès que le niveau du lac aval dépasse cette cote.

Toute une série d'autres trous et ouvertures dans les murs et les planchers de la Centrale, prévus pour le passage des câbles, des tiges de commande des vannes, tuyauteries diverses, etc., furent soigneusement colmatés ou obturés.

Il fallait, en outre, protéger contre l'inondation les pompes d'exhaure de la Centrale, placées dans des chambres sous la plate-forme au niveau 427 et auxquelles on accède par des trappes aménagées dans cette plate-forme. Lors de l'inondation de la Centrale en novembre 1961, on a vainement essayé de protéger ces trappes par des digues en sacs de sable. Aussi décida-t-on d'en supprimer une partie, quitte à compliquer quelque peu la tâche du service d'exploitation. Les trappes maintenues en service ont été pourvues de couvercles métalliques, qui peuvent être fermés hermétiquement en cas de danger.

Grâce à ces mesures, la Centrale se trouve actuellement à l'abri de toute nouvelle catastrophe.

Accidents à la Centrale de la Kiymbi

La rivière Kiymbi, dont la Centrale utilise les eaux, descend des hauts plateaux à l'ouest du lac Tanganika en une série de rapides à forte pente (675 mètres de chute sur environ 4 km).

Le barrage de 10 mètres de hauteur et de 60 mètres de longueur crée un bassin de retenue à la cote de 1 652 mètres.

De là, l'eau est conduite par une galerie d'amenée de 1 425 m de longueur, creusée dans la montagne, dans un dessableur souterrain, d'où elle est dirigée vers une chambre de vannes située à la cote 1 625.

Une conduite forcée de 1 mètre de diamètre moyen et de 1 390 mètres de longueur, amène ensuite l'eau jusqu'aux turbines installées à la cote 975.

La Centrale est située au bord de la rivière, au fond d'un profond cirque, entouré de toutes parts de montagnes, dont les versants descendent vers la Centrale en formant plusieurs crêtes, sur l'une desquelles est installée la conduite forcée.

Le poste de transformation se trouve à côté de la Centrale, au pied d'une haute falaise.

Cette situation met évidemment la Centrale et le poste de transformation dans une position dangereuse en cas de mouvements de terrain, comme cela s'est produit à la fin de l'année 1961.

En décembre 1961 et janvier 1962, une série d'accidents se sont produits à la Centrale de la Kiyumbi, dus aux pluies qui ont été particulièrement abondantes dans la région.

Pendant la nuit du 7 au 8 décembre, et la matinée du 8, des pluies d'une rare violence sont tombées dans le voisinage de la Centrale. Vers 8 heures du matin, des torrents d'eau ont dévalé de la montagne en entraînant des terres, des pierres et des arbres. Transformés rapidement en puissantes coulées de boue, trois de ces coulées ont abouti à la partie inférieure du funiculaire et ont déferlé le long de celui-ci vers la station du funiculaire et la cour derrière la Centrale. La fosse de la station du funiculaire a été entièrement remplie et le chariot qui s'y trouvait a été enseveli sous plus de 2 mètres de boue. Le câble du funiculaire a été arraché hors de ses poulies de guidage. Un petit hangar en aluminium se trouvant près de la station du funiculaire a été complètement écrasé. La station elle-même, a subi un violent choc, sous l'effet duquel deux colonnes en béton et une partie du mur en maçonnerie de ce bâtiment se sont crevassés.

La boue, se répandant dans la cour derrière la Centrale, a envahi la fosse du collecteur et le canal d'évacuation des eaux superficielles et a pénétré à l'intérieur de la salle des machines par les claustras d'aération en inondant le plancher de celle-ci et les caves. La boue a atteint les deux groupes, qui ont dû être

arrêtés. Des projections de pierres et de mottes de terre ont traversé les fenêtres en brisant les carreaux.

Une autre coulée de boue s'est déversée sur l'extrémité ouest du poste de transformation en entraînant des arbres, qui se sont abattus sur les installations du poste en détruisant un sectionneur, l'appareillage de la téléphonie haute fréquence, un transformateur de potentiel et une partie de la clôture du poste.

Enfin, d'autres flots de boue ont dévalé sur la route d'accès à la Centrale et l'ont obstruée sur environ 170 mètres, les dépôts atteignant par endroits 1,50 m d'épaisseur. Le garde-corps le long de la route a été détruit sur une quinzaine de mètres.

Ce phénomène naturel, qui n'a jamais été observé jusqu'alors, n'a pas seulement affecté le site de la Centrale, mais toute la chaîne de montagnes qui s'étend le long du lac Tanganika au nord d'Albertville. Partout, sur les versants des montagnes, on pouvait voir, parmi la végétation, des plaques rouges de sol dénudé, résultant des arrachements de terres semblables à ceux qui se sont produits dans le voisinage de la Centrale.

L'équipe des techniciens, venant réoccuper la Centrale après l'arrivée des troupes gizengistes, arrivait sur place.

Elle s'est mise à l'œuvre pour prendre toutes les mesures de protection et de remise en état des installations. Malgré que les ouvertures des claustras aient été aussitôt bouchées avec des sacs, la boue a déjà atteint le groupe 1 qui a dû être arrêté. La boue continuant malgré tout à s'infiltrer dans la Centrale, et surtout la seconde coulée entraînant des arbres menaçant de s'abattre sur le poste de transformation, il a fallu arrêter également le groupe 2 et couper le courant à Albertville. Les services auxiliaires de la Centrale étaient alimentés par le groupe Diesel de secours. Ceci se produit le 8 décembre entre 7 h 30 et 8 h 30 du matin.

Craignant des accidents encore plus graves, on a essayé de fermer la vanne en tête de la conduite forcée, mais celle-ci ne pouvait être actionnée à distance, car, par crainte de sabotages, elle avait été verrouillée dans la position ouverte. Aucune mesure ne pouvait plus être prise pour préserver les bâtiments et les installations. D'autre part, la boue s'accumulait sur la route d'accès, menaçant de rendre impossible la retraite du

personnel. On a donc décidé d'arrêter le groupe Diesel et de donner l'ordre au personnel d'abandonner la Centrale. C'est à grand-peine que les gens ont pu traverser les coulées de boue sur la route et rentrer sains et saufs au camp.

La pluie ayant diminué d'intensité et les arrivées de boue s'étant ralenties, le personnel a pu revenir à la Centrale l'après-midi. On s'est rendu compte que les entrées de boue dans les turbines, les alternateurs et les accessoires n'étaient pas très importantes, et que la ligne H.T. pouvait être reconnectée sans pouvoir toutefois remettre en service l'installation téléphonique haute fréquence.

Aussitôt, des équipes de déblayage et de nettoyage ont été mises à l'œuvre, tandis que des électriciens s'empressaient à reconstituer le sectionneur détruit, avec des pièces de rechange et à reconnecter la ligne H.T. Faute, cependant, de pouvoir communiquer avec Albertville, le courant n'a pu y être rétabli que le lendemain dans la soirée.

Un nouvel accident est survenu fin décembre. Dans la nuit du 27 au 28, la rivière Kiympi a été parcourue par un véritable raz de marée.

En quelques minutes, les eaux en furie ont atteint le niveau de la salle des machines, en projetant des pierres à l'intérieur de celle-ci.

Le lit de la rivière s'est trouvé encombré par d'énormes blocs de roche apportés par les eaux, qui ont démoli et emporté la prise d'eau d'alimentation, ainsi que du camp la passerelle franchissant la rivière à l'aval de la Centrale. Même les culées et les piles en béton de cette passerelle ont disparu.

Dans la matinée du 28, la turbine s'est arrêtée par manque d'eau. Le chef mécanicien, qui est monté à la prise d'eau a trouvé les grilles de celle-ci obstruées par un amas de débris, qui empêchait l'entrée de l'eau dans la prise.

On a ouvert aussitôt les vannes de vidange de la retenue pour évacuer les débris et on a entrepris le nettoyage des grilles. Ces travaux étaient suffisamment avancés à 22 heures pour permettre l'alimentation normale en eau de la turbine, qui a été remise en service.

Avec ces deux accidents, nos malheurs n'étaient pas encore finis. En effet, pendant la nuit du 18 au 19 janvier 1962, deux nouvelles coulées de boue sont descendues le long du talus derrière la Centrale et se sont répandues dans la cour, en remplissant à nouveau la fosse de la station inférieure du funiculaire qui avait été déjà en partie dégagée. La cour de la Centrale s'est trouvée ainsi à nouveau recouverte d'un dépôt de boue de 0,50 m à 2 m d'épaisseur, mais sans que nos installations aient subi, cette fois, des dommages sérieux.

Des travaux furent entrepris non seulement pour dégager les abords de la Centrale et pour remettre les installations en état, mais également pour les protéger contre la venue éventuelle de nouvelles coulées de boue. Les travaux à exécuter pouvaient être divisés en deux catégories:

- Ceux à exécuter dans le plus bref délai pour assurer la protection des installations les plus menacées, telles que l'usine et le poste de transformation, encore pendant la saison de pluie en cours;
- Ceux dont l'étude et l'exécution exigent des délais plus longs et dont l'achèvement ne pouvait être envisagé que pour la saison de pluies prochaine.

Vu l'impossibilité de prendre, dans un laps de temps très court, des mesures susceptibles d'empêcher l'érosion du sol et la production de nouvelles coulées de boue, les travaux de la première catégorie ne visaient qu'à protéger, dans la mesure du possible, les installations contre un nouveau sinistre. A cet effet, on a bouché définitivement les claustras d'aération et la partie inférieure des fenêtres de la Centrale pour empêcher l'eau et la boue de pénétrer dans la salle des machines; on a établi une barrière en rails sur la crête du mur de soutènement derrière le poste de transformation pour empêcher les arbres entraînés par la boue de tomber sur ce dernier; on a bouché les entrées des caniveaux dans la galerie à câbles, etc.

Les travaux de la deuxième catégorie, plus importants, tendaient à empêcher l'érosion du sol et à prémunir les installations contre le danger de nouveaux sinistres. Ces travaux consistaient à:

- Déblayer les dépôts sur la berme au-dessus de la route d'accès à la Centrale et enlever les terres prêtes à s'ébouler du talus surplombant cette route;
- Creuser tout le long de cette berme un chenal capable d'évacuer vers la Kiyambi non seulement les eaux de ruissellement, mais également d'éventuelles coulées de boue;
- Construire des digues pour protéger l'usine et le poste de transformation et pour conduire l'eau et la boue vers le chenal d'évacuation décrit ci-dessus;
- Canaliser les nouvelles voies d'écoulement des eaux de pluie qui se sont créées à la suite des sinistres;
- Consolider le sol par la plantation d'arbustes à racines profondes;
- Construire des murs de soutènements et des perrés partout où il y avait un danger d'éboulement et d'entraînement massif de terres;
- Etablir des briseurs d'énergie de manière à diminuer la force érosive des eaux de ruissellement.

Tous ces travaux ont pu être réalisés dans les délais voulus, malgré les moyens fort réduits en main-d'œuvre et en matériel dont on disposait.

CONSIDÉRATIONS AU POINT DE VUE TECHNIQUE

La relation que je viens de faire des difficultés techniques rencontrées, m'amène à émettre les considérations suivantes:

1. Le rôle du technicien expérimenté reste essentiel pour le maintien des installations. Même avec des moyens techniques réduits (cas de Stanleyville), son action peut être capitale.

2. Nous devons déplorer que l'insuffisance des moyens techniques dont nous disposons, ne nous permette que de parer au plus pressé. A Stanleyville, si — en plus des deux techniciens surmenés, l'un absorbé par les charges de la partie électrique, l'autre par celles de la partie mécanique des installations — nous avions eu, en permanence, un chef dont l'action s'étendait sur toute l'installation, son attention aurait pu uniquement se porter sur le grave problème de la montée des eaux, et un millier de sacs à terre placés en temps opportun, aux endroits critiques, aurait peut-être pu éviter l'inondation de la Centrale.

3. A la Kiympi, le danger subsiste de venues de boue, de pierres et d'arbres, arrachés au vaste cirque quienserre la Centrale. Une étude, pour déterminer sur le terrain les origines réelles de ce phénomène, devrait être menée par du personnel qualifié de la Société, avec une mission du bureau d'études qui a établi le plan des installations.

Tant que cette étude n'aura pas été faite, et les mesures de protection réalisées, nous vivrons dangereusement.

* * *

2. ESSAI D'ASSAINISSEMENT FINANCIER

Je ne ferai pas un long exposé de cette question.

Je rappelle que nous avons la charge d'emprunts importants. En outre, et sans égard pour l'Indépendance, des créances résultant, soit de travaux effectués, soit de commandes pour des matériels livrés ou non encore livrés, venaient à échéance.

Enfin, des charges moins importantes mais exigibles résultaient des frais de fonctionnement au Congo et en Belgique; il s'agissait, en particulier, des sommes dues au personnel surtout d'Europe que la diminution d'activité des Sociétés spécialement dans le domaine de l'étude et de l'équipement, nous amenait à licencier.

Or, la Colonie du Congo belge, sur laquelle nous pouvions tabler jusqu'à l'Indépendance en vertu d'engagements généraux et même parfois précis, n'existait plus.

L'Etat belge nous renvoyait souvent au Congo, et le Congo malgré les bonnes volontés généralement rencontrées, était emporté dans le tourbillon des événements malheureux qui s'abattaient sur lui.

Il en résulte que pendant la deuxième moitié de 1960 et la première moitié de 1961, nous avons été à plusieurs reprises tout près de la faillite avec toutes les conséquences qu'elle aurait présentées, allant jusqu'à compromettre le fonctionnement des installations.

Nous avons réussi, le plus souvent d'ailleurs d'une façon précaire, à rétablir la situation par suite:

- De l'attitude compréhensive des Organismes paraétatiques belges ou congolais, qui nous avaient consentis des emprunts ou des avances:
 - L'Office du Ducroire;
 - La Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité du Congo;
 - La Caisse d'Epargne du Congo;
- Apport de 35 millions par la Belgique pour couvrir le solde des créances provenant des installations du Rwanda-Burundi;
- Apport par le Congo de plus ou moins 125 millions, la majeure partie en francs congolais pour les créances à court terme des banques privées; transferts, jusqu'à ces derniers temps du moins, de quelques centaines de milliers de francs, par mois, pour payer les frais de fonctionnement.

Indépendamment des créances entre Etats et qu'on peut espérer reporter au règlement du contentieux existant entre eux, il n'en reste pas moins qu'une somme de plus ou moins 150 millions en devises, pour payer divers créanciers (privés pour la plupart), doit encore être trouvée.

La situation, pour être moins aiguë qu'en 1960-61, n'en reste pas moins préoccupante, mais nous pensons sincèrement que la meilleure position pour les créanciers est de faire confiance à des Sociétés dont la base et l'activité sont saines, et dont le principal objectif actuellement est d'arriver à les satisfaire par une appropriation de tarifs et des transferts échelonnés.

* * *

3. AFRICANISATION

Dès la mise en service des premières centrales, une école de wattmen et de turbiniers congolais a fonctionné à Zongo.

Les éléments recrutés avaient comme base, l'Ecole professionnelle, le recrutement au niveau supérieur n'étant pas possible.

Ces éléments ont donné, et donnent toujours, entière satisfaction. Leur utilité a été particulièrement appréciée par la pénurie de techniciens européens depuis 1960.

La comptabilité et les besognes administratives dans les Centrales, sont confiées à des Congolais.

Les seules revendications pour des raisons de salaires, bien compréhensibles, et résultant de la hausse du coût de la vie, ont pu être graduellement satisfaites.

Nous avons maintenu le principe que celui qui a les capacités pour prendre les responsabilités, doit les assurer.

Nous n'avons jamais voulu de la formule de « conseiller technique ».

Dans un seul cas, lors des événements de décembre 1961 à Bukavu, la Centrale a été gérée par un Congolais imposé tant par les circonstances que par le pouvoir local.

L'aide, à distance, des Européens rejetés et restés juste à proximité sur l'autre côté de la frontière, a évité le pire jusqu'au moment où la situation s'est normalisée par le retour des Européens demandé par le Congolais lui-même qui assumait la charge de la Centrale dans cette période particulièrement troublée.

La formation des Congolais pour des emplois les plus élevés possibles est en cours:

— Un ingénieur est actuellement en stage;

— Trois techniciens acquièrent une formation complète du niveau A2, en Belgique;

et nous comptons faire appel aux possibilités de recrutement pour les domaines financier et administratif, à des Congolais ayant acquis un niveau de formation supérieure.

* * *

III. LA SITUATION ACTUELLE

Au point de vue des deux préoccupations principales, — le maintien des installations en fonctionnement et l'assainissement

financier — nous pouvons considérer que la phase aiguë qui a caractérisé la première pendant toute l'année 1961, et la deuxième dès la fin 1960 jusque mai 1961, est passée sans que cessent pour autant les préoccupations à leur sujet.

Pour la question du maintien en fonctionnement des installations, si les conditions générales d'insécurité paraissent avoir fait place à une atmosphère plus paisible, ce qui amène un recrutement plus facile des techniciens européens, il faut toutefois considérer que, depuis l'Indépendance, nous ne faisons face qu'au plus urgent.

Il est bien certain que, dans le domaine technique, tant électrique que génie civil, une attention particulière plus poussée doit être apportée à l'entretien et à la surveillance des installations.

Nous sommes donc loin d'être à l'abri de tout événement désagréable, la preuve en est qu'aux dernières nouvelles, à la Kiymbi, le lit de la rivière devant la Centrale a été brusquement obstrué par des éboulis apportés de la vallée du dessableur, ce qui menace la Centrale d'inondation en cas de crue subite de la Kiymbi.

Pour l'assainissement financier, il reste le noyau dur d'une bonne centaine de millions en devises à trouver.

Des mesures viennent d'être prises pour augmenter les tarifs — les plus bas jusqu'au niveau des plus élevés — ce qui amènera un supplément de recettes annuel de l'ordre d'une trentaine de millions, et des possibilités de transferts sont envisagées.

Une nouvelle préoccupation importante a surgi depuis plusieurs mois. Elle a trait à l'extension des installations de la Centrale de Zongo, nécessitée par l'évolution croissante des consommations.

Ces dernières, en effet, après avoir subi une forte chute après les événements de 1960, se sont redressées progressivement comme on peut le voir dans le tableau suivant:

Centrale hydro-électrique de Zongo:

— 1^{er} semestre 1960: 60 838 000 kWh;

— 2^e semestre 1960: 39 619 000 kWh;

- 1^{er} semestre 1961: 52 480 000 kWh;
- 2^e semestre 1961: 56 534 000 kWh;
- 1^{er} semestre 1962: 64 098 000 kWh;
- 2^e semestre 1962: 66 966 000 kWh.

On en déduit que le groupe 4 et même le groupe 5 doivent être installés assez rapidement.

Ces groupes sont commandés depuis mai 1958. Leur fabrication est pratiquement terminée, mais leur paiement ne l'est que partiellement; c'est donc à nouveau à ce sujet que la question des créanciers va se poser.

* * *

IV. CONSIDERATIONS FINALES

Il est entendu que ces considérations ne sont dictées que par l'expérience acquise dans une gestion portant sur une société d'intérêt public:

1. La continuation de la gestion des Sociétés, telle qu'elle existait avant l'Indépendance, a certainement été la cause principale du maintien en fonctionnement des installations pendant la période difficile qui a commencé en 1960. D'autres sociétés d'intérêt public, dont la Direction a changé brutalement avec l'Indépendance, se trouvent dans une situation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est beaucoup moins enviable que la nôtre, au point de vue du maintien en fonctionnement des installations;

2. L'absence de règlement du Contentieux belgo-congolais et les oppositions qui se manifestent entre les points de vue des gouvernements à ce sujet, rendent la gestion des Sociétés de plus en plus difficile.

3. Cette question de contentieux mise à part, il n'est pas raisonnablement concevable que la gestion n'évolue pas et ne s'adapte pas; elle doit se faire en Afrique avec participation de plus en plus grande d'éléments nationaux. — La formation de ces éléments est impérieuse;

4. Pour garder la continuité, et ne pas perdre le fruit de certaines formations et d'expériences acquises, certaines attributions devraient continuer à s'exercer en Belgique, dans le domaine des achats, recrutement et des études.

5. L'assainissement financier, d'une part, et la réalisation de nouvelles installations permettant de faire face en temps utile à l'extension des besoins, d'autre part, sont deux questions grandement préoccupantes. La seconde ne peut être résolue tant qu'une solution satisfaisante n'est pas apportée à la première;

6. En ce qui nous concerne, et tout en élargissant notre champ d'action, je pense que nous devons garder une prédilection pour le Congo: il s'agit d'y maintenir, et même d'y développer des installations dont nous pouvons être fiers; les Congolais ont besoin d'aide, et leur confiance nous reste généralement acquise.

Le 22 février 1963.

TABLE DES MATIERES — INHOUDSTAFEL

| Séances des Classes | Zittingen der Klassen | Pages - Blz. |
|---|-----------------------|--------------|
| Sciences morales et politiques. — <i>Morele en Politieke Wetenschappen</i> | | |
| | 21. I.1963 | 198; 199 |
| | 18.II.1963 | 230; 231 |
| Sciences naturelles et médicales. — <i>Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen</i> | | |
| | 22. I.1963 | 326; 327 |
| | 26.II.1963 | 346; 347 |
| Sciences techniques. — <i>Technische Wetenschappen</i> | | |
| | 25. I.1963 | 388; 389 |
| | 22.II.1963 | 413; 414 |
| Administratieve mededelingen | | |
| Voorzitter | | 389 |
| Erelidmaatschap | | 231 |
| Mandaten bestuurscommissie | | 415 |
| Bureaus der Klassen | | 389 |
| Begroetingen | | 327 |
| Benoemingen, zie: Nominations | | |
| Bienvenue (W. DE KEYSER) | | 388 |
| Colloque sur les protides des liquides biologiques | | 328 |
| Colloquium over de protiden der biologische vloeistoffen | | 329 |
| Comité secret | | |
| Remplacement J. CUVELIER | | 204 |
| Elections | | |
| DE CLEENE, N. (Commission administrative) | | 324 |
| HEDGES, E. | | 390 |
| HOOGSTRAAL, H. | | 328 |
| SOHIER, J. | | 204 |

| | Pages - Blz. |
|---|-------------------|
| Commissie voor Geschiedenis | |
| Verkiezing A. DUCHESNE | 233 |
| Neerlegging van nota's | 233 |
| Commission d'Histoire | |
| Election A. DUCHESNE | 232 |
| Dépôt de notes | 232 |
| Communications administratives | |
| Président | 388 |
| Honorariat | 230 |
| Mandats Commission administrative | 414 |
| Bureaux des Classes | 388 |
| Communications et notes | |
| DE CLEENE, N.: Négritude et socialisme africain | 230; 231; 236-245 |
| DE SELLERS DE MORANVILLE, A.: Un fonds d'archives nouveau pour l'histoire du Congo | 234; 235; 308-324 |
| DUBOIS, A.: Souvenirs de l'ancien laboratoire médical de Léopoldville | 348; 349; 370-384 |
| FRANK, Z.—STANCIOFF, S.: Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques. Deuxième série | 232; 233; 265-302 |
| GEULETTE, P.: Les sociétés Forces dans le Congo des années 1960 à 1962 | 416; 417; 418-447 |
| JADOT, J.-M.: Histoire des lettres belges de sujet centre- africain | 202; 203; 216-229 |
| NEUJEAN, G.: La Belgique et l'assistance technique dans le domaine médico-social | 326; 327; 330-345 |
| OPSOMER, J.-E.: Willem Quackelbeen, humaniste, méde- cin et botaniste (1527-1561) | 348; 349; 385-386 |
| PERIER, G.: A propos de la décolonisation ... | 232; 233; 246-264 |
| STANCIOFF, S., Cfr FRANK, Z. | |
| STORME, M.: Présentation du mémoire de M. Haubert: « L'Eglise et la défense des „sauvages”: le Père Antoi- ne Vieira au Brésil » | 234; 235; 303-307 |
| VANBREUSEGHEM, P.: Les dermatophytes isolés de la République du Congo et du Rwanda-Burundi | 346; 347; 350-369 |
| WOLLAST, R.: Aspect chimique du mode de formation des bauxites dans le Bas-Congo | 390; 391; 392-412 |
| Compliments | 326 |
| Décès (Th. HEYSE) | 198 |

| | Pages - Blz. |
|---|--------------|
| MONOD, A. | 200; 201 |
| MOSMANS, G. | 200; 201 |
| SAHAMA, T. | 200; 201 |
| Overlijden (TH. HEYSE) | 199 |
| Président (W. ROBYNS) | 388; 389 |
| Prijs (Driejaarlijkse 1960-1962) | 203 |
| Prix triennal 1960-1962 | 202 |
| Subventions (Fonds national de la Recherche scientifique) ... | 204 |
| Toelagen (Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek) | 205 |
| Verhandelingen (Voorlegging van), zie : Mémoires | |
| Verkiezingen, zie : Elections | |
| Welkomstgroet (W. DE KEYSER) | 389 |

ACHEVE D'IMPRIMER LE 18 JUILLET 1963
PAR L'IMPRIMERIE SNOECK-DUCAJU & FILS
S.A.
GAND - BRUXELLES